هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 023 — JEUDI 10 JUILLET 1980

DERNIÈRE MINUTE

M. Maury-Laribière a été retrouvé vivant



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Italie 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES RAPPORTS EST-OUEST ET LES CONVERSATIONS DIPLOMATIQUES

Vers un dialogue sur les euromissiles

Les précisions apportées à Moscou comme à Bonn sur les entretiens Schmidt-Brejnev confirment que les Soviétiques ont fait au chancelier, à propos des euromissiles, des concessions qui, conformément aux voeux de leur hôte, permettront l'ouverture d'une négociation sur ce sujet. L'octroi de satisfactions, fussent-elles symboliques, leur est apparu nécessaire pour alimenter le dialogue souhaité avec l'Europe occidentale.

Cela dit, tout comme en Afghanistan le retrait d'une division et d'une centaine de chars correspondait plus à une restructuration du contingent soviétique qu'à un véritable désengagement, l'ouverture de négociations sur les euromissiles n'implique nullement une pause dans l'installation, au rythme d'une tous les cinq jours, des fusées SS-20 pointées sur l'Europe occidentale. Ce n'est pas parce que l'U.R.S.S. baisse la barre de quelques centimètres qu'il faut conclure à un changement de trajectoire.

Les limites de l'ouverture faite en direction de M. Schmidt sont clairement tracées par l'éditorial de la « Pravda » du 8 juillet. L'U.R.S.S. n'a pas retiré ses propositions antérieures, elle n'a pas formellement abandonné ses exigences du début de l'année — la suspension par l'OTAN de sa décision d'installer en Europe des engins américains à moyenne portée, — elle a simplement renoncé à en faire une condition préalable à l'ouverture de pourparlers.

L'interlocuteur a été bien choisi pour cette concession : si M. Schmidt insistait plus qu'un autre sur le double aspect de la décision alliée de décembre — mise en place des missiles, mais demande d'une négociation avec l'Est conduite parallèlement, — c'est qu'il estimait que les Etats-Unis ne s'intéressaient pour le moment qu'au premier aspect. L'U.R.S.S. retourne la proposition, et, bien que le chancelier veuille se limiter au rôle de « facteur » entre Moscou et Washington, il se trouve amené, bon gré mal gré, à défendre les positions soviétiques auprès de M. Carter.

Dans la foulée, le Kremlin a chargé son interlocuteur d'une autre mission : celle de s'opposer à l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN. On savait les dirigeants soviétiques très soucieux d'empêcher un élargissement de l'alliance atlantique; mais c'est la première fois qu'un membre important du système de défense occidental est pris à part pour recevoir un « avertissement » à ce sujet.

Pour le moment, les réactions américaines aux propositions sur les euromissiles ont été prudentes. MM. Carter et Muskie se sont dits prêts à les « utiliser dans un esprit constructif », mais ils ne se sont pas prononcés sur les contours de la négociation. La demande soviétique d'y inclure tous les « systèmes avancés » américains n'est pas pour surprendre : il y a bien longtemps que Moscou demande à négocier sur tous les armements stationnés en Europe et capables d'atteindre l'U.R.S.S.

Plus nouveau est le désir manifesté par M. Gromyko d'en tenir à l'écart les forces nucléaires française, britannique et chinoise. Est-ce une concession de plus à la France, qui s'est toujours déclarée non intéressée par un tel dialogue aussi longtemps que les superpuissances n'auraient pas procédé à une réduction significative de leur potentiel nucléaire ? Là encore, pourtant, le Kremlin n'enterre pas ses demandes antérieures ; il se réserve de les formuler à nouveau dans le cadre d'une future — et encore hypothétique négociation SALT 3.

A Paris

UN CONGRÈS INTERNATIONAL RÉUNIT SIX MILLE GÉOLOGUES

(Lire nos informations page 11.)

• JAPON

Les cérémonies à la mémoire de M. Ohira sont l'occasion d'une première rencontre entre MM. Carter et Hua Guofeng

Une intense activité diplomatique a commencé mercredi 9 juillet à Tokyo, à l'occasion du service funèbre à la mémoire de l'ancien première ministre M. Ohira, mort le 12 juin. MM. Hua Guofeng et Carter ont assisté à cette cérémonie avec d'autres chefs d'Etat ou de gouvernement. La situation en Asie sera au centre des entretiens qu'auront, jeudi, le premier ministre chinois et le président des Etats-Unis. Le département d'Etat a regretté mardi la reconnaissance par l'Inde du gouvernement pro-vietnamien de M. Heng Samrin au Cambodge. Quelques heures auparavant, la Chine avait qualifié de « stupide » la décision de Mme Gandhi.

M. Muskie, secrétaire d'Etat américain, qui accompagne le président des Etats-Unis, a déclaré mercredi que la rencontre entre MM. Hua Guofeng et Carter — la première entre les deux hommes — avait une « importance symbolique » *et que* « les relations entre la Chine et les Etats-Unis sont devenues plus étroites, et plus rapidement, à cause de l'invasion soviétique en Afghanistan ».

Pour sa part, la Pravda *estimait mercredi que la cérémonie à la mémoire de M. Ohira n'est qu'* « un prétexte pour faire avancer la création d'une triple alliance enrte les Etats-Unis, la Chine et le Japon ».

De notre correspondant

Tokyo. — Les funérailles nationales du premier ministre, M. Ohira, se sont déroulées en présence de deux cent quarante-trois personnalités représentant cent douze pays et deux organisations internationales.

Les cérémonies ont eu lieu dans l'immense hall du Nippon Budokan, situé dans l'enceinte du palais impérial, où a été dressé un autel entièrement blanc — couleur de deuil au Japon — décoré de chrysanthèmes et surplombé d'un immense portrait de M. Ohira. Sur l'autel avait été déposée par une garde d'honneur des forces d'autodéfense l'urne contenant les cendres du premier ministre

Le prince héritier et la princesse, ainsi que six mille cinq cents personnalités du monde des arts, de la politique et de l'économie, ont assisté aux funérailles de M. Ohira, décédé le 12 juin d'une crise cardiaque.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

• R.F.A.

M. Giscard d'Estaing est reçu en Bavière par M. Strauss qui dénonce l'« illusion de la détente »

Poursuivant son voyage en R.F.A., M. Giscard d'Estaing a été reçu mercredi 9 juillet à Würtzburg par M. Strauss, ministre-président de Bavière et candidat de l'opposition chrétienne-démocrate à la chancellerie. Celui-ci, dans un discours, a notamment dénoncé l'« illusion de la détente » (lire page 6). Dans la soirée, M. Giscard d'Estaing devait se rendre à Lübeck.

Mardi, le président avait assisté à deux cérémonies militaires à Baden-Baden. Le chancelier Schmidt, qui l'accompagnait, s'est félicité de la coopération militaire franco-allemande.

Le président aux armées

De notre envoyé spécial

Kassel. — La deuxième journée du voyage de M. Giscard d'Estaing en R.F.A., mardi 8 juillet, a été consacrée à deux types d'activités distincts. Durant la matinée, les quelques centaines de curieux que la pluie et le froid n'avaient pas découragés ont eu droit à la représentation d'un des succès les plus inusables du répertoire élyséen depuis un bon siècle : le président aux armées. L'après-midi, le chef de l'Etat, poursuivant son marathon à travers la République fédérale, a pris contact avec cette « *Allemagne profonde* » qu'il souhaitait rencontrer.

Le président aux armées, et même le chancelier : non seulement M. Schmidt a assisté, comme prévu, à la prise d'armes franco-allemande au quartier général des forces françaises en Allemagne (F.F.A.) à Baden-Baden, mais il avait également été convié, par M. Giscard d'Estaing, à l'accompagner lors de la revue militaire exclusivement française, celle-ci, des Forces françaises d'Allemagne, sur le terrain de manœuvre de Puységur, non loin de la célèbre ville d'eau. Il a ainsi pu voir évoluer des éléments de quatre régiments blindés et de quatre régiments à pied, soit cent vingt-six blindés (dont un groupe important de chars AMX-30) et environ deux mille hommes au total.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Le courage des prostituées

Le procès des proxénètes de Grenoble marquera sans doute les mémoires par les leçons successives de courage qu'il a données. Courage, surtout, de quatre prostituées en rébellion contre l'oppression de l'homme, conscientes des risques qu'elles prenaient, et que peu de femmes avaient pris avant elles, en dénonçant publiquement les agissements des proxénètes. Ces femmes, qui seront, en principe, sous la protection de la police, vivront désormais dans la peur des représailles.

Courage, aussi, d'un juge d'instruction obstiné, qui peut redouter de partager, un jour, le sort du juge Renaud. Courage, enfin, des gendarmes et des policiers grenoblois, du parquet et des magistrats qui se sont attaqués à des hommes dangereux.

Peut-être le procès de Grenoble permettra-t-il aussi qu'une réflexion, exempte d'hypocrisie, naisse dans l'opinion publique et au Parlement, comme un député U.D.F. de Paris, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, vient d'en faire la proposition. L'Etat, dans ce cas, devrait se résoudre à réprimer avec plus d'efficacité le proxénétisme et s'efforcer d'aider davantage les femmes qui souhaitent abandonner cette activité.

A la suite d'un mouvement de révolte des prostituées et à la demande de M. Giscard d'Estaing, M. Guy Pinot a déposé, il y a cinq ans, un rapport sur les remèdes à apporter à ce fléau social. Ce rapport, dont la pertinence avait été unanimement saluée, n'a toujours pas été publié et encore moins suivi d'effets. Faudra-t-il une autre révolte et une autre étude pour que les pouvoirs publics se penchent enfin sérieusement sur le problème de la prostitution ?

(Lire page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Timbrés

Nous avions déjà deux vitesses pour le courrier : une vitesse rapide à 1,30 F et une vitesse de croisière à 1,10 F. Il serait question d'en ajouter une troisième, la surmultipliée, permettant aux mots doux, aux lettres de rupture ou aux fins de non-recevoir de parvenir réellement en vingt-quatre heures à leur destinataire. Le prix de la missive en serait bien entendu lui aussi surmultiplié.

C'est ce qu'on appelle le progrès technique. La prochaine étape dans cette course contre la montre devrait être une quatrième vitesse, la plus rapide de toutes et la plus révolutionnaire, qu'on pourrait appeler la marche arrière. Ou le retour à l'envoyeur.

BERNARD CHAPUIS.

Un entretien avec le prèmier ministre tunisien

M. Mohammed Mzali veut favoriser la réalisation d'un nouveau « consensus politique et social »

En quelques mois, la vie politique tunisienne a sensiblement évolué. L'heure est désormais « à la tolérance et à l'ouverture », déclarait le 30 mai le nouveau premier ministre, M. Mzali. Même s'il procède à petits pas, certains signes permettent de penser que le pouvoir ne s'en tiendra pas cette fois-ci aux déclarations d'intention. Déjà les 30 mars, 1er mai et 1er juin, des mesures de grâce ont été accordées par M. Bourguiba à des condamnés politiques et syndicalistes dont une quinzaine seulement — contre plus de cent au début de l'année — demeurent encore incarcérés. Certes, le malaise social né des émeutes de janvier 1978 demeure. Mais des négociations aussi discrètes que difficiles ont été engagées, et le gouvernement se montre disposé à favoriser des élections syndicales démocratiques.

Dans une interview accordée à notre correspondant, M. Mohammed Mzali, nommé premier ministre le 23 avril en remplacement de M. Hedi Nouira, écarté par la maladie, a commenté ces prémices d'une décrispation du climat politique qui, intervenant après les événements de Gafsa, devrait favoriser un nouveau « consensus politique et social ».

« C'est un fait que le climat politique en Tunisie s'est considérablement détendu, alors que, il y a seulement cinq mois, il y a eu cette grave affaire de Gafsa, *nous déclare M. Mzali.* Nous devons dire cependant que l'« affaire » de Gafsa précisément a démontré avec éclat que les Tunisiens placent l'unité et la solidarité nationales au-dessus de toutes les autres considérations. Tolérance, ouverture, libération de détenus, règlement des problèmes par le dialogue, vous pouvez remonter très loin dans l'histoire de la Tunisie modene, vous allez découvrir que ce sont là des constantes de la démarche bourguibienne. Lorsque les Tunisiens ont pris en main leur destin, la situation n'était pas brillante. Elle appelait des efforts considérables dans tous les domaines.

» Personne, à mon sens, ne peut nier que la « petite » Tunisie, confrontée à des problèmes immenses et disposant somme toute de moyens dérisoires, a dû travailler dur, mais, lorsque, tout à la fois, on veut envoyer tous les enfants à l'école, donner du travail à tous, relever le niveau de vie de tous les citoyens sans distinction, lorsque l'on a la prétention de transformer radicalement les structures économiques et sociales du pays, lorsque l'on veut coûte que coûte sortir l'économie des ornières coloniales et en plus assurer le développement du pays et sauvegarder son indépendance, lorsque nous vivons tout cela, il est bien normal que ce que l'on appelle le développement produise des effets positifs, dont peu de gens parlent d'ailleurs, et des effets négatifs, dont beaucoup de monde parle.

» Ici et là, les exigences peuvent conduire aux tensions, et les tensions aux crises. Crise de croissance, dirions-nous. Il y en a, et dans tous les pays, qui sont accompagnées de convulsions. Nous n'en sommes pas encore là, Dieu merci. Cependant, nous ne sommes pas « complexés » du tout, en reconnaissant que, tout le long de ce parcours difficile, particulièrement en 1977 et en 1978, nous avons connu des situations tendues, parfois douloureuses.

Propos recueillis par MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 3.)

LA GRÈCE VA REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE AVEC LA PREMIÈRE FLOTTE DE COMMERCE DU MONDE

(Lire page 8 l'article de notre envoyé spécial FRANÇOIS GROSRICHARD.)



Un colloque et une exposition à Clermont-Ferrand

Nos ancêtres les Gaulois

« *Alésia est la plus grande catastrophe de notre histoire* », disait un jour Ferdinand Lot, et, à la fin du dix-neuvième siècle, de moindres seigneurs, dont un contre-amiral franc-maçon qui avait bravement participé à l'expédition de Cochinchine, déclaraient : « *Rome nous a vaincus, désarmés, puis abêtis et corrompu ; le poison infecte tellement nos veines qu'il nous a fallu mille huit cents ans pour en guérir.* » Et : « *C'est une honte qu'une poignée de pédants soient parvenus à nous convaincre que nous étions des latins bâtards.* »

Une honte et une monstrueuse erreur historique : « *Il est évident que sous le vêtement romain, la race gauloise garda à la fois son âme et son sang.* »

De toute manière, « *il coule dans nos veines plus de sang gaulois que de sang latin* ». Et c'est très bien ainsi : la civilisation romaine est une « invention » plus ou moins jésuitique, fasciste, comme on dirait aujourd'hui. Rome est « *un Etat de brigands* », le Sénat romain « *une assemblée de coquins* ». Et le pire des brigands et des coquins, c'est César et ses abominables *commentaires*, ce « *factum émanant de l'envahisseur, tissu de mensonges aussi outrageants qu'injurieux pour les vaillants mais infortunés Gaulois, nos ancêtres* ».

« *Nos ancêtres les Gaulois* », ce fut, on le sait, la base et le cri de guerre de l'enseignement de l'histoire sous la IIIe République, cri de guerre dont les peuples colonisés — Arabes et Africains, Malgaches et Vietnamiens — furent invités pendant quelques générations à répercuter l'écho. Ce fut aussi le thème d'un colloque qui s'est récemment tenu à Clermont-Ferrand, sous les auspices du Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, qu'animent au pays des Arvennes Jean Ehrard et Paul Viallaneix. Colloque illustré par une petite exposition présentée au musée Bargoin.

(Lire page 13 l'article d'ANDRE FERMIGIER.)

En Chine

Des membres de l'ancien bureau politique, à la « clique Lin Biao » et à la bande des quatre seraient prochainement jugés

[illegible]

[illegible] LANCE UNE GIGANTESQUE OPE[…] SUR SÉLECTION TRUST

[illegible]

PAROLE PUBLIQUE



tout le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

[illegible]

PARLER FRANÇAIS

Le Haut Comité de la langue française, qui se réunit le 10 juillet, ne pourra pas ne pas s'inquiéter de la concurrence de plus en plus redoutable de l'anglais. Jacques Cellard montre que la compétition est en réalité politique et que les moyens de défense adéquats *n'ont pas encore été* élaborés. Jean-Pierre Van Deth décrit la situation *particulièrement* préoccupante qui existe dans le domaine de la recherche scientifique et Jacques Le Cornec réclame l'institution d'une autorité publique spécialisée, appuyée sur un projet politique précis et disposant des moyens nécessaires.

Langue et recherche scientifique

par JEAN-PIERRE VAN DETH (*)

LE 26 juin 1979, sur proposition des professeurs H. Gounelle de Pontanel et J.-L. Parrot, l'Académie nationale de médecine adoptait une série de vœux pour la défense de la langue française. Il suffira ici de citer le premier : « *Que notre gouvernement s'abstienne d'apporter son aide aux réunions et publications excluant la langue française.* »

Un an après, force est de constater *que rien n'a changé quant aux* congrès qui, se tenant en France, n'utilisent que l'anglais, aux revues subventionnées qui publient plus de 80 % *d'articles en anglais — rédigés la plupart par des Français.* Je tiens de son destinataire la copie d'une lettre écrite en mai dernier en anglais par un directeur de l'Institut Pasteur, qui invitait personnellement *le directeur général de la santé* à un colloque dont tous les organisateurs sont français et qui se tiendra à Paris. On s'étonnera que je m'en étonne puisque tel honorable *membre correspondant de l'Académie* des sciences écrivait le 18 juin dernier au secrétaire général du haut comité de la langue française : « *Je suis étonné que l'on persiste à se livrer à ces inutiles combats d'arrière-garde pour soutenir l'emploi du français comme langue scientifique.* »

Il convient donc d'en appeler d'abord aux scientifiques eux-mêmes et de les sommer de rendre compte des raisons de leurs choix. Une enquête menée tout au long de cette année par le Haut Comité de la langue française auprès de personnalités françaises ou francophones a bien fait apparaître les raisons *pour lesquelles les savants français* choisissent de s'exprimer en anglais : elles sont notamment apparues *lors du récent colloque réuni* à l'université de Paris-XI - Orsay sur « l'anglais, langue scientifique française », dont Gilbert Comte a parlé dans ces colonnes.

« *Publier en anglais*, dit M. Durup, professeur de physique-chimie, *c'est la seule façon d'acquérir une honorable notoriété professionnelle.* »

« *Dans un congrès scientifique*, ajoute M. Giraud, du Centre d'études nucléaires de Saclay, *30 à 40 % des personnes se lèvent et quittent la salle lorsqu'on annonce une communication en français.* » (*Le Monde* du 14 juin.)

La langue est plus qu'un outil

Les données sont incontestables. Mais le problème reste de savoir si nous pouvons nous en accommoder. Oui, disent certains — *la majorité* peut-être, — qui estiment, comme M. André Martin, du CERN, que l'essentiel est « *d'assurer un rayonnement et une diffusion maximum de la culture scientifique française* » quel qu'en soit l'habit linguistique. Que demande-t-on à un « *outil* », sinon qu'il fonctionne, disait encore M. Durup, et M. Martin de renchérir en demandant si « *l'usage du latin (...) jusqu'à la fin du dix-huitième siècle a nui à la culture française ?* ».

Cette notion de langue « *outil* » manifeste *plus profondément* que tous les « *franglais* » possibles la pénétration dans nos esprits de la mentalité anglo-saxonne.

Pour les symbolistes français aussi bien que pour un Boris Vian, la langue n'est pas un outil insensible dans la main du penseur : elle est bien plutôt la matière que la pensée maîtrise, brise si nécessaire, pour lui donner forme. L'idée d'une langue-outil, préconisée par des linguistes formés à l'école pragmatiste d'outre-Atlantique, ne se justifie qu'aux stades les plus élémentaires *de la communication et l'on s'étonne* que des hommes de sciences s'y puissent laisser tromper.

Si l'emploi de la langue française *n'est pas sans influencer la recherche* elle-même et si le professeur Fasquelle a raison d'affirmer — par une formule saisissante — que « *le maintien de la France, qui devrait être notre souci majeur, ne se conçoit pas plus sans langue que sans efforts* », il reste à trouver les moyens d'assurer l'audience des travaux présentés en français. C'est là que réside la *principale responsabilité des pouvoirs* publics.

Certains diront que la qualité s'impose d'elle-même et que, si nos travaux scientifiques égalaient en qualité les travaux américains, ils seraient lus tout autant qu'eux. Ce raisonnement omet l'impossibilité où sont aujourd'hui les chercheurs non pas même de lire, mais seulement de consulter l'ensemble des publications intéressant leurs disciplines. Les articles ne sont connus qu'au travers des références fournies par les banques de données automatisées : celles-ci se trouvant pratiquement toutes aux Etats-Unis ne retiennent que les titres des publications rédigées en anglais. Reste qu'un effort national, soutenu par l'argent du contribuable, ne saurait s'exercer sans discernement et que les publications françaises qui prétendent à une diffusion internationale se doivent d'opérer une sélection rigoureuse quant à la qualité des articles qu'elles acceptent, qu'il s'agisse de la forme ou du fond. C'est, semble-t-il, la voie dans laquelle s'engage le comité des publications de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (Midist).

Cet effort doit être accompagné, de la part de l'État, d'aides précises tendant à faciliter la diffusion de la pensée d'expression française. Ces aides *ne peuvent être décidées* et prises en charge par une administration isolée. Elles doivent résulter d'une option prise *solidairement* par l'ensemble du gouvernement et partagée par chacune des parties intéressées : affaires étrangères, coopération, universités, recherche, santé, mais aussi défense, agriculture, économie et budget, etc. Le Haut Comité de la langue *française, dont* la mission interministérielle vient d'être explicitement affirmée par le conseil des ministres, a donc déjà suggéré et présentera encore prochainement à *ces départements une série* de propositions concrètes visant à faciliter l'accès aux ressources de la traduction simultanée pour les organisateurs de congrès internationaux *comme à assurer la diffusion à un* prix raisonnable et dans des conditions satisfaisantes des revues scientifiques françaises de qualité.

A plus long terme, une priorité devra être accordée à la constitution de banques de données françaises et à leur connexion à des réseaux étrangers permettant notamment des échanges dans les deux sens.

Considérant enfin le rôle que jouent les fondations privées d'encouragement à la recherche scientifique, aux Etats-Unis particulièrement, il y aurait lieu d'ouvrir le dossier, encore presque neuf en France, du mécénat d'entreprises. Combien de jeunes chercheurs français *n'ont* pu mener à bien leurs travaux, voire obtenir leur doctorat français, que grâce à des bourses américaines ? Comment leur reprocher de réserver ensuite leurs principales découvertes à des revues du pays qui les a aidés ? Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la création d'institutions du même type en France pourrait donner un sang nouveau à la recherche scientifique d'expression française.

Les voies choisies paraîtront sans doute longues et onéreuses, mais *celle qui consisterait* à réprimer simplement l'emploi de l'anglais dans les publications scientifiques n'aboutirait, sous couvert de défense du français, qu'à l'exil des cerveaux. *L'objectif* que nous devons poursuivre étant la promotion de la science française plus encore que de la langue, l'heure des réglementations ne saurait sonner avant qu'aient été réunies les conditions de leur efficacité.

(*) Conseiller technique auprès du Haut Comité de la langue française.

Pour une politique globale

par JACQUES LE CORNEC (*)

CE siècle est celui de la conscience *linguistique*. Nationales, internationales ou régionales, de majorité ou de minorité, que ce soit par la vitalité des peuples ou la volonté des Etats, les langues ne cessent pas de s'affirmer.

Sans entrer dans le détail des motivations, des nuances et des modalités de fait, ni dans le débat des rapports interlinguistiques, d'harmonie ou de domination, cette affirmation, dans son principe, est saine : pour soi dans sa langue, pour les autres dans la leur et, pour l'ensemble, elle entretient ou rétablit la pluralité culturelle qui est aussi la richesse du monde.

A défaut de cet élan, de deux choses l'une : ou bien le groupe parlant accepte, même inconsciemment, de mourir (est-ce déjà, pour le français, notre cas ?) ou bien, tel l'anglo-américain, il est assez puissant pour laisser aller les choses (il est facile quand on est *fort* d'être également généreux !).

Nous autres, Français de France et tous nos parents de langue à l'étranger, nous avons la responsabilité commune du français. Or nous savons qu'il est, de maintes *manières, menacé*.

Certes, beaucoup s'en occupent. Ce sont, dans le secteur public et assurant leurs missions traditionnelles, principalement les ministères de la culture, de l'éducation, des universités, des affaires étrangères, de la coopération. Ce sont les instances spécialisées qui en procèdent de quelque façon : l'Académie française, le Haut Comité, le Conseil international de la langue française. Ce sont, dans le secteur privé, des associations nationales, ou internationales (de parlementaires, de professeurs d'université, de journalistes, de maires, etc.), des spécialistes (linguistes ou grammairiens), des cercles littéraires, des sociétés savantes, des chroniqueurs de presse, des auteurs et puis des militants obscurs, aussi dévoués que méconnus.

Mais voilà. Ce vaste concours d'initiatives se manifeste dans le désordre ; chacun chemine pour soi-même, éclairé de sa seule lanterne ; c'est un déploiement de troupes, *là, corps constitués, ici*, francs-tireurs ou maquis, sans stratégie, ni direction, ni état-major unifiés.

Ces effectifs, réguliers ou volontaires, il est bon qu'ils soient si divers et, somme toute, relativement nombreux ; il serait mieux qu'ils soient associés et conduits par une voix unique.

Celle-ci ne peut être exclusivement l'une ou l'autre des institutions existantes, ni celle d'un tiers arbitrairement choisi, mais *celle* de la puissance publique telle qu'elle est démocratiquement constituée, c'est-à-dire du gouvernement.

Car, malgré la bonne volonté *des organisations* en place et la sympathie évidente de l'opinion, il est certain qu'elles ne suffiront pas à la tâche sans l'intervention ordonnée et systématique de l'Etat.

S'appuyant sur un projet politique, national et communautaire (francophone), dotée de structures adéquates et pourvue des moyens nécessaires (au demeurant peu importants), une autorité publique doit être mise en place et dont la forme est à déterminer, par exemple, comme la DATAR pour l'aménagement du territoire et l'action régionale, une délégation à l'aménagement linguistique (qui n'exclut pas non plus l'action régionale). Là, est la condition (ou l'une des conditions, mais pas la moins importante) de notre salut.

Coordonnant tous les organes et les secteurs qui s'exercent pour la *langue*, elle reprendrait le travail de création terminologique et proposerait d'autres recherches et orientations.

Il y aurait, bien sûr, des précautions à prendre *pour définir* et appliquer ce plan, consulter les experts pour leur science et les élus pour le sanctionner.

Agir sur la qualité du français en France, à l'école, dans la presse et à la radio-télévision, dans l'administration, dans l'économie, les sciences et les techniques, relier entre elles les actions de l'éducation, de la culture, de l'information et de la coopération internationale, assumer sa diffusion dans les pays francophones, sur *la scène internationale*, à l'étranger, en Europe et dans les autres continents, c'est choisir et mener une politique globale du français.

La preuve est faite qu'à petite échelle, *celle d'un département*(1), une opération publique est possible.

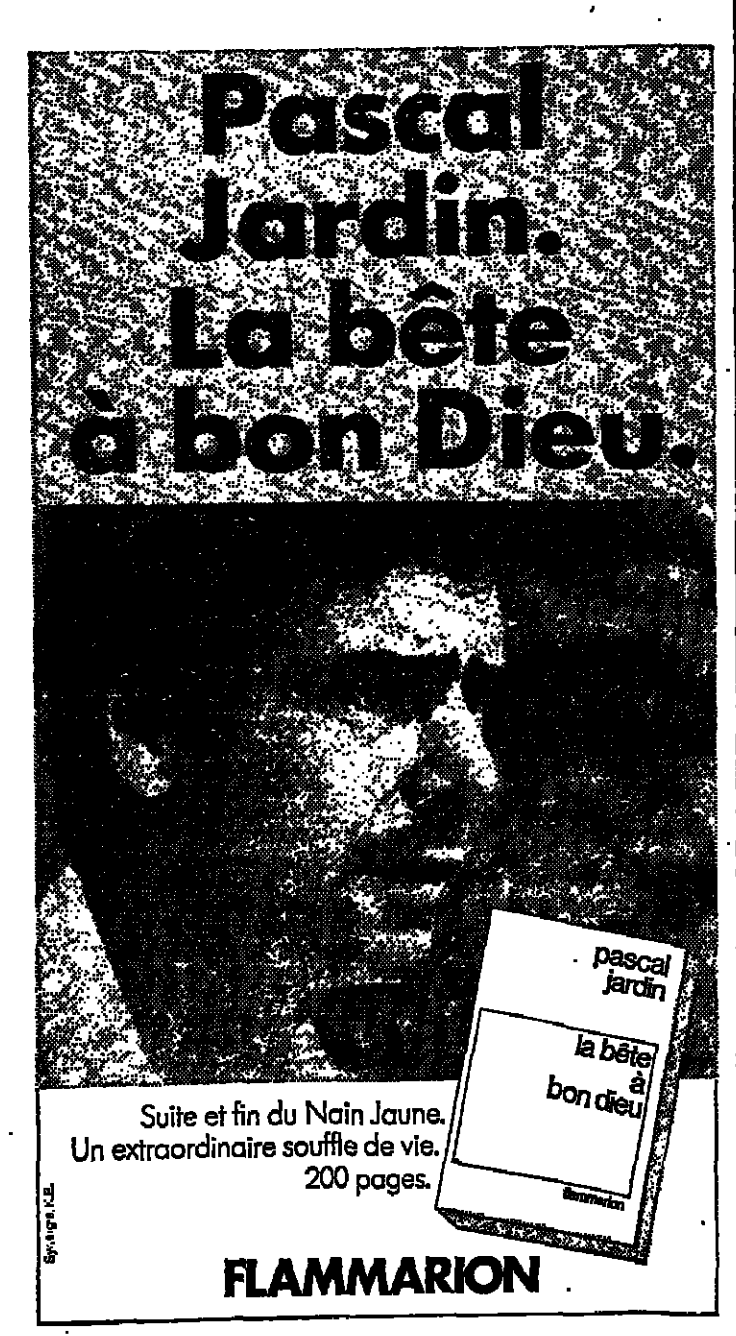
Pourquoi pas à celle de la nation ? Assurément, dans une cause populaire et par-delà les clivages partisans et sociaux, l'engagement de l'Etat la réveillerait tout entière.

Pourquoi pas également, selon des voies librement prises, à celle de la grande communauté francophone, dont L. S. Senghor est le champion, cadre d'égalité, de solidarité des peuples et d'échanges culturels fondés sur la francité ?

C'est ce que les Français de France et tous les parlants français du monde attendent instamment de nous.

(*) Préfet.

(1) Expérience de l'Orne en français, depuis 1976.



Still speaking french, you Frenchie ?

par JACQUES CELLARD

EN même temps que des « objets de pensée » à usage individuel, les mots sont des marchandises et des armes. Dans les *rapports* entre les communautés ou les peuples, ils précèdent, accompagnent ou suivent celles-ci au gré des fluctuations de l'histoire. Dans ces compétitions, les qualités propres à une langue (en admettant qu'on puisse en faire état scientifiquement), ne jouent qu'un rôle secondaire. La clarté, la précision, la richesse du français ne sont sans doute pas absolument des illusions. Mais quand l'Européen du dix-septième au dix-neuvième siècle expliquait ou tentait de justifier par elles la préférence qu'il donnait à « la langue de Racine » sur sa langue maternelle, allemand, anglais ou italien, il prenait avec plus ou moins de bonne foi l'effet pour la cause.

La supériorité du français à l'époque *(et pratiquement jusqu'en 1914)*, c'était d'abord celle d'une France unifiée, centralisée, surpeuplée, dynamique et impérialiste. Celle de l'anglais d'aujourd'hui n'est pas d'une *nature différente* ; en notant évidemment que l'anglais d'Angleterre (« la langue de Shakespeare » dans la même phraséologie naïve) n'a été langue à vocation universelle qu'assez peu de temps, entre les deux guerres, et qu'il ne s'agit plus aujourd'hui que de l'anglo-américain des Etats-Unis.

Nous admettrions difficilement d'avouer notre dépendance en termes aussi brutaux. Nous préférons, c'est humain, présenter et « vivre » comme un choix objectif, éclairé par les seules considérations intra-linguistiques, ce qui n'est en fait que notre soumission à une contrainte extra-linguistique : économique et en dernier ressort politique.

La position dominante des Etats-Unis dans la partie occidentalisée de la planète et le poids démographique du Commonwealth britannique sont des faits dont la position dominante de l'anglais dans les rapports internationaux n'est que la conséquence. Dans cette situation, les propos officiels sur les privilèges culturels du français sont sans grand intérêt. Abandonner aux Etats-Unis et à l'anglais le *leadership* et quasiment l'exclusivité des sciences, des techniques et du commerce, pour se réserver celui des affaires culturelles, c'est d'abord ignorer ou feindre d'ignorer le dynamisme de la culture nord-américaine, qui est aujourd'hui, en dépit des ricanements condescendants, l'élément moteur de la puissance américaine.

C'est *ignorer* aussi que la compétition linguistique est globale, et que personne, dans ce domaine, ne peut délimiter des zones d'influence ou des chasses gardées.

Une réponse politique

Une compétition politique, au sens large du mot, ne peut appeler que des réponses politiques. Celle qui oppose nécessairement aujourd'hui l'anglais au français, en France même et bien entendu dans les « zones d'influence » francophones, n'est pas une affaire d'Académie, d'association ou de bonnes volontés, même si ces bonnes volontés font un travail indispensable, mais une affaire de gouvernement au plus haut niveau. Ou du moins elle *devrait l'être*.

Or, sans remonter à une époque où le problème pouvait effectivement ne pas être perçu dans toute son ampleur, il apparaît bien que les gouvernements français ont constamment été pris de court à cet égard, dès les années 50. On ne leur en fera pas grief : ils n'avaient (et n'ont encore, hélas !) aucun moyen mystérieux de prendre la mesure de cette compétition, et par conséquent de faire des choix d'actions.

Deux échecs témoignent de l'inadéquation de ces moyens de défense aux formes actuelles de compétition linguistique. Le premier est la malheureuse aventure du « Trésor de la langue française », dans laquelle ont été engloutis, et continuent à l'être, la plus grande partie *des crédits dont le C.N.R.S.* pouvait disposer pour les besoins de la linguistique française. Le plus beau dictionnaire du monde (comme le *France* en était le plus beau *navire*) *est beaucoup* moins utile dans ce type de compétition qu'une banque de terminologie ou qu'un office de traductions scientifiques. Nous n'avons encore ni l'un ni l'autre, et les errements actuels ne permettent pas de les espérer avant longtemps.

L'autre échec est celui de la loi Bas-Lauriol (1975) sur la défense du français, votée, c'était bien le moins, à l'unanimité de la représentation nationale, et dont c'est peu que de dire qu'elle est quotidiennement ignorée par les intéressés.

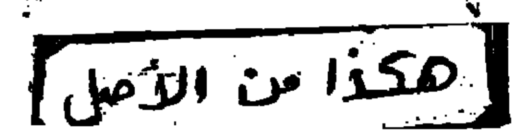
L'important était, et il est toujours, de définir et de mettre en *œuvre une politique de la langue* pour la France, au même titre que sont définies sa politique de défense, sa politique économique, démographique et d'autres.

On donnera volontiers acte à nos gouvernants que tout n'est pas à faire, et qu'en particulier, avec des moyens insuffisants, le ministère des affaires étrangères mène dans ce *domaine* une action efficace. On lui reconnaîtra également, pour excuse valable, que des actions efficaces dans le domaine linguistique supposent précisément une *politique d'ensemble* ; que celle-ci suppose une doctrine, et qu'une doctrine ne peut se dégager que d'une masse convenable et crédible d'informations, qui font cruellement défaut.

Notre marge de *manœuvre* n'est pas grande dans ce domaine ? C'est vrai, et c'est une raison de plus *pour l'utiliser au mieux. Le poids* de l'anglais comme langue de communication internationale est grand, écrasant ? C'est encore vrai.

Mais, *pour parler familièrement*, « *il ne faut pas en rajouter* » ; encore moins nous faire, par goût de la démission nationale, les fourriers de la colonisation linguistique.

Il n'est pas trop tard. Mais c'est au gouvernement d'aujourd'hui qu'il revient de dire s'il accepte, par passivité, que l'on puisse, dans cinquante ans, *poser à nos enfants* l'ironique question : « *Still speaking french, you Frenchie ? (Alors, mon petit Français, on parle encore sa langue ?)*.



Le Monde

étranger

Pour une politique glob

ch, you Frenchie?

AFRIQUE

Un entretien avec le premier ministre tunisien

(Suite de la première page).

— *On semble s'acheminer à plus ou moins brève échéance vers une libération de tous les détenus politiques. L'étape suivante sera-t-elle constituée par une amnistie générale qui permettrait notamment aux Tunisiens résidant à l'étranger de regagner leurs pays ? Vous avez déclaré que tous les condamnés qui se trouvent à l'étranger peuvent rentrer et* « régulariser leur situation à l'égard de la justice ». *En quoi consistera cette* « régularisation » ?

— Nous avons toujours dit que la Tunisie était à tous les Tunisiens, et il n'y a pas de Tunisien résidant à l'étranger qui puisse être considéré comme ayant des problèmes avec la Tunisie. Il y a seulement des Tunisiens qui ont des problèmes avec la justice. Le chef de l'Etat avait déjà, il y a quelques années, adressé un appel pour que les Tunisiens résidant à l'étranger regagnent leur pays. Quant à la question de la régularisation, c'est une question de procédure connue, qui ne devrait pas, à mon sens, poser de problème insurmontable tant que le pays est assuré que les citoyens qui le composent, qui l'habitent, qui le quittent et y reviennent sont animés avant tout de bonne volonté, de bonne foi et d'un sentiment véritablement patriotique.

» A titre d'exemple, je peux vous révéler que trois cent cinquante Tunisiens sont rentrés récemment en Tunisie, alors qu'ils se trouvaient auparavant dans des camps d'entraînement libyens. Il y en a aussi qui reviennent du Liban, où ils s'entraînaient dans des camps palestiniens ultras.

Tous les courants doivent pouvoir s'exprimer librement

— *Dans les milieux de l'opposition qui s'expriment en Tunisie, on marque une certaine satisfaction face au nouveau climat politique qui se dessine. Cependant, certains souhaitent pouvoir s'organiser en partis politiques officiellement reconnus. Peut-on envisager le multipartisme ?*

— Il y a des pays où le parti unique est inscrit dans la Constitution. Il y en a d'autres où le parti unique est interdit. Il y a une troisième catégorie où le parti unique crée autour de lui, pour les besoins de la cause, d'autres partis : la Tunisie n'appartient à aucune de ces catégories. Ce serait peut-être jouer sur les mots que de dire que le P.S.D. est un parti unique... en son genre.

» Mouvement de libération nationale à l'origine, il s'est imposé, après l'indépendance et de fait, comme parti au pouvoir et seul parti dans le pays, parce qu'il a une légitimité historique incontestable, parce que son chef, le président Bourguiba, est une personnalité exceptionnelle, parce que, depuis 1934, il est le seul parti à avoir mené sans relâche et sous la conduite du même chef la bataille pour la libération du pays et une bataille, non moins importante, pour le développement. Il ne faut pas oublier de souligner également que la vigueur de notre parti découle, entre autres, du fait qu'il a toujours cherché à réussir à rassembler en son sein les forces vives de la nation et, particulièrement, le maximum de jeunes. C'est la jeunesse qui fait la vitalité des partis. Le P.S.D. peut-il, ou plus exactement le gouvernement, qui est son émanation, peut-il prendre un décret pour créer le multipartisme ? Les partis, nous le savons, sont le produit de l'histoire. Les meilleurs, les plus solides, sont ceux qui sont nés dans l'épreuve, dans la lutte, et qui répondent à une réelle nécessité historique. Encore faudrait-il qu'ils tiennent le coup, qu'ils demeurent à la hauteur de leur mission. Combien de grands partis, en effet, ont été emportés par la tempête, parce qu'ils se sont laissés scléroser et dépasser par les événements !

» L'essentiel à mon sens, dans la conjoncture que vit actuellement la Tunisie, est que tous les courants puissent s'exprimer librement. Le reste est une question de temps, d'évolution, de maturation.

— *Devant les députés, vous avez déclaré que les relations entre l'Etat et les citoyens ne peuvent pas être l'expression d'un sentiment de méfiance, de lutte ou d'accaparement et que* « ce n'est pas dans l'humiliation des uns ou le triomphe des autres qu'on assurera l'invulnérabilité de la nation ». *Est-ce là une référence critique au passé ?*

— En politique, il est toujours plus utile de regarder vers l'avenir, mais en même temps il est recommandé de tirer constamment les leçons du passé. Il n'y a aucun mystère dans notre démarche. Au contraire, notre option principale est de travailler dans la clarté, et c'est pourquoi nous avons dit clairement que nous étions fiers des performances de la décennie qui vient de s'écouler, notamment sur le plan économique. Mais, en même temps, nous estimons nécessaire, au seuil de la nouvelle décennie, d'examiner la Tunisie non pas des dix mais des vingt-cinq dernières années.

» Quel diagnostic ? Un régime stable, qui a évolué dans le cadre du concept de l'unité nationale, en même temps, des problèmes nés d'une croissance que nous avions voulu accélérer et aussi une libération de l'homme, que le président Bourguiba a voulue totale, en orientant son action vers un double objectif : la libération de la femme et la prise en main par l'homme de son propre destin. Le résultat est un pays qui a évolué, un peuple qui s'est transformé et qui est devenu plus exigeant, plus impatient.

» Peut-on parler de tournant ? Dans la mesure où nous affrontons une nouvelle décennie, oui. Mais je préfère parler d'étape. Il est normal que dans la « longue marche » vers le déveolppement, un pays comme la Tunisie fasse des étapes et, bien que le terme soit un peu trop utilisé, nous croyons être à une étape décisive en ce sens que l'espoir est permis de sortir du sous-développement, mais au prix d'un effort considérable, étant donnés les moyens limités dont dispose notre pays.

Cet effort devient d'autant plus considérable que plus le peuple évolue, plus il devient exigeant, plus les rapports entre l'Etat et les citoyens deviennent délicats et plus les rapports de l'Etat avec les partenaires sociaux et des partenaires sociaux entre eux deviennent complexes pour ne pas dire tendus. Notre Etat doit donc être fort et respecté, juste et populaire.

Dialogue avec la jeunesse

— *Est-ce aussi déplorer à mots couverts des décisions antérieures que de vous prononcer pour une* « représentation plus démocratique à tous les niveaux » des travailleurs ? *Les pourparlers engagés entre les diverses tendances en vue de la réunion d'un congrès extraordinaire de la centrale syndicale marquent le pas, ce qui n'est sans doute pas sans influer sur la vie sociale actuellement perturbée par divers mouvements de grève. Avez-vous l'espoir d'un rapide déblocage ?*

— Il est vrai qu'actuellement nous sommes préoccupés par la question syndicale, car nous estimons que la présence de partenaires sociaux avec lesquels nous pouvons maintenir un dialogue permanent et efficace est la meilleure garantie d'un équilibre social, et même politique. Ce dialogue est plus que nécessaire, il est vital pour la bonne santé de l'économie et du pays en général. C'est le meilleur bouclier contre l'arbitraire, contre la méfiance, contre l'incompréhension, toutes choses qui mènent aux tensions sociales qui elles-mêmes, mènent aux affrontements. Cela dit, si nous souhaitons dialoguer avec des partenaires sociaux, c'est-à-dire avec des organisations représentant les travailleurs, les patrons et aussi les étudiants, l'élection des directions de ces organisations est l'affaire des travailleurs, des patrons et des étudiants. Qu'ils le fassent, s'ils le désirent, dans le cadre de la loi et des règlements de ces organisations, dans un congrès extraordinaire ou ordinaire.

» Le gouvernement est là pour accomplir les actes qui sont de son ressort et qui sont possibles. L'un de ces actes, le président Bourguiba l'a accompli en libérant les syndicalistes qui avaient été arrêtés et jugés à la suite des événements douloureux du 26 janvier 1978. Tout le monde reconnaît qu'il y a aujourd'hui un climat favorable à toutes sortes de discussions, à toutes sortes de compromis, à toutes sortes d'ententes.

» Nous serions disposés, en tant que gouvernement, à aider à la création d'autres conditions favorables, par exemple, au déroulement immédiat, dans un climat de sérénité, d'élections démocratiques au niveau de la base syndicale. L'actuelle direction de l'U.G.T.T. ne s'y oppose pas. Il suffirait pour cela de faire preuve d'imagination, de bonne foi et d'un esprit soucieux avant tout des intérêts des travailleurs et de l'intérêt supérieur du pays de dépasser les contingences, en quelque sorte, toutes les contingences. L'enjeu, c'est la santé du syndicalisme, ce n'est pas une question de personne. Je souhaiterais avoir devant moi, en tant que premier ministre, une organisation qui, en même temps, défende les intérêts des travailleurs et se considère comme responsable de la réalisation d'une société nouvelle, autrement dit, qui consolide les impératifs immédiats et les conditions de réalisation d'un avenir meilleur.

» Enfin, vous me demandez si j'ai l'espoir d'un rapide déblocage. Vous savez bien qu'en Tunisie, si jamais des situations peuvent être qualifiées de bloquées, elles ne le demeurent jamais longtemps.

— *Qu'envisagez-vous à l'égard de la jeunesse, particulièrement étudiante, qui, depuis longtemps, tient à manifester ses distances à l'égard du régime ?*

— La jeunesse pour nous est un problème capital. De la manière d'appréhender ce problème dépendra essentiellement ce que sera notre demain, ce que sera la Tunisie de demain. Que les étudiants soient d'accord ou pas d'accord avec le gouvernement, là n'est pas la question essentielle.

» Depuis l'indépendance, une atmosphère de mobilisation pour la lutte contre le sous-développement a maintenu en haleine tout le peuple, y compris la jeunesse, et a créé également un environnement tel que tout le monde en Tunisie, y compris et surtout la jeunesse, est politisé au plus haut point. Que l'on soit destourien ou contestataire, le résultat est le même : on est toujours politisé lorsqu'on est jeune Tunisien. Education pour tous, participation à la lutte, intérêt toujours vif pour les problèmes politiques du pays, que l'on ne s'étonne pas avec tout cela que les jeunes Tunisiens, et notamment ceux de l'Université, soient constamment en effervescence. C'est l'effervescence sécrétée par le dynamisme et une conscience aiguë qu'ont nos jeunes d'être concernés par les problèmes de leur pays. Sans compter que, lorsqu'on est étudiant, on est forcément un peu angoissé sur l'avenir, nécessairement exigeant, très exigeant même au point d'être révolté et naturellement porté vers le débat. Comment exclure le débat d'idées dans l'Université, alors que c'est là précisément le carrefour des idées ?

» Nous sommes quant à nous déterminés à demeurer constamment à l'écoute des préoccupations des jeunes de l'Université, de l'usine et des champs, à maintenir le contact avec eux, à comprendre leurs problèmes et leurs aspirations, et à en faire l'objet d'un dialogue permanent. C'est dire l'importance du problème de la représentation démocratique des étudiants, à la solution de laquelle nous sommes déterminés à participer. D'ici la rentrée prochaine, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les étudiants à se doter d'une organisation qui les représentera réellement et participera à un débat nécessaire qui devra porter aussi bien sur l'organisation de la vie universitaire que sur la place des étudiants dans la société et sur leur avenir.

Une volonté de solidarité et de coopération avec la France

— *Vous qui militez activement et depuis longtemps en faveur de l'arabisation de l'enseignement, quelle place réservez-vous à la culture française dans vos programmes ?*

— Il faut surtout éviter sur cette question d'être manichéen. Vouloir coûte que coûte opposer arabisation et culture française est une tendance fâcheuse, voire dangereuse. La langue nationale, disait Heidegger, est la « *demeure de l'être* », et l'arabe est notre langue nationale. La langue française, qui est toujours enseignée dans nos écoles primaires, dans nos lycées et dans nos établissements d'enseignement supérieur, et qui occupe une place importante dans nos programmes, doit nous permettre d'être en osmose continue avec le monde extérieur. Elle est un adjuvant, un moyen de coller au réel moderne et aux problèmes de notre temps. Le reste est une affaire de pédagogie.

— *Après la visite de M. Jean-François Deniau, celle annoncée de M. Jean François-Poncet et l'invitation faite à M. Barre, va-t-on vers une reconsidération des bases de la coopération franco-tunisienne ?*

— Nous avons eu le plaisir d'accueillir au courant du mois de juin M. Jean-François Deniau, et cette visite nous a donné l'occasion d'évoquer plusieurs questions d'intérêt commun. Nous attendons pour le mois de septembre la visite de M. Jean François-Poncet, et nous évoquerons à cette occasion les voies et moyens susceptibles de renforcer la coopération tuniso-française dans les différents domaines. La visite de M. Raymond Barre que nous espérons au mois d'octobre prochain constituera l'occasion de finaliser tous les contacts déjà entrepris et de jeter les bases d'une coopération élargie dans l'intérêt des deux pays.

» La Tunisie est à la veille de la préparation du sixième plan de développement qui doit couvrir la période 1982-1986. Les objectifs que nous nous assignons peuvent paraître ambitieux. Ils correspondent aux besoins réels et aux aspirations légitimes de la société tunisienne, au mieux-être. Ils portent sur la création annuelle d'un nombre plus important d'emplois, et donc sur une intensification de l'effort d'investissement, mais aussi sur un rétablissement des termes de l'échange, afin d'éviter à l'économie tunisienne les tensions et perturbations qui naîtraient d'une situation de déséquilibre permanent.

» La France, dans ce cadre, peut apporter à la Tunisie une aide décisive par un élargissement de l'aide financière, par une incitation aux entreprises françaises de s'approvisionner ou de sous-traiter une partie de leur fabrication en Tunisie et enfin par le lancement en liaison avec les pays arabes d'une véritable coopération triangulaire.

» Les rapports franco-tunisiens dans le domaine économique doivent être pour les années à venir caractérisés par une volonté de solidarité et de coopération qui permettra aux relations privilégiées qui sont les nôtres de continuer à l'être et de sortir du simple cadre commercial. La coopération culturelle intense qui existe entre nos pays doit être confortée et soutenue par une coopération économique à sa hauteur. Cette vision de la coopération future entre la France et la Tunisie est la seule susceptible de lui garder son caractère exemplaire et de lui assurer le rayonnement, la continuité et la pérennité. Elle influencera alors le comportement des autres partenaires de la Tunisie, qui ne manqueront pas d'apporter leur appui au développement du pays, dont la prospérité et l'invulnérabilité sont un gage de sécurité pour ses partenaires et alliés du nord de la Méditerranée.

— *Doit-on interpréter la récente reprise des vols de la compagnie Tunis-Air sur Tripoli comme un début de normalisation dans les relations tuniso-libyennes, et d'autres signes de détente vont-ils prochainement se manifester ?*

— Effectivement, le rétablissement des liaisons aériennes constitue un signe de détente. Nous espérons que cette mesure prélude à d'autres initiatives dans les prochains mois. A mon avis personnel, le règlement à l'amiable du problème de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès peut et doit être un test de bonne volonté mais surtout le signe d'une volonté sincère de tourner la page. A ce sujet, il n'est pas interdit d'espérer... »

Propos recueillis par
MICHEL DEURÉ.

Zimbabwe

Prétoria rappelle ses principaux représentants diplomatiques

De notre correspondante

Johannesburg. — Répondant aux pressions du gouvernement du Zimbabwe, l'Afrique du Sud a rappelé mardi 8 juillet les représentants les plus hauts placés de sa mission diplomatique de Salisbury. L'événement était inévitable et il était prévisible. Le Zimbabwe, nouvellement indépendant, ne pourrait demeurer le seul Etat (avec le Malawi) à maintenir de telles relations avec Prétoria.

Ce qui a surpris cependant, c'est la procédure suivie par les deux pays. Les relations basées sur une méfiance réciproque n'ont jamais été bonnes, mais une certaine détérioration avait été notée il y a deux semaines, lorsque le gouvernement de M. Robert Mugabe a révélé que de sextrémistes blancs formés en Afrique du Sud avaient été découverts près de Salisbury, alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un attentat (*le Monde* des 29 et 30 juin).

Une rencontre entre les représentants des deux pays pourrait à présent être organisée pour savoir si, et à quel niveau, des contacts seront maintenus. Salisbury n esouhaiterait qu'une représentation commerciale. Mais l'Afrique du Sud paraît tenir à un consulat pour au moins deux raisons : apaiser l'aile droite du parti national, qui accuse le gouvernement de laxisme dans sa politique, rassurer les nombreux blancs, dont trente-cinq mille détenteurs de passeports sud-africains, qui continuent à vivre au-delà du fleuve Limpopo.

On remarque actuellement en Afrique du Sud une succession de discours et de déclarations affirmant que si des liens diplomatiques ne sont pas maintenus les erlations économiques s'effondreront. Le ministre des affaires étrangères a même évoqué une possibilité de représailles économique.

Une rupture diplomatique pourrait précipiter davantage le départ des Blancs, ce que M. Mugabe souhaite éviter. De même, des investisseurs sud-africains pourront craindre de s'engager à long terme. Mais si le Zimbabwe ne peut se permettre de compromettre ses relatins économiques avec son voisin méridional (dont il dépend pour l'écoulement de son commerce extérieur), on voit mal l'intérêt de celui-ci aujourd'hui dans une déstabilisation du gouvernement de M. Mugabe.

C. C.

SALISBURY ENTEND ADHÉRER A LA CONVENTION DE LOMÉ

M. David Smith, ministre de l'industrie et du commerce du Zimbabwe, qui séjourne actuellement en Europe, a eu, mardi 8 juillet à Paris, plusieurs entretiens portant sur l'adhésion de son pays à la Convention de Lomé liant les pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.) aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). (L'adhésion du Zimbabwe porterait à soixante le nombre d'Etats associés au sein de la Convention de Lomé.)

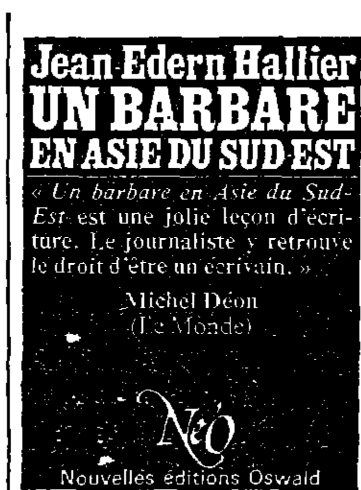
M. Smith, venant de Bruxelles, s'est entretenu dans la matinée avec de hauts fonctionnaires de la direction économique du ministère français des affaires étrangères, avant de rencontrer M. Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture. Cette réunion a porté sur les deux questions qui doivent encore faire l'objet de négociations avant l'adhésion du Zimbabwe à la Convention de Lomé, ce pays étant exportateur de sucre et de viande, deux produits soumis à contingentement au sein de la convention. M. Smith aurait demandé, d'autre part, à la Commission de Bruxelles, une autorisation d'exportation à destination de la Communauté portant sur 19 880 tonnes de viande.

M. Smith, qui devait quitter Paris mercredi matin, a été l'hôte, mardi soir, du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), où il a rencontré plusieurs industriels français concernés par les échanges bilatéraux entre la France et le Zimbabwe. Vingt-cinq industriels français se rendront d'ailleurs au Zimbabwe dans le cadre d'un voyage d'études, du 21 au 27 juillet, et s'intéresseront notamment à l'irrigation, au développement des énergies, aux transports, dont l'électrification du réseau ferroviaire, et aux mines.

Avec ses interlocuteurs français, M. Smith a d'ores et déjà envisagé la possibilité d'instaurer une coopération dans le domaine agricole. En effet, la réouverture de fermes collectives au Zimbabwe nécessite une assistance technique qui pourrait être fournie au niveau européen grâce à une participation financière du Fonds européen pour le développement (FED).

Libye

● UN RAPPORT, publié mardi 8 juillet, par la commission des affaires étrangères de la Chambre américaine des représentants affirme que « *la Libye, avec son arsenal complet d'armes soviétiques, est le principal facteur de déstabilisation en Afrique du Nord* » Selon e document, la Libye fournit des armes de plus en plus perfectionnées au Polisario et a organisé le raid des « *révolutionnaires tunisiens* » contre Gafsa, cette année. — (*A.P.*)



ASIE

Cambodge

Le C.I.C.R. exige de pouvoir procéder à une « distribution équitable » des secours

De notre correspondante

Genève. — Plusieurs journaux, agences de presse et chaînes de télévision ayant annoncé que d'ici peu de temps le comité international de la Croix-Rouge, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial allaient mettre fin à leur action humanitaire en faveur des populations civiles khmères entassées et sans cesse déplacées le long de la frontière thaïlando-cambodgienne, divers démentis plus ou moins précis ont été opposés par les trois organismes. Il n'en reste pas moins que les opérations militaires et l'*insécurité qu'elles engendrent* entravent — quand elles ne les rendent pas impossibles — les distributions de secours. La difficulté essentielle demeure dans l'impossibilité d'exercer un contrôle réel dans la distribution des vivres et des médicaments et dans celle de faire la distinction entre les civils et les combattants. Or si le C.I.C.R. peut secourir ces derniers lorsqu'ils sont blessés et leur apporter l'aide humanitaire telle qu'elle est prévue dans la convention de Genève, il ne saurait être question d'exercer une *activité* qui pourrait être interprétée comme un encouragement à l'effort de guerre, quelles que soient les parties au conflit qui en *bénéficieraient.*

Dans un communiqué publié le mardi 8 juillet au soir, le C.I.C.R. confirme qu'il n'a pas réussi à obtenir les conditions indispensables à la poursuite de son action, à savoir pouvoir procéder à « *une distribution équitable* » des secours à l'ensemble de la population civile dans le besoin et bénéficier des garanties de sécurité. Les démarches incessantes faites dans ce sens ayant échoué jusqu'à présent, les négociations à haut niveau s'ouvriront la semaine prochaine. Les responsables du C.I.C.R., de l'UNICEF et du PAM se rendront à cet effet en Thaïlande, puis à Phnom-Penh, où ils sont attendus le 21 juillet.

Le C.I.C.R. estimant entre autres que des divergences sont apparues entre ses représentants et ceux de l'UNICEF et que des initiatives unilatérales auraient été prises dans le *domaine* de la distribution des vivres, des contacts sont prévus dans les plus brefs délais entre les sièges de ces deux organismes, à Genève et à *New-York*, afin de mettre au point une politique commune avant que ne soient entamées de nouvelles négociations avec les autorités de Bangkok et de Phnom-Penh. Si celles-ci échouaient, l'aide humanitaire devrait être suspendue.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Le train* qui relie Phnom-Penh à Battambang (province cambodgienne frontalière avec la Thaïlande) a sauté, dimanche, sur une mine, a-t-on appris mardi 8 juillet dans la capitale cambodgienne de *sources* bien informées. L'attentat, selon des informations concordantes, a fait une vingtaine de morts et plusieurs dizaines de blessés. L'engin *explosif — une mine antichar,* — indique-t-on à Phnom-Penh, aurait été placé par les Khmers rouges dans les environs de la ville de Pursat, à mi-chemin entre Battambang et la capitale cambodgienne. Le trafic a été rétabli.

C'est la deuxième fois en deux mois que ce train est attaqué. A la mi-juin, près de deux cents personnes avaient été tuées et au moins autant de blessées au cours d'une *attaque* lancée par les Khmers rouges. — *(A.F.P.)*

Afghanistan

Combat inégal dans la vallée de la Khunar

Un journaliste de l'A.F.P., Pierre Cayrol, vient de passer quelques jours dans la vallée de la rivière Khunar, une zone où la résistance est active, dans l'est du pays. Voici son témoignage :

Sheegal *(A.F.P.)*. — *Les blindés soviétiques, appuyés par des hélicoptères et des Mig, sillonnent, sans interruption, la route stratégique reliant Jalalabad à Asmar, le long de la rivière Khunar, à une quinzaine de kilomètres seulement de la frontière avec le Pakistan.*

Des combats sporadiques ont lieu, à intervalles réguliers, entre les Soviétiques et les résistants afghans réfugiés dans la montagne et qui descendent des contreforts des monts Hindou-Koush pour harceler les positions de l'armée rouge, sur la rive ouest.

En fait, le scénario est toujours le même à peu de chose près. Les blindés soviétiques apparaissent, tôt le matin, et parcourent la route de la vallée — qui serpente sur la rive ouest, — tirant au jugé sur les rebelles cachés dans la montagne et qui répliquent par des rafales d'armes automatiques.

En compagnie de six moudjahidin (combattants musulmans), nous avons assisté à l'un de ces accrochages, depuis la rive est de la Khunar, qui mène à la frontière avec le Pakistan. Il est 9 heures du matin : les blindés soviétiques sillonnent la vallée, tirant sur tout ce qui semble bouger dans les montagnes, sur la rive occidentale. Des hélicoptères virevoltent entre les montagnes, dans un bourdonnement d'hélices et de rotors. A chaque fois qu'ils approchent — le réflexe est désormais instinctif, — il faut se jeter au sol et attendre. Les hélicoptères et les Mig s'éloignant momentanément, nous pouvons alors nous relever, observer dans la vallée les tirs réguliers des blindés qui soulèvent, au point d'impact des obus, d'épais geysers de fumée ocre et grise, montant dans un ciel sans nuages. Les rebelles profitent de chaque éloignement momentané des avions et des hélicoptères pour ouvrir le feu.

Le fait vraiment frappant, au cours de tels accrochages, est, sans conteste, l'incroyable inégalité du rapport de forces entre les Soviétiques et les rebelles, qui n'ont à opposer qu'un armement hétéroclite à l'armée rouge. Les moudjahidin semblent craindre par-dessus tout ces grosses et mortelles libellules couleur de sable que sont les hélicoptères MI-24, auxquelles ils n'ont rien à opposer que quelques armes lourdes — des datchakas — et des fusils d'assaut Kalatchnikov AK-47 récupérés sur l'ennemi.

Les rebelles disposent aussi de copies de Kalachnikov « made in Pakistan » et de vieux fusils anglais Enfield rafistolés. Cette énorme inégalité du rapport de forces n'est sans doute pas étrangère à la confiance qu'affichent les Soviétiques. Nous avons pu en observer plusieurs à la jumelle : ils semblent rassurés, sereins, presque décontractés, un peu comme s'ils étaient sûrs de leur invulnérabilité. Certains, assis sur la partie latérale d'un tank, torse nu et en short, ont ainsi défilé tranquillement dans le village de Sheegal.

Au total, malgré une telle inégalité des forces en présence, la situation reste comme « bloquée », aucune des parties en présence ne réussissant à emporter la décision. Les Soviétiques, s'ils semblent contrôler la route de la vallée du Khunar, ne peuvent accéder aux cimes montagneuses qui servent de refuge aux rebelles. Ceux-ci, de leur côté, sont dans l'incapacité — compte tenu du rapport de forces — de mener une action d'envergure pour faire reculer l'armée rouge.

Face à cette « impasse », l'armée rouge aurait décidé, selon des informations diffusées par les milieux politiques de la résistance afghane, de mieux adapter ses moyens de lutte et de se doter d'armes propres à la guérilla. Elle aurait ainsi placé « plusieurs milliers » de petites mines, larguées par hélicoptères, afin d'empêcher les rebelles de franchir la rivière Khunar pour aller se ravitailler en munitions au Pakistan.

D'autres rumeurs circulant dans les milieux rebelles afghans font également état de l'expérimentation par les Soviétiques de « nouvelles bombes » miniatures — dissimulées dans des objets divers tels que des stylos, des jouets ou même des billets de banque — et qui sauteraient au moindre contact.

Pour notre part — en parcourant pendant près d'une semaine les régions où, selon les Afghans, les Russes auraient utilisé ce nouveau type d'armement — nous n'avons vu aucun indice permettant de confirmer ces informations.



La rencontre entre MM. Carter et Hua Guofeng

(Suite de la première page.)

Après les cérémonies, une foule nombreuse de simples citoyens était attendue au Budokan pour rendre un dernier hommage au premier chef de gouvernement mort en exercice depuis la fin de la guerre.

Lorsque les Japonais se souviennent qu'en 1967, lors des funérailles nationales de l'ancien premier ministre, Shigeru Yoshida, qui dirigea le pays dans la période difficile de *l'après-guerre et fut notamment* l'interlocuteur de McArthur, sept pays seulement avaient envoyés des délégations au Japon, ils ne peuvent que mesurer le chemin accompli par leur pays en une vingtaine d'années et prendre conscience de son importance sur la scène internationale.

Outre MM. Carter et Hua assiste également aux *funérailles M. Ziaur* Rahman, président du Bangladesh. Dix pays ont envoyé leur premier ministre, parmi lesquels l'Australie, la Corée du Sud et la Thaïlande. M. Ieng Sary, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères du « Kampuchéa démocratique », est également présent, les Philippines étant représentées par Mme Marcos. La délégation de la commission de la Communauté européenne est dirigée par son vice-président, M. Haferkamp. Les relations nippo-soviétiques *étant quelque peu tendues depuis* l'invasion de l'Afghanistan, le Kremlin n'est représenté que par son ambassadeur à Tokyo.

Parmi cette pléiade de personnalités, dont la présence, à commencer par celle des plus hautes personnalités des Etats-Unis et de Chine, témoigne du rôle que le Japon est appelé à jouer dans le monde en cette fin de siècle. C'est M. de Guiringaud qui, en qualité de représentant personnel du président de la République, assiste pour la France aux funérailles de M. Ohira. Malgré toute l'estime que portent les Japonais à l'ancien ministre des affaires étrangères, qui fut de longues années ambassadeur à Tokyo et a maintenu des liens étroits avec ce pays, on ne cache pas, en privé, dans les milieux officiels nippons, que l'on aurait pu attendre de la France qu'elle fut représentée par un ministre en activité, comme c'est le cas de l'Allemagne de l'Ouest. On peut, certes, faire valoir que les Japonais étant des êtres supposés sentimentaux, ils seront plus sensibles à la présence d'une personnalité qu'ils connaissent et estiment. Il est vrai aussi que la troisième puissance *économique du monde* attend depuis si longtemps la visite d'un chef d'Etat français qu'elle n'est plus à une déconvenue près...

Les obsèques de M. Ohira seront l'occasion de plusieurs entretiens politiques, en particulier, jeudi, la première rencontre entre M. Carter et *Hua Guofeng. Ce dernier, depuis son* arrivée à Tokyo, est particulièrement actif et a déjà rencontré M. Fraser, premier ministre australien, et le président du Bangladesh. Il s'est, en outre, entretenu, ce mercredi matin, avec le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, de la *situation en Indochine et notamment* de la tension sur la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

Selon des sources chinoises, M. Hua aurait *« félicité le peuple thaï pour l'esprit d'indépendance dont il fait preuve ».* Les Japonais, d'autre part, comptent profiter de la présence à Tokyo de plusieurs chefs *d'Etat et de gouvernement étrangers* pour leur présenter officieusement M. Zenko Suzuki, dont il s'avère aujourd'hui qu'il sera dans quelques jours le successeur de M. Ohira, mais qui pour l'instant est pratiquement inconnu sur la scène internationale.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT MILITAIRE A ORDONNE L'ELARGISSEMENT DE CENT CINQUANTE-DEUX PERSONNES qui *avaient été placées* « à la disposition du pouvoir exécutif », a annoncé, le 8 juillet, un porte-parole du ministère de l'intérieur. Plusieurs d'entre elles *seront jugées par* les cours ordinaires de justice, a-t-il précisé, ajoutant que cinquante autres seront mises en liberté surveillée et que seize autres ont reçu l'autorisation de quitter le pays. La mise à disposition du pouvoir exécutif permet aux autorités d'emprisonner indéfiniment sans procès toute personne suspecte de subversion. Ces mesures de clémence, a précisé le porte-parole, interviennent à l'occasion de la commémoration de l'indépendance de l'Argentine, le 9 juillet. — *(A.F.P.)*

Colombie

● PLUS DE QUATRE CENT CINQUANTE PAYSANS ont été tués, en 1979, par les guérilleros appartenant notamment aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, procommunistes), a affirmé, le mardi 8 juillet, à Anserma, dans l'ouest du pays, l'Association nationale de défense des paysans colombiens (ANUC). Selon le président de l'ANUC, M. Jorgé Martinez, des paysans auraient été également assassinés par des membres du mouvement d'extrême gauche M-19, en raison de leur désaccord avec « la ligne politique » de la guérilla colombienne. Ces chiffres apparaissent exagérés : selon les statistiques publiée l'an dernier, par les journaux comme par l'armée, ce sont, en réalité, une cinquantaine de paysans qui auraient été abattus par des guérilleros qui les accusaient de collaborer avec les forces antiguérilla. Le président de l'ANUC a également affirmé qu'au cours des dix dernières années près de trente-cinq mille paysans colombiens ont été emprisonnés et que dix mille familles ont dû *quitter leurs terres sous* la pression des grands propriétaires. — *(A.F.P.)*

Egypte

● NEUF MILITANTS DU RASSEMBLEMENT PROGRESSISTE UNIONISTE, parti de gauche égyptien non représenté au Parlement, ont été arrêtés ces cinq derniers jours, a annoncé, mardi 8 juillet, un communiqué de ce mouvement, qui précise que le motif retenu est *« la fondation d'organisations nassériennes et marxistes illégales et clandestines ».* Deux des personnes arrêtées, des avocats, ont soumis une requête au procureur général protestant contre *« le mauvais traitement que subissent les détenus ».* — *(A.F.P.)*

Guatemala

● LA CONFEDERATION MONDIALE DE TRAVAIL a lancé une campagne mondiale de protestation après l'enlèvement, le 21 juin, par des forces de sécurité, de vingt-cinq dirigeants syndicaux réunis au siège de leur organisation dans la capitale du Guatemala. La C.M.T. estime que la vie de ces personnes est en danger, dans la mesure où la police nie les détenir. D'autre part, l'armée secrète anticommuniste (ESA) a revendiqué, le mardi 8 juillet, l'assassinat, survenu le 5 juillet, du journaliste M. Marco Antonio Cacao Munoz. L'ESA a accusé la victime d'avoir eu des liens avec l'extrême gauche. Enfin, selon un porte-parole de l'université San-Carlos (USAC), quarante-quatre professeurs, dirigeants, étudiants et membres de l'administration de cette institution ont été assassinés ces deux dernières années.

Libéria

● TOUS LES BIENS ET PROPRIETES DE L'ANCIEN PRESIDENT TOLBERT ont été confisqués au profit du gouvernement libérien, aux termes d'un décret publié par le Conseil populaire de Rédemption, a-t-on appris, mardi 8 juillet, de source officielle à Monrovia. Par ailleurs, les conseils d'administration de toutes les sociétés nationales libériennes ont été dissous sur *ordre* du chef de l'Etat, le sergent-chef Samuel K. Doe, qui a également aboli la fonction de contrôleur général, a annoncé un communiqué de la présidence. — *(A.F.P.)*

Pérou

● L'ENLEVEMENT DE CINQ ARGENTINS EN TERRITOIRE PERUVIEN fera l'objet d'une enquête parlementaire, ont déclaré, mardi 8 juillet, *plusieurs membres* du Congrès représentant divers partis de gauche, après s'être réunis la veille avec le président élu, M. Fernando Belaunde. Les cinq Argentins auraient été enlevés au cours d'une opération commune des services de renseignements de Buenos-Aires et de Lima, et trois d'entre eux *auraient été* remis aux autorités argentines, le sort des deux autres restant inconnu (*le Monde* daté 22-23 juin). — *(Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Liban

LA « GUERRE DES CHRÉTIENS »

Les milices de M. Gemayel ont porté des coups sévères à celles de M. Chamoun

Le bilan des affrontements s'élèverait à 150 morts

De notre correspondant

Beyrouth. — Les troubles ont persisté mardi 8 juillet au Liban entre les milices chrétiennes rivales. Les Phalanges de M. Gemayel ont pratiquement parachevé leur mainmise sur les permanences du P.N.L. de M. Chamoun. Dans la plupart des cas, la reddition s'est faite sans nouveaux combats, notamment au centre principal du P.N.L. à Beyrouth-est et dans ses seize permanences du M.E.T.N.-nord. La journée a cependant été émaillée de quelques affrontements moins nombreux, moins graves et moins meurtriers que ceux de la veille, mais qui n'en ont pas moins fait une vingtaine de morts.

Le bilan de la guerre des milices chrétiennes s'est révélé, comme on le prévoyait, plus lourd qu'annoncé et atteindrait pour la seule journée de lundi près de cent morts. Si l'on y ajoute les victimes du jour précédent et celles du lendemain, on approche les cent cinquante morts. Le nombre des blessés serait inférieur, ce qui témoigne de l'âpreté des combats.

Les Phalanges annoncent avoir arrêté une trentaine de « mercenaires » égyptiens, pakistanais, soudanais, affirmant qu'une trentaine d'autres sont morts au cours des combats aux côtés du P.N.L. Ce parti aurait fait appel à des dockers étrangers, notamment de ces trois nationalités, dans ses ports clandestins.

Le principal champ de bataille a été mardi la résidence de M. Dany Chamoun, chef militaire du P.N.L., dans la montagne libanaise à Fakra. Contraint de décrocher, celui-ci a gagné le village voisins de aBskinta. Sa maison a été occupée et dynamitée par les Phalangistes.

La population du secteur chrétien de la capitale est exaspérée par ces luttes intestines et l'exprime ouvertement. Les commerces sont fermée et les rues quasi désertes, en attendant que les états-majors des deux partis en guerre soient parvenus à une formule d'accord. Toute une journée de délibérations entre M. Pierre Gemayel et M. Camille Chamoun, mardi, n'y a pas suffi, et les deux hommes devaient se retrouver ce mercredi. Pour M. Chamoun, âgé de quatre-vingts ans, c'est une pénible fin de carrière. Vaincu, il se voit proposer par les Phalanges la présidence (théorique) d'une union entre les deux mouvements.

M. Dany Chamoun a expressément accusé les Phalanges de chercher à instituer un parti unique en secteur chrétien. Pour sa part, le P.N.L. appelle de ses vœux le déploiement de l'armée, dont les Phalanges acceptent le principe à condition qu'il soit limité et ne se fasse pas au détriment de leur autorité en secteur chrétien. L'Etat ne paraît pas disposé à engager l'armée dans ces conditions-là, et le président Sarkis l'a fait savoir au patriarche maronite. Celle-ci ne peut intervenir contre le gré des partis et ne veut pas se déployer davantage en secteur chrétien alors qu'elle est déjà exclue du secteur palestino-progressiste. L'armée attend un accord clair et net entre les Phalangistes et le P.N.L. pour éventuellement pouvoir participer à la pacification de leurs régions.

LUCIEN GEORGE.

Iran

Exécutions et épurations se poursuivent dans le cadre du nouvel « ordre islamique »

La radicalisation de l'ordre islamique, instauré, lundi 7 juillet, en Iran, s'est poursuivie mardi avec le renvoi de cent trente et un employées de l'administration qui se sont rendues au travail sans porter la « *tenue islamique* ». Un vendeur de cigarettes, accusé d'homosexualité, a été exécuté lundi à Ispahan et deux femmes ont été arrêtées à Chemiran pour adultère, alors que leurs partenaires étaient fouettés puis relâchés. En tout, dix-sept personnes auraient été exécutées en l'espace de vingt-quatre heures, dont sept publiquement à Téhéran pour trafic de drogue (*le Monde* du 9 juillet).

D'autre part, les « *commissions d'épuration des banques* » ont rendu, mardi, responsable, sans le nommer, le gouverneur de la banque centrale, M. Ali Reza Noubari, des entraves rencontrées dans leurs traveux. « *Plusieurs dossiers sur des personnes corrompues et des traîtres, qui ont été remis au gouverneur, traînent depuis des mois dans la poussière* », déclare leur communiqué, avant d'ajouter : « *Nous ne laisserons pas comploter les responsables occidentalisés et liés au régime impérial.* »

De son côté, M. Kamal Kharazi, qui a été nommé lundi directeur de l'agence officielle iranienne Pars, a été réç upar l'imam Khomeiny, lequel lui a demandé d' « *épurer* » cette agence pour qu'elle puisse « *marcher dans la direction de la révolution* ».

L'ayatollah Ardebili, procureur général de la République islamique, a annoncé la prochaine création d'une police judiciaire qui sera « *recrutée essentiellement parmi les effectifs de la police, des comités révolutionnaires et parmi certains officiers de justice* ». Elle aura pour tâche d'assurer « *la mise à exécution des jugements rendus par les tribunaux iraniens* » afin de mettre un terme aux « *difficultés qui gênent actuellement l'application des décisions de justice* ».

Des sources kurdes ont annoncé que deux « *gardiens de la révolution* » et deux de leurs « *collaborateurs* » avaient été exécutés mardi « *quelque part dans les maquis* » en représailles pour l'exécution par les autorités iraniennes de neuf partisans kurdes. La radio gouvernementale a annoncé de son côté qu'un « *pasdar* » et cinq « *assaillants armés* » avaient été tués le même jour dans la province kurde de Karmanchach au cours d'un affrontement avec des gardiens de la révolution.

Enfin, au Caire, le président Sadate s'est rendu mardi au chevet de l'ex-chah d'Iran, dont l'état de santé s'est sensiblement amélioré, selon le porte-parole de l'ancien souverain. — *(A.F.P., A.P.)*

Plus des deux tiers des sénateurs américains s'opposent à l'extension des capacités des avions commandés par l'Arabie Saoudite

De notre envoyé spécial

Washington. — Tandis que M. Carter, avant de s'envoler pour Tokyo, annonçait à Detroit (Michigan) un plan de redressement de l'industrie automobile comportant notamment un relâchement des règlements antipollution, l'assistant d'un sénateur apportait mardi 8 juillet à la Maison Blanche une lettre signée par plus des deux tiers des membres de la Haute Assemblée. Les sénateurs, conduits par M. Jacob Javits, sénateur républicain de l'Etat de New-York, et grand ami d'Israël, exprimaient leur opposition absolue à toute vente à l'Arabie Saoudite d'équipements spéciaux permettant aux avions F-15 déjà achetés par cette dernière d'atteindre l'Etat hébreu.

Après un long débat et malgré une vive opposition du lobby israélien à Washington, les sénateurs avaient consenti, en 1978, à la vente de soixante de ces avions très modernes à l'Arabie Saoudite. Les premiers doivent être livrés l'an prochain. Il avait été entendu, en 1978, que leur rôle serait purement « défensif », c'est-à-dire que leur rayon d'action ne leur permettrait pas d'attaquer Israël.

En juin, le ministre saoudien de la défense avait formulé à Genève, auprès de son homologue américain, M. Harold Brown, une demande visant à l'acquisition pour les F-15 de réservoirs supplémentaires et de missiles air-sol avec leur système de lancement. Avec cet équipement, ces appareils stationnés sur des bases très éloigné« de l'Etat hébreu seraient à même de frapper des objectifs au sol sur le territoire israélien. Sans rejeter formellement la requête saoudienne, M. Brown avait répondu que la question était encore à l'étude. Le porte-parole du département d'Etat, M. John Trattner, a réaffirmé mardi cette position, précisant qu'une décision dans ce domaine « *n'était pas imminente* » et qu'elle serait, de toute façon, « *précédée de consultations avec le Congrès* ». Il est à peu près exclu que l'administration Carter propose une telle livraison avant l'élection présidentielle de novembre, en raison des répercussions de celle-ci sur le « vote juif ».

Les sénateurs ont voulu cependant « verrouiller l'avenir ». Certains prêtent, en effet, à l'administration, après une éventuelle victoire en novembre, des intentions « sacrilèges » à l'égard de la doctrine traditionnelle concernant Israël. La Maison Blanche serait disposée après cette date, en raison de la nouvelle situation créée par les crises iranienne et afghane, à se soucier un peu moins de la sécurité de l'Etat hébreu et un peu plus des problèmes de défense généraux de la région face aux Soviétiques.

La menace soviétique

Les Israéliens sont très conscients de ces préoccupations. Après avoir annoncé, au cours d'une conférence de presse, jeudi 3 juillet, à Washington, la reprise prochaine au Caire des négociations tripartites (Israël, Egypte, Etats-Unis) sur l'autonomie palestinienne, le ministre israélien de l'intérieur, M. Joseph Burg, avait répondu à une question concernant la coopération militaire américano-égyptienne. « *Bien sûr, nous n'apprécions guère qu'il y ait davantage d'armes dans la région, mais nous devons considérer le problème sous un angle global. Tout ce qui peut renforcer le camp occidental est pour nous une bonne chose* », avait alors déclaré M. Burg.

L'ambassadeur d'Arabie Saoudite à Washington, Cheikh Fayçal Alhegelan, a bien malgré lui fait écho, mardi soir, à ce propos en critiquant la lettre des sénateurs. « *Stupéfait* » par cette démarche, l'ambassadeur estime que, depuis 1978, les besoins en matière de défense « *se sont accrus de façon significative dans cette partie du monde* [en raison] *d'interventions récentes, la dernière d'entre elles étant l'invasion de l'Afghanistan* ». L'Arabie Saoudite, a ajouté l'ambassadeur, doit renforcer au maximum sa capacité de défense. Le représentant de Ryad suggère donc que l'accroissement du rayon d'action des F-15 est destiné à contrer une éventuelle nouvelle avance soviétique.

La sécurité dans le Golfe

Les impératifs de la sécurité dans le Golfe sont au premier plan des préoccupations stratégiques américaines. M. Carter a affirmé solennellement dans son message sur l'état de l'Union, au début de l'année, que toute menace soviétique contre les pays pétroliers du Golfe serait considérée comme une menace pour les « *intérêts vitaux américains* » et repoussée « *au besoin par la force* ». Ces propos constituaient un « *bluff* » dans la mesure où les Américains n'avaient pas alors les moyens matériels de remplir un tel engagement.

Cette situation commence à changer. Une flotille de quinze navires de guerre et six bateaux de soutien logistique a été déployée dans l'océan Indien. La base navale de Diego-Garcia, un îlot loué aux Britanniques, fait l'objet de très importants travaux d'aménagement. Deux navires-citernes et trois transporteurs de tanks, d'artillerie et de munition, doivent rejoindre Diego-Garcia à la fin du mois. La Maison Blanche a, d'autre part, demandé au Congrès la création d'une flotte de dix-huit navires « *pré-positionnés* », offrant une large base arrière à un éventuel corps expéditionnaire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le congrès juif mondial à célébré le 85e anniversaire de M. Nahum Goldmann

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — Les paradoxes abondaient au banquet donné mardi soir 8 juillet à Amsterdam par le Congrès juif mondial (C.J.M.) pour célébrer le quatre-vingt-cinquième anniversaire du docteur Nahum Goldmann. A la table d'honneur présidée par M. Philip Klutznick, ministre américain du commerce, le leader juif était entouré surtout de personnalités allemandes, venues spécialement de Bonn pour le fêter : le chancelier Helmut Schmidt, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, et les chefs de tous les partis représentés au Bundestag. Plus d'une centaine de dirigeants des communautés juives à travers le monde y assistaient pour rendre hommage à un homme qui a consacré près de soixante-dix ans à la cause de son peuple, mais le gouvernement de M. Begin n'avait pas jugé bon de se faire représenter, bien que le président de l'État d'Israël, M. Itzhak Navon, ait adressé un message de circonstance.

Rassemblement pardoxal, sentiments ambivalents. Les atrocités hitlériennes ont été souvent et longuement évoquées. « *Il ne nous revient pas d'oublier ou de pardonner* », devait déclarer le président intérimaire du C.J.M., M. Edgar Bronfman, en décernant une décoration au chancelier Schmidt le distinguant pour les services rendus au peuple juif. M. Gideon Hausner, le président de Yad Vachem (mémorial élevé à Jérusalem pour les victimes de l'holocauste) et ancien procurer général, qui obtint la condamnation à mort d'Eichmann, n'était pas le dernier, les larmes aux yeux, à applaudir.

Rapports schizophréñiques ? Des « *relations difficiles* », a répondu le chancelier avant d'exprimer le vœu qu'elles puissent se transformer en une « *totale symbiose* » analogue à celle qui avait engendré en dix-neuf siècles et jusqu'en 1933, de grands savants, penseurs et artistes juifs allemands.

« *Aucun autre peuple que le vôtre n'a marqué autant l'idéologie et la culture juives* », s'est exclamé à son tour le docteur Goldmann, en rappelant que les pères fondateurs du sionisme, tels Herzl et Nordau, s'exprimaient en allemand, que la langue de Goethe était la seule utilisée dans les premiers congrès sionistes auxquels il avait assisté aux côtés de son père. « *Quand je réfléchis, quand j'aime, quand je déteste, quand je rêve* », a-t-il ajouté, « *c'est en allemand, ma langue maternelle, que je le fais* ». Le fondateur du C.J.M. a rendu hommage à diverses reprises à la nouvelle Allemagne qui, par les milliards de deutschemarks versés en guise de réparation aux victimes du nazisme, contribue encore, aujourd'hui à la renaissance et à l'épanouissement culturel du peuple juif.

L'existence et la sécurité de l'Etat d'Israël constituent la pierre angulaire de la politique proche-orientale du gouvernement de Bonn, a rappelé le chancelier aux acclamations de l'assistance. Cependant, a-t-il ajouté, l'amitié avec le monde arabe, la reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, constituent des éléments supplémentaires et indispensables à une « *paix durable parce que juste* » dans la région. Les applaudissements nourris d'une partie de la salle qui ont accueilli ce dernier propos témoignent de l'évolution intervenue dans la diaspora.

« *Non-conformiste-né* », selon ses propres termes, M. Goldmann s'est abstenu de critiquer la politique du gouvernement de M. Begin — auquel il a souhaité un prompt rétablissement, — se contentant de déclarer qu'Israël était encore un Etat « inachevé ».

« *Plus que d'autres*, a-t-il expliqué, *les masses juives sont irrationnelles, émotives, hystériques.* » Le peuple élu n'est pas aimé, il ne peut qu'être admiré pour ses qualités, tels les grands de ce monde, généralement affligés de « défauts monstrueux ».

Dernière image d'une soirée émouvante : le « vieux lion » à la crinière blanche donnant l'accolade à M. Helmut Schmidt devant l'assistance debout qui applaudit à tout rompre. Il y a exactement quarante-cinq ans, Goeb els lançait contre M. Nahum Goldmann un mandat d'arrêt pour « haute trahison » après l'avoir privé de sa nationalité allemande.

ERIC ROULEAU.

EUROPE

Espagne

L'ETA politico-militaire observe une trêve dans la « guerre des plages »

Madrid (*A.F.P.*). — Depuis plus d'une semaine, aucune bombe n'a explosé dans les centres touristiques espagnols, mais on enregistre toujours de fausses alertes qui suffisent à entretenir un climat d'insécurité. Ainsi, deux alertes, ont été déclenchées, le mardi 8 juillet, à bord de deux car-ferries reliant l'Espagne et la Grande-Bretagne, et une troisième dans l'après-midi à la gare de Burgos, à 250 kilomètres au nord de Madrid.

Cette trêve, dans la « guerre des plages », menée par l'ETA politico-militaire, coïncide avec le début des célèbres fêtes de la San-Fermin à Pampelune, en Navarre, où une manifestation a eu lieu mardi après-midi dans le plus grand calme. Elle commémorait le décès d'un jeune Espagnol, German Rodriguez, tué par balles en 1978, lors d'affrontements avec la police pendant les « San-Fermines ».

Les observateurs avancent deux hypothèses pour expliquer ce silence de l'ETA-P.M. : soit une défaillance de son infrastructure armée, soit les médiocres résultats obtenus par cette méthode sur le plan intérieur.

L'organisation autonomiste aurait perdu du terrain au Pays basque, face au parti nationaliste basque (P.N.V., conservateur) et surtout face à son grand rival, la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (proche de l'ETA militaire), indiquent les milieux bien informés.

Par ailleurs, le leader de la coalition autonomiste basque Euskadiko Eskerra (E.E., proche de l'ETA politico-militaire), M. Juan Baria Bandres, a déclaré mardi à Saint-Sébastien que l'ETA disparaîtra dès que des mesures politiques adéquates auront été adoptées et que régnera un climat de dialogue et de compréhension mutuelle. M. Bandres a indiqué également que son organisation attendait la libération de l'un de ses dirigeants, M. Mugica Arregui, arrêté récemment par la police, pour décider de la poursuite de son action politique sous des formes pacifiques.

Cependant, la police espagnole a fait connaître quelques chiffres relatifs au terrorisme basque ces dernières années. Selon des sources proches des forces de l'ordre, l'organisation séparatiste ETA a commis deux cent soixante-quinze assassinats, entre juin 1978, et le 4 juillet 1980. De ces attentats, 96 % ont été commis au Pays basque espagnol. La police nationale a eu quarante-neuf victimes, l'armée vingt-quatre et les polices municipales, quinze.

Les attentats de l'organisation séparatiste ont également fait des victimes civiles, et ont tué vingt-gicoo-ésmeE.xp cinq ouvriers, neuf chauffeurs de taxi, sept maires et sept industriels. En outre trois militants de l'ETA considérés comme des traîtres ont été tués par leurs anciens compagnons.

L'ETA a surtout été active en 1978, où elle a fait quelque cinq cents attentats. C'est en 1979 qu'elle a été le plus meurtrière, assassinant quatre-vingt-huit personnes.

● *Des partis indépendantistes et de l'extrême gauche basques* ont décidé de rechercher le corps d'un réfugié basque, M. José Maria Miguel Etxebarria, dit « Naparra », dont l'assassinat a été revendiqué par le Bataillon basque espagnol (extrême droite). Les recherches auront lieu dans la zone de Chantaco, près de Saint-Jean-de-Luz, dans le sud-ouest de la France, où il aurait été enterré. Le bataillon basque espagnol avait revendiqué l'enlèvement de « Naparra » le 23 juin dernier près de Ciboure, au Pays basque français, et 1. 4 juillet dernier son assassinat. M. José Luis Etxebarria, âgé de vingt-deux ans, avait disparu le 11 juin dernier. Selon certaines informations, il avait été chargé par des commandos indépendantistes d'acheter des armes en Belgique. — *(A.F.P.)*

● *Quatre néo-fascistes espagnols* arrêtés ces derniers jours à Barcelone et à Valence ont été inculpés de terrorisme. Ils étaient en contact avec un dirigeant d'une organisation clandestine italienne d'extrême droite basée à Paris, apprend-on, le mardi 8 juillet de source policière espagnole. — *(A.F.P.)*

● *Trois membres des Groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre* (GRAPO) ont été condamnés, le mardi 8 juillet à Madrid, à des peines allant de quatre ans et deux mois à quinze ans et deux mois de prison pour vol à main armée. Il s'agit de MM. Fernando Hierron Chomon, José Luis Bermejo Villegas et Eugenio Fernandez Montero. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Le syndicat des mineurs engage une épreuve de force avec le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Les délégués au congrès annuel du syndicat des mineurs (N.U.M.) représentant deux cent cinquante mille ouvriers, ont décidé, à l'unanimité, le mardi 8 juillet à Eastbourne, de demander une augmentation de 35 % et un salaire minimum garanti de 100 livres (environ 1 000 francs) par semaine. Cette revendication peut être considérée comme une déclaration de guerre au gouvernement qui souhaite contenir les augmentations des travailleurs du secteur public entre 10 et 14 %. Les dirigeants de la gauche du syndicat, MM. McGahey pour l'Ecosse et Scargill pour le Yorkshire, ont d'ailleurs clairement indiqué qu'ils lançaient un défi à Mme Thatcher. « *Nous luttons contre la politique économique du gouvernement... Notre action pourrait provoquer de nouvelles élections générales qui nous débarrasseraient des conservateurs* », a dit M. McGahey. Néanmoins, M. Gormley, président du N.U.M., a déclaré, pour sa part, que les mineurs ne voulaient pas renverser le gouvernement mais seulement obtenir un accord sur les salaires satisfaisant pour eux et pour le pays.

En fait, tous les dirigeants du syndicat, de la gauche à la droite, sont hostiles à la politique des revenus recommandée par les travaillistes. Ils aceptent le principe d'une libre négociation des salaires avec l'espoir d'amorcer de nouveau une épreuve de force comme celle de 1974 qui avait contraint M. Heath à provoquer des élections générales, perdues par les conservateurs.

Aux Communes, Mme Thatcher a réagi calmement, rappelant que la revendication des mineurs aboutirait à augmenter sensiblement le prix de l'électricité, et que de nombreux jeunes se pressaient aux porte des puits en quête de travail.

En fait, le gouvernement peut raisonnablement escompter que les mineurs modéreront sensiblement leur demande comme l'an dernier : l'accord s'était fait sur une base de 20 % d'augmentation et non sur les 65 % figurant dans les revendications initiales. D'autre part, le gouvernement estime que la conjoncture économique ne peut être comparé à celle de 1974 et que les mineurs hésiteront à engager une grève (une conférence spéciale devra décider des formes de l'action revendicative), étant donné l'augmentation des stocks et celle des importations de charbon à bon marché destiné à l'industrie sidérurgique en difficulté. Néanmoins, la gauche militante a acru son influence eu
a accru son influence au sein du syndicat au détriment de M. Gormley auquel pourrait bien succéder dans deux ans M. Scargill. L'actuel président du NUM a cependant réussi à Eastbourne, au milieu des cris et des clameurs, à empêcher M. McGahey d'accéder à un poste de responsabilité.

M. P.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

M. Strauss dénonce l'« illusion de la détente »

De notre envoyé spécial

Wurtzburg. — En accueillant M. Giscard d'Estaing, ce mercredi 9 juillet, à Wurtzburg, dans le nord de la Bavière, M. Franz-Josef Strauss a prononcé, dans la grande salle impériale du château, devant lequel une foule importante et enthousiaste s'était massée, une allocution de bienvenue qui a en fait revêtu la plupart du temps l'aspect d'un discours de politique générale.

Le ministre-président de Bavière candidat de l'opposition chrétienne-démocrate à la chancellerie pour les élections générales du 5 octobre prochain, a vivement critiqué *« l'illusion de la détente »*. Après avoir énuméré *« les foyers de conflit dans le monde »* (événements d'Iran, persistance du problème israélo-arabe, crise du pétrole, attitude de l'Union soviétique, Extrême-Orient et Amérique latine), M. Strauss a déclaré : *« Chacun de ces foyers de conflit comporte le risque de dégénérer en conflagration incontrôlable. Leur coïncidence cependant crée un mélange explosif que peut faire détonner toute secousse ultérieure sur le plan de la politique mondiale.*

» La mission historique de cette décennie est d'empêcher cette explosion. C'est un défi historique que le monde libre ne pourra relever que s'il ne se laisse pas leurrer par des formules qui sonnent bien et s'il reconnaît donc les réalités. La mainmise soviétique sur l'Afghanistan a fait apparaître clairement une de ces réalités, à savoir que nous devons distinguer entre une détente authentique et une détente fausse, entre la réalité et l'illusion de la détente. (...) L'histoire nous enseigne que l'indulgence face à la volonté de puissance brutale ne préserve pas la paix mais la compromet. La paix résulte bien plus de la justice, de l'équilibre des intérêts, du respect des droits de l'homme et des nations. »

Faisant allusion à l'insistance avec laquelle M. Giscard d'Estaing demande au cours de son voyage officiel en R.F.A. que le renforcement de la coopération franco-allemande permette à l'Europe de se retrouver une influence importante dans le monde, le président de la C.S.U. a ajouté : *« La coopération sur un pied d'égalité et l'amitié entre la France et l'Allemagne revêtiront toujours pour nous une importance primordiale. Car l'Allemagne et la France sont profondément dépendantes l'une de l'autre, par leur position géographique, pour des raisons historiques et économiques (...). Je suis certain que nos amis dans les autres pays européens saisissent cette appréciation à sa juste valeur parce qu'ils savent quelle est l'importance de la coopération franco-allemande pour l'avenir de l'Europe. Ce n'est pas une union à deux contre une association européenne élargie ou dressée contre les Etats-Unis, mais un noyau de cristallisation pour une coopération sur le plan de la politique économique, de la politique étrangère et de la sécurité. »*

B. B.

Le président aux armées

(Suite de la première page.)

Au quartier de Lattre, de Baden-Baden, les deux hommes d'Etat ont passé en revue un bataillon d'honneur de la Bundeswehr, composé de trois compagnies de chacune des trois armées ouest-allemandes et plusieurs régiments des F.F.A., avec musique et drapeaux...

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont l'un et l'autre adressé une brève allocution aux troupes rassemblées devant eux. *« Ma présence parmi vous, au côté du chancelier fédéral, pour cette cérémonie militaire conjointe, porte témoignage de la coopération confiante et amicale qui s'est établie entre nos deux commandements et entre nos deux armées »*, a notamment déclaré le président de la République, avant de se féliciter que les jeunes Français qui font leur service national en Allemagne connaissent ainsi *« la réalité quotidienne de notre premier partenaire, du pays avec lequel nous construisons l'Europe pour qu'elle retrouve son rôle et son influence dans le monde »*.

M. Schmidt s'est réjoui, dans son discours, de l'essor de la coopération franco-allemande et du fait que celle-ci s'étende au domaine militaire, constituant ainsi, selon lui, un facteur d'équilibre en Europe et un élément favorable à la paix dans le monde. Fait inhabituel, le chancelier a prononcé quelques phrases en français pour exalter *« la coopération et l'amitié franco-allemande »*, qui *« sont là pour durer et pour porter leurs fruits »*.

Ces propos de M. Schmidt ne sont pas seulement, à en juger par son entourage, des amabilités de circonstance. Si M. Giscard d'Estaing se devait de profiter de son séjour en République fédérale pour rendre visite aux F.F.A. et leur montrer qu'il est conscient de leur importance, le chef du gouvernement ouest-allemand, lui, n'était sans doute pas mécontent de rendre un hommage appuyé à la coopération militaire franco-allemande, pour deux raisons au moins. La première est que, du côté allemand, on estime cette coopération techniquement très satisfaisante (elle a *notamment permis* la production en commun d'excellents matériels), que l'on considère l'armée française comme l'une de celles qui, en Europe occidentale, continuent de prendre leur mission au sérieux et ont les moyens financiers de l'accomplir. La seconde raison est que l'on cherche probablement à s'assurer, sans poser la question directement, que, même hors de l'organisation militaire de l'OTAN, les troupes françaises en R.F.A. accompliraient en cas d'agression contre l'Allemagne fédérale leur devoir de solidarité. Sinon, souligne-t-on à Bonn, à quoi servirait aujourd'hui leur présence sur le sol allemand ? Les dernières déclarations de M. Giscard d'Estaing sur l'importance que la France attache à la sécurité de ses voisins pour sa propre défense sont d'ailleurs jugées rassurantes à cet égard.

L'écho du dernier coup de clairon s'était à peine tu que M. Giscard d'Estaing faisait ses premiers pas sur le chemin de cette Allemagne des villes moyennes qu'il parcourt jusqu'à jeudi. En ce qui concerne le public, cette prise de contact aura peut-être un peu déçu le président de la République : devant le Kurhaus de Baden-Baden, où M. et Mme Giscard d'Estaing étaient accueillis par le ministre-président du Bade-Wurtemberg, M. Spaeth (C.D.U.) et par le bourgmestre, M. Carlein, la foule était mince et la pluie drue...

L'effort nucléaire

A Kassel, cependant, où le président de la République est arrivé en fin d'après-midi et qu'il a quittée ce mercredi matin pour Würzburg, la foule, la vraie foule chaleureuse et compacte, était au rendez-vous et devait lui faire une longue ovation. En particulier lorsque M. Giscard d'Estaing, à l'issue de la cérémonie d'accueil à l'hôtel de ville, s'adressa au public en allemand du perron de l'édifice — un des rares à Kassel dont la façade rappelle le brillant passé de la ville et non la reconstruction hâtive d'une cité particulièrement éprouvée par les destructions de 1944-1945.

Un petit groupe de manifestants antinucléaires et d'extrême *gauche qui conspuait le ministre-*président de Hess, M. Börner (social-démocrate), n'est pas parvenu à atténuer l'allégresse de M. Giscard d'Estaing. C'est aussi de nucléaire, il est vrai, que M. Spaeth avait parlé quelques heures plus tôt au président de la République, à Baden-Baden, en évoquant l'inquiétude que suscite chez certains de ses compatriotes la proximité de la centrale nucléaire alsacienne de Fessenheim. C'était peut-être pour lui répondre que, dans le discours qu'il a prononcé mardi à dîner, le président de la République a insisté sur le fait que, grâce à son effort, *« la France a pu surmonter les conséquences du premier choc pétrolier »* et qu'elle entend s'en tenir à *« la ligne claire »* qu'elle a adoptée.

A ses auditoires de Baden-Baden et de Kassel, le président de la République a redit en termes quasi identiques ce qu'il avait affirmé à Bonn et qui peut se résumer en trois points : l'Allemagne a apporté une contribution considérable au patrimoine culturel européen ; la réconciliation franco-allemande étant toujours acquise, il faut aller plus loin ; le nouvel objectif de la coopération entre les deux pays doit être de redonner une grande voix à l'Europe.

Les références de M. Giscard d'Estaing à la culture germanique ne peuvent qu'aller droit au cœur d'un peuple qui s'agace souvent de se voir réduit par les stéréotypes en usage hors de ses frontières, à une nation super-industrialisée, uniquement intéressée par la recherche passionnée du bien-être matériel. Quant à la réconciliation franco-allemande, elle semblait, en effet, acquise depuis longtemps ici, mais il ne déplait probablement pas aux citoyens de la R.F.A. de se l'entendre confirmer.

Reste la question de fond : cet appel, que lep résident a lancé avec une bostination répétitive, à un nouvel élan de la coopération franco-allemande, qui permettrait de *« rendre à l'Europe son rôle dans les affaires du monde »*. Le gouvernement ouest-allemand ne passe, certes, pas pour anti-européen, mais il est engagé dans plusieurs opérations délicates. Envers Washington, où on lui prête volontiers des arrière-pensées neutralistes ; envers la R.D.A., qui s'apprête à accueillir le chancelier Schmidt, envers le Kremlin, aussi, dont dépend, pour partie au moins, la poursuite de l'amélioration des relations entre les deux Allemagnes. Les premiers commentaires à la proposition de M. Giscard d'Estaing, au demeurant assez vague, ne sont pas dépourvus de sympathie, mais ils restent prudents. Les consultations franco-allemandes de jeudi et vendredi à Bonn permettront-elles d'y voir un peu plus clair ?

BERNARD BRIGOULEIX.

UNE EXPÉRIENCE AMÉRICAINE : LE TÉLÉPHONE EN L'AIR

La plus grande compagnie aérienne intérieure américaine, United Airlines, expérimente un nouveau service : ses passagers ont la possibilité d'appeler un correspondant au sol. La liaison se fait par radio jusqu'à l'une des soixante-dix stations de *réception réparties sur le territoire* des Etats-Unis, puis emprunte le réseau téléphonique. Le coût est basé sur celui d'une communication classique, auquel on ajoute 3 dollars (12,30 F) par minute.

La compagnie se propose, si les essais sont concluants, d'élargir ce service en offrant aux passagers la possibilité d'appeler un correspondant dans un autre avion...

LES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE :

Une population de 90.000 personnes

De notre envoyé spécial

Baden-Baden. — *L'histoire des forces françaises en Allemagne (F.F.A.) comprend trois étapes. En 1945, des troupes françaises entrent en Allemagne au côté des alliés et s'installent dans leur zone d'occupation dans le sud-ouest du pays. Dix ans plus tard, les accords de Paris restituent à la R.F.A., née avec l'adoption de la loi fondamentale de 1949, la pleine souveraineté. Le régime d'occupation est aboli (sauf à Berlin), mais les forces alliées demeurent en Allemagne au titre d'armée étrangère cantonnée, dans le cadre de l'OTAN, sur le territoire d'un pays souverain et ami. Enfin, en 1966, après le retrait français de l'organisation militaire de l'OTAN, qui crée une situation nouvelle, un accord bilatéral franco-allemand est conclu, qui prévoit le maintien de la présence militaire française en R.F.A.*

Aujourd'hui, les F.F.A. sont constituées d'environ cinquante mille hommes, dont quatorze mille militaires de carrière (parmi lesquels deux mille cinq cents officiers) et trente-six mille soldats du contingent. Environ un appelé français sur six accomplit ses obligations militaires en R.F.A. Si l'on inclut à ces chiffres ceux des parents et conjoints des soldats, ainsi que ceux des personnels civils travaillant en liaison avec les F.F.A., on aboutit à un total qui dépasse quatre-vingt-dix mille personnes.

C'est le deuxième corps d'armée qui constitue l'essentiel des forces françaises en Allemagne. Il est composé d'un état-major de corps d'armée, de trois divisions blindées de sept mille cinq cents hommes et quatre cent quatre-vingt-dix blindés chacune (dont les P.C. respectivement sont installés à Trèves, Fribourg et Landau), une brigade logistique et divers autres éléments.

Le deuxième corps d'armée appartient à la première armée française, dont le P.C. est à Strasbourg. Les F.F.A. comptent en outre des éléments de l'armée de l'air, de la gendarmerie, les troupes et services du secteur français de Berlin, et divers éléments territoriaux. L'ensemble des F.F.A. est commandé par le général de corps d'armée Pierre Brasart, dont le Q.G. est à Baden-Baden. — B. B.

AMÉRIQUES

El Salvador

TROIS MILLE TROIS CENTS PERSONNES AURAIENT TROUVÉ LA MORT DEPUIS LE DÉBUT DE JANVIER

San-Salvador (U.P.I., A.F.P.). — Depuis le début de l'année, 3 313 personnes ont trouvé la mort dans la vague de violence qui secoue le pays, a déclaré, le mardi 8 juillet à Mexico, M. Alberto Cuellar, responsable de l'Organisation de défense des droits de l'homme, dirigée par l'Eglise catholique. M. Cuellar a ajouté que les locaux de cette organisation avaient été investis par l'armée le samedi 5 juillet, et que toutes les fiches des témoins de l'assassinat de Romero avaient été volées. M. Cuellar a déclaré que le gouvernement « visait à l'extermination du peuple salvadorien et à l'extinction de la gauche ».

A San-Salvador, ce même 8 juillet, le Conseil supérieur de l'université catholique centre-américain ((UCA) a dénoncé l'assassinat de 69 enseignants, dans tout le pays, en moins d'un an. Il estime que, depuis le début des troubles au Salvador, le nombre des morts s'élève à 6 000. Le Conseil a, en outre, condamné l'intervention de l'armée dans le collège jésuite San-José, le vendredi 4 juillet, ainsi que l'occupation militaire de l'Université nationale qui se poursuit.

Un attentat à la bombe a été perpétré le 8 juillet au domicile de M. Ernesto Rivas, ancien consul du Salvador en Afrique du Sud, qui a servi de négociateur pour tenter d'obtenir la libération de M. Archibald Dunn, l'ambassadeur de Pretoria, enlevé en novembre dernier par le F.P.L. (Forces populaires de libération, extrême gauche).

Chili

DES ÉTUDIANTS ET PARENTS D'ÉTUDIANTS ONT OCCUPÉ L'AMBASSADE DE FRANCE

Santiago *(A.F.P., A.P.)*. — Cinq personnes, étudiants et parents d'étudiants, ont occupé mardi 9 juillet dans la matinée l'ambassade de France à Santiago, et l'ont évacuée dans la soirée, après un entretien avec l'ambassadeur M. Emmanuel de Casteja. D'importantes forces de police avaient encerclé le bâtiment, mais l'occupation s'est déroulée sans incident.

Le groupe a remis au diplomate une lettre dans laquelle il affirme que son action *« n'est pas le fait de criminels ou de terroristes, mais uniquement de parents inquiets pour l'avenir de leurs enfants »*. Les occupants ont expliqué qu'ils entendaient protester contre l'assignation à résidence, dans de petites localités du sud du pays, de trente-sept étudiants de la capitale, et contre l'expulsion de l'université de trente-neuf autres, tous accusés d'*« activités antigouvernementales »*. Une certaine agitation règne actuellement dans les milieux universitaires, notamment après que le gouvernement eut radié une professeur pour son appartenance à une association de parents de prisonniers disparus.

D'autre part, un projet de nouvelle Constitution a été remis mardi 9 juillet au général Pinochet par le Conseil d'Etat, l'organisme assesseur du président. Après avoir été examiné par la junte de gouvernement, le texte sera soumis à un référendum national. Son contenu n'a pas encore été divulgué officiellement, mais certaines de ses dispositions viseraient à limiter la liberté d'expression et à interdire définitivement les partis de gauche.

Enfin, l'épiscopat chilien a révélé le 9 juillet que deux attentats, jusqu'ici non revendiqués, ont été commis la semaine dernière contre des édifices rleligieux de la capitale. Ils n'ont pas fait de victime.

États-Unis

LE PENTAGONE SOULIGNE LA FAIBLESSE RELATIVE DES MOYENS MILITAIRES DE PÉKIN

Washington *(A.F.P.)*. — La Chine n'a pratiquement aucune chance de devenir une puissance militaire aussi importante que les Etats-Unis ou l'Union soviétique d'ici à la fin du siècle, indique un rapport du Pentagone rendu public jeudi 3 juillet à Washington.

Bien que son armée soit numériquement la plus forte du monde (entre sept millions trois cent mille hommes et huit millions trois cent mille hommes), la Chine ne semble pas vouloir développer sa défense au détriment d'autres secteurs de son économie, estime le général Eugène Tighe, chef de la Defense Intelligence Agency, les services de renseignements du Pentagone.

Alors que le gouvernement chinois a indiqué récemment avoir dépensé l'équivalent de 31,3 milliards de dollars pour la défense en 1979, la C.I.A. estime que le budget militaire de la Chine s'est élevé pour cette année-là à plus de 62 milliards de dollars.

LE VOYAGE DU PAPE AU BRÉSIL

Jean-Paul II doit ouvrir à Fortaleza le X[e] congrès eucharistique national

De notre envoyé spécial

Jean-Paul II devait quitter Belem ce mercredi 9 juillet dans la matinée, pour Fortaleza, avant-dernière étape de son voyage brésilien, où il devait ouvrir le dixième congrès eucharistique national du Brésil.

A Belem, le pape a visité une colonie de lépreux à Marituba, près de la ville, avant de célébrer dans la soirée une messe solennelle en plein air. Jeudi 10 juillet, Jean-Paul II doit prononcer un important discours aux évêques brésiliens à Fortaleza, avant de se rendre à Manaus, capitale de l'Amazonie où habitent des populations indiennes menacées d'extermination.

Le baiser aux lépreux

Belem. — Port du bout du *monde*. Ici finit l'Amazone. Ici commence l'Amazonie. Belem, la *« feliz Lusitania »*, est sur l'embouchure du fleuve de ce fameux « Rio-Mar », le fleuve-mer, 400 kilomètres de large, comme une sentinelle endormie. Les vieilles façades, les églises baroques témoignent que ce fut bien la volonté des gens de Lisbonne, de Porto et d'ailleurs que d'interdire, comme dans un inutile pari, l'accès d'une forêt vierge suffisamment immense pour se défendre seule. Les hôtels particuliers, chefs-d'œuvre pâtissiers aux murs rongés d'humidité, attestent qu'ici se firent d'incroyables fortunes, celle de « caoutchoutiere », celle des empires bâtis sur le *cahutchu*, l'arbre qui pleure dans le langage indien.

Ici des légendes sont nées : légende de ces grands bourgeois qui préféraient envoyer leurs chers petits non à Rio, inconnue et méprisée, mais dans les meilleures institutions de l'Empire britannique par les paquebots anglais ; légende d'un si féroce et si fortuné ennui que ces bons caoutchoutiers *n'hésitaient pas à passer* dix jours sur un bateau pour aller au théâtre de Manaus applaudir, dit-on, Caruso et Sarah Bernhardt ; légende enfin, et moins souriante, de ces *seringueiros*, ces milliers d'immigrés du Nordeste lâchés dans la forêt vierge des fièvres, des marais et des reptiles, pour faire pleurer l'arbre.

Jean-Paul II est arrivé peu après midi, le mardi 8 juillet, à Belem. Il y faisait 35, peut-être 40, degrés à l'ombre, cette chaleur lourde et humide qui explique l'extraordinaire végétation. Dans les rues de la ville, quartiers pauvres, quartiers miséreux, quartiers riches, une foule énorme l'attendait sous un soleil accablant, qui peuplait l'ombre des *manguiers géants* et des flamboyants en fleurs et faisait du ventre des grands camions de la Transamazonienne des perchoirs à hamacs. Les petits enfants, ici fascinés par les cerfs-volants, en avaient confectionné des blanc et jaune et s'essayaient à les faire louvoyer entre les fils de téléphone, pièges multicolores. Et la foule, cette foule aux mille visages mats, tels que le Brésil ne peut nier son fait indien, avait choisi d'étendre sous les pieds du pape des tapis de fleurs, de ces fleurs somptueuses qui poussent, telle l'herbe à lapin, et de lui faire avec des branches de palmier comme un chemin de rameaux d'olivier.

Dure journée *pour* Jean-Paul II. Le pape ne *supporte* pas la chaleur. Personne ne la supporterait, sauf à être natif de ce pays-serre. On l'a vu s'éponger le visage ruisselant de sueur, cent fois cet après-midi.

En pays de souffrance

Belle journée pour le pasteur. Non pas pour cette nouvelle *messe et cette nouvelle foule à* superlatifs, mais pour ce petit moment au bout de la banlieue de Belem. A l'endroit où la route hésite entre le bitume et la terre battue et où les maisonnettes de bois luttent contre la forêt. A Marituba, le pape a visité une léproserie, œuvre de quelques bonnes volontés — celle notamment d'un industriel *italien qui a vendu ses biens* pour aider à financer ce refuge — et du dévouement extraordinaire des missionnaires et des sœurs. Au Brésil, selon des chiffres difficiles à vérifier, il y aurait près d'un *million* de lépreux. Et ici, à Marituba, à peine sept cents.

Le pape à Marituba, quelle affaire ! Entre les bâtiments aux toits de tôle, sur cette petite place, les lépreux, assis sur les bancs de bois du réfectoire, ont patienté longtemps. Le soleil était terrible et les bonnes sœurs éventaient les visages de ceux qui n'ont plus de mains. Les lépreux chantaient pour l'homme annoncé, espéré, sans doute même imaginé. Qu'est-ce donc que le pape pour un lépreux d'Amazonie ?

Et Jean-Paul II est arrivé. Lentement, avec un sourire tout particulier, celui non d'un notable aux prises avec la foule mais d'un pape en pays de souffrance, il a parcouru les rangs de cette assemblée pitoyable. Les bras mutilés s'essayaient à le toucher, les visages à lui *sourire*, *les bouches* à scander : *« Il fait très chaud, pape, mais notre amour est encore plus chaud. »* Jean-Paul II, visiblement très ému, a embrassé tous ceux qu'il pouvait embrasser, serré sur sa poitrine tous ceux à proximité. Et puis il a pris dans ses bras une jeune lépreuse vêtue d'un T-shirt avec l'effigie de Jean-Paul II. La fillette lui a offert une rose et le pape lui a donné un baiser de paix. Avant de s'en aller prier dans la petite chapelle blanche, la rose à la main.

Sur la tribune, la femme du gouverneur s'éventait, comme au théâtre de Manaus.

PIERRE GEORGES.

Quatre dominicains témoignent

Tito de Alencar, Frei Betto : fin 1969, dans un Brésil en proie aux violences de la répression contre l'extrême gauche révolutionnaire, ces deux noms apparurent dans les manchettes des journaux en compagnie de deux autres prénoms, Fernando et Ivo. Ces quatre religieux, de l'ordre des dominicains, venaient d'être arrêtés par la police lancée sur les traces de Carlos Marighela, un des leaders de la guérilla. Torturés, condamnés pour « atteinte à la sûreté nationale », ils furent, de surcroît, l'objet d'une violente campagne de presse qui, à travers eux, visait l'Église brésilienne tout entière. Quelques jours avant leur libération, le tribunal suprême réduisait leur peine de prison de moitié, et un juge laissait entendre que l'accusation n'était pas fondée.

En prison ou après la libération, Frei Betto et Tito de Alencar ont écrit des lettres, des récits de leur martyr, des poèmes, une prière, des notes sur la Bible. Tout cela vient d'être réuni en deux ouvrages, par Charles Antoine pour le premier (1), par les dominicains du couvent de l'Arbresle pour le second (2).

Les textes de Frei Betto, aujourd'hui conseiller syndicaliste brésilien « Lula », sont plus denses. Ils témoignent de la renaissance, en Amérique latine, d'une résistance spirituelle aux pouvoirs *oppresseurs qui* n'est pas sans évoquer les temps de l'Eglise primitive.

Les quelques poèmes et les annotations bibliques de Tito de Alencar sont plus émouvants : cet homme, blessé à mort par la torture, y laisse pressentir son combat contre la tentation du suicide ; combat qu'il perdra finalement puisqu'on le retrouvera pendu, le 10 août 1974, au couvent de l'Arbresle, près de Lyon, où il avait été accueilli après avoir quitté le Brésil.

J.-P. C.

(1) *Lettres de prison*, par Frei Betto, aux éditions du Cerf (collection « Terres de feu »). 147 pages. Préface, sélection et traduction par Charles Antoine, directeur du bulletin *Dial*, d'information sur l'Amérique latine. Environ 43 F.

(2) *Alors les pierres crieront*, par Tito de Alencar, aux éditions Cana-L'Arbresle, 52 rue Servan, Paris-11[e]. 187 pages. Environ 42 F.

Le Monde

politique

Le R.P.R. ne veut pas se lancer prématurément dans la campagne présidentielle

La convocation, mercredi après-midi 9 juillet, à Paris, de l'ensemble des secrétaires départementaux et des chargés de mission régionaux du R.P.R. devait être pour ceux-ci l'occasion de renouveler leur confiance à M. Jacques Chirac. Une motion dans ce sens leur sera soumise, mais elle ne devrait pas faire d'allusion directe à la candidature de M. Michel Debré aux élections présidentielles ni demander à M. Jacques Chirac de se présenter.

Le président du R.P.R. qui assistera au début de cette séance devait se contenter de rappeler qu'il n'a pas reconstitué un mouvement gaulliste en fondant le R.P.R. en décembre 1976 pour laisser maintenant celui-ci s'enfoncer dans la confusion, et s'engager de façon prématurée dans une campagne électorale. M. Chirac veut ainsi mettre un terme — sans doute provisoire — aussi bien aux pressions qui s'exercent sur lui pour qu'il se déclare rapidement candidat qu'aux reproches qui sont adressés à M. Debré de l'avoir déjà fait.

L'attitude officielle des dirigeants du R.P.R. consiste donc à considérer que M. Michel Debré a pris une initiative individuelle, mais qu'il n'a pas pour autant quitté le R.P.R.

Néanmoins la direction du mouvement continue d'encourager — parfois en sous-main — certaines personnalités et fédérations à prendre position en faveur d'une candidature de M. Chirac. Aux initiatives que nous avons précédemment mentionnées s'ajoutent celles de M. Tranchant, député des Hauts-de-Seine, des fédérations du Val-d'Oise, de l'Ain, de la Haute-Saône, de de l'Action ouvrière et professionnelle des pharmaciens. Deux députés du Bas-Rhin, MM. Sprauer et Durr, précisent que c'est aux instances du R.P.R. de se prononcer semblant ainsi réprouver les prises de position prématurées, tant que le président du moment ne se sera pas déclaré. Toutefois M. Jean-Paul Hammann, sénateur du Bas-Rhin, vient de prendre position en faveur de M. Chirac.

Des escarmouches se produisent aussi entre partisans de MM. Debré et Chirac. Ainsi la Fédération R.P.R. de la Réunion précise qu'elle a demandé aux instances du mouvement *« de prendre la décision de soutenir la candidature de M. Debré »*, alors que selon M. Pons, cette fédération demandait *« de prendre en considération »* cette candidature.

Le conseil politique du R.P.R. et le bureau du groupe parlementaire devaient se réunir conjointement en fin de journée.

Les « sénatoriales » en Ille-et-Vilaine

M. LE DOUAREC (R.P.R.) CONTRE M. BOURGES (R.P.R.)

M. Jean-Baptiste Lelièvre, vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine (div. maj.), a annoncé le 8 juillet qu'il se présentera aux élections sénatoriales du 28 septembre.

M. Lelièvre a pris sa décision après la publication, vendredi 4 juillet, d'une liste d'Union pour la Vᵉ République, qui comprend MM. Yvon Bourges, ministre de la défense (R.P.R.) ; Louis de La Forest (C.N.I.), sénateur sortant ; Jean Madelain, conseiller général (C.D.S.), et Marcel Daunay, président de la chambre d'agriculture (*le Monde* du 5 juillet).

Cette liste a été composée, selon M. Lelièvre, *« sans véritable concertation des élus locaux »*. M. François Le Douarec, député R.P.R. de la deuxième circonscription et président du conseil général, a également annoncé sa candidature. Son élection au Sénat entraînerait une élection législative partielle dans laquelle le P.S. serait en bonne position pour conquérir le siège. La candidature de M. Yvon Bourges a notamment pour objet d'éviter ce risque.

● *François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, a indiqué, mardi 8 juillet, à Dijon, qu'il espère que son parti gagnera au moins dix sièges supplémentaires aux prochaines élections sénatoriales. M. Mitterrand a déclaré qu'il ne serait *« pas étonné »* si le parti socialiste s'affirmait, à l'occasion de ces élections, comme *« la principale formation politique »* du Sénat.

N.D.L.R. — Le parti socialiste détient actuellement 60 des 295 sièges du Sénat.

● *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, qui était en traitement depuis le 2 juillet à l'hôpital du Val-de-Grâce, a repris, mardi 8 juillet, ses activités ministérielles. M. Bourges avait été hospitalisé à la suite d'une affection virale bénigne.

● *Les animateurs de l'Association des Canaques en France* ont présenté à la presse, mardi 8 juillet, un rapport établi par la section néo-calédonienne de la Ligue des droits de l'homme, qui proteste contre les conditions dans lesquelles ont été interpellés par la police les quatre Mélanésiens incarcérés à Nouméa, à la suite de l'incendie survenu, en juin, dans un hôtel de l'île d'Ouvéa (*le Monde* du 8 juillet). Ce rapport demande l'ouverture d'une *« enquête impartiale »*.

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. BARRE

M. FABIUS (P.S.) : l'échec, c'est les autres.

M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, a commenté en ces termes, mardi matin 8 juillet, les déclarations du premier ministre :

« M. Barre s'est montré pleinement égal à lui-même, c'est-à-dire, comme M. Giscard d'Estaing, tout à fait content de lui. Leur bilan, c'est celui de l'autosatisfaction. Pour eux, l'échec, c'est les autres. Quitte à masquer la réalité. Alors que le chômage, malheureusement, continue d'augmenter, le premier ministre affirme le contraire. Alors que la politique giscardienne porte une lourde responsabilité dans la situation du pays, M. Barre impute tout au pétrole. Alors que le projet socialiste offre sans démagogie un chemin pour sortir de la crise, le premier ministre affirme qu'il n'y a qu'une politique possible, la sienne. Pour l'avenir, les seules modifications annoncées concernent la fiscalité des entreprises, cependant que beaucoup de Français verront leur pouvoir d'achat encore reculer. Décidément, Raymond Barre est bien le premier autosatisfait de France. Mais, dans sa satisfaction, il apparaît de plus en plus seul. »

M. MITTERRAND : la politique du P.S. est la plus significative que l'on puisse opposer à celle de M. Barre.

M. François Mitterrand, interrogé mercredi 9 juillet au micro d'Europe 1, a reproché à M. Raymond Barre de *« passer son temps à répéter qu'il est le seul à détenir la vérité »*. Le premier secrétaire du parti socialiste a affirmé que la politique de son parti est *« la plus significative que l'on puisse opposer à celle du gouvernement actuel »*. Il a en outre souligné qu'il existe *« toute une série de mesures »* proposées par des *« techniciens »* et par des fonctionnaires du Commissariat au Plan, « refusées » par M. Barre, *« qui pourraient bien s'inscrire dans une politique cohérente, différente de la sienne »*.

« LE FIGARO » : pas de concession au R.P.R.

Dans l'éditorial du *Figaro* du mercredi 9 juillet, M. Pierre Thibon écrit notamment : *« C'est (...) apparemment, une politique sans la moindre concession à l'égard du R.P.R. que paraît vouloir mener le premier ministre, avec, probablement, l'idée que celui-ci, comme il l'a fait au cours de la dernière session, n'osera pas aller jusqu'au bout de ses critiques et émettre un vote négatif dans un scrutin politiquement significatif.*

» Ce qui semble plus curieux, c'est que M. Barre s'en est pris mardi non seulement à la fraction « chiraquienne » du groupe gaulliste mais aussi, en attaquant comme il l'a fait M. Michel Debré, à ceux qui soutiennent la candidature de l'ancien premier ministre, comme, par exemple, M. Olivier Guichard ou M. Rufenacht.

» Le bruit courait pourtant, dans le sérail politique, qu'il pourrait être fait appel à des hommes appartenant à cette tendance anti-chiraquienne lors d'un prochain remaniement ministériel (...).

» Il faut croire soit que l'idée a été abandonnée, soit que M. Barre considère que, de toute façon, il trouvera toujours des volontaires pour entrer au gouvernement et qu'il n'a que faire par conséquent des états d'âme, des pudeurs ou des minauderies des uns ou des autres. »

● *M. Fernand Icart*, député U.D.F. des Alpes-Maritimes, rapporteur général du budget, s'est déclaré satisfait, mardi 8 juillet, *« de la volonté exprimée par le premier ministre d'élaborer un budget pour 1981 exempt d'inspiration électoraliste »*. Il a souhaité que *« cette nécessité soit clairement perçue par le Parlement dans son ensemble »* et que *« la majorité manifeste, à l'occasion de la discussion budgétaire, son sens des responsabilités à l'égard de la nation »*.

● ERRATUM. — Une ligne manquante a rendu incompréhensible, dans notre première édition du 9 juillet, la réaction de M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national des radicaux de gauche, à l'interview télévisée de M. Raymond Barre. Il fallait lire : *« Raymond Barre passe enfin aux aveux : la réduction du pouvoir d'achat, l'accroissement du chômage et la diminution des acquis sociaux ne constituent pas des erreurs de parcours. »*

● *M. Paul Dijoud* a commencé, mardi 8 juillet, à Saint-Pierre-et-Miquelon, une visite officielle de trois jours dans l'archipel français du continent américain. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM doit notamment présider une réunion des chefs de service de l'administration locale et participer à une séance de travail du conseil général.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le premier ministre se pastiche lui-même.

Commentant les déclarations faites par le premier ministre, le 7 juillet à Antenne 2, Pierre Charpy écrit notamment, mercredi 9 juillet dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. : *« La vogue de Thierry le Luron, Pierre Douglas et autres Sébastien suscite naturellement d'autres imitateurs. Le premier ministre lui-même a été pris par la vague, et nous avons eu ainsi à la télévision, lundi soir, un Raymond Barre par Raymond Barre qui ne manquait pas de sel.*

» Un sel parfois saumâtre : du substantif méprisant de « microcosme » pour désigner le monde politique, le premier ministre est passé à l'épithète injurieuse : « La politique, ce n'est pas toujours ragoûtant. » Alors ne s'écœure-t-il pas lui-même par son assiduité dans une circonscription lyonnaise dont constitutionnellement il n'est même plus député et où il n'a pas été dégoûté, en 1978, de prendre un siège que le R.P.R. lui avait gentiment laissé ?

» Que le premier ministre se pastiche lui-même, c'est bien son droit. Mais ce qui ne l'est pas est de s'attaquer au Parlement, de rabaisser toute liberté d'expression des élus du peuple à la « démagogie politicienne ». *Churchill, qui n'hésitait pas à promettre* « du sang et des larmes », *a dit aussi que la démocratie parlementaire est* « le pire des régimes après tous les autres ». *Il semble que, pour le premier ministre, il soit au contraire pire que tous les autres puisque des responsables parlementaires ont l'audace de dire qu'il peut y avoir une autre politique que la sienne. »*

Le P.C.F. et les intellectuels

« Cela va plutôt bien », écrit M. Hermier

Dans un article intitulé « *Le Monde*, le parti communiste et les intellectuels », M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, directeur de l'hebdomadaire *Révolution*, répond à l'article de Patrick Jarreau sur les difficultés du P.C.F. avec ses intellectuels (*le Monde* du 8 juillet). M. Hermier ironise sur ces « *difficultés* » et écrit : *« Eh bien ! (...) cela va plutôt bien pour le parti communiste français... »*

Il ajoute : *« Ces derniers jours, on fait beaucoup de bruit autour du départ, pour des raisons ouvertement politiques ou personnelles, de quelques journalistes permanents ou non de la presse communiste.*

» Je ferai à ce propos deux observations. Tout d'abord, comme chacun a pu le constater, nous n'avons ménagé aucun effort, dans le sens de l'appel lancé par Georges Marchais au vingt-troisième congrès, pour que la mise en œuvre de notre politique soit bien l'affaire de tous les communistes. Nous regrettons qu'aujourd'hui quelques camarades aient choisi de ne plus s'associer à cette démarche démocratique. Mais cela ne saurait nous conduire à la remettre en cause. De plus, il est parfaitement compréhensible que des camarades permanents veuillent cesser de l'être pour des raisons de travail qui leur sont personnelles. Le parti n'entend nullement s'opposer à cette dimension de la liberté de chacun de ses membres.

» En tout cas, ces faits n'ont ni la signification ni la portée qu'ici ou là on leur donne pour accréditer l'idée d'une crise de la presse communiste. La vérité est plus simple. L'Humanité-Dimanche *a gagné quatre-vingt-quatre mille lecteurs en huit mois.* Révolution *a été lancé avec succès et il tient désormais toute sa place dans la vie politique et culturelle française. C'est cela qui les dérange. »*

M. Hermier (qui est responsable de la section des intellectuels et de la culture au parti communiste) poursuit : *« Et puis ça ne va pas mal non plus avec les intellectuels. Là encore, il reste beaucoup à faire, car inscrire l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels dans la vie et gagner des dizaines de milliers d'intellectuels à notre parti — ce qui est notre objectif — ne peut résulter que d'une rude lutte de classe. Mais nous nous sommes attaqués à cette tâche avec sérieux et résolution.*

» La création de l'Institut de recherches marxistes, le succès de ses initiatives, la préparation publique et les travaux du Conseil national sur les intellectuels et la culture, ses prolongements pour les I.T.C. et les enseignants, en témoignent. Je ne le dis pas par souci du communiqué, mais parce que tout ce travail commence à porter ses fruits. »

Il conclut : *« C'est tout cela qui est insupportable à nos adversaires. D'autant plus insupportable que la droite est en difficulté et le parti socialiste dans l'impasse, divisé. Alors il faut, à tout prix, donner du parti communiste l'image d'un parti dur, isolé, en crise, et bien évidemment d'abord chez les intellectuels. Peine perdue. »*

● *M. Raymond Barre* a reçu mardi 8 juillet à l'hôtel Matignon M. André Rossinot, secrétaire général du parti radical, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, avec lequel il s'est entretenu notamment de la situation de la sidérurgie lorraine. M. Rossinot a indiqué, à l'issue de cet échange de vues, que les parlementaires lorrains étudieraient à l'automne avec le premier ministre, au cours d'une réunion de travail, les possibilités d'aménagement de la vallée de la Meurthe et le développement du potentiel universitaire de Nancy.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La Grèce va rejoindre la Communauté européenne avec la première flotte de commerce du monde

Le Syndicat des mécaniciens et ingénieurs de la marine marchande grecque (seize mille personnes au total) vient de lancer un mot d'ordre de grève de quarante-huit heures s'étalant sur la période du 1er au 31 juillet, quel que soit le port où se trouveront les navires battant pavillon hellénique.

Les marins protestent ainsi contre l'attitude de plusieurs armateurs grecs propriétaires de navires de mauvaise qualité, souvent immatriculés sous pavillons de complaisance, « qui jouent avec la vie et la sécurité des travailleurs de la mer ». *Ils dénoncent* « le manque de qualification des équipages, l'exploitation sans vergogne des marins du tiers-monde et la discrimination raciale ».

Le syndicat estime que « le gouvernement grec, pour défendre les armateurs, déterre des lois oubliées depuis la guerre civile et anticonstitutionnelles aujourd'hui, et mène des actions très dures contre les grévistes ».

Il est vrai que, sur les quelque cinq mille navires grecs, un certain nombre sont très âgés et mal entretenus. Près de 30 % de la flotte des armateurs grecs — pour qui le libéralisme maritime constitue un véritable dogme — bat pavillon de complaisance.

Vrai aussi que la marine marchande de ce pays occupe le premier rang mondial.

De notre envoyé spécial

Le Pirée. — Depuis la signature du traité de Rome en 1957, on a vu successivement les agriculteurs français, les industriels, les commerçants, les financiers et, évidemment, les partis politiques de tous bords s'interroger, parfois avec inquiétude, sur les conséquences pour eux-mêmes et pour l'économie nationale du fonctionnement de l'Europe à six, puis à neuf. Or, en janvier 1981, les Neuf deviendront les Dix avec l'arrivée de la Grèce dans le club européen. Et la Grèce arrive à Bruxelles avec la marine marchande la plus puissante du monde, les armateurs les plus prospères et probablement les plus inventifs et les plus compétitifs.

Or, tandis qu'à Londres, où de longue date MM. Niarchos, Livanos, Carras, Karageorgis, Goulandris, Chandris, Lemos, les héritiers d'Onassis et bien d'autres ont pignon sur rue, les milieux maritimes s'apprêtent à faire des compagnies grecques leurs alliés privilégiés, à Paris, en revanche, ni les armateurs ni les pouvoirs publics ne semblent avoir pris conscience du poids considérable que revêt — au plan des industries navales et du commerce maritime international — l'entrée de la Grèce dans la C.E.E.

L'exposition internationale Posidonia, qui vient d'être organisée au Pirée sur l'initiative de l'Union des armateurs grecs, présidée par M. Antony J. Chandris, et qui a réuni six cents compagnies (1) de quarante pays (mais à peine cinq entreprises françaises avaient envoyé une délégation...), a fourni l'occasion de constater l'importance considérable — financière, économique et politique — des armateurs grecs, dont les observateurs à Athènes parlent « *comme d'un Etat dans l'Etat ou d'une sorte de caste d'intouchables dont l'indépendance frise même parfois l'insoumission* ».

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Avec quatre mille huit cent douze navires — battant pavillon hellénique ou immatriculés sous pavillon de complaisance libérien, panaméen ou chypriote, mais contrôlés par des intérêts grecs, — la flotte commerciale de ce pays se hisse au premier rang mondial (14 % du total) et affiche 52,9 millions de tonneaux (2).

Environ neuf cents compagnies exploitent cette armada, la plupart ayant pignon sur la rue, dénommée Akti Miaouli, au Pirée, qui est au monde maritime ce que la rue de la Paix est aux joailliers, avec des relais financiers et commerciaux très étoffés à Londres et à New-York. Statistiquement, chaque compagnie contrôle cinquante-huit navires.

Mais trois difficultés principales ont pu soit ternir l'image de la marine grecque, soit constituer des freins à une expansion pourtant continue.

— L'âge des navires : douze ans en moyenne contre six ans pour les bateaux français. Du coup, on a vite fait, notamment dans l'opinion européenne, de répandre l'idée que les navires immatriculés au Pirée sont de vieilles « bailles » dangereuses pour les équipages et pour la sécurité générale des transports maritimes. Le gouvernement d'Athènes, piqué au vif, a réagi. Les navires de plus de dix-sept ans ne pourront plus être immatriculés sous pavillon hellénique.

Il n'est pourtant pas contesté que, l'an dernier, deux cent soixante-trois navires ont fait naufrage sur tous les océans du globe, et que, sur ce chiffre, cent quatre étaient grecs. Impossible aussi de passer sous silence le fait que, au Havre, début juin, les autorités françaises et les syndicats ont interdit à trois cargos grecs d'appareiller. Motif : sécurité à bord défectueuse, salaires impayés aux équipages subalternes composés de Ghanéens, de Philippins, d'Indiens, de Chiliens. L'un de ces navires avait été construit en 1952...

Pénurie

Sans doute existe-t-il sous tous les pavillons des bons armateurs et d'autres qui agissent comme au temps des négriers. Mais sous pavillon grec ou chypriote (qui en est une sorte de filiale) la fréquence des anomalies constatées a une fâcheuse tendance à durer... Sur ce plan précis, les autorités européennes devront s'employer à mettre un peu d'ordre ;

— Deuxième difficulté : la rareté de la main-d'œuvre : 123 000 marins sont inscrits à la Caisse de sécurité sociale grecque. Sur ce total, 86 000 sont en service sur des navires appartenant à des armateurs grecs (dont 58 000 seulement sont de nationalité grecque). Parmi les quelque 28 000 étrangers embarqués à bord des navires grecs, on compte, par exemple, 3 750 Egyptiens et 3 415 Philippins.

« *A cause de cette pénurie d'équipages,* explique Mme N. Kazis, représentante au Pirée de la société française Barry Rogliano Salles, *les armateurs doivent recruter des équipages étrangers par la voie d'accords bilatéraux avec les syndicats des pays concernés. L'association des armateurs a déjà conclu deux accords-cadres de ce type avec les syndicats de marins du Bangladesh et d'Inde. Ces étrangers occupent des postes de travail que n'acceptent pas les Grecs.* »

« *Il faut prendre des mesures drastiques pour éviter la composition d'équipages multinationaux et multilingues qui sont souvent la cause d'accidents* », note, pour sa part, M. Nicos L. Nomicos, président de la chambre hellénique de commerce maritime. Et celui-ci de proposer (que diraient les syndicats français de marins !) : « *Je suis partisan de la réembauche des marins à la retraite — ils sont 28 200 — pour pallier cette pénurie.* »

— *Dernier point qui a donné lieu à polémiques :* l'« évasion » des capitaux sous des pavillons de complaisance, un phénomène qui affecte aussi, et sur une grande échelle, la flotte allemande par exemple.

Fin 1979, on comptait encore neuf cent dix navires appartenant à des Grecs et qui naviguaient sous pavillon de complaisance, soit 28 % du total, en tonnage. Le gouvernement a pris des mesures juridiques (mise au point d'une nouvelle forme de société anonyme dont les caractéristiques sont identiques à celles, avantageuses, offertes par le Libéria ou Panama)ou fiscales (le système de l'impôt sur le revenu n'existe pas, l'armateur étant taxé uniquement en fonction du tonnage qu'il possède et le taux étant relevé forfaitairement de 4 % par an) afin de rapatrier sous pavillon national des navires qui étaient immatriculés de longue date à Monrovia ou à Panama. Ainsi vient-on d'apprendre que l'armateur C. Lemos avait l'intention de retirer du pavillon libérien, vraisemblablement en raison des événements politiques récents dans ce pays, cinq pétroliers et quatre navires transporteurs de marchandises en vrac — en tout 2 millions de tonnes de capacité de transport — pour les inscrire sur les registres du Pirée.

C'est donc un partenaire maritime d'un poids considérable qui va rejoindre, le 1er janvier prochain, l'Europe des Neuf, puisque, à partir de cette date, la capacité totale de la flotte européenne va s'accroître, d'un coup, de 50 %. Or l'opinion publique européenne a trop tendance actuellement à n'apprécier la « concurrence » grecque que sous l'angle des tomates, des pêches ou des pommes de terre. *Désormais,* il faut savoir que la marine marchande de l'Europe représentera 33 % de la flotte mondiale. Sa voix sera déterminante. Elle pourra même exercer dans les faits une sorte de droit de veto au sein d'organismes tels que la CNUCED ou l'OMCI, qui dépendent de l'ONU.

Un ennemi : le protectionnisme

Mais la Grèce ne veut pas que sa contribution à l'Europe soit payée de retour par l'obligation qui lui *serait faite de se plier à des règlements* par trop contraignants.

M. Chandris le dit sans ambages : « *En tant qu'armateurs grecs, nous envisageons avec plaisir le fait de travailler, de coopérer avec nos amis européens et de nous associer à leurs efforts pour accroître le poids des industries maritimes de la C.E.E. Nous donnerons ainsi à l'Europe une autorité accrue dans les affaires maritimes en rapport avec l'importance de son commerce extérieur.* » Critiquant toutes les politiques protectionnistes (celle des Etats-Unis, par exemple) et les accords maritimes bilatéraux de partage des cargaisons, il ajoute : « *La seule façon d'acheminer au coût minimum les marchandises, c'est un système de concurrence libre et loyale. Ce système donne naissance à une véritable marine marchande, et le monde entier en profite.* » Il n'y a pas plus belle ode au libéralisme...

En Grèce, la législation actuelle permet à la marine d'être la locomotive économique qui entraîne derrière elle le produit national brut. Pas question d'y toucher. « *Les armateurs ont payé 2 153 milliards de drachmes (3) d'impôts en 1979, contre 989 millions de drachmes en 1975*, note M. Sarlis, secrétaire général du ministère. *L'an dernier, les revenus de la marine ont apporté au pays 1,52 milliard de dollars contre 1,17 milliard de dollars en 1978 et 276 millions de dollars en 1970. Chaque tonneau de la flotte grecque nous rapporte 32,7 dollars, contre 10,2 dollars il y a neuf ans.* »

C'est avec cette formidable pompe à devises et une expérience incomparable sur tous les océans que les navires grecs vont dans six mois rejoindre, pavillon haut, une Europe maritime — où la Grande-Bretagne donne le la — qui n'a pas encore voulu ou su élaborer ses propres lois.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Sir Yue Kong-Pao, président de Intertanko (Association d'armateurs pétroliers indépendants), président de Worldwide Sipping Group, de Hongkong, qui est le plus grand armateur du monde, avait été invité à participer à un débat sur les perspectives de la marine marchande mondiale (voir *le Monde* du 24 juin).

(2) Un chiffre illustre le dynamisme et l'esprit d'entreprise des armateurs du Pirée. Au premier trimestre 1980, a déclaré M. Chandris, lors du forum de Posidonia, ils ont acquis cinquante-quatre navires d'occasion et, l'an dernier, ils ont passé commande de quarante-six bateaux neufs.

(3) 9 drachmes = 1 F.

P.T.T.

Une « troisième vitesse » pour le courrier ?

VIVES RÉACTIONS SYNDICALES ET POLITIQUES

L'idée lancée par la direction générale des postes d'instituer un système de courrier « à acheminement garanti » a suscité de vives réactions dans les milieux syndicaux et politiques.

La C.F.D.T. appelle les postiers à se mobiliser contre ce « *sabotage organisé* » de la poste ; pour la fédération C.G.T., il s'agit d'un exemple de la « *régression générale* » du service postal. Le parti socialiste estime qu'on s'achemine vers une « *augmentation déguisée des tarifs postaux aggravant l'inégalité des citoyens devant le service public* ».

Le secrétariat d'Etat aux P.T.T. a précisé officieusement que la création d'un courrier à troisième vitesse était une idée à l'étude mais qu'aucune décision n'avait été prise.

∴

A la fin de l'article publié dans *le Monde* du 9 juillet à ce sujet, une ligne sautée doit être rétablie et la comparaison des ressources des télécommunications et de la poste analysée comme suit : « *La poste enregistre en gros cette année 2 milliards de déficit et fait 1,8 milliard d'investissement ; les télécommunications ont une marge brute de 7 milliards et disposent de 26 milliards pour leurs investissements.* »

ENVIRONNEMENT

● *Pollution européenne : la France au piquet.* — *La* commission de l'environnement de l'Assemblée européenne, réunie à Strasbourg, vient de condamner le refus du gouvernement français d'inclure dans la « directive Seveso », une clause obligeant à informer les pays voisins lors de l'installation d'usines dangereuses près des frontières.

Bien que ce texte vise la manipulation de produits chimiques (tels que la dioxine, cause de l'accident de Seveso, en Italie) et exclue explicitement les centrales nucléaires, le gouvernement français craint sans doute de voir s'aggraver les difficultés qu'il rencontre avec les Belges et les Allemands à propos des centrales nucléaires ou de la pollution du Rhin par le sel. Les socialistes allemands ont dénoncé à ce propos le « *nationalisme irresponsable de la République française* » qui menace « *la sécurité de la population européenne* ». — *(Corresp. part.).*

CORRESPONDANCE

Le rail, la route et l'énergie

Après la parution dans le Monde *du 28 juin d'un article consacré à l'analyse d'un rapport sur « Energie et transports routiers de marchandises », son auteur, M. Alain Cotta, professeur d'économie à l'université Paris-Dauhine, nous a adressé la réponse suivante :*

M. de Barrin écrit à la fin de son article : « *Commandé par la F.N.T.R., le rapport de M. Cotta ne pouvait évidemment conclure qu'en faveur du camion. Il suffit de prendre de bons exemples pour en arriver là.* » En sa dernière phrase, il ajoute un dernier trait en évoquant « *la caution d'un universitaire* ». Ses propos m'accusent tout simplement d'avoir saisi l'occasion d'une consultation pour me laisser acheter par la Fédération nationale des transports routiers.

Le caractère diffamatoire de ces propos va au-delà d'une simple atteinte à la personne. Il met en cause le statut universitaire et, ce qui me tient plus à cœur, celui du scientifique dans nos sociétés contemporaines. A ce titre plus qu'à aucun autre, il me paraît nécessaire d'utiliser mon droit de réponse.

Je voudrais, d'abord, insister sur le caractère technique de la consultation qui me fut demandée. Les consommations énergétiques ne peuvent être établies que par des spécialistes et ne le sont qu'au prix de nombreuses conventions de nature physique. Bien qu'ayant heureusement fait, il y a longtemps, quelques études qui me permettaient d'en comprendre la signification, il ne pouvait s'agir pour moi de procéder à des mesures directes. Mon obligation scientifique ne pouvait être que de choisir les sources les plus fiables, c'est-à-dire émanant d'organismes « au-dessus de tout soupçon » ou tels que j'étais en droit de considérer leurs évaluations comme les plus favorables à leurs thèses. Il m'était fait aussi obligation de citer ces sources. Ainsi ai-je choisi un grand nombre de sources émanant du service des affaires économiques du ministères des transports et n'ai retenu comme évaluation des consommations énergétiques de la S.N.C.F. que les chiffres par elle proposés. Toutes ces sources, ainsi que les tableaux correspondants se trouvent dans mon document, de la page 12 à 15, où ils peuvent être consultés, et sans doute discutés, par tous ceux qui veulent se faire une idée à peu près objective sur la comparaison des consommations énergétiques des différents modes de transport.

Il me fallait en second lieu montrer qu'un mode de transport ne peut se définir uniquement par son moyen et que les caractéristiques du service rendu par le déplacement sont essentielles pour fonder une comparaison de productivité. Aussi ai-je fait la place à trois d'entre elles, la nature des produits transportés, celle des trajets et celle des délais. J'ai pu ainsi constater que la fameuse querelle entre le rail et la route est très largement artificielle au sens où le champ des substitutions possibles entre les différents services de transport me paraît être très réduit sans que je puisse me hasarder à fournir des chiffres, dont certains pourtant circulent dans les milieux autorisés.

Il me semblait que je devais enfin éviter de réduire une réalité fort complexe à l'opposition entre deux modes de transports, en l'occurrence le rail et la route, mais bien montrer que chacun de ces deux modes contient en fait un nombre très élevé de variétés fort distinctes. Aussi ai-je pris la précaution de montrer qu'il existe un éventail très ouvert des consommations énergétiques des transports terrestres de marchandises. Cet éventail va de 2 à 900 (si l'on étend la comparaison en tenant compte des oléoducs et des transports aériens) et de 6 à 700 (si l'on va des trains complets de marchandises jusqu'aux camionnettes de livraison en milieu urbain).

J'ai insisté dans mon rapport sur l'existence et la signification de ces disparités ainsi que sur la similitude des deux variétés de transport, l'un routier (ensemble articulé zone longue), l'autre ferroviaire (régime accéléré effectif). J'ai pris soin d'écrire : « ... Si l'on s'efforce de limiter la comparaison aux modalités effectivement les plus semblables... l'éventail des consommations spécifiques passe de 18 à 22 gep/TKT pour le transport routier, à 21,8-23,6 gep/TKT pour le transport ferroviaire. A l'évidence, le rapport des avantages comparatifs rail-route s'atténue, allant même jusqu'à s'inverser. » Bien évidemment, je note que M. de Barrin coupe le début de la phrase, ce qui donne à celle-ci un sens général que je m'étais bien gardé de lui attribuer...

L'amélioration des services sur les autoroutes

Une autoroute ne mérite vraiment ce nom que si l'usager peut trouver un certain nombre de services et de prestations qui l'aideront, dans les déplacements qu'il aura à effectuer dans ce monde fermé et isolé.

Dans un communiqué commun, le ministère de l'économie et celui des transports font le point sur les dernières grandes réalisations et améliorations dans ce domaine.

● RESTAURATION. — Les usagers rencontreront dès cette année, sur les grands axes un établissement, en moyenne tous les 40 kilomètres ; quinze projets *nouveaux d'implantation* d'établissements sur des aires déjà équipées d'une unité sont à l'étude (leur mise en service interviendra entre 1980 et 1985). En outre, pour les usagers qui souhaitent une restauration simple et rapide, douze unités mobiles (camions spécialement équipés pour la restauration) seront mises en place sur le réseau.

D'autre part, la vente à emporter de produits frais, permettant *de confectionner soi-même* des repas ou pique-niques, a été généralisée sur l'ensemble des autoroutes dans les unités de restauration ainsi que dans les stations-service.

● DEPANNAGE. — Un nouveau cahier des charges réorganisant tout le dispositif existant depuis l'agrément des garagistes, la définition des prestations, jusqu'au contrôle des obligations a été mis en place. Objectifs : réduire le délai d'attente à 30 minutes en moyenne ; augmenter le dépannage sur place en le portant à 60 % des interventions.

● STATIONS-SERVICE. — Le nombre de pompes en libre-service a été augmenté. Trente-trois stations dont la conception était mal *adaptée ont été remodelées* (vingt-sept supplémentaires vont l'être à court terme), dix-huit stations nouvelles ont été implantées. Certaines stations-service pourront procéder à des dépannages simples.

● INFORMATION. — Les sociétés concessionnaires mettront à la disposition des usagers dans les gares de péage, des dépliants fournissant toutes informations utiles. Pour supprimer l'impression de « captivité » et faciliter les relations de l'usager avec l'environnement de l'autouroute, deux cent treize « publiphones » ont été mis en place par l'administration de P.T.T. Trois cent trente postes supplémentaires seront installés dans les mois à venir.

D'autre part, l'usager pourra s'informer avant son départ sur les services rendus et organiser son voyage en appelant le centre de renseignements autoroutier, mis en place par les dix sociétés concessionnaires (numéro de téléphone : 705-90-01, Paris).

nt

CORRESPONDANCE

...ail, la route et l'énergie

L'amélioration des services sur les autoroutes

...CTIF SOLEIL

...CTION 38.500F

VOLKSWAGEN

Le Monde

société

APRÈS LE JUGEMENT DE GRENOBLE

Quatre prostituées toulousaines portent plainte contre des proxénètes

La condamnation, mardi 8 juillet, des proxénètes tortionnaires de Grenoble à des peines sévères au regard des dix ans maximum qu'ils encouraient a précédé, de quelques heures, l'arrestation, à Toulouse, de quatre souteneurs, eux aussi dénoncés par les jeunes femmes soumises à leurs violences. L'arrestation et l'inculpation, le même jour, de Michel Milési, considéré comme un des « patrons » du proxénétisme grenoblois, montre que les plaintes déposées par des prostituées contre leurs exploiteurs peuvent porter des coups sérieux à une industrie criminelle, jugée souvent hors d'atteinte.

Encore faut-il garantir à ces prostituées protection et discrétion. Pour rappeler cette nécessité, le parquet de Grenoble a engagé, mardi 8 juillet, des poursuites contre « Paris-Match », qui a publié, dans son numéro du 3 juillet, les photographies des plaignantes du procès. Pour isolé qu'il demeure, l'exemple de Nadia et de ses compagnes peut être suivi par d'autres femmes qui doivent pouvoir attendre protection et discrétion. L'histoire de la prostitution montre, cependant, que les relations entre ces jeunes femmes et les proxénètes restent complexes et que le silence est encore de règle.

Rencontres furtives rue Saint-Denis

« Dans ton article, tu sais, il ne faudra pas décrire cette fille. » L'avertissement, comme un hoquet, est revenu à la bouche de Tania. Les yeux de la jeune femme sourient, elle s'excuse presque. Le conseil est amical, mais a, cette fois encore, valeur d'interdiction.

Tania, notre guide, ne révèle pourtant que l'évidence. Elle ne montre que l'omniprésence, ici imposée à tous, de ce que chacun peut prendre et contempler à loisir. Elle n'a désigné, d'un geste furtif du menton, qu'une autre fille, blonde après dix brunes, emmitouflée dans une encoignure de porte. Une autre silhouette, projetée en mauve sur le mur par l'enseigne lumineuse d'un sex-shop complice.

Du trottoir-présentoir, elle n'a distingué qu'un rêve tarifé parmi d'autres, copie conforme de toutes les invitations au voyage proposées par le quartier, irritant plus qu'apaisant pour les hommes qui croisent rue Saint-Denis, à cette heure avancée de la soirée. Une rencontre qu'on sait programmée, mais qu'on voudrait surgie de l'ombre, par hasard et pour soi seul.

« Ne pas la décrire... » Quelle particularité pourrait bien trahir cette autre fille, indifférente à l'embouteillage qu'elle provoque ? Sa tenue ? Elle ne porte qu'un maillot de danseuse. D'autres corps, en amont et en aval, attendent la relève en combinaison d'aviateur ou collant de laine multicolore. La galaxie disco séduit, ici aussi. Quel mal y aurait-il à dire que les belles de nuit en foulard et satin des rêves d'adolescents se font plus rares ?

Quel mal y a-t-il à demander aux prostituées parisiennes ce qu'elles pensent du procès des proxénètes grenoblois ? *« Elles ont peur »*, répondra Tania à chaque étonnement. Le quartier tout entier a peur. Le silence, d'une rive à l'autre du fleuve des clients, s'est fait plus pesant ces jours-ci. Les journalistes dérangent plus que les policiers en tenue, qui passent *« ramasser la monnaie »* des amendes pour raccolage sur la voie publique.

Pour quelques mots arrachés dans l'ombre ou à l'heure de la pause, il faut jurer de tricher. Pour une réponse, il faut promettre de brouiller les pistes, d'ajouter ou de retrancher un fait marquant à des existences qui se ressemblent toutes, de déplacer le mètre carré de Marie et d'oublier Jany. *« Dans le journal »*, Liliane devra s'appeler Denise et Daisy devra n'avoir jamais « tapiné » à Marseille.

« Les filles ne parleront qu'à la condition de ne pas être identifiables », avait prévenu Tania, rousse qu'il fallait présenter blonde, une fille intelligente qui avait délaissé le « trottoir » de la rue Saint-Denis pour un *« bar montant »* de Pigalle. Elle avait accepté de servir de guide, de se mêler au flot nocturne pour retrouver l'une ou l'autre de ses *« copines de turf »*. Encore s'était-elle levée, l'air ennuyé, pour passer un mystérieux coup de téléphone, avant de donner son accord. *« Je ne parlerai pas de moi »*, avait-elle simplement dit, en reprenant sa place à la table du bar. Sans doute avait-elle reçu l'autorisation pour la visite commentée. Pas pour les confidences.

Dans la rue Saint-Denis, les réponses sont biaisées, même quand la méfiance s'estompe. Les prostituées, pour la plupart, étaient hostiles à ce *« procès des proxos »*. Elles ne disent pas toujours pourquoi. *« Comme ça, parce que ça fait des vagues »*, murmure Lydia, jolie Marocaine dont on doit situer la famille à Alger. La prostitution, c'est vrai, a horreur de la publicité. Une campagne de presse, une proposition de loi de parlementaires en croisade, quelques scandales, et c'est la chute du chiffre d'affaires de ce secteur économique traditionnellement « nerveux ». *« Quand tu fais le tapin, il faut être discret. »* La vieille règle d'or, valable les jours calmes et, plus encore quand les événements, le raidissement des mœurs ou la crise économique ballottent les *« filles de joie »*.

Des représailles

D'autres trouvent, non sans quelque raison, un rien d'hypocrisie à ce soudain apitoiement de la morale et de l'autorité publiques. *« On s'attaque aux proxénètes, mais ce sont les filles qu'on finit par viser. Regardez* Paris-Match *de la semaine dernière : on y parle du scandale de la prostitution au bois de Boulogne et pas d'autre chose. »* Une fille en cuir en veut à la police qui *« touche la galette »*. Une brunette maudit les clients qui réclament une réduction. Une autre ne prend pas les Arabes ou les Noirs. *« Parce que ! »* Une Antillaise se dit victime d'un redressement fiscal de 250 000 F : elle compte en nombre de passes ce qu'elle doit et se sait pour longtemps accrochée à son coin de rue. Chacune, rue Saint-Denis, a sa rancune contre le train-train du *« tapin »*, contre la vie.

Mais, trop précises, les questions effarouchent. *« Excusez-moi, il pleut, je vais chercher un parapluie. »* Le mini-short s'est déjà engagé dans le couloir sombre. La rue se referme comme une huître. La victoire en justice de Nadia et de ses camarades n'a pas provoqué les bravos de la profession. Aucune trace de reconnaissance. Si elles sont parfois jugées « courageuses », les plaignantes de Grenoble, apparemment, ne suscitent pas l'admiration. *« Aucune n'avouera avoir un jour subi le même sort »*, avait encore prévenu Tania. Les « proxos » sont une espèce inconnue entre la rue de Rivoli et la porte Saint-Denis.

Libres, indépendantes, bien sûr qu'elles le sont ! Riches et pas épuisées. Pas brisées pour un sou. Insoumises aux *« julots casse-croûte »*, tendres mais paresseux, ou aux *« tortionnaires déguisés en beaux gosses inoffensifs »*. Le métier n'est pas drôle tous les jours, mais, *« dans l'ensemble, c'est plutôt mieux que l'usine ou que certains mariages »*.

Tania, qui ne parle toujours pas d'elle, désigne parfois une fille dans la foule. Celle-ci a perdu cinq dents. Là, c'est une jambe brisée. Plus haut, dans la rue, une éventration. Des accidents sans signification, explique-t-on. Aucune des prostituées rencontrées ne reconnaît qu'elle est « en main », qu'un homme vit de ses charmes et qu'il stimule parfois l'efficacité, à coups de rasoir au visage. L'an dernier, une jeune femme, postée près de la Fontaine des Innocents, a été retrouvée assassinée dans la forêt de Fontainebleau. Pour l'exemple.

Les cas de représaille courent la rue, encombrée et bruyante. Mais rien ne transpire ; 80 % des vingt mille prostituées parisiennes sont toujours soumises à la loi du « mac », affirment policiers et spécialistes. Mais le silence, ici, n'est jamais brisé : *« En sept années de travail, je n'ai jamais entendu dire par une fille qu'elle était exploitée par un homme »*, explique une assistante sociale du centre de prévention du boulevard Sébastopol. Même les militantes des associations de prostituées auraient la fleur du mensonge à la bouche. *« L'une des plus actives est venue nous trouver l'autre jour : elle n'avait pas l'argent d'une opération chirurgicale. »* Dans la presse, cette fille se dit indépendante et riche. *« Comme toutes les autres, elle n'a pas un sou à elle. »* Pour que saute cette règle d'or du silence et que le proxénète soit dénoncé comme un vulgaire malfaiteur, il faut attendre l'extrémité du drame, un rejet parfois peu prévisible, le refus d'une raclée de trop. *« Alors, elles s'enfuient sans même avoir de quoi payer un taxi »*, dit l'assistante sociale.

La vérité, une fois encore, se tient à mi-chemin, entre les croyances des associations d'assistance ou de réinsertion sociale, pour qui les prostituées restent les captives d'un Moyen Age oublié, et les explications évasives des filles de Saint-Denis. Le véritable débat sur le proxénétisme n'a pas encore commencé. Ou bien, il est mal entamé. Il n'y a pas, ou presque pas, de prostitution sans proxénétisme, assurent les témoins dignes de foi du *« tapin »* parisien. L'argent d'abord, est une trop grande tentation pour l'homme. *« Mais cela tout le monde le sait »*, note un prêtre.

L'amour, surtout anime ce quartier et impose à tous ce silence épais, cette résignation qui peut paraître paradoxale après le procès de Grenoble. L'amour éternel, l'attirance d'une femme pour un homme, tour à tour, Corse, Arabe, Antillais, Yougoslave ou Turc, qui plaît aux dames et sait faire le beau. Pour un séducteur à la psychologie suffisamment aiguë pour savoir jouer aussi bien de la caresse et du bâton sur des filles naïves.

Sans doute, les scènes de tortures décrites à Grenoble diminueront-elles. Les *« julots »* parisiens, songeraient, paraît-il, à changer de style. *« Les méthodes grenobloises »* seraient trop voyantes. Mieux vaudrait agir en gentleman, être un *« amant de cœur »*, ce personnage intermédiaire, librement choisi par la prostituée mais qui vit — n'est-ce pas l'essentiel ? — de ses gains à elle. Cette revendication, du bas en haut de la rue Saint-Denis, est dans l'air du temps. *« Mais dans la plupart des cas, cela restera une invention de proxénète »*, affirme encore l'assistante du centre social. Tania, ce soir-là, n'a cessé de le répéter : *« Tant qu'il y aura des hommes... »*

PHILIPPE BOGGIO.

Les condamnations...

— **JOSEPH ET ALDO PICCARETTA** (en fuite) : dix ans d'emprisonnement par défaut, autant d'années de privation de droits et d'interdiction de séjour.

— **FELIX PICARETTA** : neuf ans d'emprisonnement, dix ans d'interdiction de séjour, dix ans de privation de droits.

— **DINO ZACCARIA** : huit ans d'emprisonnement, dix ans d'interdiction de séjour, dix ans de privation de droits.

— **ABDELKADER HAMLAOUI** : huit ans d'emprisonnement, dix ans de privation de droits.

— **SALVATORE CURABA** : sept ans d'emprisonnement, dix ans d'interdiction de séjour, dix ans de vation de droits.

— **VINCENT DI CARO** : six ans d'emprisonnement, dix ans d'interdiction de séjour, dix ans de privation de droits civiques.

— **PIERRE BUSI** : trois ans d'emprisonnement, cinq ans d'interdiction de séjour, cinq ans de privation de droits.

— **GAETAN CACCANO** : deux ans d'emprisonnement sans confusion avec une peine précédente de trois ans pour proxénétisme, dix ans d'interdiction de séjour, cinq ans de privation de droits.

— **ALBERT BIGONI** : deux ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, cinq ans d'interdiction de séjour, cinq ans de privation de droits.

— **ADRIENNE ALLOUARD** : dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, cinq ans d'interdiction de séjour et cinq ans de privation de droits.

— **GIOVANNI VERONCHINI** : quatre ans de détention.

...et les dommages et intérêts

— **NADIA** : 150 000 francs et 50 000 francs pour son fils.
— **FABIENNE** : 175 000 francs.
— **CHANTAL** : 125 000 francs.
— **BERNADETTE** : 125 000 francs.
— **PAULETTE** : 125 000 francs.
— **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL** : 1 franc symbolique.
— **LES EQUIPES D'ACTION CONTRE LA TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS** : 3 000 francs.
— **L'ASSOCIATION D'ASSISTANCE ET DE READAPTATION DES FEMMES EN DANGER MORAL** : 33 083 francs.

∴

Les dommages et intérêts devront être versés collectivement par les prévenus, à l'exception d'Albert Bigoni qui ne versera pas de dommages et intérêts et de Gaëtan Caccano qui ne paiera que pour Paulette.

JUSTICE

Arrestation à Paris de sept membres du groupe terroriste italien Prima Linea

La brigade criminelle a arrêté à Paris, lundi 7 et mardi 8 juillet, sept ressortissants italiens soupçonnés d'appartenir à Prima Linea, considéré comme le deuxième mouvement terroriste italien après les Brigades rouges. Il s'agit de MM. Vito Bianco-Rosso, vingt et un ans, Pietro Crescento, Graziano Esposito et Peter Freeman (ce dernier ayant la double nationalité italienne et américaine), âgés tous trois de vingt-deux ans ; M. Pascalino Bottiglieri et Mlle Rosalda Bosco, vingt-trois ans, ainsi que de M. Stefano Moschetti, vingt-six ans.

Les enquêteurs de la brigade criminelle ont procédé à ces arrestations d'après des indications fournies par les policiers italiens, à la suite d'un « coup de filet » réalisé il y a quelques jours à Turin. Les sept militants ont été appréhendés dans un appartement situé square Adamson, à Paris (6e). Tous les sept sont sous le coup de mandats d'arrêt internationaux délivrés pour des actions qualifiées en Italie, selon note correspondant à Rome, de secondaires. Ils étaient arrivés en France au début du printemps dernier.

Ils ont été placés sous mandat de dépôt dans la soirée du 8 juillet par le parquet du tribunal de Paris, en attendant leur comparution la semaine prochaine devant la chambre d'accusation qui examinera les demandes d'extradition les concernant.

De notre correspondant

Rome. — Les personnes arrêtées dans la capitale française ne seraient pas des représentants de premier plan de l'organisation terroriste. Ex-ouvriers, infirmiers ou employés, elles étaient néanmoins recherchées par les enquêteurs italiens et joueraient, à les en croire, un rôle technique dans l'infrastructure du groupe armé, s'occupant notamment de la recherche d'informations.

Ils auraient participé à de petites actions d'intimidation, à des actions de « terrorisme diffus », telles qu'incendies de voitures ou coups de téléphone anonymes de menaces. Seul l'un des sept, M. Peter Frieman, serait accusé d'un délit précis : l'incendie d'un bar de Turin, l'*Angelo Azzurro*, à l'automne 1977, où est mort carbonisé un étudiant, Roberto Crescenzio.

Ce vaste coup de filet de part et d'autre des Alpes a été permis, souligne-t-on de source italienne, par les confessions de deux « repentis », terroristes présumés de Prima Linea, arrêtés les mois précédents, Sergio Zedda et Roberto Sandalo. Ce dernier est un ami intime de Marco Donat-Cattin, fils de M. Carlo Donat-Cattin, leader démocrate-chrétien, qui a dû démissionner du vice-secrétariat du parti, devant les témoignages apportés par M. Sandalo, qui l'accusait d'avoir favorisé la fuite de son fils à l'étranger avec la « complicité de fait » du chef du gouvernement italien, M. Francesco Cossiga.

Les arrestations interviennent dans le climat de vives réactions aux propos menaçants contre la magistrature italienne prononcés, le 5 juillet à Cosenza (Calabre), du balcon de la mairie par M. Franco Piperno (*le Monde* du 2 juillet), à peine libéré de prison. Certains y voient la confirmation de leurs accusations ou du moins de leurs soupçons à l'égard du leader d'Autonomie ouvrière, accusé d'avoir participé à l'enlèvement et à l'assassinat d'Aldo Moro, incarcéré après son extradition de France, puis libéré après onze mois de prison, faute de preuves suffisantes. Pour d'autres, il ne s'agit que de mots malheureux.

Les menaces de Franco Piperno

« Selon certains, il serait normal de finir en prison pour s'entendre dire ensuite qu'il n'y avait même pas un début de preuve, a lancé M. Piperno. *Pour moi, cela n'est pas normal. Il s'agit d'une horrible violence des institutions, et j'ajoute que quelqu'un devra, en outre, le payer. »* M. Piperno précise, tout de suite, qu'il ne s'agit, certes, pas de *« leur tirer dans les jambes »*, mais il renchérit : *« Juges, politiciens et journalistes, qui ont déchaîné et alimenté la campagne contre moi et tant d'autres innocents encore emprisonnés, devront rendre compte de ce qu'ils ont fait. »*

Ce discours du professeur de physique de l'université de Cosenza, devant une foule tumultueuse, a créé un certain émoi.

Les communistes rappellent que quarante-cinq autres chefs d'accusation (dont la participation à la création de bande armée) pèsent contre M. Piperno. S'il ne peut en répondre devant la justice italienne (puisqu'il n'a été extradé de France que pour ce qui concerne l'affaire Moro), cela ne signifie pas qu'il est innocent.

Ceux qui ont jusqu'au bout pris le parti de M. Piperno sont dans l'embarras. M. Giacomo Mancini, député socialiste de Calabre, l'un des chefs de file des « garantistes », c'est-à-dire de ceux qui ont critiqué toute atteinte aux libertés constitutionnelles, au nom de la lutte contre le terrorisme, l'un de ceux qui ont toujours refusé la thèse qui faisait des leaders autonomes les cerveaux occultes du terrorisme, a tenté d'atténuer la portée des paroles de M. Piperno, qu'il avait justement invité à parler dans son fief. Il a salué *« les juges qui continuent à faire leur devoir malgré le climat qui pèse sur le pays »*.

La polémique continue dans la presse. Qu'entendait exactement M. Piperno par « payer » ? Si ce dernier parle désormais d' *« une campagne de falsification et de haine à* [son] *égard »*, journalistes et hommes politiques présents à ce meeting, ne nient pas qu'il ait réellement prononcé ces paroles. Certains, comme M. Mimo Pinto, député radical, jadis membre du groupe d'extrême gauche Lotta continua, en atténuent la portée : *« M. Piperno, comme tant d'autres qui sont en prison, a perdu le contact avec la réalité. »*

(Intérim.)

L'enlèvement de M. Maury-Laribière : une lettre du P.-D.G. à sa famille.

L'un des fils du vice-président du C.N.P.F., M. Maury-Laribière, a indiqué mercredi 9 juillet que sa famille a reçu une lettre du P.-D.G. enlevé le 28 juin. La lettre, datée de samedi, est parvenue à la famille de M. Maury-Laribière lundi. L'industriel charentais y indique qu'il est en bonne santé.

D'autre part, il semble qu'un contact entre les ravisseurs et la famille du P.-D.G., qui devait avoir lieu très tôt dans la matinée du mardi 8 juillet, dans la région de Périgueux (Dordogne), a échoué. Apparemment, les ravisseurs avaient fixé un rendez-vous dans le secteur de Thenon et Azerat, mais le représentant de la famille Maury-Laribière n'a trouvé personne à l'heure et à l'endroit fixés. Aux journalistes présents à Confolens (Charente), M. Honoré Gévaudan, directeur central adjoint de la police judiciaire, a déclaré : *« Vous aurez tous les éléments quand le dénouement sera intervenu. »*

● *Mme Germaine Demolombe-Klotz, la pharmacienne de Marnay (Haute-Saône)*, qui avait refusé de vendre des pilules anticonceptionnelles (*le Monde* du 2 février 1978) a été condamnée, le 8 juillet, à 600 F d'amende par la cour d'appel de Besançon. Le tribunal a confirmé le jugement en première instance du tribunal correctionnel de Vesoul, qui avait également, le 22 novembre 1979, accordé 1 F de dommages-intérêts aux deux parties civiles, la cliente qui s'était vu refuser le produit et le Mouvement français pour le planning familial (*le Monde* du 24 novembre 1979). Le 8 mai dernier, un arrêt de la cour d'appel de Lyon avait relaxé Mme Demolombe-Klotz, en raison de la non-conformité des ordonnances médicales présentées par les clientes (*le Monde* du 10 mai). Espérant bénéficier à nouveau d'une relaxe, Mme Demolombe-Klotz a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la cour de Besançon.

FAITS ET JUGEMENTS

Condamnation de deux dirigeants de la Sopegros.

La onzième chambre correctionnelle de Paris s'est prononcée, le 8 juillet, dans l'affaire des doubles traites de la Sopegros (*le Monde* des 20, 26 et 30 juin). Le tribunal a adopté la thèse de M. Michel Dusserre-Telmon, le directeur des services financiers de cette centrale d'achat de produits d'épicerie, qui a reconnu avoir profité des traites en blanc, confiées à la société par les adhérents pour faire payer deux fois certaines livraisons de marchandises, afin d'obtenir des facilités de trésorerie. M. Dusserre-Telmon a déclaré avoir agi de la sorte, en accord avec le P.-D.G., M. Roger Durand et la secrétaire générale, Mme Nathalie Durand.

Pour *« abus de blancs-seings »*, M. Dusserre-Telmon a été condamné à trente mois d'emprisonnement, dont quinze avec sursis. Les époux Durand, qui ont affirmé, à l'audience, ne pas avoir été mis au courant de ces pratiques, ont été condamnés respectivement, pour complicité, à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis et dix-huit mois de la même peine assortie du sursus, et 100 000 francs d'amende.

● *L'hypothèse du suicide de M. Edouard Jasek*, ressortissant tchèque, découvert mort à son domicile d'Irigny dans la banlieue lyonnaise (*le Monde* du 8 juillet) a été confirmée, mardi 8 juillet, à la suite d'une autopsie. Selon les enquêteurs, il apparaît que *« M. Jasek a succombé à une intoxication par barbituriques »* et qu'*« il s'est donné la mort pour des motifs sentimentaux »*.

● *Un manifestant condamné en appel.* — La dixième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, mardi 8 juillet, M. Dominique Ferret, vingt-deux ans, animateur attaché à la mairie de Chelles (Seine-et-Marne), poursuivi pour violences et voies de fait contre des agents de la force publique, le 1er mai, à douze mois d'emprisonnement dont sept avec sursis. En première instance, M. Ferret avait été condamné en flagrant délit à douze mois d'emprisonnement dot quatre avec sursis (*le Monde* daté 4-5 mai et du 2 juillet).

Le commandant Bertolini remis en liberté.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu mardi 8 juillet un arrêt accordant la liberté pour raison médicale au commandant Pierre Bertolini, chef présumé de l'organisation clandestine anti-autonomiste corse Francia (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie). Le commandant Bertolini avait été inculpé de transport d'armes et de munitions sans motif légitime au mois de janvier et incarcéré. Par la suite, le chef présumé de Francia a été inculpé d'association de malfaiteurs et d'attentats par explosifs par M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de Paris.

Ce magistrat avait rejeté la demande de mise en liberté du commandant, deux médecins-experts ayant estimé que son état de santé était compatible avec la détention (M. Bertolini est soigné à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce depuis le 3 avril). La chambre d'accusation a cependant infirmé l'ordonnance du magistrat instructeur en raison du diagnostic de trois autres médecins-experts, qui ont conclu que l'état du malade s'est aggravé. Le docteur Solange Troisier, médecin-inspecteur général des prisons, a du reste attiré l'attention de la chancellerie sur les dangers graves que courait le commandant Bertolini s'il restait détenu. Ce dernier, victime d'un attentat le 8 décembre 1978, avait dû être amputé de la jambe gauche.

Le 6 janvier dernier, le commandant avait été intercepté, alors qu'il était armé, par des militants nationalistes à Bastelica, séquestré, puis remis une semaine plus tard à la justice.

● *Accident d'avion de Nantes : l'Etat responsable.* — Le tribunal administratif de Nantes a déclaré le 8 juillet l'Etat français responsable à concurrence de 85 % des conséquences dommageables de la collision survenue au-dessus de Nantes le 5 mars 1973 (il y avait eu soixante-huit morts) entre deux avions espagnols. Le contrôle de la circulation aérienne était assuré ce jour-là par des contrôleurs aériens militaires qui remplaçaient les contrôleurs aériens civils en grève.

● *Incendie dans le réacteur d'un Airbus.* — Un Airbus d'Air Inter a été contraint d'atterrir peu après son décollage, le 8 juillet, de l'aéroport de Lyon ; un incendie s'était déclaré dans l'un de ses réacteurs. L'appareil s'est posé sans difficulté avec un seul moteur, et aucun des 248 passagers n'a été blessé.

JUSTICE

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Une confrontation entre les policiers et M. Guy Floch

M. André Chevalier, président de la chambre d'accusation, *chargé du supplément* d'informations sur l'affaire de Broglie, va procéder mercredi après-midi 9 juillet à une importante confrontation entre MM. Guy Floch, premier juge d'instruction du dossier de Broglie, Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à Paris, les commissaires Claude Cancès et René Dufour, qui furent, à l'époque de l'enquête, inspecteur à la brigade criminelle pour le premier et patron de la dixième brigade territoriale pour le second, et enfin Michel Roux, inspecteur dans cette même brigade.

Cette confrontation devrait permettre de tirer au clair les contradictions relevées dans les déclarations entre MM. Floch et Ducret, ainsi que celles existant notamment entre les policiers et plus précisément avec l'inspecteur Roux.

En revanche, en l'absence de MM. Marcel Leclerc et Pierre Ottavioli, il ne sera pas possible d'établir — pour l'instant — si la B.R.I. et le chef, à l'époque, de la brigade criminelle, M. Ottavioli, étaient au courant du projet d'assassinat de Jean de Broglie. La polémique est donc loin d'être close, d'autant que *le Canard enchaîné, dans son édition du 9 juillet*, publie le fac-similé des écoutes téléphoniques branchées sur la ligne de Bernard André, l'homme qui, dans un premier temps, avait été pressenti pour « exécuter » Jean de Broglie. Cette fiche d'écoute, répertoriée sous le code « Roméo 13 », fait état d'une conversation entre Bernard André et Simon Kolkowicz, un autre protagoniste de l'affaire de Broglie, le lendemain du meurtre, soit le 25 décembre 1976 à 10 h. 50.

Voici le texte de cette conversation :

Simon. — « *Allô ?*
André. — *Qui c'est ?*
Simon. — *Moi.*
André. — *Qu'est-ce que tu as à téléphoner à cette heure-ci. T'es fou ou quoi ?*
Simon. — *C'est important. Tu sais, la, le truc... que tu devais faire... où tu es allé, au château...*
André. — *Oui, et bien ?*
Simon. — *C'est fait. T'as pas entendu la radio ?*
André. — *Non, je dors. Merde, alors qui ? Le petit blond ?*
Simon. — *Ouais, c'est ça.*
André. — *Viens me chercher dans une heure.*
Simon. — *O.K.* »

Quand Simon Kolkowicz parle du « truc » et du « château », il *fait allusion* au « *contrat* » que devait exécuter Bernard André et au déplacement qu'il a effectué au château de Jean de Broglie, à Broglie (Eure). Quant au *petit blond, il s'agit de Gérard* Frèche, l'assassin.

Le Canard enchaîné, tout en soulignant que cette fiche d'écoute n'a jamais été remise au juge d'instruction, rappelle que le commissaire Leclerc a déclaré récemment que « *la BRI n'a jamais eu connaissance par voies d'écoutes téléphoniques, du meurtre de de Broglie* » et indique que « *plusieurs écoutes ont été effectuées de façon permanente, depuis septembre 1976, sur la ligne de Bernard André* ». Ces faits ont d'ailleurs été confirmsé par l'inspecteur Roux, qui a déclaré que ces écoutes lui avaient été montrées par ses collègues de la BRI (*le Monde* daté 6-7 juillet).

Dans une mise au point, le commissaire Leclerc a déclaré, mardi 8 juillet : « *Les pseudo-révélations du* Canard enchaîné *ne font que confirmer ce que j'ai toujours affirmé : la brigade de recherches et d'interventions n'a jamais été informée avant le meurtre d'un projet d'assassinat concernant M. de Broglie, que ce soit par voie d'écoute téléphonique ou tout autre moyen. D'ailleurs, la conversation reproduite par* le Canard enchaîné *est postérieure au meurtre* », a-t-il précisé.

L'indépendance de Mlle Anzani

D'autre part, la commission spéciale chargée d'examiner la mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice se réunira jeudi 10 juillet. A ce propos, Mlle Martine Anzani, juge d'instruction, qui avait pris la succession de M. Guy Floch pour instruire le dossier de Broglie, a reçu une réponse à la lettre qu'elle avait adressée au président de la République en sa qualité de président du Conseil supérieur de la magistrature, avant de déposer, le 25 juin dernier, devant la commission.

Dans cette lettre, qui émane du secrétariat général du Conseil supérieur de la magistrature, il est spécifié que l'indépendance de Mlle Anzani n'apparaissait pas mise en cause en raison de sa convocation par la commission parlementaire. Le chef de l'Etat, qui peut consulter le Conseil supérieur de la magistrature, sur les question d'indépendance, n'a donc pas jugé utile de saisir cette instance. Le secrétariat rappelle cependant à Mlle Anzani qu'un magistrat est tenu au secret professionnel en vertu de l'article 11 du code de procédure pénale et de l'article 378 du code pénal.

● *Contrôle d'identité : non-lieu confirmé pour le commissaire de Dole.* — La cour d'appel de Nancy a confirmé, mardi 8 juillet, le non-lieu dont avait bénéficié le commissaire principal de Dole (Jura), M. Claude Boillot, dans l'affaire des contrôles d'identité. Le 3 mars 1978, un jeune dessinateur, M. Guy X..., avait été conduit au commissariat, en compagnie de quatre amis, pour vérification de papiers. Il avait ensuite porté plainte, estimant que les policiers avaient porté atteinte aux libertés individuelles (*le Monde* du 15 mars). Deux policiers avaient été inculpés de « *détention illégale* » par un magistrat instructeur de Dole, et le commissaire principal, M. Boillot, de « *complicité* » par le doyen des juges d'instruction de Nancy, Mme Odile Boulange. Cette dernière avait ensuite rendu une ordonnance de non-lieu.

Le procès des militants corses

L'AVOCAT GÉNÉRAL REQUIERT TREIZE ANS DE RÉCLUSION CONTRE M. PANTALÉON ALESSANDRI

Au terme de son réquisitoire, M. Robert Olivier, avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat, a demandé, mardi 8 juillet, treize années de réclusion criminelle contre M. Pantaléon Alessandri, vingt-six ans, artisan ébéniste, et cinq ans de détention — éventuellement assortie de sursis « *pour une très faible partie* », — contre Mlle Colette Meynard, trente-trois ans, institutrice, et M. Laurent Covili, trente-sept ans, ancien préparateur en mécanographie. Pour M. Olivier, il s'agit « *de punir et de dissuader* ». Punir M. Alessandri, considéré comme étant l' « *un des terroristes les plus dangereux du F.L.N.C. arrêté en juin 1978* », que le ministère public accuse d'un attentat à l'explosif en Corse contre une installation appartenant à Télédiffusion de France (T.D.F.) et de s'être rendu au Liban, en mars 1978, afin de demander à une organisation palestinienne, El Fath, des armes et un entraînement (1). Punir aussi Mlle Meynard d'avoir rendu possible ce voyage et d'y avoir participé ; punir M. Covili pour avoir suivi ses deux compagnons (*le Monde* du 9 juillet).

Bien que n'étant pas accusés d'avoir entretenu avec des agents d'une puissance étrangère des intelligences de nature à nuire aux intérêts français (article 80 du code pénal), puisque aussi bien l'organisation El Fath ne peut être considérée comme une telle puissance au sens de l'article 80. M. Olivier a déclaré : « *Il est intolérable que des Français s'adressent à des étrangers, quels qu'ils soient, pour en obtenir des moyens de guerre civile.* »

Auparavant, de nombreux témoins de la défense, essentiellement des enseignants syndiqués au SGEN-C.F.D.T., étaient venus devant la Cour dire de Mlle Meynard qu'elle est une jeune femme calme, généreuse et consciencieuse, dont la nature n'est en rien celle d'une terroriste. La Cour de sûreté de l'Etat devait entendre, ce mercredi 9 juillet, les plaidoiries de Mes Georges Pinet et Jean-Pierre Colonna-d'Istria et rendre son arrêt.

---

(1) M. Alessandri doit aussi répondre dans les prochains jours de sa participation à l'attentat contre le relais hertzien de Port-Lacroix en Corse.

CORRESPONDANCE

BANQUES SUISSES ET DÉMOCRATIE

Dans nos éditions du 21 mai, deux lecteurs suisses justifiaient l'attitude des autorités helvétiques après l'arrestation de deux douaniers français en gare de Bâle et, d'une manière plus générale, défendaient la notion du secret bancaire tel qu'il existe en Suisse. Ces deux réactions ont, à leur tour, suscité celle de M. Jean Ziegler, député socialiste de Genève au Conseil national suisse, et auteur, notamment, du livre Une Suisse au-dessus de tout soupçon *(le Seuil, 1976), qui nous écrit :*

Ces deux longues lettres de lecteurs suisses donnent de la réaction de l'opinion publique suisse face à la mise au secret et à l'inculpation pour espionnage économique de MM. Schultz et Rul, une description erronée : *la grande majorité de l'opinion publique suisse, une bonne partie de mes collègues du Parlement, et notamment l'opinion de Suisse romande, est profondément d'accord avec l'analyse du « Monde ».* Il nous paraît en effet choquant que deux fonctionnaires français soient arrêtés et mis au secret pendant plusieurs semaines, puis inculpés d'espionnage économique — délit qui, en cas de condamnation, peut comporter jusqu'à quinze ans de prison — même s'il n'est pas contestable que ces fonctionnaires aient violé un règlement administratif.

J'insiste sur un point : ce qui paraît particulièrement révoltant à nombre de Suisses, c'est la collusion entre les services de contre lusion entre les services de contre-espionnage de certaines grandes banques suisses et la justice et la police fédérales : l'agent provocateur qui a rencontré, le 15 avril, au buffet de la gare de Bâle, les inspecteurs français, était M. Ralf Elsener, chef de la sécurité de l'U.B.S. en personne. Son complice et collègue dans le même service, M. Hermann Stroehlin, était présent lors du rendez-vous du 10 avril. Or, le 15 avril, en présence et conduits par M. Elsener, pas moins de trente inspecteurs de police, munis d'un mandat d'arrêt déjà signé par le juge et daté de la veille, ont encerclé et arrêté les deux fonctionnaires français.

Jusqu'ici la Suisse était habituée à voir son gouvernement épouser, lors de chaque crise avec un pays étranger (recherche des fonds du chah par la République islamique ; fonds du Négus par la junte éthiopienne, etc.), le point de vue idéologique des seigneurs de la banque. *La mise sous tutelle de la justice et de la police fédérale par les services privés de contre-espionnage est un phénomène entièrement nouveau qui nous inquiète profondément.* Il signale une régression dangereuse des institutions démocratiques de la Confédération.

ÉDUCATION

A MARNES-LA-COQUETTE

Une institutrice menacée de « mutation d'office »

Une institutrice de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine) est menacée d'être déplacée à la rentrée prochaine. Situation d'apparence banale. Un cas parmi d'autres. Mais en l'occurence, aucune des deux causes habituellement *invoquées : l'intérêt du service ou la sanction* — ne repose sur des faits formulés et, « a fortiori », établis. Pas d'inspection en cours d'année, pas de pièces au dossier. Rien ou presque... Assez cependant pour qu'elle ne sache pas aujourd'hui où elle travaillera — et peut-être vivra — à la rentrée.

Le « fait du prince » ?

Mme Marie-France Lardeau, institutrice à Marnes-la-Coquette, apprend au début du mois de mai que le poste de « chargée d'école » qu'elle occupe à l'école de la Marche est « mis en mouvement », c'est-à-dire proposé à quelqu'un d'autre.

L'école de la Marche compte une seule classe à deux niveaux : cours moyen première année (CM 1) et deuxième année (CM 2). Le cours élémentaire deuxième année (CE 2), qui a été transféré il y a un an à l'autre école de Marnes, celle du Bourg, reviendra à la Marche à la rentrée prochaine. Mme Lardeau se voit *invitée à solliciter* un autre poste ailleurs, sans plus de détails. Ce sera pour elle une « mutation d'office » dans une autre école.

La mutation d'office est une mesure à laquelle est exposé tout fonctionnaire. Comme l'observe l'auteur du livre *l'Instituteur public aujourd'hui* (1), cette mesure est ambiguë ; elle peut être prise sans autre raison que l' « intérêt du service ». Mais elle appartient aussi, à un rang élevé de gravité, à l'arsenal disciplinaire prévu à l'encontre des instituteurs. Dès lors, comment distinguer l'une de l'autre, la mesure administrative et la sanction pour faute grave ?

L'inspecteur d'académie des Hauts-de-Seine, M. Poupelin, n'est pas disert sur le motif de sa décision. « *Pour enseigner dans une classe à trois niveaux, il faut une institutrice très expérimentée ; ce n'est pas le cas de Mme Lardeau* », se borne-t-il à déclarer, ajoutant : « *Je n'ai pas de reproches à lui faire, sinon j'aurais engagé contre elle une procédure disciplinaire.* »

Pas de reproches... Le maire de Marnes, M. Puydebois, lui, est moins catégorique. *Il invoque la* baisse de l'effectif des élèves entre la classe qui précède celle de Mme Lardeau et la sienne. Une « évaporation » qu'il impute à l'institutrice. « *Les parents sont mécontents de son enseignement. Ils ne disent rien, mais ils mettent leurs gosses ailleurs.* »

Les choses sont-elles aussi claires ? Mme Lardeau assure que, cette année, les six élèves sortant du CE 2 de l'école du Bourg viendront au CM 1 chez elle en septembre. Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.) des Hauts-de-Seine prend vigoureusement sa défense. « *Le dossier de Mme Lardeau est totalement vide*, plaide son responsable départemental, M. André Rustin. *Il n'y a contre elle ni rapport de l'inspecteur départemental, ni plainte de parents, ni faute professionnelle, et la commission paritaire a rejeté la demande de l'inspecteur d'académie le 16 juin dernier.* » Alors le S.N.I.-P.E.G.C. se pose une question : « *En l'absence de toute justification, l'explication de l'attitude de l'inspecteur d'académie n'est-elle pas à rechercher dans le fait que le mari de Mme Lardeau a eu dans un passé récent l'occasion de s'opposer au maire de Marnes à l'occasion d'élections ?* »

Le syndicat a suscité et multiplié les démarches auprès de l'inspecteur d'académie, qu'il a rencontré le 8 juillet sans obtenir gain de cause. Cette affaire illustre, aux yeux de ses responsables, la menace du retour aux « *années sombres où la nomination de l'instituteur était le fait du prince* ».

CHARLES VIAL.

---

(1) *L'Instituteur public aujourd'hui*, de Robert Piérot, Berger-Levrault. Environ 58 F.

L'inquiétude des délégués départementaux de l'éducation nationale

A la suite de l'article consacré au congrès de la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale, Mme Anne-Marie Franchi, secrétaire générale de cette organisation, nous a adressé les précisions suivantes :

S'il est *exact que* j'ai *fait état* « d'un climat d'inquiétude » lié aux conditions de préparation de la rentrée scolaire, cela n'a rien à voir avec « *le volume des crédits mis à la disposition des départements* [qui n'aurait] *pas varié depuis vingt ans* ». En fait, cette citation est tirée d'un tout autre point, une étude de notre union de l'Aude sur la part du fonds scolaire disponible pour des subventions aux communes ayant présenté des projets de gros travaux d'entretien des écoles. J'en ai d'ailleurs, dans ma réponse aux interventions d'ordre technique sur les bâtiments, tiré argument pour proposer un inventaire général des locaux scolaires à l'occasion de l'Année du patrimoine. Vous trouverez cette idée reprise en tête de notre déclaration générale.

Il est exact que j'ai critiqué le dualisme scolaire organisé par la loi Guermeur à partir d'une étude sur l'évolution des effectifs, comparée à celle des financements. J'ai eu le souci de le faire en cherchant à questionner, à faire réfléchir ; j'ai notamment cherché à partir de quand il y a confusion abusive entre la légitime quête de spiritualité, le « droit à la foi » et les affirmations de l'institution d'Eglise qui transforment le « droit de l'enfant » en projet éducatif où une morale et une religion deviennent liées autoritairement. J'ai parlé, non des « élus » de Vendée, mais des « pouvoirs locaux » des « petits seigneurs et grands propriétaires » qui donnent souvent à l'école privée « le visage d'une maintenance à tout prix », où la *foi sert parfois d'alibi.*

Réuni en congrès à Brest

LE SYNDICAT C.G.T. DES PERSONELS DE L'ÉDUCATION APPELLE A L'UNITÉ D'ACTION

(De notre correspondant)

Brest. — Le Syndicat général C.G.T. des personnels de l'éducation nationale (S.G.P.E.N.) est chez lui en Bretagne. Il rassemble *la majorité* des non-enseignants de l'académie de Rennes. Il vient de réunir à Brest son congrès national *qui a élu à sa tête, en qualité* de secrétaire général, M. Roger Edy, permanent du syndicat, en remplacement de M. Raymond Giol, de l'académie de Montpellier.

Trois sujets principaux ont dominé les débats : la défense du *service public, la diminution* de l'horaire hebdomadaire de travail et une action revendicative unitaire. En ce qui concerne le premier point, le S.G.P.E.N., qui *revendique trente mille* adhérents, se déclare prêt à combattre énergiquement le projet de M. Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse, qui vise à faire de certains personnels de l'Etat des employés départementaux ou municipaux. Le syndicat n'accepte pas ce transfert. « *Nous avons acquis des droits par nos luttes et nous tenons à les conserver* », s'est écrié un rapporteur vivement applaudi par les trois cents congressistes. La réduction du temps de travail est ardemment espérée par les agents de services de l'éducation dont l'horaire hebdomadaire est de quarante-quatre heures (quarante-quatre heures et *demie il n'y a* pas encore si longtemps). Comme la C.G.T., le S.G.P.E.N. réclame la semaine de trente-cinq heures, sans se faire, toutefois, trop d'illusions. « *On a dû combattre pendant sept ans pour n'obtenir qu'une diminution de trente minutes*, a fait remarquer M. Marcel Tournellec, secrétaire de la *section* du Finistère. *A ce train-là, on n'est pas près d'arriver au bout de nos peines.* »

Plusieurs syndicalistes ont profité du débat pour souligner les *conditions* de travail très contraignantes de certains agents, en particulier de ceux qui sont employés dans les services de restauration ou au nettoyage des classes. La journée commence à 6 heures pour s'achever à 20 heures, entrecoupée, il est vrai, de temps de repos.

L'insuffisance du recrutement — les retraités ne sont pas toujours remplacés — ajoute aux charges des personnels en place et nuit au fonctionnement des établissements. Sans compter l'insuffisance des rémunérations qui vont de 2 800 francs en début de carrière à 4 000 francs en fin d'activité pour les mieux rétribués.

Tous ces griefs vis-à-vis de l'Etat font que le S.G.P.E.N. se déclare prêt à en découdre avec les *pouvoirs publics. Il souhaite* mener une action unitaire avec tous les syndicats de la fonction publique sur les problèmes généraux propres aux fonctionnaires (*échelle indiciaire*, horaires de travail, défense statutaire). Il appelle aussi tous les syndicats de l'éducation et même son concurrent, le Syndicat national des agents de l'éducation (SNAEN-FEN) à une lutte commune pour des revendications plus spécifiques. « *Pour nous le seul adversaire c'est le pouvoir et le seul moyen de le combattre c'est l'unité d'action* », proclame la résolution finale.

JEAN DE ROSIÈRE.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS...

● **GEOGRAPHIE.**
(Par ordre alphabétique.)

Mmes et MM. Bachimon (8e ex.), Canicio (30e ex.), Cassier (10e), Castelin (28e), Clavilier (15e), Cohen-Scali (32e ex.), Colombel (1er), Cormier (32e ex.), Doceul (6e), Yves Fauré (4e), Fumey (29e), Gabion (22e), Pierre Gauthier (27e), Bernard Giraud (26e), Giusti (17e), Guillemot (7e), Huguet (3e), Humeau (30e ex.) Jalta (19e) Colette Loiseau (14e), Luneau (24e), Mayeur (11e), Mbow (17e bis), Mentre (18e), Mouret (5e), Michel Mouton (2e), Ormaux (16e), Lucette Peyrat, née Brandier (25e), Reversat (20e ex.), Alain Richard (13e), Soulas (12e), Verove (23e), Virgile (20e ex.), Wierink (8e ex.).

● **GENIE ELECTRIQUE.**
(Par ordre alphabétique.)

Mmes et MM. : Argence (38e), Michel Besnard (35e), Bonheur (7e), André Bonnet (22e), Claude Bonnet (8e), Jean-Claude Boyet (27e ex.), Cambon (18e), Chaurial (33e), François Cordier (18e), Pascal Cornut (9e), Costa y Putjo (27e ex.), Degré (23e ex.), André Duclaux (23e ex.), Dutarte (19e ex.), Foulloy (12e ex.), Patrick Gaudry (4e), Maxime Gautier (33e), Hocquette (29e ex.), Huard (15e), Kauffmann (6e), Konn (35e ex.), *Lachaussée* (5e), Leflon (14e), Mazoyer (37e), Oury (2e), Perri (31e ex.) Piou (34e), Polzac (12e ex.), Rivière (3e), Rombeaut (21e), Rouff (17e), Saint-Mellion (25e ex.), Santens (1er), Sarrazin (10e), Sautreau (31e ex.), Tahon (29e ex.), Valade (11e), Vukonic (16e).

● **GRAMMAIRE.**
(Par ordre alphabétique.)

Mmes et MM. Auberger (8e), Bourdon (1re), Monique Cannavo, née *Castaing* (7e), *Goudall* (6e), *Hiebel* (2e), Patricia Lebreton (9e), Mondrain (3e), Olier (10e), Bernadette Petiot (4e), Anne Rougier (5e).

● **SCIENCES PHYSIQUES (option physique appliquée).**
(Par ordre alphabétique.)

Mmes et MM. Allay (14e), Bach (7e), Belmonte (26e), Biette (12e), Bouillault (3e ex.), Boutillon (8e), Buret (1er), Collato (13e), Dornier (3e ex.), Fouillat (2e), Frauensohn (21e ex.), Geoffroy (11e), Golman (15e), Laveder (28e), Lefrere (27e), Maye (17e), Mesa (19e ex.), *Montfray* (9e), Morice (21e ex.), Mouis (10e), Elisabeth Ollvier (17e ex.), Pellet (6e), Pontalier (24e), Richel (16e), Strubler (25e), Monique Terrier, née Dalmas (19e ex.), Jacques Vaillant (23e), Verkindere (5e).

...ET AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole normale supérieure de jeunes filles, boulevard Jourdan.

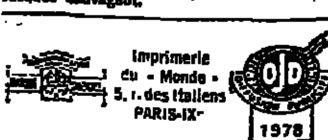
● **LETTRES.**
(Par ordre de mérite.)

Mmes et Mlles Graner, Rueff, Auvray, Boucheron, Christine Berthin, Marie-Pierre Lopez, Catherine Pellegrini (7e ex.), Achache (7e ex.), Klaus, Jouanno (10e ex.), Berdichevski (10e ex.), Falcou, Martiel (13e ex.), Suhamy (13e ex.), Oblin (15e ex.), Dumiche (15e bis, à titre étranger), Nogard 15e ex.), Kalvarisky Brocheux, Bruhat (19e ex.), Kosn (19e ex.), Cardaillac, Lavocat (22e ex.), Riou (22e ex.), Brigitte Duthail, Degeorge (25e ex.), Marie-Jeanne Rossignol (25e ex.), Boutot (27e ex.), Scheffel (27e ex.), Lauler, Pehourcq (30e ex.), Eschenbrenner (30e ex.), Stéphane Robert (30e ex.), Bedon (33e ex.), Roblin (33e ex.), Garelli (35e ex.), Agier (35e ex.), Jarraud (37e ex.), Krebs (37e ex.), El Gammal (39e), Nicole Coudurier-Curveur (39e ex.), Pacherie, Jeannin, Curvalle (43e ex.), Mouilleron (43e ex.), *Viglino* De Bellis, Pavest, Bouffier (43e ex.), Marie-Agnès Monteil (18e ex.).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.



SCIENCES

JUSQU'AU 17 JUILLET A PARIS

Six mille géologues sont réunis en congrès international

Le vingt-sixième congrès géologique international s'est ouvert lundi 7 juillet à Paris ; ce congrès du centenaire — le premier a eu lieu à Paris en 1878 — avait enregistré mardi soir cinq mille trois cents participants ; les organisateurs estiment qu'avec les arrivées tardives le chiffre des six mille congressistes sera atteint.

La séance d'ouverture a eu lieu, lundi soir, en présence de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et de la qualité de la vie. La cérémonie de clôture, jeudi 17 juillet, doit être présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing. Avec l'intervention du secrétaire d'État à la recherche, M. Pierre Aigrain, et celle attendue de Mme Alice Saunier-Séité, ministre des universités, le gouvernement aura été largement représenté ; signe de l'importance prise par la géologie depuis que nous sommes entrés dans une période de ressources rares — ou du moins depuis que nous en avons pris conscience.

DES OCÉANS AU SOMMET DES MONTAGNES

Les travaux ont effectivement commencé mardi au Palais des congrès par un ensemble de conférences scientifiques. Il fut successivement question de l'orogénèse (édification des reliefs de l'écorce terrestre), de l'exploration spatiale, des mouvements du manteau terrestre et des plaques de la croûte, de la géochimie organique, et de l'homme comme agent géologique. Fut aussi présenté le projet d'un programme international de recherches à mener sur dix ans : il s'agit d'une étude de la dynamique et de l'évolution de la lithosphère (partie solide de l'écorce terrestre), orientée vers une meilleure connaissance des ressources de la planète, et vers une réduction des risques de catastrophes, telles que les séismes ou les éruptions volcaniques. M. Raymond A. Price, professeur à la Queen's University de Kingston (Canada), a indiqué qu'il s'agissait d'étudier, plus spécialement, les continents et les marges continentales, et de *« tester à la fois les postulats et les implications de la tectonique des plaques comme théorie globale des processus géologiques »*.

Le comité de préparation de ce programme, qui doit durer dix ans, a défini cinq axes de recherche : expliquer les différences entre les lithosphères continentales et océaniques, construire des modèles du mécanisme qui fait se mouvoir les plaques, tester l'hypothèse de la rigidité des plaques, élucider les phénomènes physiques et chimiques qui se produisent à leurs frontières, établir des modèles de l'évolution de la lithosphère — les mécanismes dominant depuis deux cents millions d'années pouvant très bien ne pas avoir existé à des époques plus reculées.

A ces objectifs scientifiques s'adjoignent deux préoccupations : renforcer les liens entre la recherche de base et les applications et renforcer les sciences de la terre dans les pays en voie de développement.

Laurasia et Gondwana

La première conférence scientifique, présentée par M. Jean Auboin, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie et président du comité d'organisation du congrès, avait pour sous-titre : *« Des océans perdus aux chaînes de montagnes. »* Il a expliqué que le processus normal de disparition des océans est la subduction, c'est-à-dire l'enfoncement de la croûte océanique dans le manteau fluide qui la porte ; ce processus peut être bloqué par des obstacles continentaux. Il se forme alors un système montagneux à deux branches dont une est constituée par la déformation de la marge continentale, tandis que l'autre résulte du charriage sur le continent de matériaux venant de la croûte océanique.

Ce processus est bien visible dans la longue série de reliefs qui courent des Alpes à l'Indonésie et qui gardent la trace de la Thetys, c'est-à-dire la mer qui sépara autrefois deux continents primitifs, le Laurasia (Amérique du Nord, Europe, Asie moins l'Inde et l'Arabie) et le Gondwana (tout le reste des terres émergées). C'est donc au sommet des chaînes montagneuses qu'on retrouve certains océans perdus, la croûte océanique venant surcharger le continent sans augmenter notablement sa surface.

M. Dan McKenzie, de l'université de Cambridge, a cherché à relier le mouvement des plaques de la croûte terrestre à des courants de convexion dans le manteau. Le problème est de déterminer la configuration de ceux-ci ; les observations directes sont rendues presque impossibles par la croûte terrestre elle-même : sa rigidité empêche la transmission d'effets mécaniques dus à ces courants, et sa faible conductivité thermique ne permet pas non plus de percevoir les flux de chaleur associés aux courants.

Finalement, on a pu mettre en évidence ces courants de convexion parce qu'ils créent des anomalies locales de pesanteur qui se traduisent par des gonflements et des affaissements de la surface des océans. Le satellite américain GEOS-3 a permis de mesurer ces effets. L'échelle des phénomènes de convexion est souvent nettement plus petite que la dimension des plaques qui les surmontent, et ils ont peu de corrélation avec le mouvement de celles-ci.

Professeur à l'université libre de Bruxelles, M. E. Picciotto a parlé de l'influence de l'homme sur la géologie. Celle-ci n'est pas tout à fait contemporaine puisque le défrichement des terrains commencé au Néolithique a triplé l'érosion des continents, mesurée par le transport solide des fleuves. Mais ce transport est maintenant inférieur au transport de matériaux terrestres que l'homme effectue pour les travaux publics. De même, l'activité humaine crée un apport de chaleur égal annuellement au tiers du flux géothermique ; il reste cependant négligeable devant le flux de chaleur solaire.

Il revenait à M. Aigrain de conclure cette séance initiale. Il a exhorté les géologues, qui s'occupent de la Terre et ont donc acquis un certain instinct territorial, à dépasser leurs clivages, puisque ce congrès montre que *« chacune de leurs activités conforte toutes les autres »*.

MAURICE ARVONNY.

MÉDECINE

Pour manquement à la réglementation sur les avortements

Une clinique de Lyon est fermée par le préfet

De notre correspondant

Lyon. — Une des deux cliniques lyonnaises à déclarer officiellement qu'elle pratique des interruptions volontaires de grossesse, la clinique de la Tête d'or, va être fermée par décision du préfet du Rhône. Cette décision, applicable le 15 août prochain, a été annoncée le 8 juillet par le préfet, M. Olivier Philip, qui fait état de *« manquements graves, notamment à l'égard de la réglementation sur les interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.), à la suite d'une enquête effectuée par l'inspection générale des affaires sociales »*.

Le 3 janvier dernier, une douzaine d'inspecteurs nationaux du ministère de la santé avaient fait une visite surprise à la clinique de la Tête d'or. Ils avaient constaté que le pourcentage d'interruptions thérapeutiques de grossesse était plus élevé que dans les autres établissements de la région Rhône-Alpes. *« Malgré tout leur acharnement,* ont expliqué deux médecins de la clinique, le docteur Blaise de Pury et le docteur Jean-Louis Cronbecque, *ils sont repartis sans rien pouvoir nous reprocher. Nous pratiquons des I.V.G. dans les délais légaux, nous les déclarons et toutes les I.V.G. au-delà de dix semaines ont été pratiquées en avortement thérapeutique après demande au médecin expert et avec son accord. »*

A la préfecture on déclare que les faits reprochés concernant *« des I.V.G. pratiquées au-delà des délais légaux »* sans donner plus de précision. Mais le directeur de la D.D.A.S.S. (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) du Rhône, M. Besnard, se retranche derrière l'inspection effectuée en janvier qui, dit-il, a permis de constater *« une série d'infractions »*. Pour M. Besnard, qui ne parle pas des avortements, on reproche essentiellement à cette clinique, qui comporte quatre-vingts lits d'obstétrique et qui emploie cinquante-deux salariés et quinze médecins, une « faute grave » ; elle n'aurait pas respecté l'article L 176 du code de santé. Cet article prévoit que l'autorisation d'ouverture d'une clinique doit être demandée au préfet. La demande a bien été effectuée le 14 avril 1976, mais à la D.D.A.S.S. et non à la préfecture.

« Après la visite des inspecteurs, qui sont restés plusieurs jours, expliquent aussi les responsables de la clinique, *la D.D.A.S.S. nous a affirmé que, lorsque le rapport serait rédigé, nous pourrions y répondre point par point. Or nous n'avons jamais reçu le rapport et, le 7 juillet, nous avons reçu l'arrêté de fermeture sans aucune explication. Face à cette décision arbitraire et à cette déclaration du préfet d'un type diffamatoire qui occasionne un grave préjudice à la clinique, nous n'avons toujours aucune communication du dossier pour nous défendre. Il est évident qu'il y a là une volonté de l'autorité ministérielle de nous démolir. »*

(Intérim.)

Porteurs de germes contagieux

QUARANTE COBAYES SONT DÉROBÉS DANS UN LABORATOIRE

Quarante cobayes ont disparu, durant le dernier wee-end, de l'animalerie du laboratoire de microbiologie de la faculté de médecine de Montpellier. Tous ces animaux avaient reçu des prélèvements effectuées chez des malades soupçonnés d'être atteint d'une forme de leptospirose (affections causées par des bactéries du genre *Leptospira*), et dont l'expression cliniques est très variée, pouvant associer une fièvre, un ictère ou une hémorragie à des atteintes méningées, rénales ou occulaires.

Selon le professeur Roux, directeur du laboratoire de microbiologie, la moitié des cobayes sont, selon toute vraisemblance, porteurs de germes, donc contagieux. Il faut, selon lui, insister sur le danger potentiel que représentent ces animaux.

« En l'absence d'autre hypothèse, nous sommes amenés à envisager une action menée par des adversaires de la vivisection », précise le professeur Roux, qui tient à souligner d'autre part le préjudice sérieux porté à un certain nombre de malades pour qui le diagnostic de leptospirose ne pourra de ce fait, être confirmé dans les délais prévus.

● *Le prix d'Arsonval,* destiné à récompenser un travail d'analyse radio-clinique, vient d'être décerné au docteur Simone Coste pour son ouvrage sur les tumeurs mammaires intra-galactophoriques (papillômes).

ENQUÊTE

SCIENCES, TECHNIQUES ET PATRIMOINE

III. — Éviter le retour à la poussière

La découverte des vestiges matériels du patrimoine enfouis dans le sol est largement aidée par des méthodes empruntées à la géophysique, à la prise de vue aérienne, à la télédétection. La masse de documents de toutes sortes est telle que, seule, l'informatique permet de s'y retrouver. Il reste encore à déterminer, grâce à la physique, à la chimie et à la biologie, l'âge, la nature et l'origine de tous ces vestiges du passé (« le Monde » des 8 et 9 juillet).

par YVONNE REBEYROL

Nous sommes quatre dans la grotte de Lascaux à contempler les chevaux, les taureaux, les cerfs peints sur les parois. Une lampe, judicieusement déplacée, permet d'apprécier les gravures qui ne sont guère visibles qu'en lumière rasante. Les artistes — qui vivaient il y a dix-sept mille ans — ont su tirer parti des bosses et des creux du rocher pour rendre le modelé des animaux.

Cette visite tranche par son calme avec celle que nous avions faite en 1952, au milieu d'une foule compacte. Un tel succès a failli être fatal à Lascaux : la grotte a été définitivement fermée au public le 20 avril 1963. La réalisation d'une copie fidèle, mais partielle, est en cours actuellement.

Le bouleversement du microclimat interne de la grotte, l'afflux des visiteurs dégageant de la vapeur d'eau et du gaz carbonique et apportant des micro-organismes, l'éclairage permanent pendant des heures ont fait proliférer des colonies de bactéries et d'algues, tandis que se formait un voile de calcite. Après avoir survécu, intactes, mais ignorées des hommes, pendant cent soixante-dix siècles, lse peintures de Lascaux risquaient de mourir de vingt-trois années d'ouverture au public. Une telle menace a été le point de départ de longues études. Et Lascaux n'étant pas seule en son genre, une des cinq sections du laboratoire de recherche des Monuments historiques se consacre, depuis 1974, à la conservation des grottes ornées.

Les recherches sont forcément pluridisciplinaires. Elles portent aussi bien sur l'identification et la destruction des micro-organismes, sur le régime hydrologique et la géologie des abords et de l'intérieur des grottes, que sur l'hygrométrie et la température, sur la formation des concrétions calcaires, sur la circulation de l'air. Elles ont abouti à la définition de normes très précises, car l'équilibre climatologique et biologique des grottes est éminemment fragile.

A Lascaux, l'hygrométrie de l'air reste toujours comprise entre 98 et 99 %, des variations plus amples seraient dangereuses pour la cohérence des couches de peinture. La température de la surface de la roche est, elle aussi, à peu près constante : en 1979, elle a oscillé entre 11,53 degrés Celsius et 11,97 degrés dans la grande salle des taureaux ; entre 11,71 degrés et 11,92 degrés dans le diverticule axial. Après chaque visite de cinq personnes au maximum autorisée cinq fois par semaine pendant quarante minutes, la température de la surface de la roche monte de quelques centièmes de degré Celsius, bien que le volume de la grotte soit d'environ 1 500 mètres cubes. Et il faut plusieurs heures pour revenir à la normale.

L'utilité des rayons gamma

Au Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) du commissariat à l'énergie atomique, une casemate de béton n'en finit pas de s'ouvrir. Il a fallu faire tourner successivement trois clés différentes avant que la porte épaisse de 1,50 mètre se mette à rouler lentement sur ses rails. La source de cobalt 60 étant toujours dans sa piscine, on peut entrer sans danger dans la casemate. Celle-ci est vide, à l'exception d'une momie du musée de la ville qui attend d'être débarrassée par rayonnement gamma des micro-organismes et des insectes qui l'infestent et menacent de la faire tomber en poussière.

Les rayons gamma perturbent les atomes qu'ils frappent et auxquels ils arrachent des électrons. Libérés, ceux-ci cassent les longues molécules constitutives des protéines qui sont les éléments de base de la matière vivante. Plus les êtres sont organisés, plus ils sont sensibles à l'effet du rayonnement gamma : une dose de 500 rads (1) suffit à tuer un homme, mais il faut 50 000 rads pour détruire les insectes. Pour une stérilisation qui élimine tous les microorganismes, virus compris, l'irradiation doit être supérieure à un million de rads.

En 1976-1977, la momie de Ramsès II n'a pas été traitée à Grenoble. A Paris, on a identifié les quelque soixante espèces de champignons, les insectes et bactéries qui infestaient Ramsès II. A Saclay, la momie, enfermée dans un coffre étanche de bois et d'altuglas, a été stérilisée. Mais c'est au CENG — grâce à une « momie-brouillon » moins illustre, que l'on a calculé la position et l'intensité des sources ainsi que la durée des deux séances d'irradiation pour obtenir une dose totale de 1,8 million de rads.

L'irradiation gamma présente plusieurs avantages : elle n'altère ni le bois, ni les pigments, ni l'altuglas..., ni les momies. Dès que les sources sont retirées, l'objet irradié est totalement dépourvu de radioactivité. L'exposition aux rayons gamma a diverses applications. Le CENG les utilise ainsi pour conserver les matériaux poreux tels que le bois ou la pierre.

Les bois gorgés d'eau par un séjour prolongé dans un milieu humide (lac, mer, tourbe, vase) posent de difficiles problèmes de conservation. Le milieu aqueux favorise en effet des processus *chimiques* et *biologiques* qui détruisent la cellulose. Celle-ci est remplacée par l'eau. Seul subsiste le squelette ligneux, ce qui permet à l'objet de garder son volume et sa forme d'origine tant qu'il est gorgé d'eau. Mais dès qu'il est mis au sec, il se vide peu à peu de son eau et perd la plus grande partie de son poids : un morceau de hêtre pesant 25 g lorsqu'on le sort de l'eau ne pèse plus, après séchage, que 3 g. Le squelette ligneux ne peut plus se soutenir, le bois se ratatine, se fend et s'effondre en tombant en poussière.

> ### Le lac de Paladru
>
> Les deux sites lacustres de Paladru, fouillés tous les étés depuis 1972, grâce au Centre de documentation de la préhistoire alpine, à la Société alpine de documentation et de recherches en archéologie historique et au Centre d'archéologie historique des musées de Grenoble et de l'Isère, ont révélé la vie quotidienne au début du troisième millénaire avant Jésus-Christ et au onzième siècle de notre ère.
>
> Nos ancêtres néolithiques vivaient dans de grandes maisons de bois. Ils disposaient de tout un outillage de pierre polie ou taillée, entre autres de couteaux à manches de bois ou d'osier qui, fait exceptionnel, se sont conservés. Ils avaient des récipients de céramique, des paniers en vannerie et des cuillers de bois. Ils cultivaient et tissaient le lin. Ils creusaient des troncs pour faire des pirogues. Ils élevaient des porcs, des moutons, des chèvres, des bœufs et chassaient, pour les manger, de nombreux cerfs.
>
> Au Moyen Age, comme au néolithique, les maisons, énormes, étaient toujours en bois, les mêmes animaux étaient élevés, en grand nombre, on pêchait beaucoup avec les pirogues. Mais on jouait aux échecs, au trictrac et aux dés, on jouait de la flûte, de la vielle et de la harpe. On se parait de bagues de cuivre, d'épingles de bronze doré, de pendentifs et de broches d'étain. Les brides de cheval étaient décorées d'or, d'argent et parfois d'émail ; les éperons étaient damasquinés, le bois sculpté et peint ; on chassait à l'arc, à l'épieu et à l'arbalète.
>
> Tous les objets récupérés sont enfermés dans des sacs étanches pleins d'eau... en attendant d'être traités. — Y. R.

Si on veut conserver sa forme à l'objet, il faut non seulement éviter le dessèchement, mais aussi remplacer progressivement le volume d'eau par un volume équivalent d'une autre matière qui, elle, restera dans le bois sans altérer celui-ci.

Le C.E.N.G. travaille sur les bois gorgés d'eau, en particulier sur ceux qui proviennent de deux sites, l'un néolithique, l'autre médiéval, qui ont été découverts il y a quelques années dans le lac de Paladru sur la commune de Charavines, à 45 km au nord-ouest de Grenoble. Des séjours prolongés — pendant un an parfois — dans des bains appropriés permettent d'abord de remplacer l'eau par un solvant, ensuite d'imprégner complètement le bois par une résine soluble dans ce solvant. Une fois que la résine remplit tous les vides du bois, on soumet la pièce au rayonnement gamma. La résine, constituée alors de molécules indépendantes les unes des autres, se polymérise, c'est-à-dire que les molécules s'accrochent définitivement les unes aux autres selon une ou deux ou trois directions. Dès lors, l'objet de bois gardera son volume et sa forme d'origine.

Il y a aussi les bois pourris, rongés par divers animaux, et les pierres attaquées par les intempéries et les pollutions atmosphériques Sans traitement, les uns et les autres sont voués à une disparition plus ou moins rapide. Il est possible de remplacer, sous vide, l'eau et les gaz qui remplissent les lacunes par une résine liquide. Celle-ci durcira par irradiation gamma. Alors que certaines parties des objets étaient déjà réduites en poussière, l'imprégnation ainsi réalisée consolidera suffisamment la pierre ou le bois pour que des restaurateurs puissent les retravailler. Evidemment, les bois peints ou dorés doivent faire l'objet d'études particulières pour que la résine ne dissolve pas les pigments.

L'imprégnation par résine polymérisée sous irradiation gamma n'est pas le seul procédé de traitement. On peut employer, comme pour le bateau romain trouvé à Marseille, la lyophilisation (voir l'article de Jean Contrucci dans *le Monde* du 12 février) : l'eau contenue dans le bois est gelée par abaissement de la température puis sublimée (2) sous vide (ou sous pression normale dans le cas du bateau de Marseille) et rien ne vient la remplacer. Pour les bois dont toute la cellulose a disparu, la conservation pose de très difficiles problèmes. Toutefois le musée d'archéologie de Neuchâtel (Suisse) a tourné la difficulté en imprégnant de résine les bois lyophilisés.

Ex-voto et bateau amiral

Pour les 1 500 ex-voto et 8 500 fragments d'ex-voto gallo-romains trouvés dans la source des Roches à Chamalières (Puy-de-Dôme), on a préféré la méthode Arigal C mise au point par les laboratoires suisses Ciba. Là aussi, il y a impégnation des bois, préalablement déminéralisés, par immersion de quinze jours dans une solution d'Arigal C à 20 ou 25 °C. Cette résine est ensuite durcie par l'action d'un catalyseur, les pièces sont passées enfin dans une étuve à 65 °C pendant quarante-huit heures. Ce traitement donne au bois une couleur blanchâtre — qui n'enlève rien à la beauté des quelques centaines d'ex-voto présentés depuis le 1er avril au musée Bargoin de Clermont-Ferrand — mais les pièces traitées doivent être conservées dans des enceintes étanches où sont maintenues une hygrométrie (70 %) et une température (18 °C) constantes. Notons que les ex-voto de Chamalières n'ont pas échappé au rayonnement gamma : on les a envoyés à Grenoble pour les stériliser.

On peut aussi citer le cas du *Wasa*, le bateau amiral suédois qui a coulé en 1628 dans le port de Stockholm le jour même de son inauguration. La dimension des objets de bois à traiter pose souvent des problèmes difficiles à résoudre. Où trouver les cuves ou les enceintes suffisamment grandes pour laisser baigner les bois pendant plusieurs mois ou plusieurs années ? Dans le cas du *Wasa*, l'immersion était impossible : le bateau a 62 mètres de long et 20 mètres de haut. En outre, son renflouement, en 1961, était véritablement une « première » et il existait encore peu de techniques de conservation des bois gorgés d'eau. La coque a été maintenue hors de l'eau, dans une atmosphère humide en permanence. De 1965 jusqu'à la fin de 1978, un dispositif automatique a aspergé le *Wasa*, à intervalles réguliers, d'une solution de glycol polyéthylène, de borax et d'acide borique. Pendant ces treize années, la concentration de ces produits a augmenté et, dans le même temps, le nombre des aspersions quotidiennes a diminué. Actuellement, le *Wasa* est simplement maintenu dans une atmosphère humide à 70 ou 75 %. Toutefois, de temps à autre, on procède à des applications de la même solution.

(1) Le rad est l'unité de « dose absorbée ». C'est le quotient de l'énergie communiquée par des rayonnements ionisants dans un volume de matière par la masse de ce volume au lieu considéré. 1 rad = une énergie de 100 ergs absorbée par gramme de matière.

(2) La sublimation consiste à faire passer un corps directement de l'état solide à l'état gazeux, sans passer par l'état liquide.

YVONNE REBEYROL.

Prochain article :

« RÉPARER DES ANS... »

PUBLICATION JUDICIAIRE

A la suite d'un article publié dans l'hebdomadaire « le Meilleur », du 27 octobre 1978, la Première Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, par jugement en date du 13 juillet 1979, a :

« — condamné « in solidum » Alain AYACHE, ès qualités, Victor GUITARD et la société éditrice de la publication « le Meilleur » à payer 5 000 F à titre de dommages et intérêts à Nastasia KINSKI ;

— dit que le dispositif de la présente décision devra être publié dans le prochain numéro à paraître du journal « le Meilleur » en caractères gras et dans trois autres journaux au choix de la demanderesse sans que le coût de chaque insertion excède deux mille francs (2.000 F) ;

— rejeté toutes autres demandes ;

— dit n'y avoir lieu à exécution provisoire ;

— condamné les défenseurs aux dépens ; dit que Me Martine COISNE, avocat postulant, pourra recouvrer directement contre ceux-ci les dépens dont elle a fait l'avance, sans avoir reçu provision. »

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Les Brontë à Haworth.
19 h Caméra au poing : Le rêve d'Icare.
19 h 10 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Tour de France.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les incorrigibles.
Réalisation A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina, B. Murzeau...
21 h 30 Documentaire : Cela s'appelait l'Empire.
Une série de sept émissions de Michel Droit. *Comment, dans les siècles des siècles, c'est-à-dire il y a quelques siècles, les Français ont posé leur drapeau sur des terres appelées Canada, Antilles, Brésil ou une autre qu'ils baptiseront Louisiane : premier chapitre d'une leçon très chauvine.*
22 h 30 Le court métrage d'avant-guerre.
« La Meilleure Bobonne ».
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : « Emile Zola ou la conscience humaine ».
D'après A. Lanoux, réal. S. Lorenzi (redif.). (Première partie.)
A ne pas manquer. Cette reconstitution soignée, exigeante de l'affaire Dreyfus est un bel exemple de télévision salutaire. De bons acteurs servent le film, notamment Jean Topart, Dominique Davray, Maryvonne Schiltz.
0 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Temps nouveaux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 *Pour les jeunes.*
Le maître du monde : Carroyage.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : le Secret de Batistin.
Un conte provençal réalisé par J. Cabin-Moley Avec A. Mattei, etc.
Les aventures amoureuses de l'« innocent » d'un village, le bien gentil Batistin. Un film également, et seulement, bien gentil.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, La science en marche : L'étude scientifique des images mentales.
20 h., La musique et les hommes : Le cantique tchèque
22 h. 30, Nuits magnétiques : *L'entreprise japonaise en France.*

FRANCE - MUSIQUE

19 h. 5 France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose ..., par René Koering ; 21 h., Récital Herbert Henck, piano (en direct du cloître des Jacobins) « Du moderne au contemporain », œuvres de Schoenberg « Trois pièces » ; Liszt « Gondole funèbre 1 et 2 » ; W Riehm « Klavierstucken 5 et 6 » et Ch. Ives « Sonate n° 2 ».
23 h., Les nuits d'été : Amsterdam (Sweelinck, Conradus, Hellendaal, Lentz, Andriessen, Ketting, Wagenaar, Pijper, K. van Baaren, Loevendie, Schat et Koenig).

Jeudi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Les petits incidents et bobos des vacances.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Le riche et le pauvre.
Réalisation H. Bennett.
14 h 40 Objectif santé.
L'alcool à brûler.
15 h 45 Vickie le Viking.
16 h 15 Tour de France.
17 25 Histoire sans parole.
Buster Keaton chez les Indiens.
17 h 45 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 50, Isidore, le lapin ; 17 h. 55, Infos-magazine ; 18 h., Variétés ; 18 h. 5, Momo et Ursule.
18 h 20 Documentaire : Une maison, une histoire.
Le duc de Wellington à Stratfield Saye.
19 h Caméra au poing : Mieux vaut prévenir.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Hommage à Odile Versois, dramatique : « le Milliardaire ».
Réalisation R. Guez, avec R. Mary, O. Versois, Cl. Titre.
Un milliardaire trop occupé réalise qu'il a négligé sa femme et ses enfants pendant des années, mais il est trop tard.
22 h Magazine expressions.
Un architecte et son fils de treize ans découvrent ensemble le jazz, s'éprennent de jazz, jouent du jazz (reportage de B. Kaufman et D. Chegaray) *La passion tranquille d'un gardien de musée... au château - musée de Nohant (reportage J.-Cl. Vernier et Ph. Pilard). Promenade dans les anciens bâtiments de l'hôtel et de la gare d'Orsay, qui vont devenir le Musée du dix - neuvième siècle (reportage H. Faulat et R. Bober) Portrait d'un chef de clinique en psychiatrie, Yves Buin, poète (reportage J.-Cl. Vernier et Ph. Pilard).*
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 *Spécial Tour de France.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Pas de fumée.
14 h Aujourd'hui madame.
Les autodidactes.
15 h 5 Feuilleton : Septième Avenue.
D'après le roman de M. Bogner, réalisation R. Irving (rediffusion).
15 h 55 Sports-été.
Tour de France.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et *Diabolo* ; *Dino* boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux partis politiques.
Le parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 30 Téléfilm : « Emile Zola ou la conscience humaine ».
D'après A. Lanoux, réal. S. Lorenzi (rediffusion), 2e partie.
0 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Droit des pupilles de l'Etat à leurs origines.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le maître du monde ; Enfants de France : Deux enfants des Pyrénées.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Trois questions sur la Trois.
20 h 35 Cinéma (cycle C. Deneuve) : la Grande Bourgeoise.
Film italien de M. Bolognini (1974), avec G. Giannini, C. Deneuve, M. Bozzufi, O. Paul, T. Aumont, R. Morelli, L. Betti, R. Manni (rediffusion)
En 1902, une bourgeoise de Bologne est délivrée d'une union malheureuse par son frère trop aimant, qui tue son mari Un juge d'instruction découvre peu à peu la vérité sur cette affaire
Inspiré d'un fait divers réel et chargé d'implications politiques et sociales, un film dont on retient surtout la beauté superbement raffinée des images, l'aspect décoratif.
22 h 15 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers : Les poètes québécois.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen - Orient ancien (la création du monde) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité.
9 h. 7, Matinée de la littérature
10 h. 45, Questions en zig-zag : « l'Enfant du mont Salvat », avec H. Bonnier.
11 h. 2, Ecrivains pour musiques : J. Cocteau, J. Genet, J.-P. Sartre (à 17 h. 32, L. Aragon).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h., Sons : Nuits de Chine.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Amour de Svan », de Luce Amy.
14 h. 47, Départementale : Les cimetières militaires à Toulon.
16 h. 50, Actualité : Les écrivains chinois à Paris (deuxième partie).
18 h. 30, « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les artérites.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Fleuve rouge », de P Laville. Avec G. Tréjan, R. Bertin, C. Fersen, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La présence culturelle japonaise à Paris.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, Intégrale de l'œuvre pour orgue de *Buxtehude.*
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Charles Ives, « Central Park in the dark », par le New York Philharmonic, dir. L. Bernstein.
8 h. 35, Kiosque ; 9 h 30, Le délire des doigts : intégrale de l'œuvre pour piano de F. Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Symphonie n° 4 », de Charles Ives, par le National Symphony Orchestra, dir. L. Stokowsky ; 11 h., Ives et nous (et à 17 h. 15).
11 h. 15, Concert : « Trio à cordes n° 3 en ut mineur » (Brahms) ; « Trio à cordes » (Ives) ; « Trio à cordes en mi bémol majeur » (Schubert), par le Beaux-Arts Trio.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Sonny Stitt, avec Jimmy Rowles.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : œuvres de Dvorak, Bruckner, Gershwin, Ives et Ohana.
17 h. 30, Concert : « Décoration day » (Ives) ; « Concerto pour orgue » (Hindemith) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir S. Skrowaczewski.
19 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse, ville rose..., par René Koering ; 21 h., « Jazz concertant », en direct du théâtre du Capitole : création d'œuvres de J Lewis, M. Solal et X. Darasse, avec John Lewis, Martial Solal et le Quatuor du Capitole.
23 h., Les nuits d'été : Copenhague (Mogens, Pedersons, Dowland, Schutz, Buxtehude, Hartmann, Kulhau, Nielsen, Norgaard).

— VU —

FAIRE LA FÊTE

Quel coup de barbe ces « Dossiers de l'écran » mardi soir ! Arriver à être aussi obscur et aussi abscons sur un sujet pareil, « Savons-nous encore faire la fête », et en pleine période de vacances par-dessus le marché, ça tient vraiment de la provocation. Chacun y allait de son petit couplet nostalgique. Les fêtes ne sont plus ce qu'elles étaient, nous avons perdu le rythme des saisons et les feux de la Saint-Jean ne brûlent plus comme avant. Même le carnaval de Rio est devenu suspect. Au lieu de passer des mois à se tailler des costumes de duchesse ou de Tyrolien à la lueur des bougies dans les favelas, les Brésiliens feraient mieux de faire la révolution. Et Edgar Morin, avec des regards gourmands et coquins : la fête, c'est la liesse, c'est l'excès, c'est la jouissance, ce sont des inhibitions, des interdits que l'on jette aux orties.

Moi, je veux bien, mais qu'y a-t-il d'interdit aujourd'hui ? En dehors de la drogue et de la violence, on ne voit pas. Si la fête a changé de visage, c'est en grande partie à cause de la disparition du carême. Ça, quelqu'un, heureusement, l'a noté. Et c'est à cause de l'apparition de la télé. Grosse discussion à ce propos pour savoir si la Coupe du monde de football, disputée devant des centaines de millions de téléspectateurs, relève de la fête. Oui, sans doute, à condition de ne pas être seul devant son poste.

En réalité, il y a les fêtes où l'on va, mémorables parfois — vous rappelez-vous le 14 juillet qui a suivi la libération ? — et celles que l'on fait soi-même. Contrairement à ce qu'on croit, plus le niveau de vie augmente dans les pays industrialisés, plus se multiplient les occasions de sortir en amoureux ou en famille, de se réunir entre copains, de célébrer en grande pompe un mariage, une communion, de pendre une crémaillère. Et l'on sait combien sont rares, hélas ! pour beaucoup de gens les repas au restaurant. Or la vraie fête en cette fin de siècle, c'est ça.

Même les petites fêtes locales organisées par l'église, la municipalité ou l'école laïque reflètent la richesse du département. Je connais des coins de Bretagne où s'installent, l'été venu, à marée basse, sur la grève, des cultivateurs qui jouent aux forains avec une modestie, une gentillesse et une gaieté rendues tonitruantes par des haut-parleurs nasillards. On tape sur des boîtes de conserve rouillées avec de vieilles balles de tennis. On gagne un homard à la loterie bricolée par une famille de pêcheurs. On fait avec ce qu'on a et c'est très bien comme ça. Venir nous dire qu'il n'y a pas eu de fête depuis mai 68 et qu'à notre époque seuls les grands concerts rock, américains de préférence, correspondent aux rassemblements populaires d'autrefois, c'est passer sous silence la vie de la France profonde.

A S.V.P., on s'inquiétait. Faire la fête, c'est boire. Boire, ça conduit souvent à la bagarre. Vrai. Seulement, c'était aussi vrai hier. Quand deux gars se disputaient une fille, il y avait de la rixe dans l'air Quant aux « casseurs », les romans picaresques et les westerns en sont pleins. Alors, au nom du ciel, pitié pour les temps modernes, au moins sur ce chapitre-là.

CLAUDE SARRAUTE.

TELEDISTRIBUTION COMMUNALE

● Un réseau de télédistribution par câbles a été mis en place dans la commune de Monnetier-Mornex-Essex (Haute-Savoie), qui était jusqu'à présent privée de télévision en raison de sa situation géographique. Il y est désormais possible de capter six programmes, ceux des trois chaînes françaises et trois programmes suisses transmis par les émetteurs situés dans le Jura.

Six cents foyers sont raccordés à ce nouveau réseau.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 9 JUILLET

— *M. F. Ceyrac*, président du C.N.P.F., participe à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 20.

JEUDI 10 JUILLET

— *M. M. Zali*, premier ministre de Tunisie, est l'invité du journal de TF 1, en direct de Tunis, à 18 heures.

VENTES

PLUS DE 8 MILLIONS DE FRANCS POUR UN MANUSCRIT PERSAN

Le manuscrit de la *Chronique universelle de Rashid Al-Din*, illustré de précieuses miniatures et accompagné d'un texte arabe, a été vendu aux enchères mardi 8 juillet chez Sotheby's à Londres pour la somme de 850 000 livres (environ 8,33 millions de francs). Il s'agit de la première histoire générale mondiale en date de 1314 et rédigée à Tabriz sur les ordres du souverain mongol Ouldjaitou, descendant de Gengis Khan. Le manuscrit, acquis pour un collectionneur arabe, appartenait à la Royal Asiatic Society de Londres, qui l'avait reçu en donation en 1841 et l'avait un temps déposé au British Museum.

CARNET

Naissances

— M. Henri PINHAS et Mme, née Chantal David, et leur fils Charles-Henri, ont la joie d'annoncer la naissance de

Ariane,

le 25 juin 1980.
192, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Mariages

— Le baron et la baronne de BAZELAIRE de BOUCHEPORN,
Le comte et la comtesse Anne-François d'HARCOURT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants.

Catherine et Olivier

célébré dans l'église de Cavarc (Lot-et-Garonne), le 5 juillet 1980, dans l'intimité.

Décès

GÉNÉRAL GEORGES-PICOT

Yvonne Georges-Picot, son épouse,
Léone et Simon Nora,
Sarah Georges-Picot,
Luc et Martine Georges-Picot,
ses enfants,
Lionel, Sylvie, Dominique, Olivier, *David* et Boris, ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès à Paris, le 7 juillet, de

Georges GEORGES-PICOT,
général du cadre de réserve.

Le service religieux aura lieu à la chapelle Saint-*Louis* des Invalides, le vendredi 11 juillet, à 8 h. 30, suivi de l'inhumation à Noisy-sur-Oise, dans l'intimité familiale.

[Né le 10 janvier 1894 à Paris, Georges Georges-Picot était licencié ès lettres, licencié en *droit* et *diplômé de l'Ecole* libre des sciences politiques. Ancien officier d'infanterie coloniale (1913-1945) et général de brigade du cadre de réserve, Georges Georges-Picot fut, de 1957 à 1972, président-directeur général de la Société *européenne de développement* industriel, puis président (1962-1971) et président d'honneur (1971-1975) de la société Risques-investissements, et enfin président de la Fondation internationale pour le développement du tiers-monde. A de *nombreuses reprises,* « le *Monde* » avait publié dans ses colonnes des points de vue du général Georges-Picot sur les questions militaires.]

— M. Pierre Blanchet, son père,
M et Mme Gilles Gaignault, ses beau-frère et sœur,
Mlle Chantal Blanchet, sa sœur,
M. André Blanchet,
M. et Mme Maurice Blanchet,
Mme Robert Blanchet,
ses oncles et tantes,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de vingt ans, de

l'aspirant Jacques BLANCHET.

La cérémonie religieuse, suivie des honneurs militaires, a été célébrée à Dijon, et l'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 4 juillet.
57, boulevard Murat, 75016 Paris.

— M. et Mme Luc Clairin, leurs *enfants et* petits-enfants,
M. Marc Clairin,
Mme Etiennette Boué,
leurs enfants et petit-fils,
Sœur Catherine du Saint-Esprit,
Les familles Clairin, Granry, Burlet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Eugène CLAIRIN,
membre de l'Institut de France,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 7 juillet 1980, à Thorigné-en-Charnie (Mayenne), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), le jeudi 10 juillet 1980, à 8 h. 45.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e), le même jour, à 11 h. 30 (voir ci-dessous).

— Le docteur Roger Garnier, Mme et leurs enfants,
Me Albert Garnier, avocat à la cour, Mme et leurs enfants,
Le docteur Daniel Jean Goy et ses enfants,
Mme Jacqueline de Ruaz,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Raymond GARNIER,
trésorier principal des finances honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

pieusement survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 6 juillet 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 juillet 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
3, impasse Fleurier, 70000 Vesoul.
81, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.
76280 Criquetot-l'Esneval.

— M. et Mme Jean-Pierre Silvéréano et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Mme Germaine Bru, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean GUIGNEBERT,
née Madeleine Duplessy,

survenu le lundi 30 juin 1980, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Rue Haute, Sainte-Croix,
02820 Saint-Erme.
111, avenue Jean-Jaurès,
77420 Champs-sur-Marne.

— Les familles Zimmermann, Outchitel, Lecerf, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ZIMMERMANN,
pharmacien,

survenu le 28 juin 1980, dans sa soixante et unième année.

L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu le 3 juillet 1980 à Meaux.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

Remerciements

— Nantes, Redon, Ville-d'Avray.

M. et Mme Georges Olives et leurs enfants,
M. et Mme Georges Moyon et leurs enfants,
Et toute la famille,
remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors des obsèques de

M. Louis CHAUSSÉ.

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de sa disparition, une messe sera dite pour

Yveline ROUSSEAU,

le mercredi 16 juillet, à 18 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Grâce, 6, rue Fondary, 75015 Paris.

TROIS DISPARITIONS

Le peintre-graveur Pierre-Eugène Clairin

Le peintre et graveur Pierre-Eugène Clairin, de l'Institut, est *mort le 7 juillet alors qu'il* revenait d'inaugurer son exposition de Pont-Aven. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Son corps a été ramené à Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), où une messe sera dite jeudi 10 juillet, à 8 h. 30. L'inhumation aura lieu à Paris, au cimetière du Père-Lachaise.

Etait-ce une prémonition ? Du 6 au 28 février dernier, Pierre-Eugène Clairin, qui était né en 1897 à Cambrai, avait rassemblé à la galerie Bernheim Jeune, sous le titre « Soixante ans de peinture, 1919-1980 », la rétrospective de toute une vie d'artiste. Une longue carrière commencée en 1913 dans l'atelier Cormon, interrompue par la guerre, qu'il a faite, engagé volontaire, comme lieutenant pilote aviateur. A peine démobilisé, en 1918, il entre à l'atelier Sérusier, devient l'ami de Maurice Denis, de Vuillard, de Félix Fénéon. S'inspirant de la leçon de Cézanne, il travaille à Paris et à Pont-Aven. Il expose dès 1920 aux divers Salons et dans de nombreuses galeries. En 1929 il est pensionnaire de la villa Abd-El-Tif. Pendant la deuxième guerre mondiale, il reprend du service dans l'aviation, puis milite dans les rangs de la Résistance. En 1946, il part pour les Etats-Unis et donne des cours à l'université de Virginie.

Graveur sur bois, lithographe, exécutant lui-même ses tirages, il illustre les Enfantines *de Valéry Larbaud, puis, avec des bois en couleurs,* Noces, *de son ami Albert Camus ;* la Jeune Fille verte *de Toulet ; en lithographies en couleurs,* Fermina Marquez, *de Larbaud,* A voix basse, romance de Paris, *de Francis Carco, etc. Il reçoit le Grand Prix de l'Ile-de-France en 1957.*

Il est invité à animer les Ateliers d'art du Cap, puis, en 1969, au Japon, il fonde un atelier de lithographie. L'Académie des beaux-arts l'élit en 1967, en remplacement de Galanis, dans la section de gravure. Il présidait depuis 1059 la Société des peintres-graveurs français, dont il était sociétaire depuis 1947. Depuis de nombreuses années il s'était fixé à Saint-Loup-de-Naud. — J.-M. D.

Le danseur Yurek Lazowski

Le danseur Yurek Lazowski est mort, le 6 juillet, à Los Angeles, où il avait été invité à diriger un stage. Il était âgé de soixante-six ans.

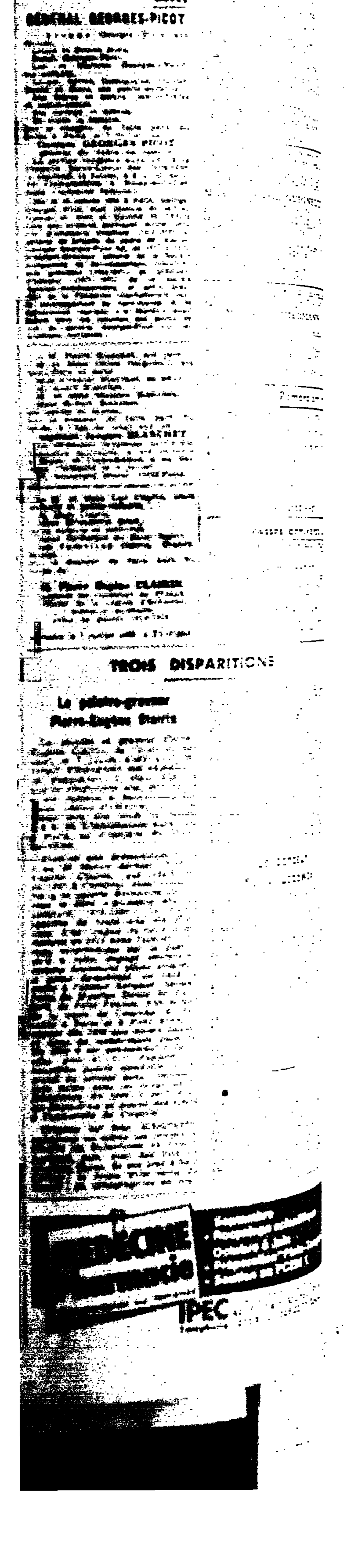
[Né à Varsovie, Yurek Lazowski *débute à l'âge de* treize ans dans la troupe de l'Opéra. Adolescent, il danse à Paris avec la compagnie Ida Rubinstein, puis en Belgique à l'Opéra flamand, à Londres au Royal Ballet. Il est premier danseur à l'American Ballet Theater de 1941 à 1943 et aux Ballets russes de Monte-Carlo de 1944 à 1946. Il est naturalisé américain en 1944.

Il composait des chorégraphies pour les ballets du Metropolitan de New-York et enseignait dans des cours privés et à la Performing Arts School.]

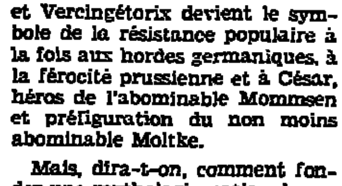
● L'acteur américain Reginald Gardiner est mort en CValifornie, le 7 juillet. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait commencé sa carrière au théâtre, en Angleterre, puis il était venu à Hollywood, en 1936. Il avait interprété, au cinéma, une centaine ed seconds râles, notamment dans le *Dictateur*, de Chaplin.

هكذا من الأصل

CARNET



Le Monde
ARTS ET SPECTACLES



Un colloque et une exposition à Clermont-Ferrand

Nos ancêtres les Gaulois

QUI sommes-nous ? Des Gaulois, des Latins, des Francs des Germains ? Le mythe gaulois n'est pas une invention du dix-neuvième siècle. Il apparaît avec la naissance de l'histoire, avec le débat sur les origines nationales et la recherche de notre identité ethnique et culturelle.

A Du Bellay « *plaît* » davantage le « *Loire gaulois que le Tibre latin* », Henri IV est un roi gaulois comme sont gaulois les héros de *l'Astrée*, l'Arnolphe de Molière est un « *vieux Gaulois* » et Bussy-Rabutin écrit l'*Histoire amoureuse des Gaules*. A un niveau moins anecdotique, l'Eglise française se veut gallicane, pour embêter le pape, cet autre César, cet autre Romain, et, toutes les confessions se retrouvant ici dans le même combat, les auteurs protestants du seizième siècle, tel Pierre de La Ramée ou François Hotman, demandent au Gaulois pieux, courageux et austère, la garantie ancestrale d'un Etat démocratique fondé sur des systèmes fédératifs décentralisés.

Dès l'origine, qu'il s'agisse des libertés gallicanes ou de la république précalviniste, le mythe gaulois est un mythe à composante libérale qui récuse Rome et le papisme, éventuellement la monarchie absolue, vante les charmes de l'existence individuelle et pastorale dans la forêt des premiers âges, vante aussi les charmes de l'Hexagone, le mythe gaulois *côtoyant* très vite et bien avant les Girondins celui des frontières naturelles.

Curieusement, le dix-huitième siècle n'a pas suivi. Montesquieu n'est pas « gaulois », ni Voltaire, ni bien sûr Rousseau, ni même l'Encyclopédie qui ne distingue pas les Gaulois des autres « *peuples du Nord* ». Au Siècle des Lumières et des Indes galantes, on ne compte qu'un opéra (de Gossec) et deux tragédies gauloises. Quelques ouvrages, de fantaisie bien provinciale. Quelques tableaux, qui sont peu de chose si l'on pense à l'importance que prennent sous le règne de Louis XVI les sujets d'histoire nationale.

Il faut attendre Chateaubriand et *les Martyrs*, ce chef-d'œuvre baroque, cette étonnante pièce-montée littéraire, pour que l'on nous parle de Druides, de Teutatès, de la cérémonie du gui, d'une révolte ourdie dans la forêt armoricaine par la prêtresse Velleda, du dernier descendant de Vercingétorix. Mais celui-ci succombe sous la tâche de Mérovée, Velleda est folle et Chateaubriand était trop cosmopolite, trop soucieux de chanter les origines chrétiennes, pour s'arrêter longtemps aux Gaulois.

Si romaine qu'elle ait pu être, c'est à la Révolution que les Gaulois doivent leur entrée en scène. Pour des raisons évidentes et pour le dire très en gros : le clergé, c'est Rome ; les aristocrates, ce sont les Germains que Sieyès menace en 1789, dans une apostrophe célèbre, de renvoyer dans leurs forêts de Franconie. Et le tiers état, le monde rustique et celui des libertés communales, le pauvre laboureur et l'« *interrogeant bailli* », ce sont les Gaulois.

Le précurseur de Gambetta

Gaulois, Gallo-Romains, Celtes, on ne fait pas très bien la différence, avec cependant une nette prédilection pour ces derniers, plus lointains, plus mystérieux, plus ossianesques. La manie des fouilles et des légions d'archéologues amateurs aidant, les Celtes feront au dix-neuvième siècle une carrière particulièrement brillante qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours, en partie grâce aux surréalistes. A Claude Roy, qui lui demandait pourquoi il n'était jamais allé en Italie, André Breton répondit un jour : « *Etes-vous fou ? Auriez-vous passé vos vacances en Allemagne pendant l'occupation ?* »

D'où la création d'une académie celtique et une véritable celtomanie dont Flaubert s'est gaussé dans *Par les champs et par les grèves* et dans *Bouvard et Pécuchet*. Les deux crétins « s'y mettent », se disputent avec leur curé à propos d'un bénitier qu'ils prennent pour un autel à sacrifices humains et bien vite se dégoûtent des Druides, encore que ceux-ci aient appris « *la métaphysique aux Grecs, la sorcellerie aux Persans, l'aruspicine aux Etrusques — et aux Romains, l'étamage du cuivre et le commerce des jambons* ».

Peut-être parce que la celtomanie prit souvent des aspects un peu niais, les Gaulois brillent par leur absence dans le romantisme littéraire (et pictural). Alors que Walter Scott réhabilite les Saxons contre l'envahisseur normand, Dumas ne remonte pas en deçà des Valois, c'est un bien médiocre poète. Alexandre Soumet, qui fournit à Bellini le sujet de *Norma*, et Victor Hugo était trop rhénan, biblique et saint Empire pour faire une place à Vercingétorix dans *la Légende des siècles*.

C'est aux historiens, à l'histoire libérale, que celui-ci doit son statut de héros national. Dès 1833, Michelet voit dans les Gaulois « *la plus sympathique et la plus perfectible des races humaines* ». « *Ce sont les enfants du monde naissant ; de grands corps mous, blancs et blonds ; de l'élan, peu de force et d'haleine ; jovialité féroce, espoir immense... L'idée de la personnalité libre.* » Et si Auguste Thierry s'intéresse surtout à Mérovée et, dans les admirables *Lettres sur l'histoire de France*, à « *l'état de la Gaule après la conquête franke* », c'est qu'il avait laissé à son frère Amédée le soin de publier en 1828 une *Histoire des Gaulois*, laquelle fut bientôt suivie de l'*Histoire de France* d'Henri Martin, où il est dit que « *la France nouvelle, l'ancienne France, la Gaule, sont une seule et même personne morale* ».

Passons sur les événements intermédiaires : fouilles d'Alésia en 1861-1865 ; érection, en 1863, du Vercingétorix en bronze d'Aimé Millet sur le mont Auxois; création du Musée des antiquités nationales. Et arrivons à la IIIe République, à la place éminente que vont prendre les Gaulois dans l'enseignement et la culture tertio-républicaines, comme il semble que le bon ton veuille aujourd'hui que l'on dise.

Victor Duruy est encore un Romain, et l'Ecole normale est plus que jamais, dans les années 1880, le temple du romanisme, avec des hommes comme Gaston Boissier et Lavisse, pour lequel la Gaule par son indiscipline et son irrésolution « *a mérité sa défaite* ». Mais son collaborateur Alfred Rambaud dira que « *ce fut un grand malheur pour nous et aussi pour l'humanité que la civilisation gauloise ait été détruite* », et la défaite de 1870 amène l'opinion républicaine à reprendre entièrement le problème des origines nationales.

Alésia, c'est Sedan, la Gaule est le territoire sacré de la patrie, et Vercingétorix devient le symbole de la résistance populaire à la fois aux hordes germaniques, à la férocité prussienne et à César, héros de l'abominable Mommsen et préfiguration du non moins abominable Moltke.

Mais, dira-t-on, comment fonder une mythologie nationale sur un héros vaincu ? D'abord, il n'y avait pas tellement de candidats, et surtout Vercingétorix avait aux yeux des défenseurs de la laïcité l'immense avantage de n'avoir pas été baptisé. Vercingétorix, c'est le peuple, le « libre croyant », le paysan libre et patriote que l'on oppose à Jeanne d'Arc, depuis longtemps et malgré Michelet, récupérée par la droite conservatrice. A Jeanne d'Arc et à Clovis.

« *Français, fils de Francs, soyons grands et chrétiens comme Clovis et Clotilde* », écrivait un auteur catholique. « *Sauvons Rome et la France* », chantait-on dans les processions, et Vercingétorix n'apparaît pas dans la décoration du Panthéon conçue par le très conservateur Philippe de Chennevières comme le « *poème des origines chrétiennes de la France* ». A Clovis, présenté comme une véritable brute (d'où l'importance attachée par les manuels à l'épisode du vase de Soissons), aux « rois fainéants », aux lamentables Mérovingiens on oppose le jeune et pur chef gaulois, héros malheureux d'une cause que la République reprend à son compte. En somme et on l'a écrit, Vercingétorix est le précurseur de Gambetta.

Les Gaulois auront moins de succès dans l'enseignement secondaire, où veillent les défenseurs des humanités et qui n'a cessé de faire des *Commentaires* de César la base de l'enseignement du latin. Moins encore dans l'enseignement supérieur et chez les princes du libéralisme conservateur.



Costume d'un chef gaulois sous la domination romaine.
Dessin composé d'après Herbé, par Wattier

Astérix poujadiste

Pour Fustel de Coulanges, « *les grandes armées gauloises montrèrent le peu que peuvent les plus brillantes qualités pour sauver un pays quand la discipline sociale et la discipline militaire font défaut* ». Et Renan n'était pas très loin de voir en Vercingétorix à la fois un imbécile et un dangereux anarchiste, contempteur de la « discipline sociale » et détestable ancêtre de l'égalitarisme démocratique. Les Gaulois reçurent leurs lettres de noblesse universitaires du Collège de France, de Camille Jullian dont le superbe *Vercingétorix* parut en 1901, deux ans avant qu'Emile Combes ne vienne en personne inaugurer à Clermont sur la place de Jaude le monument de Bartholdi, qui avait conçu l'œuvre en même temps qu'il travaillait à la statue de la liberté. « *La République*, déclara à cette occasion l'auteur de la loi de Séparation, *réalise plus que tout autre gouvernement l'idée essentielle de la patrie.* »

La droite, qui à défaut d'autre génie a toujours eu en France celui de la récupération, finit d'ailleurs par récupérer le « Vergobret » des Arvernes. Le maréchal Pétain, en 1942, fit déposer sous une dalle à Gergovie quelques pelletées de terre prises dans toutes les provinces de la métropole et de l'Empire, ce qui donna lieu à une petite cérémonie bien mignonne, au cours de laquelle le héros des instituteurs laïques et « *tertiorépublicains* » fut transfiguré en saint patron de la révolution nationale.

Astérix est-il de droite, de gauche ? Plutôt poujadiste, semble-t-il. Mais, sans Astérix, on ne parlerait plus guère des Gaulois, sinon au niveau de la gauloiserie, de cette sexualité facile, bon enfant, un peu cochonne et résolument pré-freudienne qui, on ne sait pourquoi, leur est associée, au même titre que ces autres symboles de virilité populaire que sont l'effervescence du système pileux et l'usage du tabac noir.

Est-ce à cause de ces composantes un peu triviales ou de caractère mineur de ses références culturelles ? Le mythe gaulois est un mythe pauvre et qui a échoué. L'exposition du musée Bargoin montrait bien que ses retombées ont été peu nombreuses et assez médiocres, en dehors du chef-d'œuvre de Bartholdi et du guerrier chevelu de *la Marseillaise* de Rude. Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'après celles de 1870 et de 1940, une nouvelle catastrophe nationale ne nous donne pas l'occasion de revenir à celui qui, en 1952, lors du bimillénaire d'Alésia, fut officiellement reconnu comme « *le premier résistant de l'histoire de France* ».

ANDRÉ FERMIGIER.

UNE SELECTION

cinéma

LE BATEAU DE LA MORT D'ALVIN RAKOFF

Le mauvais temps incite les spectateurs à se diriger vers les salles de cinéma. Les films restent plus longtemps à l'affiche, et les nouveautés attendues sont reportées. A défaut, donc, des chefs-d'œuvre promis, et si l'on ne préfère pas les reprises, ce « bateau de la mort » procure d'aimables frissons.

REPRISES

Le Tigre du Bengale et le Tombeau hindou, de Fritz Lang : mise en scène de l'aventure exotique. **Chinatown**, de Roman Polanski : délices du film policier perverti. **Jules et Jim**, de François Truffaut : « Elle avait des bagues à chaque doigt... ». **Que le spectacle commence**, de Bob Fosse : musique, amour, mort et fascination.

théâtre

LAVELLI, VINCENT, SOBEL, GELAS... AU FESTIVAL D'AVIGNON

C'est Jorge Lavelli et son **Conte d'hiver** qui, à la cour d'honneur, inaugurent le 12 juillet le festival. Le spectacle ne sera repris que le 18, pour laisser le temps à Jean-Pierre Miquel de donner la dernière main à sa **Malédiction**, et se jouera jusqu'au 26. Aux Carmes, Mehmet Ulusoy et *Nazim Hikmet* du 15 au 19. Du 15 au 19 également, Jean-Pierre Vincent, les élèves du T.N.S. et **Peines d'amour perdues** aux Célestins. A l'ex-cirque du Mont-de-Piété, ex-lieu off repris par le festival et devenu « la condition des soies », le Théâtre école de Montreuil. Enfin, pendant toute la durée du festival, Gérard Gelas présente dans son théâtre du Chêne noir une nouvelle version de son **Orestie**.

GEORGES BATAILLE A BILLOM

Les Chiens jaunes — jeune troupe installée à Clermont-Ferrand — sont allés à la recherche de Georges Bataille, jusqu'à son « lieu de naissance, de séjour et de réminiscences », jusqu'à Billom et dans le village même, jouent le spectacle qu'ils ont conçu et réalisé **l'Entrée de Georges Bataille**, les 11, 12 et 13 juillet (Renseignements : (73) 84-90-71).

musique

L'ETE A PARIS

Tandis que le Festival du Marais s'achève avec l'Ensemble Perceval (Carnavalet, les 10 et 11) et le Chœur de la cathédrale de Worcester (Blancs-Manteaux, le 12), on peut souhaiter plus de soleil au Festival estival qui prend le relais jusqu'au 24 septembre. Il offrira chaque jour aux Parisiens des programmes très originaux dans les lieux les plus divers: la troupe nationale zambienne sur l'esplanade du Palais de Chaillot (le 14, à 15 h. 30), le Symposium musicum de Prague au Grand Hôtel (le 14, à 17 h. 30), et à Saint-Etienne-du-Mont (le 15, à 18 h. 30 et 20 h. 30), le Chœur des instituteurs moraves, qu'il ne faudra pas manquer pour leurs voix et leurs musiques splendides, à l'Intercontinental (le 16), et ainsi de suite (renseignements : 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, tél. 329-37-57). Parallèlement, le Douzième Festival de Sceaux permettra de passer les week-ends en musique à la campagne ; ouverture par Alexandre Lagoya (le 13, à 17 h 30), Claude Bolling et le Show Biz Band (le 14, à 17 h. 30 ; renseignements : 660-07-79). Cependant que l'ère Liebermann s'achève glorieusement avec les fameuses **Noces de Figaro** mises en scène par Strehler (Opéra, les 12 et 14).

AIX, VAISON, AVIGNON

Grand départ pour les ténors des festivals du midi: Aix avec **Sémiramis** de Rossini et son duo vedette, M. Caballe et M. Horne (les 15, 19, 23, 26, 31), et les **Liaisons dangereuses**, chef-d'œuvre de Claude Prey, dans une mise en scène de P. Barrat (les 17, 22, 25), en attendant **Cosi**, réalisé par P. Mercure, avec les merveilleux Bacquier, Masterson, Lindenstrand, Burwes, sous la direction de Mackerras (les 24, 28, 30) A Vaison-la-Romaine, le théâtre antique sera hispanisé pour le **Barbier de Séville**, de Rossini, avec une jeune troupe et l'Orchestre de Bordeaux, dirigé par R. Benzi (les 10 et 12), ces derniers donnant un concert Brahms avec P. Amoyal (le 13). A Avignon, le Théâtre musical commence tôt cette année avec une création de H. Holliger, sur un texte de Beckett, mise en scène de B. Sobel : **Va et Vient** et **Pas moi** (Pénitents blancs, du 15 au 20), **Utopopolis** de Prey (Quai de la ligne, du 15 au 19). Il suffira de franchir le Rhône pour profiter, à Villeneuve-lez-Avignon, de l'excellent programme de musiques anciennes et contemporaines, avec notamment les quatre concerts-promenades de l'Ensemble intercontemporain, qui réalise en même temps quatre ateliers instrumentaux (du 15 au 20 juillet ; renseignements : CIRCA, La Chartreuse, 30400 Villeneuve-lez-Avignon, tél. : 90-25-05-46).

FESTIVAL DES JEUNES INTERPRETES

Toujours dans le Midi, un festival itinérant dans quatorze villes, de Monaco à Narbonne et Perpignan, qui fait entendre beaucoup de jeunes interprètes avec leurs aînés (dont Rostropovitch, le 11, au Palais des rois de Majorque, à Perpignan). Un ensemble de manifestations passionnantes (renseignements : F.M.J.L, B.P. 4, 13129 Salin-de-Giraud, téléphone : 42-86-82-14).

Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, musique de Mouret (La Roche-Courbon-Saintes, le 10) ; Musique anglaise (Saintes, le 11) et musique française, par le Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Saintes, les 11 et 12) ; Scott Ross, clavecin (Saint-Guilhem-le-Désert, le 13) ; l'Office des fous (treizième siècle) par l'Ensemble G. Dufay (Saint-Florent-le-Vieil-Angers, le 13) ; **Messe des trépassés**, de M.-A. Charpentier (Saintes, le 14) ; **Cosi fan tutte**, mise en scène J.-Cl. Auvray, dir. J.-C. Casadesus (Le Touquet, les 14 et 15) ; **Didon et Enée**, de Purcell, et divertissement dansé, dir. R. Dunand (hôtel de ville de Genève, le 15) ; Journée Xavier Darasse (Saint-Maximin, le 15, de 10 heures à 24 heures) ; A. Dumond, guitare et luth (Ecole américaine de Fontainebleau, le 15).

expositions

GEORGES BRAQUE A LA FONDATION MAEGHT

Un hommage à Georges Braque, l'autre inventeur du cubisme avec cent cinquante œuvres prêtées par des musées et collectionneurs du monde entier.

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE AU MUSEE CHAGALL DE NICE

La septième exposition au musée national biblique Marc Chagall depuis son inauguration. Après Rembrandt et la sculpture romane, des statues et masques d'Afrique provenant des collections nationales et de prêteurs étrangers. Quatre-vingt-dix objets choisis pour leur pouvoir à figurer et à évoquer les esprits, les génies et les dieux, mais aussi pour les qualités plastiques d'un art qui, aux premières années du siècle, avait, par son influence, permis le renouvellement de la peinture moderne.

CARPEAUX GALERIE DES PONCHETTES

Les Carpeaux (sculptures, peintures et dessins) du musée Chéret sortent cet été 80 en bord de mer, galerie des Ponchettes, pour saluer le sculpteur dont l'œuvre spontanée et hautement civilisée illustre bien la recommandation qu'il faisait à un de ses amis : « Sois de ton temps et de tous les temps. »

NIKI DE SAINT-PHALLE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Pas de film sur les fantasmes de l'enfance, ni de happenings, jeux d'adultes, mais une rétrospective, une vraie, à Beaubourg, remontant aux peintures du début qui annoncent ces aimables monstres. Ayant traversé le miroir de la réalité, les images sont devenues des sculptures bariolées de couleurs à la manière populaire imprévisible et irrationnelle, pour faire la nique à la société du « High tech ».

jazz

ART PEPPER AU PALACE

Une « légende vivante », comme l'indique le titre d'un de ses disques récents, pour la première fois à Paris. Un son sans exemple (jeudi 10 juillet, 20 h.).

LES DEUX ANS DE LA CHAPELLE

L'anniversaire du club de la rue des Lombards en deux soirées non stop : Chautemps, Didonato, Céléa, Couturier, Jeanneau, Lubat, Portal, et les amateurs : Guérineau, Marmande, Réda (le jeudi 10 juillet) ; Salsa avec Henri Guédon, Los Salseros, Voltage 8, etc. (le vendredi 11).

Métiers anonymes

LES ARTISANS DU FAUX-SEMBLANT

L'amant surpris devrait se réfugier précipitamment dans l'armoire Louis-Philippe, oubliant la paire de bretelles accusatrice sur la bergère Louis XV. Situation de théâtre classique, si l'on peut dire, mise en valeur par un mobilier de style. Afin de corriger le tableau, le metteur en scène aurait prévu que les portes de la bonnetière battent automatiquement chaque fois que le mari ouvre la fenêtre. Pour lui, pas de problème. Pour le décorateur non plus.

Pourtant, sous la gélatine des éclairages, une authentique armoire Louis-Philippe peut très bien ressembler à une pâtisserie avariée. Posée sur un plateau en pente, la bergère Louis XV aurait l'air d'un crapaud. Quant à la bonnetière, sa valeur au Village suisse n'autoriserait en aucun cas le bricolage ravageur nécessaire à l'introduction de mécanismes secrets.

C'est ici qu'interviennent les constructeurs, ceux qui bâtissent les cages à illusion, menuisent la perspective, ferraillent avec la résistance de la matière, sculptent la mousse de polyuréthane, peignent le bois pour en faire une toile, ou la toile pour qu'on y voit une ville — tous ingénieurs du trompe-l'œil, artisans du faux-semblant puisque la règle du jeu veut que le spectateur tombe dans le *panneau*.

A dix minutes du Théâtre de la Commune, à Aubervilliers, les garages municipaux alignent leurs grandes bâtisses usinières. Les grosses scies, des machines-outils, sont muettes. Il fait triste comme dans une manufacture désaffectée. Jean-Michel Roux, le jeune directeur technique de la maison, semble plus à l'aise dans son bureau du théâtre, entre la planche à dessin et la maquette de « son » prochain décor... signé, une Florica Malureanu.

Le théâtre est venu assez tardivement à Jean-Michel Roux. Formation technique générale au lycée, service militaire, du travail dans une boîte d'agencement de magasins, à Grenoble, qui lui plaît sans lui plaire. Lorsque l'occasion se présente de faire de la construction de décor à la Comédie des Alpes, il voit d'abord les similitudes : dans les deux cas, scène ou magasin, il s'agit de s'emparer d'un lieu et de le métamorphoser, de concevoir les éléments matériels et de les fabriquer à l'avance afin que l'installation se fasse ensuite très vite, soit pour limiter le manque à gagner du commerçant, soit que le jour J de la première approche... La différence qui le retient, c'est la révélation d'un autre univers, le sentiment d'appartenir à une équipe qui change le sens du travail : de la corvée pas trop déplaisante, on passe à un réel plaisir.

Plaisir perdu par la suite à Villeurbanne. La contrepartie de la grande machinerie bien huilée qui tourne à la perfection pour un metteur en scène de talent, c'est la coupure d'avec la création. Les ateliers sont à 10 kilomètres du théâtre ; le travail sur des plans et sous un chef, en enchaînant les décors sans pratiquement voir aucun spectacle, est vécu comme un retour à l'usine. Plaisir retrouvé, après une série de « coups » à droite et à gauche, avec la Salamandre — de nouveau une petite équipe — et avec l'accès à des responsabilités croissantes : il a les coudées franches pour réaliser « en vrai » le rêve sur papier Canson du décorateur.

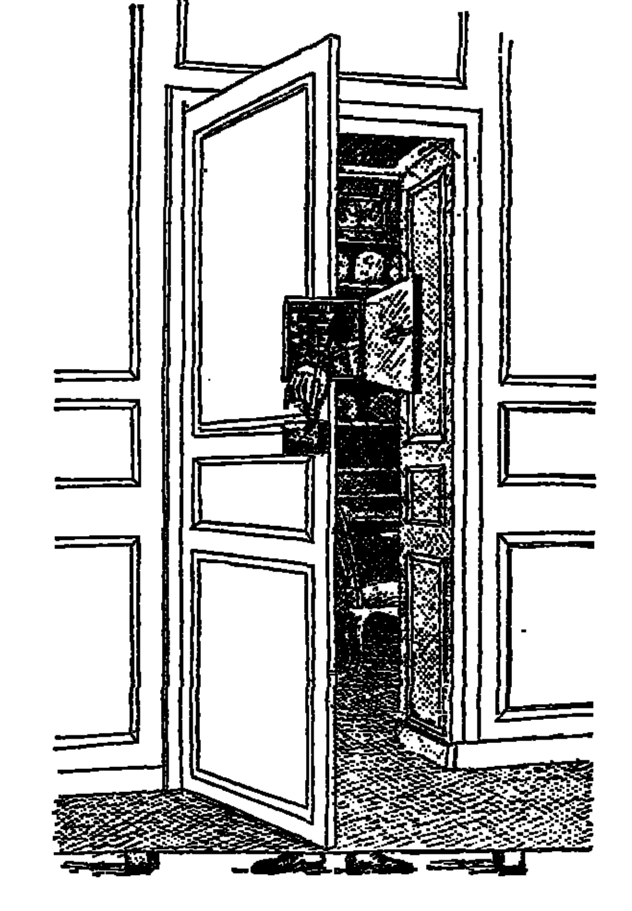
Au départ d'Attention au travail, par exemple, une jolie aquarelle de Gildas Bourdet, assortie de la question de confiance : « *Est-ce que tu peux fabriquer ça ?* » On répond oui, forcément puis on passe à la planche, on dimensionne, on pense les matériaux : « *En principe, il n'y a pas de problèmes techniques insolubles, on bute seulement sur les questions d'argent.* » Tout le monde, dans l'équipe technique, peut faire un peu de tout, scier, ajuster, souder, tirer des fils, mais la polyvalence s'arrête toujours à un seuil de spécialisation spécifique ; la réalisation de la cage métallique qui enserre le spectacle, tout en perspective, exigera l'embauche d'un très bon serrurier. L'autocar, un vieux Citroën — exactement « *celui que voulait Gildas* », — sera retrouvé chez un casseur de la région, tronçonné, l'arrière recouvert de métal léger.

Le bois et le métal

Le bois et la toile, c'est l'école italienne (le groupe T.S.E., perfectionniste jusqu'au bout des cils, fait exécuter à Milan les merveilleuses toiles peintes d'Emilio Carcano) ; la ferraille, l'école allemande (Patrice Chereau rapporte qu'à Bayreuth on teste la résistance des décors à coups de chariot de levage). Comme beaucoup de constructeurs, Jean-Michel Roux combine souvent les deux : un habillage de bois sur une âme en métal. Le choix dépend des goûts, des coûts, du personnel dont on dispose, du « *comment ça joue* », des contraintes de démontage et de transport. Une fois, à la Salamandre, on a construit selon des techniques « cinéma », aussi efficaces pour le coup d'œil et plus économiques : impossible de faire tourner le spectacle, il avait fallu casser le décor le lendemain de la dernière. Mais, pour *Martin Eden* ou *Attention au travail*, il a été décidé de bâtir un décor de répétitions, réplique en vraie grandeur du futur décor, qui permettait aux comédiens de se placer très tôt dans un espace juste, aux constructeurs de fignoler leur produit.

Ce luxe utile est évidemment l'exception. La dégradation générale de l'économie du spectacle entraîne une réduction du nombre des créations ; on ne construit plus assez pour entretenir une structure technique importante et, de plus en plus, les décors sont fabriqués à l'extérieur, soit par des artisans indépendants, soit par de véritables entreprises. Il s'ensuit une détérioration de l'exercice du métier ; les machinistes-constructeurs, construisant de moins en moins, sont affectés à des tâches de routine autour des spectacles accueillis : déchargement des camions, montage et démontage, équipement des cintres : « *C'est frustrant pour eux*, constate Jean-Michel Roux. *Un machino ne peut plus faire ce boulot en se disant seulement que c'est toujours mieux que de travailler en usine. L'actuel développement du corporatisme dans le spectacle vient de là — d'une division du travail dont les maisons crèvent à petit feu.* »

Le malaise n'atteint pas que les hommes d'équipe. « *Je ne veux plus être chef !* », proclame Michel Casses, ancien directeur technique du théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, passé lui aussi par « Auber », et qui vient de s'établir — façon de parler — comme indépendant. Dix années de théâtre amateur en travaillant en usine, puis quelques « panouilles » en professionnel au Théâtre de la Commune : « *Avec une femme et des gosses, dans ce métier sans sécurité aucune, il me fallait du concret. Je me suis orienté vers la technique. Maintenant, je suis bien dans mes bottes, je ne regrette pas de ne pas être comédien. J'ai choisi.* » Il a choisi le bois. Par tempérament. Parce que la matière lui plaît, et comment elle vient sous la scie à chantourner.



Michel Casses est devenu menuisier par le théâtre. Par nécessité consentie, pour le théâtre. Il n'y a pas deux façons, l'une « décor », l'autre « ébénisterie », de manier la scie. Mais, sur une base technique identique, il faut penser et réaliser autrement : penser légèreté et rapidité de démontage contre longévité, et surtout penser « comédien », construire des objets le plus pratiques possible dans un espace truqué. L'art de la commode « en persp » s'apprend en général sur le tas (encore que l'école de la rue Blanche et celle du T.N.P. aient une section technique) et dans un rapport d'amoureuse fréquentation avec le spectacle.

Fraiseur-ajusteur de formation

Ce n'est pas le travail de construction qui manquait à Saint-Denis ; si Michel Casses a craqué, s'il ne veut plus être chef, c'est qu'il avait envie d'être dans le coup de A à Z : « *A régler des problèmes administratifs, à faire le tampon entre la direction, dont on est, et les gars, dont on a été, et qui s'enferment dans le corporatisme, on finit aussi par s'éloigner du spectacle.* » Il est en plein dedans avec un « coup » formidable : la fabrication du décor surréalisant de Claude Lemaire pour *les Mystères de l'amour*, de Vitrac, que met en scène Viviane Théophilidès, puis la régie, soir après soir, au Festival d'Avignon. Après tout... il est « indépendant ».

L'indépendance : le grand mot de Vito. On ne peut mettre un pied dans le petit monde des constructeurs sans croiser la trace de Vito Schavelzon, en qui plus d'un reconnaît un maître. Pour sa part, il veut bien admettre que beaucoup de monde est passé chez lui et qu' « *on apprend toujours en passant dans un atelier* ». L'atelier, c'est du passé — la concurrence des grosses boîtes, — mais il exerce toujours.

Selon lui, tout le monde se forme sur le tas, il suffit d'un peu d'astuce et d'habileté. On peut en croire son expérience d'ingénieur chimiste débarqué d'Argentine au début des années 50, riche de peaux d'âne qui ne valait pas tripette, la rencontre d'un compatriote qui construisait des décors, ce bon vieux hasard, un an de régie avec Jean-Marie Serreau au théâtre de Babylone ; en somme, la filière normale...

Il n'aime pas employer le mot « artiste ». En général. Et surtout pas dans son cas : « *Les gars qui ont construit la portière de Concorde ne sont pour rien dans la conception de l'engin, faut pas charrier... Le côté agréable, c'est qu'on a chaque fois affaire à un prototype, que le geste répétitif est pratiquement éliminé. On sait qu'on trouvera devant nous autre chose qu'une voiture toutes les trois minutes.* »

Essayez donc d'imaginer une grande manufacture où s'affairent des douzaines d'ouvriers spécialisés, affectés — selon les schémas tayloriens de la rationalité économique — à des tâches parcellaires, celui qui soude n'ayant aucune idée de ce qui va sortir du pinceau de son voisin. Quel rapport, s'il en est encore un, avec l'art de la représentation vivante ? Les constructeurs des temps modernes œuvrent à l'abri des regards indiscrets. Sollicité, le directeur de la plus importante de ces entreprises (un quasi-monopole, dit-on, à côté des ateliers de la S.F.P.) argue du manque de temps. Pas même un quart d'heure ? dix petites minutes ? Juste un œil sur les ateliers ? « *Nous préparons la rentrée, il y a les vacances, je ne peux pas vous consacrer* une seule *minute* » (souligné dans le ton). Du côté de Pantin, on doit craindre l'espionnage industriel.

En visant plus petit, infiniment plus petit, on a des chances de tomber sur André Fournier, au fonds d'un petit hangar près de la Cité universitaire internationale. Fraiseur-ajusteur de formation, il a commencé à construire « *pour des copains* », s'est piqué au jeu de la régie de plateau avec Jacques Lassalle. Le voilà artisan : un compagnon salarié à plein temps, puis des équipes constituées au coup par coup, selon les besoins d'un métier qui, à l'instar de toutes les professions du spectacle, connaît des passages à vide et des « charrettes » enfiévrées. Avec ça, imposé à 60 % sur le bénéfice, une technique de jongleur pour s'équiper et affronter les problèmes d'amortissement du matériel.

Le Boulevard fait vivre, la télé à l'occasion : la commande qu'on vous passe pour avant-hier, il faut bien que ça se paye. Mais André Fournier se sent absolument dans le théâtre, exactement situé à un moment du processus de création : « *A la fin, j'ai ma part là-dedans. La rampe de l'escalier, sur la photo du spectacle, c'est bien la mienne.* » Puisqu'il faut le plus souvent construire vite et solide, il essaie de standardiser à son échelle le système du châssis métallique habillé de bois. Pour les finitions, il connaît des peintres et des sculpteurs qui ont mordu au théâtre et à ces gains inespérés. Le décorateur selon son cœur est celui qui remet une maquette et débrouille-toi...

L'intérêt du travail est inversement proportionnel à sa facilité : « *La scénographie actuelle va vers des décors en poste fixe ; les salles n'ont plus de costières, plus de cintres ni de dessous. Avec la scène en pente traditionnelle, tu dois construire en double perspective, une au-dessus, une au-dessous. Tes bois ne sont pas d'équerre.* » Il faut trafiquer le mobilier de récupération pour qu'il ait l'air *normal* dans cet espace anormal.

Quand on met le feu aux décors

Fournier, Vito, Michel Casses, Jean-Michel Roux, chacun s'est demandé un jour s'il n'aimerait pas travailler en amont, passer à la conception. A l'occasion, l'un ou l'autre a « *bricolé un petit quelque chose pour rendre service* », mais ce n'est pas son truc. L'oiseau rare, le constructeur *complet*, niche à la Cartoucherie du bois de Vincennes, sous la verrière de la troisième nef du Théâtre du Soleil, celle de la technique Suspendues à la charpente métallique, les gondoles du *Molière* d'Ariane Mnouchkine se dédorent avec le temps et la poussière. Le maître du lieu, Guy-Claude François, leur auteur, et celui des fabuleuses scénographies de *1789* et *1793*, de *l'Age d'or*, de *Méphisto*, est aussi le directeur technique de la troupe : « *Pour moi, c'est impensable de procéder autrement. Quand on connaît les limites inférieures et supérieures d'un matériau, on sait où on va lorsqu'on passe à la planche.* »

Le Théâtre du Soleil est une des rares compagnies non institutionnelles à disposer d'une unité technique complète, d'un noyau de six personnes employées en permanence. Viennent s'ajouter des éléments extérieurs recrutés selon les besoins quantitatifs ou qualitatifs du moment : « *Nous tenons à tout fabriquer ici. Jusqu'aux cristaux des lustres de* Méphisto, *qui ont été réalisés à l'aide de résines transparentes.* » Tout spectacle du Soleil exigeait l'invention d'un lieu nouveau, le scénographe repart chaque fois de zéro et travaille à la limite de l'architecture ; il faut prévoir la dérivation des canalisations d'eau ou des gaines de chauffage, le passage des fils électriques dans les piliers du futur décor.

Chaque spectacle a été également l'occasion de travailler sur des techniques et des matériaux différents, anciens ou nouveaux, expérimentaux parfois : *1789* et la charpente de bois du dix-septième siècle, *1793* et le contrôle électronique de la lumière fluorescente, *L'Age d'or* et l'étude des problèmes de remblai (d'où la présence du bulldozer), *Méphisto* et l'usage des produits de synthèse pour les reliefs en mousse de polyuréthane coulée. Sur les rayonnages de Guy-Claude François s'empilent les catalogues qu'il glane systématiquement dans les salons. Pas les Salons de peinture, ceux de l'aviation, de la manutention, de l'emballage... « *Il y a à prendre partout*, dit-il. *Toutes les techniques sont bonnes, tous les matériaux. Mais chacun a sa fonction qui dépend de son aspect, de sa résistance et de sa plasticité, de ses capacités de structure. A quoi il faut ajouter tout ce qu'on peut en tirer de spectaculaire en jouant sur la lumière. Les matériaux ont une psychologie, selon la manière dont on les fait jouer, dans quelles circonstances.* »

Il y a un élan constructiviste — un bouillonnement à la jointure de l'amour de l'art et de la passion de la technique — chez ce constructeur placide qui ne quitte pas un instant son ton posé d'ingénieur-mécanicien : « *La dynamique même, le geste de la fabrication, fait partie du spectaculaire. C'est superbe, un plan d'implantation tracé au sol. Quoi de plus beau qu'un montage de décor, qu'un changement de décor ?* »

Jean-Michel Roux garde, du temps qu'il était constructeur au Théâtre de la Cité, l'image de quelque chose de plus beau encore. Une fois l'an, à la veille de l'été, pour faire place aux nouveaux arrivants, on emportait à la campagne les décors les plus anciens et on y mettait le feu : « *C'était fête. Un vrai feu de la Saint-Jean. Les gars, qui avaient trimé, ponctuaient ça de « Ah ! tu te rappelles » et de « Oh ! celui-là ». Ça disait : on en a sué, passons à autre chose ; voici une nouvelle saison.* » Les artisans du faux-semblant savent de toute éternité qu'ils travaillent pour l'éphémère.

JACQUES POULET.

هكذا من الأصل

Une relation étroite avec les institutions

Où va la photographie ?

Chaque année, les Rencontres internationales d'Arles (dont c'est, jusqu'au 12 juillet, la douzième édition) sont le point de rendez-vous obligatoire du monde de la photographie. Point culminant d'une saison, elles sont l'occasion des bilans, des projets, qui, tous, passent par le réseau des institutions.

CURIEUSEMENT, pour l'instant, la photographie n'a pas intéressé les institutions culturelles proches des partis de l'opposition. Pour la première fois, cette année, la photographie s'est glissée, très discrètement, dans le programme du Festival de La Rochelle, qui se rattache à une municipalité de gauche, avec une exposition organisée par Agathe Gaillard sur le thème « Photographier ceux qu'on aime » : elle regroupe des photos de Boubat, Doisneau, Charbonnier, Larrieu, Descamps et Claude Batho, qu'on peut voir actuellement à la maison des jeunes et de la culture. Mais c'est l'exception. A part quelques manifestations ponctuelles organisées par des municipalités, il n'y a pas de projet sur la photographie, pas de budget.

Au contraire, les institutions culturelles nationales ont accaparé la photographie et se montrent très entreprenantes avec elle, la traitent un peu comme l'art de l'avenir, ne voudraient pas se tromper, à long terme, en la sous-estimant. Les dépenses photographiques du ministère de la culture et de la communication ont été de 1,5 million pour l'année 1980, auquel s'ajoutent les crédits de l'Année du patrimoine, qui s'élèvent à 700 000 francs, et les salaires des vingt et un enseignants des écoles de photographie qui existent en France. Le service photographique du ministère vient d'être divisé en deux secteurs : un service de la création photographique, dont s'occupe Agnès de Gouvion-Saint-Cyr, qui englobe l'achat de photos contemporaines et tous les problèmes de formation (l'entrée de la photographie dans les écoles des beaux-arts et à la Villa Médicis), et un service du patrimoine photographique, confié à M. Barbin.

Cette action en faveur de la photographie dans le cadre de l'Année du patrimoine a principalement consisté en la création d'une association des amis de Jacques-Henri Lartigue, dont Isabelle Jammes a été nommée responsable, et qui va présenter à la rentrée une exposition Lartigue dans les galeries nationales du Grand Palais, avant de se transformer en local permanent, quasiment en musée Lartigue (on oubliera bien sûr le sort des élèves des beaux-arts qui ont été chassés de leurs salles de travail à cette occasion). Une commande a été passée à dix photographes choisis par des spécialistes (de Boubat à Ronis en passant par Dieuzaide ou Descamps, un peu toujours les mêmes) pour faire un travail sur ce thème du patrimoine (régions, architectures, fêtes traditionnelles), qui est maintenant exposé tout l'été, au Centre Pompidou.

Le service photographique du ministère a également soutenu l'exposition Robert Demachy à la Société française de photographie, les autochromes des Lumière exposés au Grand Palais, la rétrospective Degas et Zola à la galerie du Château d'eau à Toulouse, et la Mission héliographique présentée récemment dans la station de métro Auber. Jusque-là, des moyens, une ligne cohérente et efficacement menée. On sait que M. Jean-Philippe Lecat est venu l'été dernier à Arles pour donner un coup de pouce symbolique à la photo. Un de ses conseillers les plus directs, M. Michel Delaborde, est d'ailleurs lui-même photographe (il a été exposé il y a deux ans à la FNAC-Montparnasse) et a consacré un des derniers numéros de la revue *Culture et communication* à la photographie, avec une longue interview de Brassaï.

Le rôle de la Ville de Paris

Le budget des Rencontres internationales de la photographie d'Arles, qui ont lieu pour la onzième fois cette année, est de 1 million de francs pour 1980, partagé entre la ville d'Arles, le ministère, les ressources propres au festival et les industries privées. Le budget de la Fondation nationale de la photographie, à Lyon, qui a accueilli trente mille visiteurs environ en 1979, a été cette année de 1,8 million, provenant à 70 % du ministère et à 30 % de la ville de Lyon.

Un des problèmes cruciaux est le rapport de la photographie avec les institutions, parce que les photographes ne peuvent pas se passer d'elles : la vente des tirages est rare quand on ne s'appelle pas Cartier-Bresson, et les royalties accordées par les éditeurs sur les livres de photo sont généralement maigres (4 % ou 5 %). Il faut des bourses, il faut des commandes, il faut des prix, il faut des achats officiels. A cet égard, le département photographique de la Bibliothèque nationale a une politique plutôt ambiguë, en se refusant à acheter les travaux des jeunes photographes, tout en les incitant à se soumettre au dépôt légal, et en mettant ses crédits sur la photo ancienne ou étrangère.

Et voici qu'une petite association presque marginale, Paris-Audiovisuel, qui dépend des affaires culturelles de la Ville de Paris, et dont le budget annuel est de 500 000 francs, prend de l'importance, multiplie les initiatives sous l'impulsion de ses responsables, Henry Chapier pour la vidéo et Jean-Luc Montérosso pour la photo : une aide à la première exposition (30 000 francs), dont on a déjà parlé, une aide au premier livre (70 000 francs), des échanges de photographes entre les pays (la Pologne cette année).

Le jury de l'aide à la première exposition, décernée par la Ville de Paris, a vu passer des choses très intéressantes parmi les trente-cinq dossiers proposés. Ce prix consiste en deux « bourses » de 15 000 francs qui permettent à deux jeunes photographes de trouver une galerie, de payer leurs tirages (rappelons qu'un tirage 18 × 24 noir et blanc dans un laboratoire professionnel coûte dans les 30 francs), et même de publier un petit catalogue. Le niveau était supérieur à celui de l'an dernier : la plupart des photographes qui utilisent la couleur continuent à pasticher les parasols de John Batho, qui fait école, mais toutes les photographies n'étaient plus au choix, et exclusivement, des passages cloutés, des lampadaires ou des clochards grimaçants...

Le prix est revenu à François Hers, un photographe d'origine belge, cofondateur de l'agence Viva, qui sait faire surgir avec beaucoup de force, mais sans systématisme, la violence dans les situations les plus quotidiennes ; ainsi qu'à Guy Hervais pour un reportage très inspiré sur les coulisses de l'Opéra. Il était parti à la recherche du célèbre fantôme, mais il a trouvé des figurants las, des vieilles chanteuses coquettes et des enfants émerveillés. Une mention spéciale a été attribuée à Bernard Josse, qui fait des associations très singulières, pleines de silences et de troubles, de photos plutôt littéraires. La mention spéciale lui fait une belle jambe, comme on dit, mais elle devrait quand même lui permettre de se faire connaître, et bientôt d'exposer ; il le mérite.

Et voici que cette petite association a encore plus d'ambition, et double sa mise annuelle, pour un seul mois... L'été dernier, M. Robert Delpire avait proposé un palais de la photographie. Un an plus tard, Paris-Audiovisuel reprend l'idée de M. Delpire, qui avait repris lui-même l'idée de Venise, la transforme et annonce pour novembre un « mois de la photo » qui comportera une vingtaine d'expositions dispersées dans les différents musées de la Ville de Paris.

Au Musée d'art moderne, une exposition Henri Cartier - Bresson, trop proche de celle qui a eu lieu jusqu'au mois de mai chez Delpire, mais qui comportera, nous assure-t-on, un grand nombre d'inédits ; l'exposition Miroirs et Fenêtres, conçue par le responsable du MOMA à New-York, John Szarkowski, et qui avait été la grande regrettée du Festival de Venise ; une exposition de photos d'amateurs. Au Petit Trianon de Bagatelle, cent nus du grand photographe anglais Bill Brandt, qui sont malheureusement la part la plus mauvaise de son œuvre. Au musée Carnavalet, George Hoyningen-Huene, photographe de mode étincelant des années 30, ainsi qu'une exposition, mon Dieu ! combien *kitsch*, des photos de Gina Lollobrigida. A la Bibliothèque historique, un choix effectué parmi les quatre mille photos de Marville dont disposent les Archives de la ville, et à la Maison Victor-Hugo, vingt-huit photos, dont certaines inédites, d'un envol de Julia-Margaret Cameron à Victor Hugo, qu'on a retrouvé par hasard, dans une placard de la chambre des guides, à Guernesey...

On le voit, la photo ancienne est bien couverte, mais on regrettera un peu l'absence (manque de temps, manque d'argent ou manque d'imagination ?) d'une grande exposition de photos contemporaines qui soit une création. Certaines galeries se sont aussi ralliées à ce mois de la photo, en bloquant à ces dates leurs meilleures expositions : Agathe Gaillard exposera les toutes dernières photos d'André Kertész en novembre ; la FNAC-Montparnasse : Willy Ronis ; la FNAC-Forum : Lucien Aigner (un photographe français méconnu en France mais célèbre aux Etats-Unis) ; l'Ufficio dell'Arte : une exposition sur le thème de l'avant-garde. Des rencontres entre les éditeurs, des projections-débats ponctueront également cette grande manifestation qui voudrait, dit-on déjà, se reproduire tous les ans, ou tous les deux ans, en alternance avec le Salon de la photo.

Inversement, et désastreusement, le Centre Georges-Pompidou semble retirer ses pions, serre la ceinture à la photographie. Hormis l'exposition sur le thème du patrimoine, organisée par le ministère et non par le Centre, la seule exposition photographique de l'été sera, dans les Ateliers photo, qui doivent faire 5 mètres carrés, une exposition de photocopies, ce qui est pour le moins étrange, si l'on imagine la réaction d'étrangers, ou de provinciaux qui s'intéressent à la photographie, et qui vont se rendre à Beaubourg dans l'espoir d'y trouver quelque chose... Après l'exposition Polaroïd, qui finit le 14 juillet, il n'y aura pas de grande exposition de photos avant, hypothétiquement, le début 1981, avec Rauschenberg et William Klein à l'automne. Mais cela fait trois ans qu'on annonce William Klein.



Photo François Hers.

Dégagement de Beaubourg

La seule initiative créatrice du Centre à l'égard de la photographie, qui était l'*Album photographique* conçu par Pierre de Fenoyl, vient d'être supprimée. On nous dit que le secteur édition de Beaubourg a des problèmes de trésorerie, et se retrouve avec des invendus de catalogues sur les bras : un catalogue vendu à Beaubourg à l'occasion d'une exposition ne trouverait que cent cinquante acheteurs alors qu'il en trouverait mille cinq cents pour une exposition analogue au Grand Palais. Le public du Grand Palais viendrait pour un événement culturel ; le public de Beaubourg viendrait pour user ses semelles. Mais l'*Album photographique* conçu par Pierre De Fenoyl était fait pour partir du Centre, et rayonner. Il ne coûtait pas cher (135 F) ; il était non seulement un objet parfait, mais une histoire personnelle et vivante de la photographie, un outil d'enseignement autant qu'un outil de rêve. Il a été mal diffusé, voilà le problème : sur les sept mille exemplaires français, on n'en a vendu qu'entre le quart et le tiers (pas de chiffres plus précis), mais il s'est vendu aux Etats-Unis (cinq mille exemplaires), il s'est vendu en Allemagne (également cinq mille exemplaires).

Le numéro deux était fin prêt : constituée à partir de la collection d'un ancien retoucheur, Jacques Henry, une histoire de la photo d'amateurs au dix-neuvième siècle à travers des exemples méconnus mais éclatants. Pierre De Fenoyl, qui était conseiller pour la photographie depuis presque trois ans à Beaubourg, prend un ordre de mission de six mois pour préparer, à New-York, le troisième volume de sa collection, consacré à la photo américaine. Il rentre une semaine à Paris pour préparer la maquette numéro deux : on lui annonce que la collection est arrêtée, reportée, tout comme ne se fera pas le dictionnaire du cinéma soviétique que prépare Jean-Loup Passek depuis plusieurs années. Pendant son absence, Pierre De Fenoyl est remplacé, provisoirement, par Alain Sayag, qui occupe d'autre part un poste de responsable pour le cinéma et la video au Musée national d'art moderne. On nous annonce maintenant que le contrat de Pierre de Fenoyl ne serait pas renouvelé à son retour, et qu'il n'y aurait plus, dans l'organigramme du Centre, de « conseiller pour la photographie ».

HERVÉ GUIBERT.

Galeries, revues, albums...

Automne fertile

LE monde de la photographie suit son petit train-train : un roulement d'un vernissage par mois, dans les galeries ; quelques livres intéressants et des revues qu'on achète tous les mois, même si elles sont plus ou moins décevantes. Une galerie ferme — « Demi-Teinte » à Montparnasse, — mais une autre ouvre presque aussitôt, Viviane Rudznikoff — qui accroche, en étage, dans le quartier de Beaubourg, des expositions de groupe bâties sur des thèmes : « Natures mortes », « Transparences ». Agathe Gaillard a vendu une vingtaine de tirages de sa dernière exposition Manuel Alvarez-Bravo, ce qui est un record et devrait encourager toutes les galeries.

∴

Une nouvelle revue qui visait deux cent mille lecteurs, Photo-Journal, *s'arrête au bout du dixième numéro, parce qu'elle n'en avait séduit que quelques milliers, mais son rédacteur en chef lance tout de suite un projet d'hebdomadaire. On ne doit pas avoir froid aux yeux quand on s'occupe de photo. Georges Herscher a quitté les Editions du Chêne, qu'il dirigeait depuis dix ans, et par là s'émancipe de la tutelle du groupe Hachette, pour fonder sa propre maison, les Editions Herscher, dont les premiers livres, diffusés par Flammarion, sortiront à l'automne : les autochromes de Lartigue, un reportage sur la naissance du Transsibérien puisé dans les archives de la Société de géographie, les mises en scène photographiques de Bernard Faucon qui ont déjà reçu le prix du Premier Livre de la Ville de Paris et qui sera distribué simultanément aux Etats-Unis et au Japon par l'éditeur d'Helmut Newton, Xavier Moreau, des photos de ruines en Irlande et des photos truquées d'animaux préhistoriques.*

On souhaite bonne chance à Georges Herscher parce qu'en dix ans de travail au Chêne, avec la publication des livres d'Henri Cartier-Bresson, d'Edouard Boubat, de Diane Arbus ou Duane Michals, il a fait du beau travail.

En revanche, les « nouvelles » Editions du Chêne-Hachette, reprises par Gérald Gassiot-Talabot (qui dirige simultanément les Guides bleus et Réalités*), ont décidé de réduire leur programme photo et de le limiter pour la majorité à des livres couleur axés sur les voyages, grand public mais de qualité, comme* l'Andalousie, *de Hans Silvester ou le dernier reportage de Roland et Sabrina Michaud* (Caravanes de Tartarie). *Les Editions Arthaud, diffusées par Flammarion, s'ouvrent à la photographie en sortant, sous la direction de Murielle Jancard, un livre de Robert Doisneau,* le Mal de Paris, *et* un Voyage en Chine *de Marc Riboud. Claude Nori, toujours fonceur, annonce aux Editions Contrejour un Willy Ronis, qui sera un peu le photographe français de l'année, avec l'hommage qu'on lui rend à Arles, et un Robert Demachy. Voilà en gros pour l'édition.*

Maintenant les galeries. On connaît déjà les programmes de la rentrée : Robert Delpire exposera Ken Josephson, André Martin, Sarah Moon et Harry Gruyaert. Il a suspendu la parution de son Spécial Photo, qui devrait ressortir à la rentrée sous une nouvelle formule, annuelle, et à un format réduit à celui du Nouvel Observateur, *qui le finance. La publication du livre-testament de Cartier-Bresson a été un gros succès, tout comme l'exposition, qui a dû être prolongée d'un mois : deux mille exemplaires vendus en France en l'espace de six mois. L'album est épuisé, un second tirage devrait sortir en novembre.*

∴

Agathe Gaillard exposera successivement André Kertész, Martine Franck, Gilles Ehrmann, la photographie argentine et Bernard Descamps. Elle prépare, d'autre part, pour les Editions Belfond, un livre d'entretien-portrait avec Kertész, qui serait prêt pour novembre. La Remise du Parc proposera une nouvelle exposition de David Seidner, jeune photographe américain très prometteur. La Bibliothèque nationale exposera en septembre, au Petit Palais, ses trésors photographiques du dix-neuvième siècle, qui iront ensuite en novembre à New-York, le Chêne publiera le catalogue en coédition avec le MOMA. — H. G.

Expositions d'été à l'étranger...

Cette sélection d'expositions en Europe et en Amérique du Nord a été établie à partir des informations disponibles à Paris. Les offices de tourisme, les centres culturels ou les services d'ambassade en mesure de nous renseigner sur les manifestations artistiques des pays qu'ils représentent restent rares.

Les dates indiquées entre parenthèses sont celles de la fin des expositions.

Allemagne fédérale

BERLIN : *Peinture laïque d'Allemagne et d'Autriche.* Museum für Volkskunde (21 sept.) ; *Images de l'homme* (Jubilé des musées de Prusse, 1830-1980). Nationall-galerie (28 septembre) ; *Gonzalez, Smith, Caro, Scott, Steiner.* Haus am Waldsee (fin août).
BIELEFELD : *Joseph Beuys.* Kunsthalle (20 juillet).
COLOGNE : *Edouard Manet : eaux-fortes.* Wallraf-Richartz Museum (27 juillet) ; *Quatre siècles de porcelaines.* Kunstgewerbemuseum (janvier 1981) ; *Un trésor d'argent rhénan.* Kunstgewerbemuseum (3 août) ; *Le trésor de Toutankhamon.* Kölnisches Stadtmuseum (5 octobre).
DARMSTADT : *Cinquième exposition de sculpture.* Ziegelhütte (21 septembre).
FRANCFORT : *Céramiques et travaux de métal du Jugendstil.* Museum für Kunsthandwerk (15 août).
HANOVRE : *Peter Blacke.* Kestnergesellschaft (fin juillet).
HILDESHEIM : *L'or des Thraces.* Römer-und Pelizaeus Museum (3 août).
KARLSRUHE : *Ernst Ludwig Kirchner.* Hans-Thoma-Museum (3 août).
MUNICH : *Grande exposition d'art contemporain.* Haus der Kunst (21 septembre) ; *Horloges et automates allemands (1550-1650).* Nationalmuseum (30 septembre).
MUNSTER : *Reliefs. Problèmes des formes entre la peinture et la sculpture du XXe siècle.* Westfälisches Landesmuseum (3 août).
NUREMBERG : *Honoré Daumier.* Germanisches Nationalmuseum (17 août).

Autriche

HALLEIN : *Les Celtes en Europe Centrale (500-125 av. J.-C.).* Musée Celtes (30 septembre).
POCHLARN : *Oskar Kokoschka dans sa ville natale.* Eté.
STEYR : *La culture Hallstattienne.* Forme précoce de l'Union européenne (VIIIe-Ve siècle av. J.-C.). Château de Lamberg (fin octobre).
VIENNE : *L'Autriche de 1918 à 1955 - un labyrinthe.* Osterreichisches Gesellschafts Museum (15 décembre) ; *L'art et l'artisanat à partir du XVIIIe siècle.* Ost. Museum für Volkskunde (fin septembre) ; *La civilisation de l'islam.* Ost. Nationalbibliothek (fin octobre) ; *Marie-Thérèse et son époque.* Palais de Schönbrunn et de Wagenburg (26 octobre) ; *Vingt années folles (1918-1938).* Künstlerhaus (17 août) ; *Le café viennois.* Historisches Museum (26 octobre).

Belgique

ANVERS : *Anvers 1830-1980,* œuvres graphiques, Cabinet des estampes (28 septembre).

BINCHE : *Traditions populaires de l'Inde et de l'Asie,* Musée international du carnaval et du masque (30 septembre).

BRUXELLES : *Belgique - Pays-Bas,* rencontres et parallèles, art depuis 1945, Palais des beaux-arts (10 août).

CONDE-SUR-ESCAUT : *Biennale internationale de gravure,* château de l'Ermitage (22 août-5 octobre).

Canada

KINGSTON : *Techniques de la photographie,* Centre d'art de la Queen's University (29 juillet).

MONTREAL : *Le musée imaginaire de Tintin,* Musée des beaux-arts (juillet-août).

OTTAWA : *Donation de sculptures et peintures européennes,* Galerie nationale du Canada (7 septembre) ; *Pluralités de l'art canadien contemporain,* Galerie nationale du Canada (7 septembre).

QUEBEC : Musée d'art contemporain : *L'enfant et la vie urbaine* (3 août) ; Lucie Laporte, portes gravées et tableaux (3 août).

TORONTO : Art Gallery : *L'art canadien des années* 70 (août) ; *les Femmes vues par l'artiste* (septembre) ; *Gordon Rayner, rétrospective* (août) ; la collection Presgrave : *Quatre-vingt-dix maîtres de la gravure du quinzième au dix-neuvième siècle* (10 août).

Etats-Unis

BOSTON : *L'âge d'or de l'Egypte (1558-1085 av. J.C.),* Museum of Fine Arts (27 août).
CHICAGO : *La peinture à trois dimensions,* au Contemporary Art Museum (septembre) ; *Mardsen Hartley,* Art Institut (3 août).

CLEVELAND : *5 000 ans d'art en Corée,* City Museum (10 août).

LOS ANGELES : *Cinq siècles de chefs-d'œuvre* (Collection Armand Hammer), Country Museum (31 août).

MINNEAPOLIS : *Des romantiques à Rodin* (sculptures françaises), Walker Art Centre (août) ; *Collection Thyssen,* Bornemisza Institute of Arts (3 août) ; *Peintres italiens du XIXe siècle,* Walker Art Centre (7 septembre).

NEW-YORK : *Pablo Picasso : une rétrospective,* Museum of Modern Art (16 septembre) ; *Porcelaines de Vincennes et de Sèvres,* Frick (3 août) ; *Les années 1900-1980 à travers la collection du musée Guggenheim,* musée Guggenheim (17 août) ; *Paul Klee, 1879-1940,* exposition anniversaire, musée Guggenheim (août) ; Metropolitan Museum of Art : *nouvelles salles permanentes d'art américain de peinture, sculpture, arts décoratifs et architecture : Dessins aquarelles et estampes américaines* (10 août) ; *nouvelles salles de la peinture européenne du XIXe siècle : Maîtres modernes européens de la collection du MOMA* (21 septembre) ; *Les modes à l'époque des Habsbourg en Autriche-Hongrie* (31 août). *Danzig 1939 : les trésors d'une communauté détruite,* Jewish Museum (31 août) ; *Louise Nevelson : atmosphères et environnements,* Whitney Museum (14 septembre) ; *Georges Segal,* Whitney Museum (9 septembre).

SAN-FRANCISCO : *Les cent trente prix du concours international World Print III de graphisme,* Musée d'art moderne (10 août).

WASHINGTON : *Apects de la peinture new-yorkaise (De Kooning, Johns, Rauschenberg...),* Hirschhorn Museum (21 septembre) ; *Le postimpressionisme en Europe et en Amérique,* National Gallery of Art (1er septembre).

Grande-Bretagne

CAMBRIDGE : *William Nicholson, 1872-1949,* Fitzwilliam museum (25 août).
COLCHESTER : « *Film und Foto* » (la photographie expérimentale des années 20 et 30), Musée « Minorie » (2 août-7 septembre).
DUNDEE : *Sérigraphies de Bridget Riley (1965-1978),* Dudhope Arts Centre (2 août), et au Paisley Museum à Paisley (16 août-6 septembre).
LONDRES : *L'art anglais depuis la guerre,* Hayward Gallery (10 août) ; *Roland Penrose,* Fermoy Art Gallery (25 juillet-9 août) ; Tate Gallery : *David Hockney,* dessins et gravures (3 août) ; *Turner,* dessins (1811 et 1828) (tout l'été) ; British Museum : *La gravure sur bois dans l'Occident* (5 octobre) ; *Les jeux olympiques dans l'Antiquité* (26 octobre) ; *Estampes japonaises* (octobre) ; *Les Vikings* (novembre) ; *Peintures, dessins, gravures, photographies de 1977 à 1980,* Victoria et Albert museum (9 novembre) ; *Exposition du 80e anniversaire de la reine-mère,* National Portrait Gallery (28 septembre) ; *Christopher Saxton et la cartographie,* British Library (31 décembre).
NEWCASTLE : *Victor Pasmore,* peintures, Art Gallery (26 juillet-25 août).
OXFORD : *La photographie anglaise de 1919 à 1939,* Museum of Modern Art (27 juillet-31 août).
SOUTHAMPTON : *Mondrian et l'école de La Haye,* Musée (été).

Italie

BOLOGNE : *La métaphysique dans les années 20,* Galerie d'Art moderne (fin août).
FIESOLE : *Arnold Böcklin et le symbolisme allemand en Toscane,* Palais Mangani (fin septembre).
FLORENCE : *Instruments anciens du Conservatoire musical Luigi Cherubini,* Palais Pitti, salle de musique (fin décembre).

Florence et la Toscane des Médicis dans l'Europe du seizième siècle

Jusqu'au 28 septembre

● *A Florence :* Les Médicis, collectionneurs, Palais Vecchio ; La primauté du dessin-dessein, Palais Strozzi ; La scène du prince, Palais Medici Riccardi ; Le pouvoir et l'espace, Fort du Belvédère ; Les Médicis et l'Europe (1532-1609) : la cour, la mer, les marchands, Orsanmichele ; Edition et société, Orsanmichele ; La Renaissance de la science, Bibliothèque laurentienne ; Astrologie, magie et alchimie, Institut et musée de l'histoire de la science ; La vie religieuse à Florence au seizième siècle, Eglise de Santo Stefano al Ponte.

● *Autour de Florence*

SIENNE : L'art à Sienne sous les Médicis (1555-1609), Palazzo Pubblico ; GROSSETO : L'Etat siennois après la conquête des Médicis (1555-1609), Forteresse des Médicis ; LIVOURNE et PISE : Deux villes et un territoire dans la politique des Médicis. A Pise : Arsenal des Médicis ; Palazzo « Alla Giornata » ; Palais de l'Ordre des Chevaliers de saint Etienne ; Cathédrale. A Livourne : I bottini dell'olio ; IMPRUNETA : La civilisation de l'art de la terre cuite en Toscane, basilique Santa Maria ; LUCQUES : Les palais des marchands dans la Lucques indépendante du seizième siècle, Palazzo Pubblico ; PISTOIE : La seconde moitié du seizième siècle à Pistoie, Forteresse de Santa Barbara ; PRATO : Prato et les Médicis au seizième siècle, Palazzo Pretorio.

LIVOURNE : *L'art des années 60.* Musée progressif d'art contemporain (fin juillet).
LUCQUES : *Gianfranco Rontani : l'Enfer de Dante.* Eglise de San-Christoforo (30 septembre).
NAPLES : *Naples au dix-huitième siècle* (fin septembre). *Peintures, sculptures, décor :* Musée de Capodimonte. — *Peintures, tapisseries, dessins :* Palais royal. — *Cartographie, scénographie :* Musée Pignatelli. — *Porcelaines :* Musée de la céramique, villa Floridiana. — *Crèches :* Musée de la Chartreuse de San-Martino. — *Architecture :* Palais royal de Caserta. — *Porcelaines :* Musée Correale de Sorrente.
RAVENNE : *Hommage de Manzu à la cité de Dante* (31 octobre).
ROME : *Rudolf Riester, aquarelles.* Musée Goethe (fin septembre). *Rome en 1911,* Galerie nationale d'art moderne.
TURIN : *Reconstruction futuriste de l'univers.* Mole Antonelliano (fin août).
VENISE : *Arts et métiers dans la République de Venise :* Musée Correr (septembre). — *Karl Appen,* un océanographe : Ca Coyner della Regina.

Biennale

(30 septembre).
Pays étrangers, section italienne, art des années 70 : Jardins du château. — *Hommage à Baltus :* San-Giovanni Evangelista. — *Kupka et l'avant-garde tchèque :* Ca Pesaro. — *A. Strindberg :* Sala napoleonica. — *C.A.P.C. de Bordeaux :* San-Lorenzo. *Mario de Luigi :* San-Stae. — Art des années 70 : Entrepôts de sel.

Suisse

BALE : *Caspar Wolf :* Kunstmuseum (14 septembre).
LAUSANNE : *Raphaël Lonne:* Château de Beaulieu (28 septembre).
RIEHEN : *La sculpture au vingtième siècle :* Wenkenpark (14 septembre).
ZURICH : *Robert Ryman,* peintures 1958-1980 : I.N.K. (10 août).

...à Paris et en province

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « les Marocains » et « la Danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHIES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu'au 8 septembre.

C.C.I.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 8 septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. — Jusqu'au 25 août.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier no 21 du département des peintures. — Jusqu'au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

MARIO PRASSINOS. Peintures et dessins récents. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi, 6 F. Jusqu'au 14 juillet.

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite le lundi). Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. Arts, traditions et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuite le 4 août). Jusqu'au 1er septembre. L'exposition est complétée par des conférences-débats, à 18 h. 30, salle 404 ; le 9 : « Devantures commerciales et quartiers anciens ».

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art et civilisation. — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général. Grand Palais. Entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : techniques et évolution, stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13 avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h . à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 *septembre.*

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

PROJETS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE, pour le Musée du dix-neuvième siècle. — Gare d'Orsay, 9, quai Anatole-France. Sauf dim., de 10 h. à 17 h.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

TROISIEME CENTENAIRE DE LA COMEDIE-FRANÇAISE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

PANORAMA DE LA GRAVURE SUEDOISE. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 juillet.

APEL LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

CHANG WOO-SOUNG. Un peintre coréen. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 juillet.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 28 octobre. — IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

L'ESTAMPE INUIT (Eskimo). — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 juillet.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 14 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de *Belgique, 127-129, rue* Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 septembre.

BETTY PARSONS. Sculptures et tableaux. — American Center, 261, bd Raspail (260-42-40). Sauf dim. de 12 h. à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 16 juillet.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours (sauf 14 juillet et 15 août), de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 septembre.

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Du 11 juillet au 2 septembre.

CONSTITUTION D'UN PATRIMOINE. La Bibliothèque historique depuis l'incendie de 1871. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 juillet.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847-1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 à *18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.*

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut nationale de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Philips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue [illegible] (271-02-67).

HUICHOLES, peintures - ARTISANAT MEXICAIN. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-18). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

SAMIR MEGALLY. Pastels et papyrus. — Centre culturel égyptien, 111, boulevard Saint-Michel (633-75-67). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 21 h. Du 10 au 25 juillet.

Galeries

LES OLYMPIADES DE L'ART : Larguier, peintures - Bakker, Bottagisio-Decoux, Dimas, Diss, Lasserre, sculptures. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 15 septembre.

COURTIN. Œuvres sur papier : ALECHINSKY, MEURICE, POLIAKOFF, PERICAUD, PINCEMIN, SOULAGES. — *Galerie de France, 3, rue* du Faubourg-St-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 27 juillet.

LE DEFI A LA PEINTURE, 1950-1980. — Galerie Hervé Odermatt, 85 bis, rue du Fg-Saint-Honoré et Evolution Pierre Cardin, 118, rue du Fg-Saint-Honoré. Jusqu'au 20 juillet.

PETITS FORMATS. Bigo, Cupsa, Morteyrol, Naccache, Picart, Rival, Schnee, Tisserand, Tremeau, Turiot. — Peintures et dessins. — KO-LIN. Œuvres sur papier (espace 2). — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusque fin juillet.

MOHLITZ, DOARE, SOSOLIC, BEAUDET, etc. : Gravures fantastiques. — Librairie de l'Oxus, 35, rue de la Gaîté (322-68-50). Jusqu'au 31 juillet.

TELE/GRAPHISME. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-90-90). Jusqu'au 25 juillet.

LIBRE EXPRESSION 1980 : de Pollakoff à Luc Peire... — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 10 août.

PARTIR... Affiches originales. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 11 septembre.

EN EGYPTE AU TEMPS DE FLAUBERT. Les premiers photographes, *1839-1869.* — Centre Kodak information, 38, avenue George-V (347-90-00). Jusqu'au 19 septembre.

SALON D'ETE : Baroni, Chabidon, Gasiorowski, Oblin, etc. — Galerie Breteuil, 11, rue Oudinot (734-70-04). Jusqu'au 23 juillet.

DECORS DE THEATRE ET D'OPERA, à partir de 1870 : Aquarelles, huiles, dessins, maquettes. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon *(633-37-50). Jusqu'au 26 juillet.*

CREATEURS ARGENTINS : Gomez Andreu, Rodriguez, Cattolica, Zampaglione. — Les Baladins du crépuscule, 169, rue de Rennes (544-68-81). Jusqu'au 20 septembre.

BIBONNE, GUTHERZ, ISCAN, J.-M. QUENEAU, SALZMANN, SZE TO, WOLF. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 septembre. (Fermé en août.)

UNA BELL. Sculptures. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Jusqu'au 6 août.

CHAVAL. Dessins humoristiques et gravures. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 1er septembre.

SHOICHI HASEGAWA. Peintures récentes. — Galerie J. Ballanche, 10, rue Jacques-Callot (326-31-38). Jusqu'au 19 juillet.

JEAN LEGROS. Œuvres récentes. — Galerie R. Prouté, 12, rue de Seine (326-93-27). Jusqu'au 19 juillet.

TAMARA DE LEMPICKA (1925-1935). — 33, rue de Seine ([illegible]). Jusqu'au 20 juillet.

LIBON. — Galerie Bernheim-Jeune, 83, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-60-31). Jusqu'au 18 juillet.

MAN RAY. Œuvres de 1912 à 1976. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). — Jusqu'au 20 juillet.

MATISSE. Dessins. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 30 juillet.

PASCIN (1885-1930). — Galerie K. Pissarro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). — Jusqu'au 2 août.

EUGENE SMITH. — Galerie Nouvel Observateur Delpire, 13, rue de l'Abbaye. Jusqu'au 26 juillet.

STEFANIA UNWIN. — Espace Normandie Maine, 35, rue Rambuteau (887-71-96). — Jusqu'au 31 juillet.

JACQUES VILLON. Aquarelles, dessins. — Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28). Jusqu'au 19 juillet.

CAREL VISSER. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 19 juillet.

Dans la région parisienne

BRETIGNY. Anne Brown. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de *14 h. 30* à 17 h. 30. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

MARLY-LE-ROI. Les artistes de la chapelle de la Villedieu : sculptures, dessins, gravures. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumethal (958-49-11). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 24 juillet.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à *12* h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

VAUX-LE-PENIL. — Musée du surréalisme. — Château. En permanence.

VERSAILLES. Les musiques du roi à Versailles, XVIIe et XVIIIe siècles. — Bibliothèque municipale (950-33-20). Jusqu' àfin juillet.

VILLEPARISIS. Œil pour œil. — Centre cultural J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mercr. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 juillet.

En province

« Le Monde » daté 19 juin a publié une liste d'expositions en province. En voici d'autres :

AIX-EN-PROVENCE. La corderie et le chanvre et son dernier témoin à Aix. — Musée du Vieil Aix, 17, rue Gaston-de-Saporta. Jusqu'au 30 septembre. — Jacques Gautier. Œuvres-bijoux. — Galerie A.-Reynaud. Du 12 au 31 juillet.

AIRAINES. Georges Rouault : « Miserere » - Manessier : tapisseries - Friboulet : « la Bible », peintures et sculptures. — Centre d'art et de culture le Prieuré 26-05-05). Jusqu'au 28 septembre .

ANGERS. Cinquième centenaire de la mort du roi René. — Chapelle du château. Jusqu'au 15 novembre.

ANTIBES. Sonia Delaunay. Tapisseries, lithographies. — Musée du Bastion Saint-André. Sauf mardi et mercredi. Jusqu'au 30 août.

ARLES. Charles Nègre (1820-1880). Photographe. — Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 17 août.

BORDEAUX. Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard. — Musée des Beaux-Arts (44-40-99). Jusqu'au 1er septembre. — Frank Stella, peintures. — Entrepôts Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 24 septembre.

CAGNES-SUR-MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

LA CELLE-SOUS-GOUZON (Creuse). Paul Gavarni, lithographe, illustrateur et caricaturiste. — Centre culturel Lafosse (62-35-61). Juillet-août.

CHARTRES. Premier salon du vitrail : le vitrail au XXe siècle. — Grenier de Loëns. Jusqu'au 15 septembre.

CLUNY. Giliell. — Ecuries Saint-Hugues (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 juillet.

COMPIEGNE. Voyager sur des maquettes de rêve comme hier, aujourd'hui et demain. — Musée national du château de Compiègne (440-02-02). — Les peintres des forêts de Compiègne et de Laigne. Divinités et cultes de la forêt. Musée Vivenel (440-*26-00). Jusqu'au 27 juillet.*

EVREUX. Photographie américaine. — Photographies de la farm security administration, 1935-1942. Musée (39-34-33). Juillet-août.

GRENOBLE. Actualités du dessin. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 25 juillet.

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts, André-Malraux, J.-F. Kennedy. Jusqu'au 15 septembre.

LISIEUX. Lisieux, deux mille ans de vie urbaine. — Eglise Saint-Jacques, rue Saint-Jacques (62-07-70). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

MACON. Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. — Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MAILLOT (Yonne). Le dos, l'envers et l'endroit : Œuvres d'Adami, Arroyo, Cremonini, Dodeigne, etc. — Galerie le Temps de voir (65-12-14). Jusqu'au 25 août.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 26 octobre.

METZ. Sébastien Le Clerc (1637-1714). — Bibliothèque municipale (31-33-05). Jusqu'au 26 juillet.

NICE. Costumes populaires des Alpes-Maritimes en 1860. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Eté-automne. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827-1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 5 octobre.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Céramiques amandinoises du dix-huitième siècle. — Musée municipal Grand-Place *(48-67-09).* Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopelle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

ST-REMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos, œuvres récentes. — Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 17 août.

SOISSONS. Jean-Baptiste Godin ou les équivalents de la richesse. — Centre culturel, 7, rue Jean-Dormans. Jusqu'au 15 juillet.

TOURNEMIRE. Les Neuf Preux au Moyen Age et à la Renaissance. — Château d'Anjony (47-61-67). Jusqu'au 31 juillet.

VARENNE. Collectionneurs d'art. — Musée, 4, place des Ormeaux. Jusqu'au 30 juillet.

VANNES. Le golfe et la mer. — La Cohue. Jusqu'au 30 septembre. — Mathurin Méheut, peintre de la mer. — Palais des Arts. Jusqu'au 27 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisses d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VENCE. Raoul Dufy à Vence. Fondation E. Hugues, château des Villeneuve, place du Frêne. Jusqu'au 24 août.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'au 31 août.

VEZELAY. Vézelay, mémoire d'un bourg, 1750-1980. — Porte Neuve. De 10 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h. Du 12 juillet au 23 août.

VILLANDRY. Les peintres russes à Villandry. — Château. Jusqu'à mi-octobre.





هكذا من الأصل

Festivals

AQUITAINE

EN ALBRET
Vianne, le 16 : Kapacuna Benn Pott (musique des Andes).
MONFLANQUIN
Le 10 : Quintette à vent Lucien Comtois (Rameau, Mozart, Mouret).
DURAS
Le 13 : Fête populaire en 1785.
BONAGUIL
Le 15 : Récital B. Rigutto, piano
LE PYLA
Chapelle du Saint-Esprit, le 12 à 21 heures : Récital E. Osinska, piano (Schumann, Chopin).
MEYRALS EN PERIGORD
La Rougerie, le 12 : à 21 h. 15 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Walles (Bach, Albinoni, Vivaldi, Tartini).

AUVERGNE

VOLLORE
Château, les 9, 10 à 21 h. J. Menuhin (Brahms, Schubert, Mozart).

BOURGOGNE

XXIIIe FESTIVAL DES NUITS DE BOURGOGNE
Abbaye de Fontenay, le 12 à 21 h. 15 : Orchestre de chambre de l'Orchestre philharmonique de Berlin (Bach, Mozart, Boccherini, Wolf).

BRETAGNE

DINAN
Semaine musicale.
Théâtre des Jacobins, le 9, à 20 h. 45 : Tristan et Iseult.
Eglise Anglicane, le 10, à 20 h. 45 : Ensemble J. Ritchie. (Musique à la cour d'Anne de Bretagne).
Couvent des Cordeliers, le 11, à 20 h. 45 : Chants, musique et danse.

MONT SAINT-MICHEL
Eglise des Genêts, le 12, à 21 h. : Y. Boukoff (Bach, Schumann, Liszt).

CENTRE

SULLY-SUR-LOIRE
Septième Festival
Salle des Gardes du Château, le 12, à 21 h. : P. Amoyal, Marielle Nordmann (Corelli, Bach, Schubert, Spohr, Saint-Saëns).

LA FERTE-VIDAMME
Château, le 13, à 20 h. 30 : Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine, dir. : R. Boutry (Berlioz).

CHAMPAGNE-ARDENNES

BRAUX-SAINTE-COHIERE
Château, le 12, à 21 h. : Trio Debussy (Schubert, Murgier, Weber, Berio, Debussy).
Le 13, à 16 h. : Groupe folklorique alsacien « Dkochloeffel ».

CORSE

FESTIVAL DES MILELLI
Les 15, 17, à 20 h. : Orchestre Cannes - Provence - Côte d'Azur, dir. : P. Bender (Rossini : « le Barbier de Séville »).
Le 16, à 20 h. : Orchestre Cannes - Provence - Côte d'Azur, dir. : P. Bender, sol. : M.-Th. Ghipardi (Musique espagnole).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ALES
3e Festival du jeune théâtre
Théâtre municipal, le 15 : In Concerto, par la compagnie 4 litres 12.
Le 16 : Honte à l'humanité.
Le 17 : Ce n'est pas l'heure de rire, compagnie Fartou et Belcher, Théâtre de la Source.
Cathédrale Saint-Jean, le 15, à 20 h. 30 : P. Gazin, orgue.
IIIe FESTIVAL DE BAGNOLS-SUR-CEZE
Place Mallet, le 10, à 22 h. : Chorales « A cœur joie » de Nîmes, Uzès, Montpellier et Bagnols ; le 11, à 22 h. : Ça ira (Rabelais). Le 12, à 22 h. : Musique sud-américaine. Le 16, à 22 h. : Pt. Valerian.

Festival méditerranéen des jeunes interprètes
CAP D'AGDE
Eglise, le 13 à 20 h. 30 : A. Bernard, P. Barthez, J. Galard (Haendel, Couperin, Torelli, Telemann).
NARBONNE
Cour de la mairie, le 17 à 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.
PERPIGNAN
Palais des Rois de Majorque, le 11 à 20 h. 30 : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. : R. Benzi. Sol. : M. Rostropovitch (Berlioz, Dvorak).
PORT-BARCARES
Place Martinique, le 16 à 20 h. 30 : Virginia Vee.
PORT-CAMARGUE
Jardin des Sculptures, le 16 à 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.
SAINT-CYPRIEN
Eglise de la Plage, le 15 à 20 h. 30 : Ensemble vocal G. Dufay (musique médiévale, chant grégorien).
NIMES
International Jazz Festival
Arènes, le 10 : Art Ensemble of Chicago, Marmite infernale, Impressions ; le 11 : Kai Winding, C. Fuller, Chet Baker, Trio Caratini, Fosset, Delaporte ; le 12 : Pharaoh Sanders Quartet, Michel Portal Unit, European Group ; le 13 : Gato Barbieri Sextet, Melba Liston ; le 14 : BB King, Mighty Joe Young ; le 15 : Art Blakey Big Band, Swing Strings System, Jan Coor ; le 16 : G. Coleman Octet, Jee McPhee Quartet ; le 17 : Myriam Makeba.
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
Eglise romane, le 13 à 21 h. : Scott Ross (Scarlatti, Soler...) ; le 17 à 21 h. : Elisabeth Berbin (Beethoven, Chopin).
UZES
Cathédrale Saint-Théodorit, le 10 à 21 h. 30 : Orchestre P. Merle-Portales (Purcell, Haendel) ; le 15, à 21 h. 30 : Même orchestre, Sol. : Dussaut, A. Saint-Clivier, C. Schneider (Vivaldi). Cour de l'hôtel de ville, Memphis Slim.
PEZENAS
Quinzième Mirondela dels Arts, collégiale Saint-Jean, le 10, à 21 h. 30 : C. Tixier, S. Kornppobst (Rameau, Purcell, Haendel). Le 16, à 21 h. 30 : Quatuor J.-C. Michel.

LIMOUSIN

GOURDON-EN-QUERCY
Eglise des Cordeliers, le 15, 20 h. 30 : V. Vee.

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES
Dix-huitièmes Rencontres internationales de la guitare, salle Drouot, le 10, à 21 h. 30 : A. Carlevaro ; le 15, à 21 h. 30 : A. Lauro ; cour de l'Hôtel-de-Ville, le 16, à 21 h. 30 : P. Pena ; le 17, à 21 h. 30 : Saci Perère ; place Jean-Jaurès, le 13, à 22 h. 30 : Maxim Saury.
ST-BERTRAND-DE-COMMINGES
Le 15, à 21 h. : Orchestre de chambre national de Toulouse, L. Rogg (Haendel, Mozart).
CORDES-SUR-CIEL (Tarn)
Les 13 et 14 : Fêtes du Grand Fauconnier.
TOULOUSE
Cloître des Jacobins, le 15, à 21 h. : Cuivres et percussions du Capitole (Dukas, Ewald, Schmitt, Roeder...). Le 17, à 21 h. : Orchestre de chambre nationale de Toulouse (Dvorak, Suk, Elgar, Britten).
Cloître des Jacobins, le 9, à 21 h. : H. Henck (Schoenberg, Liszt, Grimm, Ives).
Théâtre du Capitole, le 10, à 21 h. : J. Lewis, M. Solal, Quatuor du Capitole.
Halles aux grains, le 11, à 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; dir. : U. Segal (Lekeu, Ravel, Lalo). Le 12, à 21 h. : Orchestre symphonique du Capitole ; dir. : G. Sinopoli (Masson, Onslow).
Chapelle Sainte-Anne, le 12, à 16 h. : S. Onnocenti (musique française et italienne au XIXe).
Chapelle des Carmélites, le 12, à 18 h. : Ensemble Mondonville (Musique en Languedoc aux XVIIe et XVIIIe siècles).
FESTIVAL DE JAZZ DE SOUILLAC
Place de la Halle, le 11, à 21 h. 30 : le Hot d'Oc.

Palais des Congrès, le 12, à 21 h. 30 : The New Jazz Five.
Palais des Congrès, le 13, à 21 h. 30 : Panama Francis and his Savoy Sultans & Carrie Smith.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Festival de la Côte d'Opale
BOULOGNE-SUR-MER
Salle omnisports, le 13, à 21 h. : Mikis Théodorakis (Antigone). Ballet de l'Opéra du Nord.
HARDELOT
Eglise, le 12, à 21 h. : L. Laskine, P. Gallois.
LE TOUQUET
Palais des sports, les 14 et 15, à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Mozart : « Cosi fan tutte »).
SANGATTE BLERIOT
Le 17, à 20 h. 30 : F. Lalanne, Marc et Michaele, chansons.

BASSE - NORMANDIE

Huitième Festival des soirées de Normandie
CERISY-LA-FORET
Abbaye, le 11, à 21 h. : Orchestre de chambre de Caen, dir. J.-P. Dautel (Mozart, Grieg, Bach).
HONFLEUR
Grenier à Sel, le 12, à 21 h. : Nouveau Trio Pasquier, soliste J.-Cl. Pennetier, piano (Mozart, Beethoven, Brahms).
MORTREE
Château d'O, le 12, à 21 h. : M. Chauveton, violon, N. Lee, piano (J. Charpentier, Delerue, Serrette, Sauguet).
OUISTREHAM
Eglise, le 16, à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi, Hændel, Calmel).
VILLERS-SUR-MER
Eglise, le 13, à 21 h. : Orchestre de chambre de Caen, dir. J.-P. Dautel (Grieg, Mozart, Bach).

HAUTE-NORMANDIE

Festival d'été de la Seine-Maritime
LE BOURG-DUN
Eglise, le 12, à 21 heures : J. Legoupil, orgue ; J.-Y. Lefrançois, flûte (J.-S. Bach, Chopin, Alain, Vierne).
LE HAVRE
Cathédrale, le 16, à 21 heures : Orchestre de chambre de Normandie, dir. : P. Duvauchelle (Leduc, Rameau, Leclair, Corrette).
SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE
Abbaye, le 15, à 21 heures : Orchestre de chambre de Normandie, dir. : P. Duvauchelle (Leduc, Rameau, Leclair, Corrette).
SAINT-MARTIN-DU-BEC
Château, le 11, à 21 h. 30 : Chant d'Ivoire et de Passion ; danse.

PAYS DE LA LOIRE

Sixième Festival d'Anjou
Château du Plessis-Bourré, les 9, 11, 12 à 21 h. 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé.
Deuxième Festival des pays de la Loire
La Baule, le 15 : la Seconde Surprise de l'amour ; le 17 : Marie Tudor.
Saint-Jean-de-Monts, le 9 : Georges Dandin.

PROVENCE - COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
Théâtre de l'Archevêché, les 16 et 19, à 21 h. : Sémiramis.
Cathédrale Saint-Sauveur, le 12, à 21 h., le 13 à 17 h. : Schottish Chamber Orchestra, Chorale d'Uppsala, dir. J. Pritchard (Fauré, Mozart) ; le 17, à 18 h. : Chorale d'Uppsala, dir. A. Eby (concert a cappella).
Cour de l'Hôtel de Ville, le 16, à 21 h. 30 : M. Mesple, G. Tacchino, piano (Dvorak, Poulenc, Chabrier, Satie, Rodrigo) ; le 18, à 21 h. 30 : J.-P. Lafont, L. Skrobacs, piano (Fauré, Duparc, Rimsky-Korsakov...).
Cour de l'Hôtel de Valbelle, le 17, à 21 h. 30 : les Liaisons dangereuses.
ARLES
Théâtre Antique, les 18, 19, à 21 h. 45 : Mireille.
Théâtre Antique, Rencontres internationales de la photographie, le 9, à 22 h. : Les grands voyageurs de l'image ; La photographie autour du monde ; le 10, 22 h. : Hommage à Garcia Lorca.
AVIGNON
Cour d'honneur, le 12 à 22 h. : le Conte d'hiver ; le 17 à 22 h. : la Malédiction.
Théâtre municipal, les 16 et 17 à 21 h. 30 : le Nouveau Menoza.
Cloître des Carmes, les 15, 16 et 17 à 21 h. : A la renverse.
Cloître des Célestins, les 15, 16 et 17 à 23 h. : Peines d'amour perdues.
Salle Benoît-XII, les 15, 16 et 17, à 21 h. : Sept paroles du Québec.
Chapelle des Pénitents-Blancs, les 15, 16 et 17 à 21 h. : Va et vient. Pas moi.
Cour de l'Oratoire, le 15 à 20 h. 30 : la Mouette.
Cirque Mont-Piété, les 15, 16 et 17 : Théâtre-Ecole de Montreuil.
Cour de l'Oratoire, le 17 à 20 h. 30 : E. Ross.
La Péniche-Théâtre, du 15 au 19 : Utopopolis.
Théâtre Mouvant, à partir du 12 à 20 h. 30 : Théophile.
Théâtre du Château-Rouge, à partir du 12 à 15 h. 30 : Rude Journée en perspective ; 17 h. 30 : Marcovaldo ; 19 h. 30 : Listen, Darling, What is really a Sweetheart Tea Time... ? ; 21 h. 30 : Blanchisserie Blanche.
Atelier 13, à partir du 12 à 15 h. 45 : Woyzeck.
A Caromb, le 13 : U. Herrmann, orgue.
CANNES
Nuits musicales du Suquet
Le 9 à 20 h. : Carte blanche à G. Tacchino : P. Barbizet, J.-Ch. Benoit, A. Dumay, A. Marion (Bach, Saint-Saëns, Bizet, Poulenc, Milhaud).
Danse à Châteauvallon
Théâtre d'Hiver, le 16 à 20 h. : Ballets G. et C. Golovine ; Théâtre de Plein Air, les 15, 16 à 22 h. : Ballet-Théâtre J. Russillo.
LE CASTELLET
Eglise, le 17 à 21 h. : J.-Y. Thibaudet (Bach, Schumann, Ravel, Chopin).
FREJUS
Cathédrale, le 9 à 21 h. 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Pergolese, Vivaldi, Locatelli). Le 11, 21 h. 30 : P. Boufil (Bach).
Théâtre Romain, le 12 à 21 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Lyon (Roméo et Juliette).
Cour de l'Evêché, le 13 à 21 h. 30 : Trio à cordes de Paris (Bach, Mozart, Schoenberg). Le 16 à 21 h. 30 : Les Solistes de Marseille (Haydn).
Place Formigé, le 14 à 11 h. : Musique de la Police nationale (Pares, Bizet, Luypaerts, Suppe, Dvorak).
NICE
Grande Parade du Jazz, à partir du 12, de 17 h. à 24 h. : Fats Domino, The Duke Ellington Orchestra, Dave Brubeck Quartet, Melba Liston and Cie.
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Le 9 à 21 h. 30, le 11 à 21 h. 30 : Le Petit Prince. Le 10 à 21 h. 30 : Martine Vialatte (Bach, Haydn, Chopin, Liszt, Debussy).
SENANQUE
Abbaye, le 16 à 19 h. : Nuovo Compania di Canto populare.
SOPHIA-ANTINOPOLIS
Amphithéâtre, le 16, à 21 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été.
TOULON
Eglise Saint-Paul, le 10, à 21 h. : N. Yepes (Borrono, Bach, Kellner, Scarlatti, De Falla...).
VAISON-LA-ROMAINE
Théâtre Antique, les 10, 12, à 21 h. : « le Barbier de Séville ».
Le 13, à 21 h. : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. : R. Benzi (Brahms).
Le 16, à 21 h. : Cuarteto Cedron.
VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON
Tinel, cloître, concert-promenade avec les solistes de l'Ensemble intercontemporain.
Le 12, à 19 h. 30 ; le 17, à 22 h. : Nuova Compagnia di Canto Popolare.
Le 16, à 22 h. : l'Illusion comique.
Collégiale, les 15, 17, à 22 h. : Sheela Raj.
Sous chapiteau, place du Marché, du 15 au 19, à 20 h. 30 : Cirque Aramannt.

RHONE - ALPES

AIX-LES-BAINS, LAC DU BOURGET
Palais des Fleurs, le 10, à 9 h. et 14 h., le 11, à 20 h. : 4e Concours national de saxophone. Le 12, à 21 h. : Pollensa Festival Strings de Espagna, dir. E. Prokop (Ricciotti, Van Malaere, Haendel, Albinoni...).
Palais de Savoie, le 9, à 18 h. : C. Fevrier, O. Malvezin, piano, flûte (Roussel, Hindemith, Genin, Doppler). Le 10, à 21 h. : L. Claret, A. Gimenez-Attenelle, violoncelle et piano (Beethoven, Brahms, Hindemith, Kodaly).
Festival de musique de chambre du prieuré de Chirens
Le 11, 21 h. 45 : M. de Valmalete (Fauré, Debussy, Ravel).
Le 12, 20 h. 45 : D. Arman Gelambe, V. Reynolds, R. Aldulescu (Brahms).
DIVONNE
XXVIe Festival international de musique de chambre
Casino, 21 h. 15, le 9 : « la Nanesca ». Le 11 : Ph. Entremont, W. Schulz, Ensemble Schulz de Vienne (Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann).
Semaines de musique contemporaine Drôme-Romans
ROMANS
Jardins du musée, le 10 à 21 h. 30 : Compagnie Andy de Groat.
SUZE-LA-ROUSSE
Château, le 13 à 21 h. 30 : H.-Paul Baujart, trompette, S. Viala, piano (Honegger, Enesco, Rueff). A. Brunet, trompette, D. Levallet, contrebasse (Jazz).
Place de Clioustat, le 15 à 21 h. 30 : Trio D. Humair, F. Janneau, H. Texier et M. Portal (jazz).
Place de Clioustat, le 16 à 21 h. 30 : Trio D. Humair et B. Lubat (jazz).
2e FESTIVAL DE SALLANCHES
Eglise St-Jacques, le 9 à 20 h. 45 : N. et I. Gotkovsky, violon, piano (Schubert, Mozart, Poulenc, Beethoven).
Eglise de Saint-Martin, le 11 à 20 h. 45 : R. Bartoli, G. Gavarone, guitare (Vivaldi, Bach, Cimarosa, Sor, Giuliani, Pons, Brouwer, Milhaud).
Eglise St-Jacques, le 16 à 20 h. 45 : Ens. Inst. de Grenoble, dir. S. Cardon (Bach).
VIENNE
Théâtre Antique, le 9 à 21 h. 30 : Thierry le Luron.
Théâtre Antique, le 16 à 21 h. 30 : Clochemerle.

POITOU - CHARENTES

SAINTES
IXe Festival de musique ancienne
Auditorium, 18 h., le 9 : B. Verlet, clavecin (Bach, Goldberg) ; le 10 : E. Buckley, clavecin (Merula, Scarlatti, Froberger, Bach) ; les 11 et 12 : A. Haas, S. Preston, clavecin et flûte.
Abbaye aux Dames, 21 h., les 9 et 12 : Ensemble Sequentia ; le 11 : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Tallis, Byrd...) ; le 13 : Studio de musique ancienne de Montréal, dir. Ch. Jackson, R. Poirier (Tunder, Buxtehude, Bruhns, Telemann) ; le 14 : Ensemble vocal de Bourgogne, Studio de musique ancienne de Montréal, dir. B. Têtu (M.-A. Charpentier).
La Roche-Courbon, le 10 à 21 h. 30 : Spectacle Marivaux.
Crypte Saint-Eutrope, le 12 à 23 h. : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Josquin Des Prés, Poulenc, Debussy, Messiaen, Xenakis).
LA ROCHELLE
Rencontres internationales d'art contemporain
Maison de la culture, le 9 à 20 h. 30 : Groupe Triangles (danse).
Gymnase, le 10 à 22 h. : Théâtre du silence (danse).
Avant-Port, le 14 à 22 h. : Hommage au Nouveau Monde.

Variétés

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14) (Mer. D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pépé Cordoba et Sa Fiesta Flamenca.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h. 45 : Luc Berthommier « Chansons pour voir ».
HOTEL DE FOURCY (241-41-45), le 13 à 15 h. et 21 h. : Los Chacos.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L. soir), 21 h., mat. dim., lundi, 15 h. : Sacha Distel (dern. le 14).
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
THEATRE DU PETIT-FORUM (297-53-47) (D. L.), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et lund., 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les comédies musicales

ANTOINE (208-77-71). Du Mer. au Sam., 20 h. 30, le 13, 15 h. et 20 h. 30, le 14 à 15 h. : Ta Bouche.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), V., S., Mar., 21 h., mat. Mer., S., Dim., 15 h. : Phi-Phi.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-22-63), 20 h. 30 : la Belle au bois dormant (dern. le 13).

Jazz, pop, rock, folk

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), le 9, 20, 30 : Ethink Duo. Le 9, 23 h. 45 : T. Puente ; le 10, 30 h. 30 : Non Stop : Jazz. Le 11 à 20 h. 30 : Non Stop Salsa. Le 12 : 22 h. 45 : L. Salseros.
PALACE (246-10-87), le 9, 20 h. : Kenny Burrel Trio. Le 10, 20 h. 30 : Art Pepper Quartet. Le 11, 20 h. : Art Ensemble of Chicago. Le 14, 20 h. : Art Blakey.





Cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (les Misérables, d'A. Capellani) ; 19 h. : la Nuit de l'iguane, de J. Huston ; 21 h. : la Chouette et le Pussycat, d'H. Ross.

JEUDI 10 JUILLET

15 h. : Star, de R. Wise ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de L. Perret, A. Gance) ; 21 h. : Un cadavre au dessert, de R. Moore.

VENDREDI 11 JUILLET

15 h. : Funny Lady, d'H. Ross ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Germinal, d'A. Capellani) ; 21 h. : Ennemis comme avant, d'H. Ross.

SAMEDI 12 JUILLET

15 h. : la Vie de Jean Valjean, de L. Mileston ; 17 h. et 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Fantomas, de L. Feuillade) ; 21 h. : le Privé de ces dames, de R. Moore.

DIMANCHE 13 JUILLET

15 h. : Ciao Federico, de G. Bachman ; Prova d'orchestra, de F. Fellini ; 17 h. 30 : la Strada, de F. Fellini ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français [Fantomas (suite), de L. Feuillade] ; 21 h. : California Suite, de C. Well.

LUNDI 14 JUILLET

Relâche.

MARDI 15 JUILLET

15 h. : Zoulou, de C. Endfield ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de G. Monca et M. Linder) ; 21 h. : Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 9 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de G. Méliès, F. Zecca et L. Monguet, E. Cohl) ; le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; 19 h. : cinéma japonais : les Gansters en plein jour, de K. Fukasaku.

JEUDI 10 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de V. Jasset, G. Monca, J. Durand) ; 17 h. : Queen Kelly, d'E. von Stroheim ; 19 h. : cinéma japonais : Une page folle, de T. Kinugasa.

VENDREDI 11 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (films de Max Linder ; 17 h. : Centre et Diamant, d'A. Wajda ; 19 h. : cinéma japonais : le purgatoire héroïque, d'Y. Yoshida.

SAMEDI 12 JUILLET

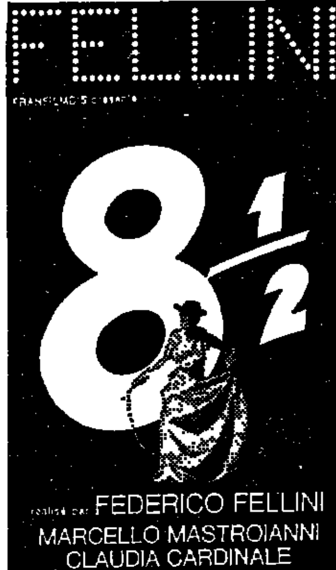
15 et 17 h. : Le patrimoine cinématographique français (les Vampires, de L. Feuillade ; 19 h. : cinéma japonais : la Femme de sable, d'H. Teshigahara ; 21 h. : l'Eau à la bouche, de J. Doniol-Valcroze.

DIMANCHE 13 JUILLET

15 et 17 h. : Le patrimoine cinématographique français (les Vampires (suite), de L. Feuillade) ; 19 h. : cinéma japonais : Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima ; 21 h. : Cabiria, de G. Pastrone.

LUNDI 14 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (l'Enfant de Paris, de L. Perret) ; 17 h. : les Dragueurs, de J.-P. Mocky ; 19 h. : cinéma japonais : Tamako, de K. Yamanaka.



Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ALIEN (A.) (**) (70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

CALIGULA (It., v.a.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), H. Sp.

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (523-46-01) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

CONTES PERVERS (Fr., **) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

ENQUETE SUR UNE PASSION (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES FAISEURS DE SUISSES (Sui.) : Marais, 4e (278-47-86).

FORCE ONE (A., *, v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-15), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LULU (Fr.-All., v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassiens, 14e (339-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06).

LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e 742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) vers. it. : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), ver. fr. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), vers. fr. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), vers. fr. : Impérial, 2e (742-72-52).

UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN VRAI SCHNOCK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), ver. fr. : Caméo, 9e (246-66-44).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA GIFLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

8 1/2 (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JULES ET JIM (Fr.) . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

KING-KONG (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

1941 (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) · Studio-Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOUS (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

LADY MACBETH SIBERIENNE, film polonais d'A. Wajda. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

LES LOUPS DE HAUTE-MER, film américain de A. Mc Laglen. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-City, 8e (562-45-76), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER, film américain de D. Taylor. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).

LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS, film américain de N. Newell. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

L'ETOILE NOIRE, film américain de J. Carpenter. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Parnassiens, 14e (329-83-11).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BILITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

CHINATOWN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

DINGO ET DONALD, CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) H. Sp.

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf sam., dim.).

LE CAMION (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e 380-30-11), vend., sam., 24 h. 30.

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., 24 h. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 16 h. 30.

GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf dim.).

L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS... (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

MA CHERIE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mar., 21 h.

MAHLER (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : 12 h. et 24 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.

ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30, 15 h. 20.

SEX O'CLOCK USA (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., dim., 18 h. 30.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (754-97-83), vend., sam., 0 h. 15.

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h. 45.

VIVA ABBA (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), vend., sam., 24 h.

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), jeudi, 21 h.

Les festivals

JACQUES PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : l'Affaire est dans le sac ; Voyage-Surprise ; Drôle de drame ; Le jour se lève.

CINE-POLAR, La Clef, 5e (337-90-90) (v. o.). Mar. : Seule dans la nuit ; Jeu. : le Gentleman de Londres ; Ven. : La mort frappe trois fois ; Sam. : les Fous du roi ; Dim. : le Secret du Grand Canyon ; Lun. : le Tunnel de la peur ; Mar. : Manpower.

NIKITA MIKALKOV (v. o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Partition inachevée pour piano méca-

Cinémas

nique ; 20 h. : Cinq soirées ; 22 h. : l'Esclave de l'amour.
SERGIO LEONE (v. o.), Studio Acacias, 17e (764-97-53), en alternance : Il était une fois la révolution ; le Bon, la Brute et le Truand.
HOMMAGE A JAMES CAGNEY (v. o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Mer, Jeu. : Johnny le Vagabond ; V., S. : l'Ennemi public ; D., L. : Un, Deux, Trois ; Mar. : Du sang dans le soleil.
PARONAMA DU WESTERN ET DU FILM D'AVENTURE AMERICAIN, Marais, 3e (278-47-86), mer. : la Rivière Rouge (v.o.) ; jeu. : Fort Invincible (v.o.) ; ven. : les Chevaliers du Texas (v.f.) ; sam. : la Vallée de la peur (v.o.) ; dim. : le Trésor de la Sierra-Madre (v.f.) ; lun. : Les clairons sonnent la charge (v.f.) ; mar. : Rio Bravo (v.o.).
FILM FANTASTIQUE, Trois Haussmann, 9e (770-47-55) (v. o.), mer. : Frisson ; jeu. : l'Invasion des araignées géantes ; vendr. : Patrick sam. : Nosferatu, fantôme de la nuit ; dim. : Sœurs de sang ; lun. : Alien ; mar. : Apocalypse 2024.
FILM FANTASTIQUE (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Mer. : Patrick. Jeu. : Nosferatu, fantôme de la nuit. Ven. : Sœurs de sang. Sam. : Alien. Dim. : Apocalypse 2024. Lun. : l'Ile du docteur Moreau. Mar. : Furie.
I. BERGMAN (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), Mer. : Sourires d'une Nuit d'été. Jeu. : Jeux d'été. Ven. : Toutes ces femmes. Sam. : le Silence. Dim. : le Septième sceau. Lun. : la Source. Mar. : l'Œil du diable.
WIM WENDERS (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Mer., sam. : Faux mouvement. Jeu., dim. : Alice dans les villes. Ven. : Au fil du temps. Lun. : l'Angoisse du gardien de but... Mar. : la Lettre écarlate.
J. DOILLON, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), v. 18 h. : l'An 01 ; Mar., 18 h. : les Doigts dans la tête.
PASOLINI (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 15 : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : les Mille et Une Nuits.
CINEMA AMERICAIN (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 : Yellow Submarine ; 17 h. 45 : Bullitt ; 19 h. 50 : le Point de non-retour ; 21 h. 45 : Bonnie and Clyde.
FRITZ LANG (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., V., D., Mar. : le Tigre du Bengale ; J., S., L. : le Tombeau hindou. — Action République, 11e (805-51-33) : Mer., V., D., Mar. : le Tigre du Bengale ; J., S., L. : le Tombeau hindou. — Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : Mer., J., S., L. : le Tigre du Bengale ; V., D., Mar. : le Tombeau hindou. — Marais, 4e (278-47-86) : Mer., V., D., Mar. : le Tombeau hindou ; J., S., L. : le Tigre du Bengale.
ANTIQUITE PASOLINIENNE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., V., D., Mar. : Médée ; J., S., L. : Œdipe Roi.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge - Crin Blanc.
ROCKY REGGAE MOVIES, Luxembourg, 6e (633-97-77).
RICHARD BROOKS (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Mer. : la Chevauchée sauvage ; jeu. : Elmer Gantry, le Charlatan ; ven. : Dollars ; sam. : A la recherche de M. Goodbar ; dim. : les Professionnels ; lun. : Bas les masques ; mar. : De sang froid.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Mer. : Une nuit à l'Opéra ; jeu. : Monkey Business ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : les Marx au grand magasin ; lun. : Chercheurs d'or ; mar. : Un jour aux courses.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (952-20-07) : American Gigolo
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Bateau de la mort ; les Contes pervers ; la Fureur du dragon.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : l'Etoile noire ; le Bateau de la mort ; les Loups de haute mer ; les Sous-Doués ; les Crocs du diable.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Mon oncle d'Amérique ; American Gigolo ; Horror-Show ; jeu, 21 h. : Satyricon.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : le Grand Blond avec une chaussure noire.
MAISONS - LAFFITTE, Studio (962-19-31) : Le Christ s'est arrêté à Ebori.
MANTES, Domino (092-04-05) : Caligula (**) ; Nimitz, retour vers l'enfer ; les Loups de haute mer. — Normandie (477-02-35) : Flesh Gordon (**) ; la Nuits des masques (**) ; la Maison de l'exorciste (**) ; Voyage au bout de l'enfer (*).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Shérif et les Extra-terrestres ; James Bond contre Dr No ; la Malédiction de la Vallée des rois ; Nimitz, retour vers l'enfer.
SAINT - CYR - L'ECOLE (045-00-62) : le Pont de la rivière Kwaï.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE C2L (451-64-11) : Mon oncle d'Amérique ; Caligula (**).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Une semaine de vacances ; les Contes pervers ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Caligula (**).
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : The Rose ; Contes pervers ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Une semaine de vacances ; le Shérif et les Extra-terrestres. — V.S., 24 h. : Easy Rider. — C2L (950-55-55) : le Collège en folie.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Horde sauvage ; Nimitz, retour vers l'enfer ; la Malédiction de la Vallée des rois ; les Loups de haute mer.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : l'Exorciste (**) ; les Sous-Doués ; le Collège en folie ; la Horde sauvage.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Nimitz, retour vers l'enfer ; Horror Show (*) ; International prostitution (**).
ETAMPES, Petit Théâtre (494-07-32) : Yolanda et le voleur.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Nuit des morts-vivants (**) ; les Sous-Doués ; Dingo et Donald champions olympiques ; Horror Show (sf Mar., S., D., 14 h.) (*) ; Mer., S., D., 14 h. : Capitain America ; le Shérif et les Extra-terrestres.
GIF-SUR-YVETTE, Central Ciné 907-61-85) : le Guignolo ; Val-Courcelles (907-44-18) : Une semaine de vacances ; les Crocs du diable ; Destruction planète Terre.
GRIGNY, Paris (905-79-80) : les Sous-Doués ; les Muppets.
RIS-ORANGIS, Salle R.-Desnos (906-76-90) : C'était demain ; la Maladie de Hambourg.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : les Contes pervers (**) ; le Bateau de la mort (*).
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Américain Gigolo ; le Gang des frères James.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Caligula (**) ; Dingo et Donald champions olympiques. La vie de Brian.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Mon oncle d'Amérique ; Apprends-moi l'amour.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Cavalier électrique ; Vol au-dessus d'un nid de coucou.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : la Guerre des boutons.
COLOMBES, Club (784-94-00) : la Malédiction de la Vallée des rois ; Dumbo ; les Loups de haute mer ; le Shérif et les Extra-terrestres.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-89) : le Faucon maltais ; Au boulot Jerry.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-60-04) : Sherlock Holmes attaque l'Orient Express.
NEUILLY, Village (722-83-05) : la Malédiction de la Vallée des rois.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Nimitz, retour vers l'enfer ; Caligula (**) ; Studio (749-19-47) : Une semaine de vacances ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**) ; International prostitution (**).
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : le Guignolo ; la Vie devant soi.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Une semaine de vacances ; Emmanuelle (**) ; Phantasm (**) ; la Malédiction (**).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Monkey Business ; Un jour aux courses ; Plumes de Cheval.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : le Collège en folie ; Caligula (**) ; le Shérif et les Extra-terrestres ; Dingo et Donald champions olympiques ; Prado (866-80-60) : American Gigolo ; Jeu., 21 h. : Rébecca.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Lola Montès ; le Christ s'est arrêté à Eboli.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : le Shérif et les Extra-terrestres ; la Horde sauvage ; l'Exorciste (**).
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Nimitz, retour vers l'Enfer ; le Collège en folie ; les Loups de haute mer.
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : le Collège en folie ; les Loups de haute mer ; Nimitz, retour vers l'enfer ; la Malédiction de la Vallée des rois ; les Sous-Doués ; le Bateau de la mort (*).
ROSNY, Artel (528-90-00) : le Bateau de la mort (*) ; Une semaine de vacances ; James Bond contre docteur No ; Caligula (**) ; les Sous-doués ; Contes pervers (**).

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) ; James Bond contre Dr No. Mardi soir : le Pré (v.o.).
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Contes pervers ; les Sous-Doués ; Nimitz, retour vers l'enfer ; Caligula (**) ; James Bond contre Dr No ; le Collège en folie. — La Lucarne (207-37-67) : les Joyeux débuts de Butch Cassidy et le Kid.
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-59-20) : la Malédiction de la Vallée des rois ; les Loups de haute mer ; Emmanuelle (**).
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Vol au-dessus d'un nid de coucou ; Apprends-moi l'amour.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (876-11-31) : Caligula (**) ; le Collège en folie ; les Loups de haute mer ; Nimitz, retour vers l'enfer. — Port : Mon oncle d'Amérique.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Chinatown ; l'Exorciste (**) ; Dingo et Donald champions olympiques ; le Shérif et les Extra-terrestres ; la Nuit des morts-vivants (**).
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-31-21) : l'Etoile noire ; la Malédiction de la vallée des rois ; les Loups de haute mer.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Horde sauvage ; les Loups de haute mer ; le Bateau de la mort ; Trinita voit rouge.
— Gamma (981-00-03) : le Collège en folie ; la Malédiction de la Vallée des rois ; Nimitz, retour vers l'enfer ; l'Exorciste (**) ; Donald et Dingo champions olympiques ; Midnight Express (**).
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Collège en folie ; Caligula (**) ; Nimitz, retour vers l'enfer ; les Loups de haute mer.
ENGHIEN, Français (417 - 00 - 44 ; 964-56-23) : Caligula (**) ; James Bond contre Dr No ; les Sous-Doués ; les Contes pervers (**) ; les Héritières ; les Monstresses ; le Shérif et les Extra-terrestres.
FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-65-83) : l'Entourloupe.
SARCELLES, Flanades (981-80-55) : les Loups de haute mer ; Nimitz, retour vers l'enfer ; James Bond contre Dr No ; Horror Show ; le Bateau de la mort.

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), les 9 et 12, à 19 h. 30 ; le 14, à 14 h. : les Noces de Figaro ; le 11, à 20 h. : la Bohème.
SALLE FAVART (296-12-20). Relâche.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20) (L. soir), 20 h. 30, mat. dim. et lun., 14 h. 30 : la Nuit des rois.
CHAILLOT (727-81-15). Relâche.
ODEON (325-75-32). Relâche.
TEP (797-96-06). Relâche.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-23) (Mar.), Débats, le 9, à 20 h. 30 : Sept paroles du Québec ; Cinéma, les 10, 11, 12 et 13, à 15 h. : The new school ; les 9, 10, 11, 12 et 13, à 19 h. : Le cinéma expérimental dans les années 60.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 9, 14 et 16, à 15 h. 30 ; les 13 et 14, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24). Relâche.

Les autres salles

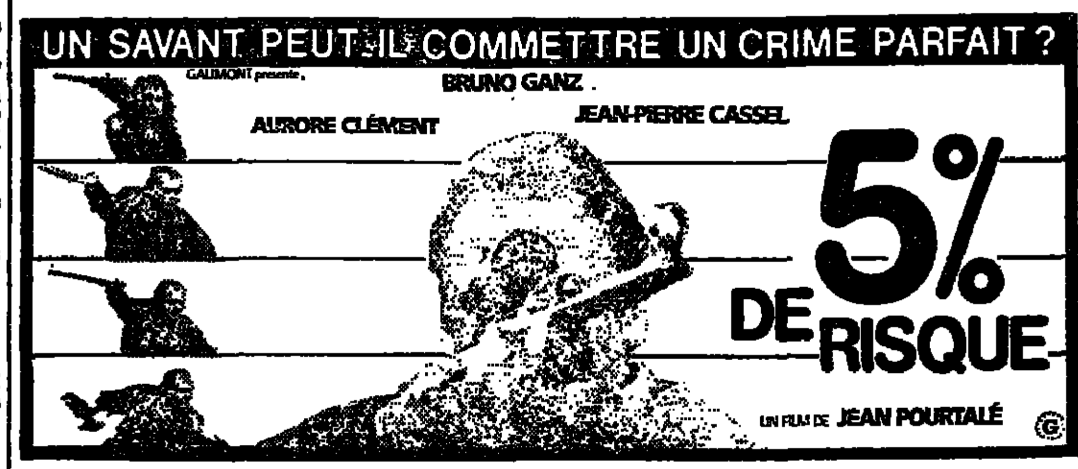
AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.). 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pic du Bossu.
CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir), 20 h., mat. dim., 15 h. 30 : Méphisto (dern. le 13) ; Théâtre de l'Epée de Bois (374-20-21) (D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Neveu de Rameau (dern. le 13) ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir). 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : l'Incroyable et triste histoire du général Pegnalosa et de l'exilé Mateluna (dern. le 13).
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, L.). 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Pinok et Matho (mimes).
CLOITRE SAINT-SEVERIN, 22 h. : le Fou de la reine (dern. le 12).
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D., L.), 20 h. 45 : J'suis bien.
COMEDIE ITALIENNE (321 - 22 - 23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.
ESSAION (278-46-42) (D., L.). 20 h. 30 : Maupassant ; 22 h. : les Bonnes.
FONTAINE (874-74-40) (D.). 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.). 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : le Père Noël est une ordure.
GALERIE 55 (326-63-51), le 15, à 20 h. 30 : Tu causes, tu causes.
HOTEL DE FOURCY (241-41-45) (D.), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
LUCERNAIRE (544-57-34) (lun.), I : 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky ; II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool ; III : 18 h. 15 : Parlons français.
MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Kean, désordre et génie ; Salle Gabriel, 20 h. 45 : Merci Prévert ; 22 h. 30 : V comme Vian (dern. le 13) ; le 15, à 21 h. : Rosine Favey.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
MONTPARNASSE (320-89-90) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles ; II : 20 h. 30 : Jugement (dern. le 13).
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Joyeuses Pâques (dern. le 13).
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : la Maison de Bernarda Alba.
SAINT - GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Aide-Mémoire.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), jours pairs, à 19 h., jours impairs, à 20 h. 30 : les Bonnes ; jours pairs, à 20 h. 30, jours impairs, à 19 h. : le Horla (dern. le 13).
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Mère coupable, 1792.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huis clos.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Un tramway nommé Désir (dern. le 13).
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

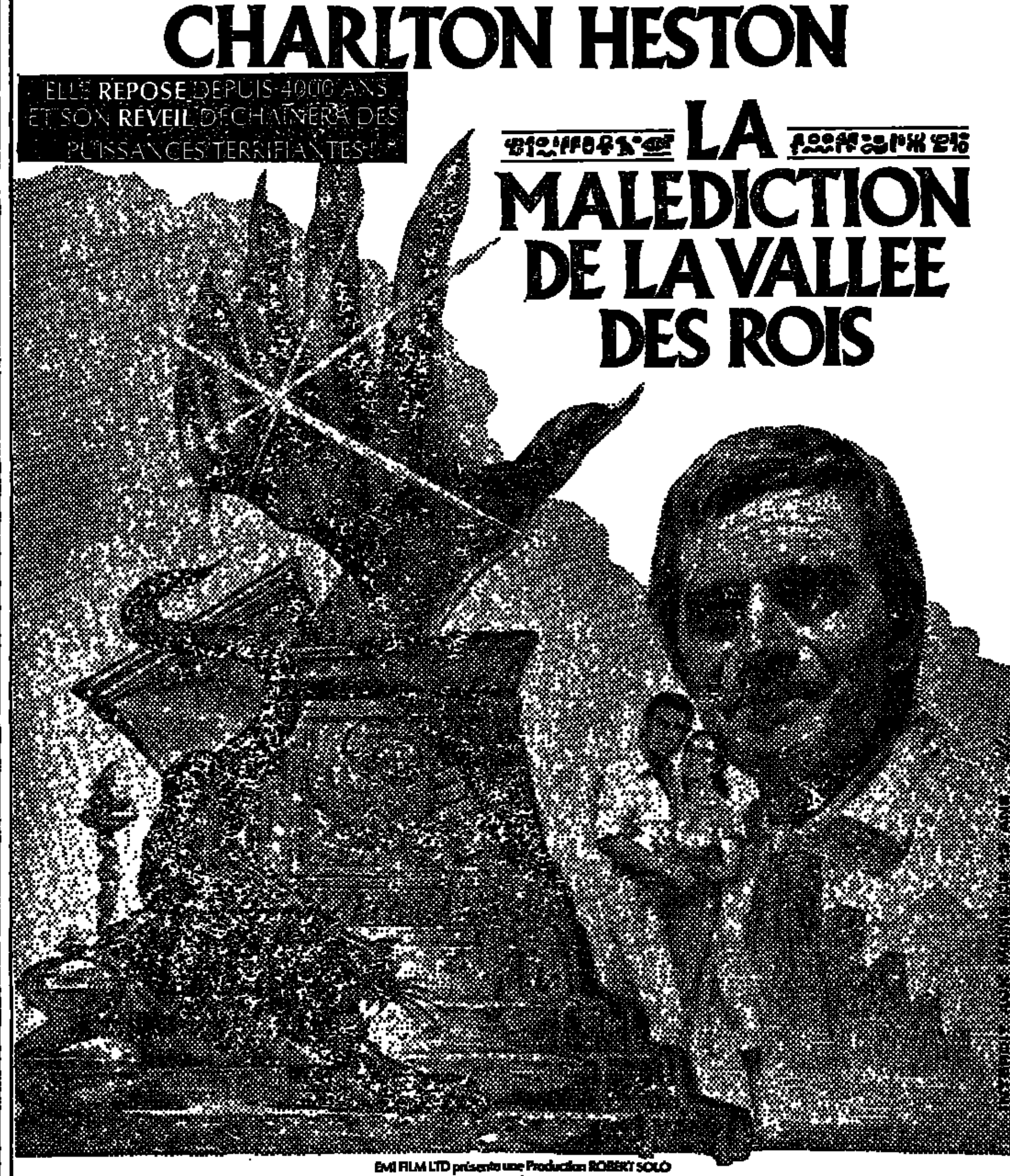
AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. 15 : la Collection, de Pinter ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
BLANCS - MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; (D., L.), 22 h. 30 : les Belges.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : Flagrants délires.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Gotainer-Coluche. ; 22 h. : Charlelie Couture.
LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc'.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.). 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'Ile.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D.). 20 h. 30 : le Petit Prince ; J., V., S., 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; (D., L.), 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : Pascadel ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : Andrieu.
L'ECHAUDOIR (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verghère.
L'ECUME (542-71-16), le 11, 20 h. 30 : Dimanche matin ; les 9, 10, 11, 12, 22 h. : M. Etchart.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
FER PLAY (707-86-99) (Mar.), 21 h. : Lesser Family.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
SELENITE (354-53-14) (D.), I, 21 h. : les Lions oui... mais les Panthères pas. — II, 21 h. : le Navire night.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.). 21 h. 30 : Compartiment non fumeurs ; (dern. le 12).
SPLENDID (887-33-82) (D., L.). 21 h. 30. S., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
THEATRE DES DIX HEURES (606-07-48) (D.). 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.). 21 h. : Phèdre à repasser.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-60) (D.), 20 h. 30 : Patpapa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.
VIEILLE GRILLE (707-60-83) (D., L.), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande (dern. le 14).

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34) : les Quatre jumelles de Copi, à 20 h. 30 (9).
Aire Libre (322-70-78) : le Concile des fous, à 23 h. (9).
Galerie 55 (326-63-51) : Tu causes, tu causes, à 20 h. 30 (15).
Petit Marigny (225-20-74) : Rosine Favey, à 21 h. (15).







LE MONDE DES SPECTACLES

Concerts

MERCREDI 9 JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble J.-P. Gonzales (Mozart, Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : A. Musso (Schumann, Villa-Lobos).

JEUDI 10

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : R. Espana (Albeniz, Beethoven, Liszt).
PLACE DES VOSGES, 21 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris. Dir. : J.-P. Wallez (Haendel, Vivaldi, Corrette, Tartini).
CONCIERGERIE, 18 h. 30 : La Maurache (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance)
THEATRE MARIGNY, 16 h. : Concilium Musicum de Paris. Dir. : P. Botti (Saint-Saëns, Castérède, Ibert).

VENDREDI 11

CONCIERGERIE, 18 h. 30 : voir le 10.
THEATRE MARIGNY, 16 h. : voir le 10 (Lantier, Poulenc, Franck, Ibert).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 10.
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 9.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 9

SAMEDI 12

CONCIERGERIE, 18 h. 30 : voir le 10.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 10.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 9.

DIMANCHE 13

CONCIERGERIE, 18 h. 30 : voir le 10.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 9.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : M. de Jouvencel (Dandrieu, Buxtehude, Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 W. Jensen (Couperin, Tournemire)

LUNDI 14

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : voir le 9.

MARDI 15

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Chorales P. Kuentz et « A cœur joie » de Montmorency. Direct. : J. Charpentier (M.-A. Charpentier, J. Charpentier).
LUCERNAIRE, *19 h. 30* : V. Pattie, R. Haroutunian (chansons des troubadours) ; 21 h. : F. Lieutaud L. Poulain (Fauré, Haendel).
EGLISE REFORMEE DU XIe, 18 h. : M.-T. Chailley, N. de Bourdage, R. Soëtens (Bach).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 13 à 17 h. : D. Markevitch, G. Poulet (Haydn, Rolla, Ravel, Kodaly) ; le 14 à 17 h. Les Dominos (Purcell, Monteverdi, Lulli, Rameau).
ORSAY, Campus (941-78-88), le 9 à 21 h : M. Th Chailley, H Boschi (Marin Marais, Bach, Kodaly, Schumann, Enesco) ; le 10 à 21 h. R. Aldulesco, D.A. Gelenbe (Bach, Beethoven, Brahms, Nin) ; le 11 à 21 h. : J Quevedo (Brouwer, Sor, Tarrega, Bach, Moreno-Torroba) ; le 15 à 21 h. : Musique de chambre.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Salle M Denis (973-18-26), le 11 à 20 h. 30 C Herzog M.-Ch Budan.
SCEAUX, XXIIe Festival, Orangerie du château (660-07-79), le 13 à 17 h. 30 : A. Lagoya (Sanz, Weiss, Giuliani, Sor, Rodrigo, Tarrega, Albeniz) ; le 14 à 17 h. 30 : Cl. Bolling et le Show Biz Band.

Festivals

XVIIe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, les 9, 10, 11, 12, 21 h. 30 : *Il ne faut jurer de rien.*
Caf'Essaion, les 9, 10, 11, 12, 21 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Hôtel de Marle, les 9, 10, 11, 20 h 30 Théâtralisation du sonore
Hôtel Carnavalet, les 10, 11, 21 h. 15 : Ensemble Perceval, dir. G. Robert (J. Gielee : Renard le Nouvel).
Eglise N.-D. des Blancs-Manteaux, le 12, 21 h. 15 : Chœur de la cathédrale de Worcester, dir. D Hunt (Byrd, Bach, Bruckner, Britten)
Hôtel de Beauvais, les 9, 10, 11, 12, 20 h. 30 F Kleynjans (Ponce, Villa-Lobos, Kleynjans, Barrios, Ayala, Pernambucca), les 9, 10, 11, 12, 22 h. : Strasbourg-Purée
Sur les pavés du Marais, le 9, 19 h. 30 : Perce-Oreille ; le 10, 19 h. 30 : Mar y Llano ; le 9, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica, les 10, 12, 20 h 30 Amedee Bricolo Clown.

XVe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(329-37-57)

Esplanade du palais de Chaillot, le 14, à 15 h. 30 : Troupe nationale zambienne
Grand Hôtel, le 14, à 17 h. 30 : Symposium Musicum de Prague (L. G. de Viadana)
Eglise Saint-Etienne du Mont, le 15, à 18 h 30 et à 20 h. 30 : Symposium Musicum de Prague (Cima, Gabrielli, Rossi, del Buono)

DÉFENSE

La Ligue des droits de l'homme accuse la sécurité militaire de constituer des fichiers « au mépris des règles législatives »

Le ministère de la défense prépare un projet de décret qui permettra par exemple à la sécurité militaire — comme la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés le permet dans certains cas — de recueillir et d'exploiter des informations sur des organisations ou des individus sans l'accord exprès des intéressés et sans possibilité, pour ces derniers, de les vérifier.

Récemment reçue par des représentants de la Commission *nationale de l'informatique* et des libertés, qui sont chargés de veiller au respect de la loi de 1978, une délégation de la Ligue des droits de l'homme et du comité Droits et libertés dans l'institution militaire (D.L.I.M.) a appris en effet que le ministère de la défense avait l'intention de créer un fichier magnétique à la sécurité militaire et qu'un projet de décret dispenserait les autorités de soumettre, le cas échéant, les informations ainsi traitées — mécanographiquement ou par l'informatique — à l'accord préalable des intéressés. La délégation du *D.L.I.M. a fait part de son « inquiétude »* aux membres de la Commission nationale.

L'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 *interdit, sauf accord* exprès de la persone concernée, de conserver en mémoire informatisée des données nominatives *sur* les origines raciales, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses et les appartenances syndicales. Cependant, ajoute cet article, l'administration peut être autorisée à stocker de telles données *« pour des motifs d'intérêt public »*. Il faut pour cela un décret en Conseil d'Etat pris après avis conforme de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

L'article 39 de cette même loi précise que, pour ce qui touche à la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique, toute personne peut demander que soient vérifiées les informations la concernant en s'adressant à la Commission nationale qui désigne l'un de ses membres, ayant appartenu ou appartenant au Conseil d'Etat, à la Cour de cassation ou à la Cour des comptes pour mener toutes les investigations utiles et obtenir les modifications nécessaires.

Durant ses entretiens avec des membres de la Commission nationale, la délégation *du D.L.I.M.* a pu présenter à ses interlocuteurs des documents qui lui donnent toutes raisons de croire que des *informations* sur les appelés *du* contingent sont codifiées et systématiquement consignées dans des fichiers sans l'accord des recrues. Selon le D.L.I.M., ces fichiers font ensuite l'objet de traitements mécanographiques ou informatiques, *« au mépris des règles édictées par le législateur ».*

« Il ressort des documents actuellement en notre possession, a expliqué Me Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme et du D.L.I.M. *que des citoyens français, soit en prévision de leur appel sous les drapeaux, soit pendant la durée de leur service national, soit en raison de leur recrutement dans des ateliers et services où ils sont appelés à travailler comme cadres, ouvriers ou employés, sont l'objet d'un « fichage » discriminatoire portant sur leurs activités ou simplement leurs opinions politiques, philosophiques et syndicales. »*

Parmi les documents remis à la Commission nationale figurent : *un « listing » de trois cent quatre-vingt-cinq* appelés du contingent en Allemagne fédérale dans des affectations dites « restrictives » (interdits de séjour, fils d'étranger, etc.), plusieurs listes de jeunes incorporables « qualifiés 6 » (jeunes ayant fait l'objet d'une vérification d'identité au cours de manifestations), exemplaires de consultation par la Sécurité militaire des fichiers des services de renseignements (S.D.E.C.E., R.G. *et* D.S.T.), de la police et de la gendarmerie *sur* la vie privée et les activités d'une recrue et sur celles de ses parents en Seine-Saint-Denis

Quelques-uns de ces documents renvoient à un code repère du fichier électronique de la sécurité militaire. D'autres émanent de certains bureaux de recrutement à Paris et en province. La plupart sont classés « confidentiel ».

La loi de janvier 1978, en son *article 20, a prévu des dérogations* par décret en Conseil d'Etat pour la publication des actes réglementaires relatifs au traitement de certaines informations intéressant la sûreté de lèEtat, la défense et la sécurité publique. Mais, à ce jour, deux ans et demi après la promulgation de la loi, aucun texte réglementaire dérogatoire n'a été publié au *Journal officiel*. A la délégation d uD.L.I.M., qui a fait observer que le ministère de la défense restait donc soumis à la loi commune, les membres de la Commission nationale ont appris qu'ils venaient d'être consultés sur la rédaction d'un projet de décret excluant les fichiers militaires de certaines des contraintes législatives.

● *Deux avions de chasse Mirage-III de la base aérienne de Colmar-Meyenheim (Haut-Rhin) se sont écrasés*, lundi 7 juillet, après être entrés en collision alors qu'ils effectuaient un vol d'entraînement à haute altitude dans la région de Toul. Le corps de l'un des pilotes a été découvert peu après dans une cour de ferme. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'accident.

Au début du mois, un autre Mirage de la base de Colmar s'était écrasé non loin de là, et son pilote avait trouvé la mort dans l'accident.

LES JEUNES GAULLISTES SE PRONONCENT CONTRE LA BOMBE A NEUTRONS

L'Union des jeunes pour le progrès *(U.J.P.) vient de se prononcer* contre la bombe à neutrons, qui, dit-elle, implique une acceptation de la bataille de l'avant, un rejet de principe de sanctuarisation du territoire national et un abandon de la stratégie de dissuasion absolue.

Lors des discussions sur cette arme, déclarent les jeunes gaullistes, *« il n'a été question que de la bombe tactique neutronique, dont la zone d'action est limitée, et qui est donc une arme du champ de bataille ».*

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Un maillot jaune de mauvais augure

De notre envoyé spécial

Laplume. — Le vieux manager Paul Ruinart, qui dirigeait autrefois *le célèbre Véloclub de Levallois*, établissait une distinction essentielle à ses yeux entre le coureur qui s'exprime dans les épreuves en ligne et le spécialiste de l'effort individuel. *« Le vrai champion*, disait-il, *n'est pas forcément l'athlète qui réalise le meilleur temps d'un point à un autre. C'est, à coup sûr, celui qui émerge d'un peloton pour franchir le premier la ligne d'arrivée. »*

Paul Ruinart aurait pourtant apprécié la performance de Jopp Zoetemelk, comme il eût applaudi naguère aux exploits de Jacques Anquetil. Vainqueur mardi 8 juillet de l'étape contre la montre Damazan-Laplume (les deux plus petites villes qui aient jamais accueilli la caravane du Tour de France) le coureur des Pays-Bas a réussi un parcours sans faute sur un tracé idéal : 51 kilomètres de routes sineuses, bosselées, difficiles sans excès et pittoresques de surcroît.

A ce niveau, la course contre la montre est un art qui exige une totale maîtrise. Elle ne tolère pas la moindre erreur ou la moindre faiblesse. Ainsi Bernard Hinault, habituellement irrésistible dans ce genre d'exercice, a été battu non seulement par Zoetemelk de plus de 1 minute 30 secondes, mais aussi par Kuiper, Agostinho et Oosterbosch, qui ne possèdent certainement pas sa qualité foncière.

Une équipe démantelée

On ne s'étonnera pas que, paradoxalement, il ait hérité du maillot jaune au terme de cette étape négative. Le Breton *comptait auparavant* deux minutes d'avance sur Zoetemelk, ce qui lui assurait une marge de sécurité, et, d'autre part, il a *bénéficié* du net fléchissement de Rudi Pevenage classé... soixante-quatorzième à 7 minutes 32 secondes du vainqueur.

Jamais de mémoire de suiveur, un leader du Tour n'avait été aussi médiocre contre la montre. Conscient *de ses limites, Pevenage s'était fait* à l'idée de perdre la première place du classement général, que Bernard Hinault, pour sa part, ne s'attendait pas à récupérer aussi rapidement. Le Français, qui souffre toujours du genou droit, avait pris sans grande conviction le départ de Damazan. A *Laplume, il a reçu sans joie un maillot* jaune qui a tout l'air d'un cadeau empoisonné.

Nous imaginons les tortures qu'il a endurées pendant plus d'une heure pour terminer à un rang honorable, mais indigne de sa notoriété. Cependant, une autre épreuve va commencer, qui ne sera pas pour lui la moins pénible, car il lui faut maintenant, ou renoncer si son cas s'aggrave, *ou défendre son maillot jaune* contre une opposition qui s'est ressaisie.

En a-t-il les moyens ? C'est la question que l'on se pose en constatant que le super-favori est devenu vulnérable et que son équipe l'est *tout autant. Bernaudeau, Bertin et la* plupart des transfuges du Tour d'Italie, au nombre desquels le champion de France Villemiane, frisent le point de rupture, le plus vaillant — donc le plus sain — étant le jeune méridional Patrick Bonnet.

En *revanche*, Zoetemelk vient de remettre les choses au point au sein du groupe Raleigh, où sa fonction de capitaine paraissait pour le moins contestée. *Il a relégué loin derrière* lui Van de Velde, terrassé par une défaillance, ce qui lui procure désormais une complète liberté de manœuvre pour jouer sa carte personnelle en montagne.

Les Pyrénées sont toutes proches, et le Néerlandais occupe la deuxième place du classement général à 21 secondes seulement de Bernard Hinault. L'intérêt du Tour rebondit.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE

Onzième étape, Damazan-Laplume (51 km) — 1. *Zoetemelk (P.-B.)*, 1 h. 10 min. 24 sec. (moyenne : 44,122 km) ; 2. Kuiper (P.-B.), à 46 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 1 min. 9 sec. ; 4. Oosterbosch (P.-B.), à *1 min. 12 sec* ; 5. *Hinault (Fr.)*, à 1 min. 39 sec. ; 6. De Muynck (Belg.), à 1 min. 44 sec. ; 7. Knetemann (P.-B.), à 1 min. 56 sec. ; 8. Perret (Fr.), à 1 min. 58 sec. ; 9. Duclos-*Lassalle (Fr.)*, à 2 min. 24 sec., etc.

Classement général. — 1. Hinault (Fr.), 52 h 2 min. 5 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 21 sec. ; 3. Pévenage (Belg.), à 1 min. 29 sec. ; 4. Kuiper (P.-B.), à 1 min. 3[illegible] sec. ; 5. Bazzo (Fr.), à 2 min. 40 sec. ; 6. Lubberding (P.-B.), à 5 min. 3 sec. ; 7. Claes (Belg.), à 5 min. 24 sec. ; 8. Van de Velde (P.-B.), à 6 min. 3 sec. ; 9. Bonnet (Fr.), à 6 min. 13 sec. ; 10. Perret (Fr.), à 6 min. 27 sec., etc., etc.

SKI

La Fédération n'est plus responsable de l'équipe de France

De notre correspondant

Grenoble. — Les dirigeants du ski français ont une nouvelle fois montré leur incapacité à s'entendre sur un projet cohérent. A l'issue d'une assemblée générale *extraordinaire, samedi 28 juin* à Lyon, les « alpins » et les « citadins » sont repartis dos à dos, convaincus chacun de leur bon droit et de l'urgente nécessité de trouver une solution à la crise actuelle du ski de compétition.

Après deux mois de « brouille » (*le Monde* du 29 avril) on pouvait espérer que les responsables de la Fédération française de ski (F.F.S.) et ceux du Groupement interrégional du ski (GIS), créé le 19 avril 1980, allaient pouvoir *se mettre d'accord sur* un projet de réforme des statuts de la F.F.S. proposé par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. *Les représentants* des deux parties avaient accepté il y a une dizaine de jours que les 34 membres du comité directeur de la F.F.S. *soient élus de la* façon suivante : 16 membres désignés par un collège « licenciés » et 16 membres plus 2 anciens skieurs de haut niveau désignés par un collège « compétition ». L'assemblée générale de Lyon à une faible majorité (12 voix) n'a pas accepté ce *qui* apparaissait comme un compromis acceptable par la GIS et par la F.F.S.

Devant ce vote négatif, les comités alpins — Savoie, Mont-Blanc, *Dauphiné*, — *suivis par le* Jura et le Forez, décidaient de se retirer d' *« une manière définitive »* de la F.F.S. et de toutes ses instances dirigeantes. *Les cinq* comités convoquaient aussitôt une assemblée générale constitutive du GIS pour le 19 juillet à Annecy.

Quant au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, il a fait savoir au cours de l'as*semblée générale* extraordinaire de Lyon qu'il retirait, à partir du 30 juin, son habilitation à la F.F.S. Celle-ci ne s'occupera plus directement des équipes de France de ski. Elles sont désormais placées sous la seule responsabilité d'un directeur technique M. *Alain Methiaz*, en attendant une éventuelle réconciliation entre « alpins » et « citadins » et une profonde réorganisation de la F.F.S.

Tenus à l'écart de ces attristantes luttes intestines les membres des *équipes* de France de ski ne devraient pas trop souffrir de cette situation, affirme-t-on du côté du GIS et de la F.F.S. L'image de *celle-ci* semble *définitivement* ternie. Quant au GIS il n'a pas, pour l'instant, montré qu'il était capable de prendre en main les rênes du *ski français*. Mais il lui a manqué le temps et l'argent nécessaires pour une telle tâche. — C. F.

هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

La maison oubliée

Sur la route d'Hendaye et par les chemins de traverse, Jean-Marc Théolleyre fait son entrée dans le Périgord. Sur son vélo, bien sûr. Curieusement, cette belle province, qui fleure bon la nature, le foie gras et autres bontés du ciel et des hommes, toutes choses bien concrètes, lui inspire, après une crise de lassitude, des rêveries.

Une maison inhabitée n'est pas étrangère à ces vagabondages de l'esprit. (Voir « le Monde » depuis le 1er juillet.)

PAS de quoi pavoiser pour cette entrée en Périgord. Cette journée tiède entre Saint-Yriex-la-Perche, pimpante et fière, et les coupoles byzantines de Saint-Front, n'aura rien pour entrer dans la geste de l'épique. A vélo aussi il y a les moments de déprime, ceux où l'on se dit qu'on n'en finira pas, où le rythme se casse, où le nez se baisse sur le guidon, où l'œil se met à regarder bêtement, fixement, la chaîne dans son mouvement de chenille huilée. Ce n'est pas que la pente soit particulièrement rude ni le vent hostile. Alors, c'est quoi ? Vaine question. Tais-toi et pédale. Tout paraît obstacle, complot, chausse-trape : ce chien stupide qui jappe comme un furieux, ce trou sournois qu'il aurait été pourtant si facile d'éviter et, avec lui, la secousse douloureuse qui crispe les muscles. Et si ce soir il n'y avait rien à dire ? Mais est-ce rien dire que de relever ce qui n'est pas évidence pour tout le monde ? Le cycliste ne se transporte pas d'un point à un autre par le moyen d'un train, d'une auto, d'un avion. Et vit absolument, totalement, chaque seconde de son voyage, chaque instant de sa progression, chaque saute de vent, comme chaque absence de vent, chaque brûlure du soleil, chaque mètre, chaque borne de son chemin. Et pourrait même compter le nombre des coups de pédale fournis à l'heure. Sa progression — il le sait ou il l'apprend — est une affaire de patience et de passion conjuguées qui n'empêche pourtant pas l'esprit de s'occuper ailleurs. Il s'occupe de la lumière tendre, installée depuis l'aube, de ces étangs qui sont les étapes d'un même ruisseau et se succèdent dans cette partie du Limousin finissant, des bouillonnements de cette vapeur dorée dont se sont auréolées les collines. Les gens à sourire fin pourront toujours faire la fine bouche devant ces bucoliques. Il n'empêche qu'ils vont dans une cérémonie constante et plus changeante qu'ils ne peuvent supposer. Voilà que les peupliers se mettent à bruire et ne le font pas de la même façon, du même froissement, que les trembles et que les hêtres, qui eux aussi tiennent conversation et savent même hausser le ton. Voilà que l'herbe de juin, à peine séchée des averses de la nuit, se met de la partie. Et les fossés que les cantonniers n'ont pas encore bouleversés marient l'ortie et le chardon, le trèfle et l'ombellifère, le pissenlit et le bouton d'or, le coquelicot et le serpolet.

Une France sans hommes ? On finirait par le croire. Oubliés les bulletins d'information continus des radios, oubliés les « flashes », les « urgents », qui pourtant aujourd'hui aussi doivent bien « tomber » sur les téléscripteurs annonciateurs de décès de gens célèbres, de catastrophes, de drames, de « sommets ». L'actualité ce sera quoi, sur cette route isolée, épargnée par les publicités ? Ce sera cette maison oubliée, seule, silencieuse, abandonnée mais non point encore ruinée. Elle est à un étage quoique plutôt basse et étirée, coiffée de tuiles beiges, dont aucune n'est cassée. Ces volets de bois noirs et pleins sont demeurés ouverts, et ouverte aussi l'une de ses fenêtres, comme si allait y apparaître quelqu'un, pour des gestes ordinaires de la vie. Pourtant l'herbe folle, qui a eu le temps de pousser, d'abolir la cour et le jardin, signifie bien la réalité. Comme le silence invite à imaginer ! Par la fenêtre demeurée ouverte, le regard découvre une pièce démeublée, ombre autour d'une plaque de soleil. On ne devait pas être pauvre au sens le plus affreux. On a tenu le coup aussi longtemps qu'on a pu avec les terres attenantes. Et puis on est parti. La mort ? L'ennui, la triste certitude d'être de toute façon les derniers ? L'almanach des postes demeuré accroché situe cette fin : 1976... La maison en paraît comme étonnée, ahurie, sans doute à cause de cette fenêtre ouverte comme un cri, un appel, un reproche. Tout peut s'imaginer, tout paraît même être là pour aider l'imagination, construire une histoire à volonté. La maison n'est pas à vendre. En tout cas, rien ne le dit. On peut partir et rester propriétaire.

Les employés des ponts et chaussées qui, un peu plus loin, sous leur chasuble orange, ravaudent la chaussée à grandes giclées de goudron chaud et de gravillons couleur de cendre — peste pour les boyaux ! — ne savent rien de la maison abandonnée. Ce n'est pas leur affaire. Leur affaire, c'est leur « chantier mobile », dont ils sont les salariés. Pour le reste, ils ne sont pas là pour faire la conversation et nourrir l'almanach local. Et comme en dehors d'eux il n'y a dans les parages âme qui vive, la vieille maison gardera son histoire, qu'il vaut peut-être mieux ne pas déranger. Il y a encore vingt ans, le cantonnier à l'ancienne aurait su, lui. Il aurait même éprouvé plaisir à tailler une bavette sur le sujet : « *Ah ! les Untel...* » Il aurait posé sa pelle sur l'accotement, à côté de sa vieille bicyclette de travail couchée sur l'herbe, et il y serait allé d'un de ses merveilleux récits de voisinage. C'est qu'il la connaissait, lui, sa route et ses riverains, comme le facteur. Il avait bu le coup là-bas, sous ce toit. Il s'y était réchauffé ou rafraîchi à la bonne franquette, debout au coin de la table, le chapeau en arrière, familier des vieux et des jeunes, du grand-père et des petits-fils. Il savait même comment on y votait. Mais, cela, il ne l'aurait quand même pas dit à n'importe qui.

Voilà. La simple rencontre avec une maison vidée valait bien ce vagabondage de l'esprit. Ce n'est pas plus difficile que cela de s'acheter un moment de vie éteinte et de se faire raconter par un escalier vermoulu, par une chambre ou une terrasse, toutes les histoires possibles. La maison vide voulait tellement raconter la sienne. Il suffisait de lui accorder un peu d'attention, de lui rendre le salut qu'elle demandait. Qui sait si un jour de meilleur forme, grisé par son élan, le cycliste insolite aurait accepté de couper là son effort, de mettre pied à terre pour se laisser conter fleurette et délirer un peu ?



Le monastère de Saint-Avit-Senieur en Périgord, près de Bergerac : « Comme si allait y apparaître quelqu'un. »
(Photo Gilles WALUSINSKI.)

Demain :

PROPOS D'UN VÉTÉRAN

SPORTS
LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE
Un maillot jaune de ...
La Fédération n'est plus ...
de l'équipe de France

JOURS D'ÉTÉ

MÉTÉO

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 juillet à 0 heure et le jeudi 10 juillet à 24 heures :

Une zone dépressionnaire persiste sur la mer du Nord et le sud de la Scandinavie. Elle dirige sur notre pays des masses d'air frais et instable, l'instabilité s'atténuant progressivement.

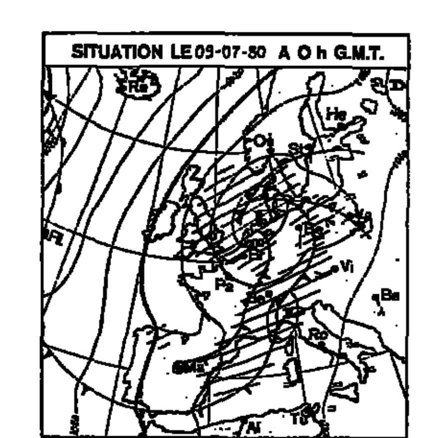
Jeudi 10 juillet, les nuages seront encore abondants et les averses fréquentes en toutes régions, mais plus particulièrement sur la moitié nord-est et sur les massifs montagneux où des orages sont possibles. Les éclaircies deviendront plus nombreuses près des côtes de l'Atlantique, dans le Sud-Ouest et sur le Midi méditerranéen. Les températures maximales s'élèveront un peu sur ces régions; elles resteront stationnaires ailleurs. Les vents de nord-ouest seront encore assez forts (mistral et tramontane dans le Midi).

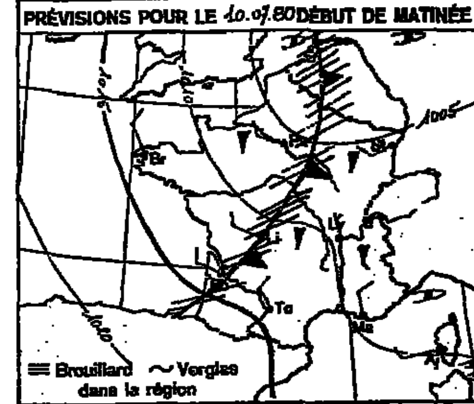
Le mercredi 9 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 004,7 millibars, soit 753,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 8 juillet ; le second le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 31 et 17 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 19 et 11 ; Bourges, 18 et 11 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 21 et 12 ; *Dijon, 19 et 13 ; Grenoble, 18* et 13 ; Lille, 15 et 12 ; Lyon, 21 et 13 ; Marseille, 22 et 16 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice, 21 et 17 ; Paris-Le Bourget, 18 et 12 ; Pau, 19 et 12 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 21 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

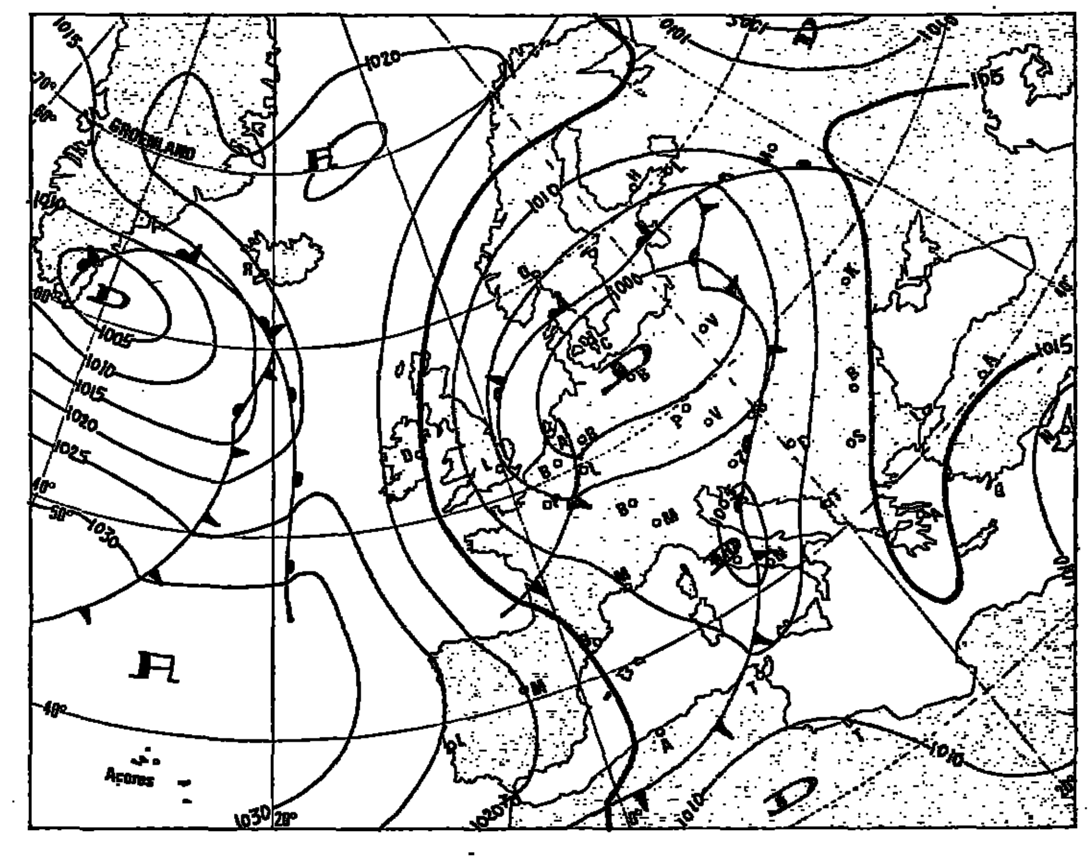
Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 29 et 22 ; Berlin, 20 et 13 ; Bonn, 20 et 13 ; Bruxelles, 16 et 13 ; Le Caire, 33 et 22 ; Îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 20 et 15 ; *Genève, 19 et 12* ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 16 et 12 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 18 et 12 ; Nairobi, 20 et 14 ; New-York, 26 et 21 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 26 et 23 ; Stockholm, 22 et 11 ; Téhéran, 37 et 24.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



DOCUMENTATION

Au sommaire des revues

Yves Florenne donnera régulièrement dans cette page un sommaire des principales revues publiées en France.

● **LITTÉRATURE :**

— Dans *Tel Quel*, Ph. Sollers parle du paradis et du pape : ce n'est pas tout à fait ceux qu'on pourrait croire. Mais, d'autre part, il s'entretient avec *J.-M. Benoist* de Jean-Paul II, de Lacan et des nouveaux philosophes. (Eté 80. Seuil, 36 F) ;

— *Diogène* : « Nature et dignité du discours littéraire ». (N° 109, Gallimard, 29 F) ;

— *Europe* consacre un numéro à Nguyen Trai, poète vietnamien, né en 1380, célébré cette année par l'Unesco. (N° 613, 29 F) ;

— Un numéro double de *Sud* : Audiberti. Etudes, textes, correspondance, fac-similés d'autographes, dessins inédits. (N° 34-35. 11, rue Peysonnel, Marseille-3e 50 F) ;

— *L'Ouvre-boîte*, cahiers Audiberti, études et souvenirs sur le théâtre, pour marquer « l'année Audiberti ». (Juin. 1 *bis*, rue des Capucins, Meudon) ;

— Les *Cahiers Charles Du Bos* publient des textes importants *sur Ruskin. Correspondance* de Du Bos avec Ramon Fernandez. Les rapports spirituels des deux écrivains sont éclairés par J. Mouton et B. Didier. (Année 1980. 76 *bis*, rue des Saints-*Pères*).

● **POLITIQUE :**

— *Les Temps modernes*, après avoir « envisagé de se saborder continuent ». Une prise de position « Pour la Corse ». Et « le petit Marchais de poche », de J. Rigoulot. (Juin, le numéro 20 F) ;

— *Esprit* consacre un numéro spécial à Hannah Arendt. Des études sur l'écrivain injustement négligé en France. La femme et l'œuvre : politique (totalitarisme, impérialisme, antisémitisme), société, culture. (Juin, 30 F) ;

— *Espoir*, revue de l'Institut Charles de Gaulle, publie un numéro sur le 18 juin. En outre : « De Gaulle et le Québec ». (N° 31, Plon, 25 F) ;

— Le 18 juin encore, comme il se doit : dans *l'Appel*. Mais comme leçon pour aujourd'hui. Le *général Gallois est-il hors du* sujet en analysant, d'autre part, « une doctrine de dépendance pour la France » ? (Juin. 89, rue de Lille. 10 F) ;

— Dans *Politique internationale, le général Gallois dissipe* les illusions d'un « équilibre des forces » et le caractère fallacieux d'un tel équilibre fondé sur le quantitatif. (N° 7. 4, rue Cambon. 50 F) ;

— *Economie et humanisme* donne la parole à des personnalités politiques et syndicales québécoises, afin de contribuer à éclairer une question qui demeure obscure à beaucoup de Français. (Juin. 14, rue A.-Dumont, Lyon-2e. 30 F).

● **HISTOIRE - SOCIÉTÉ :**

— *Historia* marque deux anni*versaires : l'Algérie de juillet* 1830 ; « les princes de Vichy » : 10 juillet 1940. (Juillet, Tallandier. 8 F) ;

— *Humanisme*, revue du Grand-Orient de France, ouvre *son dossier sur le travail* et l'emploi ;

— *Futuribles 2000* (dirigé par H. de Jouvenel) considère le présent et le futur de nos deux patrimoines : le culturel et le naturel. (Juin. 55, rue de Varenne. 25 F).

CHASSE

Les dates d'ouverture sont fixées

Le ministre de l'environnement vient d'arrêter les dates d'ouverture de la chasse pour la prochaine campagne 1980-1981.

— Au 14 septembre, pour les départements de la sud désignés ci-après :

Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente-Maritime, Corrèze, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Côte-d'Or, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Isère, Jura, Landes, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Haute-Marne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Savoie, Haute - Savoie, Tarn, Tarn--et-Garonne, Var, Vaucluse, Vosges et Territoire de Belfort.

— Au 21 septembre : Allier, Charente, Haute-Vienne.

— Au 28 septembre : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Saône-et-Loire

— Au 5 octobre : pour les autres départements de la zone Nord.

En raison des mauvaises conditions climatiques et la nécessité de protéger les populations de lièvre et de perdrix, la période de chasse pour ces deux espèces de gibier a été limitée à soixante jours et ne dépassera pas le 15 décembre au plus tard.

Pour le gibier de montagne, la période de chasse a été fixée :

— Pour les Pyrénées, du 28 septembre au 19 octobre, à raison de trois jours par semaine (sauf les Pyrénées-Orientales, soumis au plan de chasse).

— Pour les Alpes, du 14 septembre au 5 octobre, à raison de deux à quatre jour par semaine suivant les départements.

Pour les grand animaux, le plan de chasse généralisé s'applique dans tous les départements pour la seconde année consécutive.

La chasse au gibier d'eau et de passage s'exerce dans les conditions habituelles, avec des ouvertures étagées suivant les départements, à partir du 19 juillet et la clôture a été fixée au 28 février 1981 au plus tard.

Les arrêtés d'ouverture intéressant chaque département seront *affichés dans le courant du mois* d'août dans toutes les mairies et préciseront les modalités particulières au département.

[Ces dispositions ont été arrêtées par le ministre, après consultation *du Conseil national de la chasse* et de la faune sauvage qui s'est réuni à cet effet le 26 juin dernier. Il est rappelé que cet organisme consultatif regroupe des représentants des organisations cynégétiques, de protection de la nature, des *intérêts agricoles et forestiers, des* scientifiques et personnes qualifiées.]

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 juillet 1980 :

DES LOIS

● Relative au recrutement des membres des tribunaux administratifs ;

● Complétant l'article L. 605 et modifiant l'article L. 626 du *code* de la santé publique et relative à l'innocuité des médicaments et à l'usage des substances vénéneuses ;

● Instituant l'agence pour la qualité de l'air et modifiant la *loi du 2 août* 1961 relative à la lutte contre les pollutions atmosphériques et les odeurs ;

● Portant suppression du renvol au règlement d'administration publique dans les lois.

DES DECRETS

● Modifiant le délai prévu par le décret du 28 juin 1979 créant un tribunal de commerce à Nanterre (Hauts-de-Seine), pour le transfert des dossiers du registre du commerce et des sociétés et du registre des agents commerciaux du greffe des tribunaux de commerce de Paris et de Versailles à celui du tribunal de commerce de Nanterre ;

● Relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 JUILLET

« Hôtel des archevêques de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier. Mme Bouquet des Chaux.

« Saint-Etienne du Mont et le Panthéon », 15 h., devant l'église Saint-Etienne, *Mme Colin*.

« Théâtre de l'Odéon et son quartier », 15 h., devant le théâtre. Mme Meyniel.

« Vieux Paris au musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné. Mme Zujovic. (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Notre-Dame* », *15 h., portail central* (Arcus).

« Ateliers de l'hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti, M. Jaslet.

« Les Halles, de la colonne astrologique au forum », 15 h., devant l'église Saint-Eustache, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., centre de la place des Vosges. Mme Just.

« L'île Saint-Louis », 15 h., 39, quai d'Anjou (Mme Hager).

« Le Petit Châtelet, le quartier *Maubert, l'hôtel de Cluny* », *15 h.*, M° Maubert-Mutualité, Mme Haulier.

« Trésors d'art du dix-huitième siècle, la vie à la cour de Louis XV », 15 h., musée Cognacq-Jay. M. de La Roche.

« Hôtels du Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h. 15, devant la poste (Tourisme culturel).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 1, rue Mabillon, M. Teurnier.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

JEUX

Étymologie amusante

Solution du problème n° 4

La proposition n° 2 était la bonne explication parmi les trois « sources » citées, où le mot *billet* revêtait différents sens. Ninon de Lenclos (1620-1705), « *courtisane fameuse* », disait Saint-Simon, eut de nombreux amants parmi les hommes les plus illustres de son temps. La Châtre — homme fort brave et *fort galant, toujours* d'après Saint-Simon — fut l'un d'eux.

La fidélité n'était pas la qualité première de Ninon, même si « *elle a quelque fois gardé à son tenant, quand il lui plaisait fort, fidélité entière pendant toute une campagne.*

» *La Châtre, sur le point de partir, prétendit être de ces heureux distingués. Apparemment que Ninon ne lui promit pas bien nettement. Il fut assez sot, et il l'était beaucoup et présomptueux à l'avenant, pour lui demander un billet. Elle le lui fit. Il l'emporta et s'en vanta fort. Le billet fut mal tenu, et à chaque fois qu'elle y manquait* : « Oh ! le bon billet, *s'écriait-elle*, qu'à La Châtre ! » *Son fortuné à la fin lui demanda ce que cela voulait dire, elle le lui expliqua ; il le conta et accabla La Châtre d'un ridicule qui gagna jusqu'à l'armée où il était.* » (Saint-Simon, *Mémoires*.)

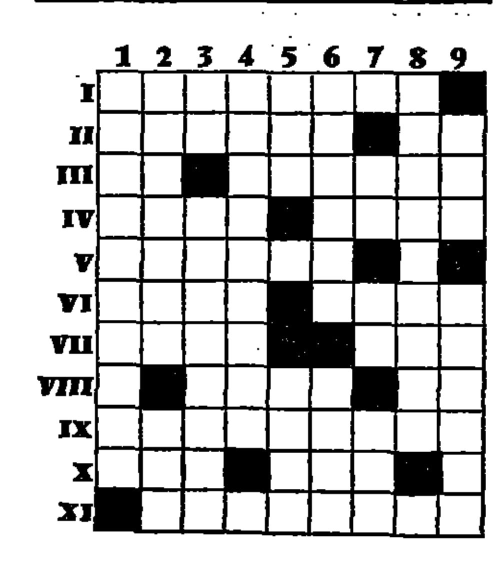
L'anecdote demeura célèbre, et les royalistes, jouant sur la polysémie du mot *billet* [un mot est dit *polysémique* lorsqu'il présente plusieurs acceptions], reprirent l'expression quand ils raillèrent les assignats créés par le décret du 19 avril 1790 dans une chanson qui parut dans leur feuille, *les Actes des apôtres* :

Ah ! le bon billet qu'a La Châtre !
Disoit Ninon d'un air folâtre,
Dans ses ébats.
Gardez-vous, détracteurs frivoles,
D'appliquer jamais ces paroles
Aux assignats.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

[On ne dira jamais assez les méfaits de la paronymie : une espiègle « ethnologie » a pris la place de l'« étymologie » dans le titre de notre jeu n° 4, confirmant le surtitre « D'un mot à l'autre » ! (« le Monde » du 9 juillet 1980, première édition).]

MOTS CROISÉS n° 2 709



HORIZONTALEMENT

I. Peut être un refuge pour des combattants. — II. Arrive sans prévenir ; Peut s'adresser à Marie (épelé). — III. Possessif ; Etudia les machines à calculer. — IV. Nom qu'on peut donner à un transport ; Se jette dans la Sarthe. — V. Station chez des voisins. — VI. Qui ont fait l'objet d'un enlèvement ; Au pied des monts Matra. — VII. On y prépare de bonnes lentilles ; Pour y accéder, il faut au moins avoir le bac. — VIII. Peut être facilement rattrapé ; Pas imposé (épelé). — IX. Qui voudraient mettre de la crème partout. — X. Tamis ; On peut y trouver des cigales. — XI. Participa au futurisme.

VERTICALEMENT

1. Pour les voir, il faut de bonnes lunettes. — 2. Peut être recherchée dans l'environnement ; Pas en forme. — 3. Ville ; Qui a donc perdu quelque chose. — 4. Qui ne tardera pas à passer. — 5. Nom d'un chien ; Susceptible d'être suivi. — 6. Fournit de la paille pour un chapeau ; Ne pas dédaigner. — 7. Va avec tout ; Lettres évoquant un soldat ; Opération postale. — 8. Son retour peut être redouté. — 9. Peut se tordre dès qu'on le touche ; Qui n'aura donc pas à être repris.

Solution du n° 2 708

Horizontalement

I. Cannibale. — II. Obéit ; Sac. — III. Précis ; Ru. — IV. Ri ; Enorme. — V. Néel ; El. — VI. Pli ; Réa. — VII. Ho ; Gainée. — VIII. Au ; Ailes. — IX. Gréer ; Ton. — X. Editer ; Pi. — XI. Séné ; Pied.

Verticalement

1. Coprophages. — 2. Abri ; Lourde. — 3. Née ; Ni ; Ein. — 4. Nicée ; Gaète. — 5. Itinéraire. — 6. Soleil ; RP. — 7. As ; Anet. — 8. Larme ; Esope. — 9. Ecuelle ; Nid.

GUY BROUTY.

JEUX

Étymologie amusante

MOTS CROISÉS

"avec"

Avec 4,9 litres d'essence, la Renault 5 GTL parcourt 100 km à 90 km/h. C'est la plus économique des petites européennes. **Avec** plus de huit millions de voitures en circulation sur les "motorways," "autobahns," "autostrade" et autres autoroutes, Renault est la première marque en Europe. **Avec** la Renault 5 et la Renault 18, c'est elle qui détient les deux voitures les plus vendues d'Europe. **Avec** EVE (Elément pour un Véhicule Economique), Renault met la dernière main à un prototype qui devrait consommer moins de 4,5 litres à 90 km/h pour 100 km. Un record. **Avec** EPURE (Elément pour la Protection des Usagers de la Route et de l'Environnement), Renault prépare la voiture haute-sécurité de demain. Chez nous le **avec** est devenu le symbole de nos succès, de nos efforts et de notre savoir-faire. Aujourd'hui, il faut compter **avec** Renault et **avec** ses hommes. Vive le **avec** !

Avec 4 grandes sociétés, Renault vient de signer des accords de première importance. **Avec** le géant Mack Trucks, le grand du poids lourd américain. **Avec** le Suédois Volvo Car Corporation, le constructeur des véhicules champions de la sécurité et de la résistance tout-temps. **Avec** American Motors, le constructeur de la célèbre "Jeep". **Avec** Bendix, le grand spécialiste de l'électronique et de ses applications. **Avec** chacun d'eux, Renault a noué des liens étroits. **Avec** chacun d'eux, se développe désormais une coopération fructueuse dans l'intérêt de chaque société cosignataire. Cet **avec** exprime notre choix de croissance et notre philosophie. Cet **avec** montre que notre politique traditionnelle est de travailler et de grandir **avec** les autres. C'est un **avec** plein de promesses.

AMC

Bendix

MACK

VOLVO

RENAULT



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CONSEIL DE L'EUROPE
INTERPRETES DU CADRE PERMANENT

Deux postes vacants : pour l'interprétation simultanée et consécutive du français vers l'anglais, de l'anglais vers le français, ainsi que de l'allemand et de l'italien.

Candidats : ressortissants d'un Etat membre, âge maximum 35 ans, bilingue anglais-français, de préférence langue maternelle anglaise, diplôme universitaire ou de niveau équivalent, 3 ans d'expérience de l'interprétation simultanée et consécutive au niveau international.

Rémunération (normalement basée sur grade L3) : 11.860 F.F. salaire brut par mois plus, le cas échéant, les indemnités d'expatriation ou de résidence, ainsi que des allocations de foyer et pour enfants à charge. Exonérée d'impôt

Les renseignements et le formulaire d'acte de candidature (à renvoyer pour le 31 août 1980) peuvent être obtenus à l'adresse suivante :
Chef de la Division du Personnel
Conseil de l'Europe
F - 67006 STRASBOURG CEDEX
FRANCE.

DIRECTEUR FINANCIER
ingénieur grande école

VAL DE LOIRE — SALAIRE NEGOCIABLE

Filiale française d'un groupe international, leader sur son marché, 300 MF de CA, 2000 personnes, notre Société, grâce à un produit qui contribue à économiser l'énergie, est sur le point de réaliser une expansion importante. Elle recherche son Directeur financier pour ce poste-clef.

Celui-ci aura la responsabilité financière de la gestion de la société qui comprend deux unités de production. *Ingénieur diplômé d'une grande école, le candidat devra avoir une expérience réussie de la gestion dans un service* financier et une expérience de direction générale.

38 ans minimum, homme ou femme, il aura le potentiel nécessaire pour animer son service et motiver ses interlocuteurs. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Mr SIMON sous référence 8335 à :
ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS
qui garantit le caractère confidentiel des candidatures.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Ingénieur électricien en Afrique du Sud

Importante société française d'ingénierie, basée à Paris, nous livrons clé en main d'importantes installations industrielles en France et à l'étranger. Notre chantier d'Afrique du Sud, très important et de longue durée nécessite votre concours si vous êtes ingénieur électricien diplômé et si vous justifiez de 5 ans d'expérience sur un chantier. Responsable d'une petite équipe, vous serez chargé de la planification et du suivi des travaux de montages et d'essais de matériels électriques (équipements de contrôle commande électrique, de régulation et d'automatisme, d'instrumentation etc...).
Vous préparerez, ordonnancerez et gérerez les documents techniques relatifs à ces matériels. Vous suivrez les travaux, rédigerez les comptes rendus de bilans de montages et d'essais...
Vos collègues, principalement des ingénieurs, comptent sur votre expérience et vos précieux conseils *pour tout ce qui attrait à votre domaine* : l'ELECTRICITE.
Nous vous demandons de parler anglais, bien sûr. Votre affectation est prévue en principe pour septembre. Vous bénéficierez du statut et des avantages liés à l'expatriation.
rscg carrières, 64, rue la Boëtie 75008 PARIS nous transmettra rapidement votre candidature sous référence 6065 M.

PLAYTEX FRANCE
recherche
UN INGÉNIEUR DES MÉTHODES
pour son usine d'ÉPINAL

Il sera responsable essentiellement du contrôle des coûts, de l'étude, de l'application et du suivi des *standards, de l'amélioration des méthodes, de* la coordination des programmes, de l'amélioration des résultats et de l'analyse de la valeur.

Le candidat devra posséder un diplôme d'ingénieur, avoir une connaissance complète et une solide expérience dans le domaine des méthodes (MTM). Anglais courant absolument indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à : J. LABAUNE, Direction des Relations Industrielles, PLAYTEX FRANCE, Z.I., 38110 LA TOUR-DU-PIN.

GROUPE D'ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES
de HAUTE-NORMANDIE
recherche
JURISTE

pour poste de Chef de Service « Contentieux-Documentation » notamment domaine du Droit du Travail (Information, conseil, assistance aux entreprises adhérentes).

Expérience des relations sociales dans l'entreprise industrielle indispensable.

Ce poste, particulièrement intéressant dans la variété des fonctions et des contacts, suppose un esprit méthodique, un goût de l'analyse approfondie et un sens des réalités de l'entreprise.
35 ans minimum. Licence en Droit.

Envoyer curr. vitae manuscrit et photo, n° 65.740, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

VERRERIE-CRISTALLERIE (700 personnes) recherche
INGÉNIEUR A.M. OU CENTRALE
pour diriger services entretien et méthode (35 personnes), 5 à 10 ans expér. industrielle. Possibilité d'évolution.
Lieu de travail : Sud-Ouest. *Adr. C.V., prétent. et photo* à REGIE-PRESSE n° T 020.802 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AUVERGNE
EXPERT-COMPTABLE
recherche
COLLABORATEUR
ayt expér. cabinet, niv. DESCS *min. Ecr. avec C.V., photo* à André EYRAUD, 23, avenue des Thermes, 63400 Chamalière.

ORGANISME PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPER.
à pédagogie originale cherche collaboration (30 j. par an) d'un psychologue :
— intervenant régulièrement en entreprises ou en liaison avec elles ;
— capable d'intervenir dans des actions de soutien individuel et lors de la sélection des élèves ;
— non reconnaissable dans la rue comme un psychologue de métier.
Ecr. n° 8.661 « le *Monde* » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

EVREUX
ENTREPRISE MOYENNE rech.
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Adr. C.V. détaillé en précisant compétences en comptabilité, finance, administration du personnel et informatique de gestion. Prét. + photo indispensables. *LAMCO, 10, rue Raspail,* 92270 BOIS-COLOMBES (discrétion assurée).

PETROCONSULT recherche pour
L'ÉTRANGER SUPERVISEUR
GENIE CIVIL
expérimenté pipe-lines nécessaire. Tél. ou écrire : 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY, Téléphone : 758-12-40.

IMPORTANTE SOCIETE
DJIBOUTI
recherche
CHEF COMPTABLE
expér + anglais courant, salaire motivant + avantages liés à l'expatriement. Adresser CV + Prét. + photo. S.I.A. 71, RUE FONDARY. 75015 PARIS

Urgent, ch. jeune fille au pair parlant allemand, aimant les enf., près Hambourg. Ch. pers. Dähnke Weidenweg 50, D 2056 GLINDE - R.F.A.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

Société d'Ingénierie
SPECIALISEE dans l'industrie lourde du bois-
recherche
Ingénieur Grande Ecole
X, E.C.P., A.M., ...
pour le poste de
DIRECTEUR DE FILIALE

en SARRE à proximité de la frontière française - (30 Kms de Forbach et de Sarreguemines) - Résidence possible en Sarre, en France ou à Paris.

ALLEMAND COURANT INDISPENSABLE

Pour ce poste de haute responsabilité, une excellente expérience de la gestion de projets d'Ingéniérie (de préférence industrie du bois), une expérience de gestion d'une agence à l'étranger et de commerce international sont indispensables.

Fréquents voyages à l'Etranger. Avantages divers. Intéressement possible aux résultats.

Prière d'adresser sans délai C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée sous référence 2681/M à D. DANGER. Indiquer éventuellement les sociétés auxquelles le dossier ne doit pas être soumis. Discrétion totale assurée.
65, Avenue Kléber 75116 PARIS
CORT *MEMBRE DE SYNTEC*

offres d'emploi offres d'emploi

serete
ingénierie

Nous sommes l'un des premiers Groupes Français d'Ingénierie, à vocation internationale.
Nous définissons et réalisons pour nos clients des ensembles industriels, immobiliers ou commerciaux, tant en France qu'à l'Etranger.
Nous recherchons, dans le cadre du développement de nos activités :

• Assistant de négociations internationales

Après une formation juridique et financière orientée vers le Commerce International et une première expérience dans un cabinet conseil ou dans le Service Export d'une grande entreprise, vous souhaitez occuper des responsabilités en accord avec cette vocation.
Vous dépendez directement du responsable des opérations internationales. Votre mission consiste à assurer le montage financier, juridique et fiscal des opérations de vente à l'exportation et assister les responsables commerciaux dans la négociation des contrats internationaux.
Votre poste est basé à Paris, mais comporte de nombreux déplacements à l'Etranger qui nécessitent une parfaite connaissance de l'Anglais. (Réf. 294)

• Assistant au responsable juridique et assurances (H/F)

Titulaire d'une Maîtrise de Droit Privé, vous avez 28 ans. Vous possédez une expérience de 2 ans minimum du droit des assurances et du droit contractuel et vous désirez élargir le champ de vos responsabilités.
Sous le contrôle du responsable de secteur, vous aurez à gérer les assurances de la société, assurer le suivi des contentieux en liaison avec les conseils extérieurs, établir les conditions types des engagements contractuels de la société en France et veiller au respect de celles-ci.
Une bonne connaissance de l'Anglais est souhaitée. (Réf. 298)

Les candidatures (C.V. + photo récente + rémunération) sont à adresser en précisant la référence au Service Recrutement — Société SERETE — 86, rue Regnault - 75640 PARIS CEDEX 13.

CERABATI
(2.500 personnes, 7 usines, C.A. 400 millions) fabriquant des prod. céramiques pour le bâtiment, cherche pour sa DIRECTION du DEVELOPPEMENT à 50 km au nord de Paris :
UN INGÉNIEUR PROJETS
Placé sous l'autorité du Directeur des Travaux Neufs, il aura pour mission d'étudier et de réaliser de nouvelles unités de production (bâtiment et ligne de matériels) en France et à l'étranger.
Ce poste convient à un Ingénieur Grandes Ecoles, 30 ans minimum, ayant acquis une première expérience
— soit dans l'engineering,
— soit dans les biens d'équipements lourds.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.
Le salaire annuel de départ sera fonction des compétences et ne sera pas inférieur à 140.000 F par an.
Adresser C.V. et photo à : n° 65.035 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

URGENT, maison d'éditions (bandes dessinées pour adultes et romans érotiques) *recherche*
REPRÉSENTANTS et V.R.P. Multicartes
pour Paris, province et banlieue motivés par le produit, expérience professionnelle souhaitée, dynamisme, efficacité, grande disponibilité. Envoyer C.V. + photo à : Editions Dominique Leroy. - 16 bis, rue Fontaine. 75009 PARIS.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE COTE D'IVOIRE

recherche pour compléter ses enseignements dans ses installations de YAMOUSSOUKRO

personnels enseignants
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET
ingénieurs expérimentés

pour les postes ci-après :
- **PROFESSEURS DE DESSIN TECHNIQUE**
pour sa section Techniciens et Techniciens Supérieurs (niveau Capet ou équivalent)
- **PROFESSEURS DE GEOLOGIE - GEOPHYSIQUE**
avec une expérience de terrain de préférence dans le cadre de travaux de Génie Civil
- **PROFESSEURS DE GEOLOGIE STRUCTURALE ET HYDROGEOLOGIE**

Ces postes sont à pourvoir pour la rentrée d'OCTOBRE 1980.
Contrats du Ministère Français de la Coopération. Possibilités de détachements pour les fonctionnaires.
Ecrire en joignant C.V. détaillé à C.E.B.T.P. - 12, Rue Brancion 75737 PARIS CEDEX 15.

MAGAZINE PROFESS. INTERNATIONAL spécialisé Hi-Fi - Vidéo
recherche
pour Londres
TRADUCTEUR-RÉDACTEUR
(d'anglais en français).
C.V avec lettre manuscrite n° T 855.714 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX
Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

CONTROLE BAILEY
Premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels
recherche
INGÉNIEURS ANALYSTES
POUR ÉTUDES ET RÉALISATION DE SYSTÈMES TEMPS RÉEL
Expérience SOLAR souhaitée.
Téléphoner : 630-22-46 ou envoyer C.V. et prét. au Service du Personnel
5, avenue Newton - Z.I. - 92142 CLAMART.

Société parisienne de promotion de logements recherche
un(e) chargé(e) d'études
économiques et marketing :
- préparation des choix de localisation des programmes
- orientation d'évolution des produits et services
Formation universitaire (Sciences Eco) et méthodologie marketing

Env. C.V., photo avec rémunération souhaitée sous n° 855.963 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

[هكذا من الأصل]

ingénieurs

Nous sommes une très importante Compagnie (R.P.) filiale d'une puissante MULTINATIONALE française.

Notre activité repose sur la conception et le développement de systèmes et d'équipements dans les domaines de l'électronique, de l'avionique, des télécommunications, de la Télématique et de la Bureautique.

Nous offrons de nombreux postes à des INGENIEURS issus des meilleures Ecoles d'Electronique et d'Informatique dans les fonctions suivantes :

- MATERIEL
- LOGICIEL
- SYSTEME
- COMMERCIAL

Nous souhaitons rencontrer aussi bien des Ingénieurs expérimentés que débutants.

Des perspectives de carrière intéressantes s'offrent à eux.

Veuillez envoyer votre candidature sous réf. 1887-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

X, MINES, CENTRALE :

à terme, une fonction de direction dans l'engineering

Engineering et constructeur de très gros ensembles de production d'énergie, en France et à l'étranger, nous nous sommes rapidement hissés au rang des tous premiers de notre secteur d'activité.
Notre croissance nous conduit à intégrer régulièrement de jeunes ingénieurs.
Nous les préparons, par l'exercice de responsabilités réelles au sein de nos unités, à constituer notre encadrement de demain.
Celui que nous souhaitons rencontrer aujourd'hui est diplômé X, Mines ou Centrale, et justifie d'une expérience industrielle réussie d'au moins 5 ans. Nous le ferons évoluer dans un environnement technologique de haut niveau mais exigeant et difficile, tant sur la plan de l'appréhension des problèmes techniques que sur celui du management des hommes, de la négociation et de la mise en œuvre des solutions. Lieu de travail : PARIS.
Souhaitez vous en savoir davantage ?
Adressez alors votre dossier de candidature sous réf. 6070 M à rscg carrières 64. rue la Boëtie 75008 PARIS qui transmettra rapidement.

Cerci

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE
dans des ensembles livrés "clé en main" employant 550 personnes à Paris et dans ses centres régionaux

FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

Recrute,

INGÉNIEURS ANALYSTES GRANDES ÉCOLES
DÉBUTANTS

pour participer au développement de :

"CERCI - ARTS GRAPHIQUES"
leader français dans le domaine des systèmes de diffusion de l'information.

- Intégrés dans des équipes d'ingénieurs de haut niveau, ils prendront part à des recherches et réalisations faisant appel à des techniques de pointe.
- Les candidats actifs, créatifs et réalistes pourront accéder rapidement à des postes de responsabilités, dans un milieu de travail dont les structures permettent de s'exprimer.
- Une expérience en stage, ou un choix pour l'option informatique seraient appréciés.

Ces postes, basés à PARIS, prévoient de fréquents déplacements en France et à l'Étranger.

La connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol est indispensable.

La rémunération est à négocier.

Merci d'adresser votre candidature de toute urgence, sous réf. J 701 à Direction du Personnel, CERCI, 56, rue Roger-Salengro, 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS (proximité RER Val-Fontenay).

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE



SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche

INGENIEURS
ENST — ESE ou équivalent
attirés par les techniques de TRAITEMENT DES FILIALES pour études théoriques et applications informatisées.

INGENIEUR
ENST — ESE ou équivalent
pour étude d'INGENIERIE DE SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS, ayant de préférence quelques années d'expérience.

INGENIEUR
DE FORMATION CENTRALE ou ARTS et METIERS pour étude et réalisations prototype et série de matériels de haute technicité. (Micro-électronique, circuits imprimés par CAO. . .). Travail en équipe avec Laboratoires, service production et prix.

Envoyer C.V. et références à l'adresse ci-dessus, en indiquant le poste choisi.

---

assistant aujourd'hui CHEF DU PERSONNEL demain

Nous sommes un groupe industriel de dimension nationale (métallurgie).

- La variété et la diversité des activités d'un de nos établissements en Région Parisienne nous conduit à y renforcer la Fonction Personnel.
- Nous recherchons l'assistant du Chef du Personnel.
  Il participera activement à la gestion du personnel dans tous ses aspects afin d'être capable d'ici à 2 ans de devenir le Chef du Personnel d'une de nos unités industrielles à Paris ou en Province.
- Dès à présent, il prendra en charge les questions d'hygiène, sécurité et formation.
- Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un Jeune Diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, Psycho,. . .) qui par des études complémentaires aura abordé les aspects de la fonction personnel non compris dans sa formation initiale, et qui, même débutant, saura nous convaincre de son réel intérêt pour ce métier pratique et exigeant.
- Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 8308 à : ...

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche un

ingénieur économiste

Grande Ecole d'Ingénieurs + Formation Economique complémentaire, ENSAE.

Pour assurer la modélisation et la prévision à court et moyen terme de la consommation téléphonique.
Connaissance et/ou première expérience en statistique et économétrie exigée.
Le poste est à pourvoir immédiatement.

Adresser demande manuscrite, CV et prétentions sous référence **6715 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

analystes-programmeurs
DUT ayant au moins 2 ans d'expérience COBOL ou PL1 sur IBM sous OS.

jeunes diplômés
IUT, MIAGE, Ingénieurs, Maîtrise de maths, Grandes Ecoles...

Nous avons besoin de vous pour construire, vendre et entretenir des Services classiques et avancés.

Adresser CV
à Jean GREGORATTI
Alliance Informatique
Tour Neptune - Cedex 20
92086 Paris La Défense 1.

gi ALLIANCE INFORMATIQUE

média-system

Société filiale d'un groupe européen spécialisé dans les USTENSILES DE CUISINE haut de gamme

RECHERCHE

INSPECTEUR DES VENTES
PARIS

pour prospecter et animer la clientèle : détaillants spécialisés, ménagistes, magasins de cadeaux.

Excellent vendeur, bonne présentation, sens de l'organisation et de l'efficacité.

Le poste est appelé à évoluer en fonction des qualités du candidat.

C.V., photo, lettre man.
Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich

Réf. 2036
44, rue La Boétie
75008 Paris
Tél. : 563-49-24

interconseil

GIS, SSCI appartenant à un groupe de Sociétés de Services en Informatique et Bureautique à potentiel élevé (+ 50 % du personnel ingénieurs grandes écoles ou équivalent), poursuit son expansion (+ 50 % par an) et offre des évolutions de carrières intéressantes.

GIS renforce ses équipes chargées de développer des applications Bases de données et Télétraitement et

recherche

2 INFORMATICIENS de haut niveau (réf. HN 18)
Grandes écoles — 5 ans d'expérience minimum — Pour prendre en charge la responsabilité de projets et l'animation des équipes.

3 INFORMATICIENS expérimentés (réf. IE 21)
DUT - MIAG - PE - ETI — 3 ans d'expérience minimum — Pour assister les chefs de projets.

3 INFORMATICIENS débutants (réf. ID 18)
Formation supérieure en informatique.
Ils rejoindront les équipes opérationnelles après une formation complémentaire appropriée.

Connaissances appréciées : IMS (DB, DC) — TDS/IDS.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum-vitae en précisant la référence

à : GIS
48, avenue Raymond-Poincaré
75116 PARIS.



Société location véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche
J. H. AGENTS COMPTOIR dégagés O.M. Notions Comptabilité et Clales. Réf. exigées. Libre de suite. Permis V.L. Ecrire à : n° 98.540 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

CADRES comptable DECS. BTS ou équivalent. Solide expér. de préférence entreprise T.P. 297-49-95.

Organisme de Formation ch. PROFESSEURS langues vivantes. Env. C.V. I.R.E.P.P., 8, av. F.-Roosevelt, 94120 Fontenay. T. 873-73-32.

Société d'INTERIM recherche pour PARIS
UN RESPONSABLE COMMERCIAL et ADMINISTRATIF.
Expérience souhaitée. Env. C.V. détaillé, photo + prétent. A.M.P. n° 9432/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Banque spécialisée dans les opérations internationales recherche COLLABORATEUR service
TRÉSORERIE - CHANGE
— Quelques années d'expér. ;
— Anglais indispensable.
Ecrire av. C.V. s/réf. 4.219 à : P. LICHAU S.A., B.P 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Recherche
ANIMATEUR
anglais des affaires. Expér. formation des adultes. Région Pontoise (95). Tél. M. Vowles, 031-21-54.

PAIN JACQUET
COMPTABLE USINE
recherche
conviendrait à personne ayant I.U.T. gestion ou préparation D.E.C.S., dégagée des O.M.
Profil du poste : études des prix de revient ; contrôle achats ; compte gestion usine. Salaire selon compétence. Poste à pourvoir très rapidement. Envoyer C.V., photo et prét., Pain Jacquet, 44, rue Pontoise, 95870 BEZONS Service du Personnel.

SOCIETE D'ETUDES Spécialisée en distribution recherche
COLLABORATEUR
très expérimenté Connaissances Commerciales, financières et de gestion exigées avec pratique confirmée.
Env. C.V. à N° 66.216, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS 1er, qui transmettra.

Organisme administratif quartier Invalides
Création de poste
recherche pour septembre
CADRE
30 ans environ maîtrise de droit bonne connaissance droit public, références exigées. Envoyer C.V., photo et prétent. N° 855.718 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE ILE-DE-FRANCE recherche
CHEF ENTRETIEN
pour C.R.N.-C.R.S. de COUBERT (Seine-et-Marne). Les candidats devront : être titulaires Brevet Technicien Supérieur du Bâtiment ou posséder connaissances équivalentes, avoir expér. confirmée dans domaine de l'entretien immobilier. Permis conduire obligatoire. Horaire 40 h. réparties sur 5 jours. Les résultats d'un examen écrit et oral départageront les candidats.
Adresser C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17/19, rue de Flandre 75935 PARIS CEDEX 19.

Entreprise de Protection et Détection incendies R.E.R. Nanterre-Préfecture recherche
TECHNICIEN
pour études de projets, devis, pouvant assurer, si besoin, suivi de réalisations, mécanique des fluides, électricité, électromécanique. Anglais courant. Adrss. candidature, référence n° T 021.178 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE
(BTS ou DUT)
CONNAISSANCES MICROPROCESSEURS SOUHAITEES
POUR CONTRAT 18 MOIS. Ecrire M. BEGE - C.T.B., 10, av. de Saint-Mandé, Paris-12e ou téléphoner au : 344-06-20.

PUBLICATIONS PROFESS. consacr. à la communic. recrute
DEUX RÉDACTEURS
formation universitaire pour suivre plus particulièrement les secteurs Presse et Publicité. Préférence sera donnée à candidats pouvant justifier d'une bonne expérience de ces questions. Adresser candidatures avec références à S.G.P. 13, av. de l'Opéra, Paris (1er).

SOMMER

chef de service publicité et promotion
NEUILLY

Vous avez acquis votre expérience en agence, chez un annonceur, ou les deux.

Membre du Comité de Direction, vous serez chargé de l'interface entre l'agence de publicité, l'agence de Relations Publiques, le siège et les adjoints de marketing des différentes directions régionales.

En outre, vos responsabilités porteront sur la promotion des ventes, la P.L.V., la création des articles destinés à la P.L.V.

Un diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce est préférable, mais c'est l'expérience qui sera prépondérante.

Vous êtes jeune et vous voulez en découdre. C'est l'occasion de prouver vos capacités et d'évoluer dans une société performante.

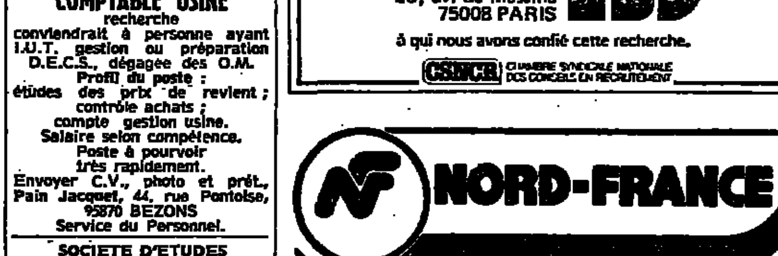
Merci d'envoyer votre CV, sous référence 4649, à Gérard DESJEUX,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system



recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES
Formation Commerciale et Technique
Chargés de la négociation de contrats de travaux
5 années expérience dans la fonction

JEUNES COLLABORATEURS
issus de l'Ecole Commerciale souhaitant faire carrière dans le Bâtiment.

Ecrire avec C.V. et photo à :
Nord-France
21, Avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS

bleu

MATRA
recherche

INFORMATICIENS TEMPS REEL GRANDES ECOLES
ESE - ENSI - ISEP - ISEN - INSA...

Ils participent au sein du groupe projet, à l'analyse et à la programmation en langage Assembleur, sur des systèmes d'automatisation temps réel.

Des connaissances en mini ou micro-informatique sont souhaitées.

Les postes à pourvoir concernent des candidats débutants à 4 ans d'expérience.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 683.

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

Conseils immobiliers Internationaux - Paris recherche pour service Locaux industriels

NEGOCIATEUR IMMOBILIER CONFIRME

pour lui confier recherches de surfaces et études de financement, développement sur marché des terrains, et immeubles non-occupés

Adresser candidatures à **Weatheralls**
64, rue La Boétie 75008 Paris

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

chef comptable

120.000 F

C'est un opérationnel de la comptabilité que nous recherchons.

En effet, il vous faudra animer une équipe de 6 personnes et couvrir tous les domaines de la comptabilité, y compris la paie, les déclarations fiscales, etc.

Une bonne connaissance de l'informatique serait un plus.

Nous nous attacherons donc plus à la solidité de votre expérience qu'à vos diplômes.

Qui sommes nous? la filiale industrielle d'un groupe français important.

Rencontrons-nous au plus vite pour prendre une décision avant les vacances d'août.

Le lieu de travail est Corbeil.

Merci d'envoyer votre CV, sous référence 4651, à Michel MONIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

Importante Société
PRODUITS CHIMIQUES
RECHERCHE
pour seconder
DIRECTEUR TECHNIQUE

JEUNE INGÉNIEUR

Issu d'une *Grande Ecole de Chimie ou de Génie Chimique ou de Mécanique.*

possédant une expérience de l'étude, de la réalisation et de l'exploitation d'unités de l'industrie chimique.

Il sera chargé de l'équipement des usines, de l'étude et de la recherche de matériels.

Il participera à la mise en route d'unités nouvelles et sera responsable de problèmes d'entretien, de sécurité, d'énergie, de pollution.

Il s'agit d'un poste actif qui nécessite des déplacements de courte durée France/Etranger.

L'Anglais est indispensable.

Si vous correspondez au profil de ce POSTE D'AVENIR, envoyer votre C.V. avec photo et prétentions à n° 39.638 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy - 75008 PARIS.

EDITEUR recherche

RÉDACTEURS (RICES) CONFIRMÉS (ÉES)

ayant une expérience publicité - presse - relations publiques, spécialisés ou intéressés par le bricolage, la décoration, le tourisme, l'alimentation.

ILLUSTRATEURS (RICES)

spécialisés bricolage, décoration, architecture et cartes pour illustration technique.

Ecrire sous n° 855.972 M, REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.*

Importante Société Parisienne
BANLIEUE OUEST
recherche

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

ayant quelques années d'expérience pour prendre responsabilité Laboratoire et Service Contrôle. Bonnes perspectives d'avenir.

Ecrire n° 8.664, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS Cedex 09.

PARIS/PROVINCE

AGENCE DE PUBLICITE

RECHERCHE

- Rédacteur/concepteur. Très professionnel. Futur directeur de création.
- Chef de Publicité. Pouvant devenir rapidement responsable du développement.
- Maquettiste. Ayant aussi une bonne maîtrise de l'exécution.

Envoyer C V détaillé avec photo *au numéro* 855.598 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Il sera répondu à chaque candidature.

INFORMATIS

Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets de commutations de messages de téléphonie et de télématique. NANTES - LANNION - PARIS

INGÉNIEURS LOGICIELS Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR, MITRA 15/125, PDP 11.

INGÉNIEURS SYSTÈMES DOS/OS CICS DL 1 CII-H. BULL 64

INGÉNIEURS MICROS Logiciel Intel 80/80 : Motorola. M. le Chef du Personnel, 26, rue Daubenton (5e). — Tél. 337-99-22.

E. C. L.

recherche pour son département MINI-MICRO DE GESTION

1 INFORMATICIEN

disposant d'une expérience réelle sur IBM 5120. Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L. PARIS 55, RUE HERMEL 75018 Téléphone : 259-10-40.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES recherche

INGÉNIEURS

pour encadrement, département calculs, aéronautiques.

Avec importantes responsabilités, salaire en rapport, conviendrait à : Sup. Aéro, Mines, Arts et Métiers ou équivalent.

Envoyer C.V. + photo RETEC, 5, rue Geoffroy-Marie 75009 PARIS Tél. 824-87-00 ou 824-54-20.

secrétaires

ORGANISME MUSICAL recrute pour poste SECRETAIRE de DIRECTION une sténodactylo bilingue franç.-anglais, expérimentée, sérieuses références exigées, connaissance du monde musical souhaitée. Adr. candidature et C.V. manus. n° TO 21 164 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. Candidats contactés 2e quinzaine d'août.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR TEXTILE + I.A.E...

40 ANS

18 ans d'expérience direction usine, administration du personnel, direction commerciale, direction générale, recherche poste à responsabilités. Libre très rapidement.

Ecrire à AGENCE HAVAS 54000 NANCY, sous n° 199 N., qui transmettra.

ANIMATEUR DE FORMATION

10 ans d'expérience P.M.E. - P.M.I.
Comme cadre supérieur
Cinq ans d'expérience pédagogique

Animateur en :
- Initiation informatique ;
- Comptabilité, gestion ;
- Marketing ;
- Management de production ;
- Formation de formateurs ;

cherche :

DIRECTION CENTRE FORMATION
DIRECTION CENTRE GRETA
ou animateur, permanent ou indépendant.

Ecrire sous n° 8.613 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transm.

CADRE SUPÉRIEUR

42 ans, Docteur électronique + I.C.G.

18 ANS EXPERIENCE composants électroniques, CONCEPTION ET LANCEMENT PRODUITS, GESTION INDUSTRIELLE ET PRODUCTION 400 personnes, moyennes et grandes séries, organisation et redressement affaires difficiles, cherche Direction Industrielle ou de Centre de Production en province.

Ecrire n° M 021.156 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE SCIENTIFIQUE

Licence Maths, Maîtrise Droit comparé

SPECIALISTE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT Expérience professionnelle pédagogique, 27 ans, dégagé des O.M. cherche poste création ou développement. Fonction compétence. Disponible immédiatement.

JANN O'NEILL, 71, rue de Provence, 75009 PARIS. Tél. : (1) 874-33-22.

ACTUELLEMENT DIRECTEUR FINANCIER

Responsable Services Comptable et Administratif dans importante entreprise industrielle.

Recherche Fonctions Secrétaire Général dans P.M.E. ou P.M.I.

Ecrire N° 8.657, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT

Mme TOURENNE : 281-13-44.

J. H. 15 ans 1/2 cherche place APPRENTI CUISINIER. Ecr. n° 6.961 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 25 ans, titulaire du doctorat en droit, expérience de l'enseignement supérieur, libéré des obligations militaires, étudierait toutes propositions. Ecr. n° 119.714 H.A.P. Hall petites annonces 7 X, 44040 NANTES.

Pour étranger Anglais, 10 ans France, 3 ans Algérie, cherche poste responsable administratif, commercial (Afrique, Moyen-Orient, Sud-Est Asie, etc.), *bilingue anglais-français,* Notions d'allemand. Libre rapidement. Ecr. n° 4.224 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui trans.

E.S.C. 36 a., 13 a. exp. Afrique direction P.M.E. av. solides rel. et exp. œuvre bât. importation et distrib. mat. tech., rech. Sté intér. par implant. nouvelle en Côte-d'Ivoire. Ecrire Fougère, 36, rue de Monceau 75008 Paris.

PHOTOGRAPHE complète grde expérience recherche emploi stable, responsabil. service photo indus., pub. Libre septembre. Ecr. GRAPHIM 2, r. des Roses 91380 Chilly-Mazarin, qui trans.

Cadre supérieur d'association chargé questions juridiques administration et documentation recherche situation stable. Ecr. n° T 021.176 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante ch. emploi de préf. garde enfts, logée, nourrie, à partir d'Août. Tél. 916-09-98.

26 ans, traducteur : français, angl., ital., allem. BT Aéro bnes connaiss. techn., ch. poste, MALI ou SENEGAL à partir de septembre 1980. Ecrire N° T 021.177 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. Réponse septembre assurée.

Cadre F. 39 a., CHEF COMPTABLE, rech. poste ds PME Paris ou banlieue Nord. 960-55-08.

MODÉLISTE-CRÉATRICE EN PRET-A-PORTER forte expér. gde et petite série. RECHERCHE EMPLOI. Ecr. n° T 21.128 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Demande

J.F. DACTYLO tape ts travaux, travail soigné. Ecrire FILAU, 18, r. Eugène-Manuel, 75016 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

P.M.E. REG. MARSEILLE 100 personnes rech.

ACTIONNAIRES apportant capitaux env. 100 000 F capables prendre part active dans entreprise pour poste commercial ou administratif rémunéré. Plus amples renseignements : Ecr. Havas Marseille n° 97.818.

CONSEIL en
- organisation
- marketing,
- crédit de trésorerie et d'investissement.

Ecr. 25.252 PROJETS, 12, rue Pyramides, Paris, qui transmet.

A vendre totalité ou partie en association AGENCE MATRIMONIALE ancienne et connue, Paris Centre, affaire saine, C.A. en expansion. Ecr. Publicité NUIT et JOUR, 3, rue des Graviers, 92200 Neuilly, n° 7.802, qui tr.

Sté sect. LOISIRS en expansion rech. pour commercialisat. sur marché étranger, particip. Stés ou particulier. Minimum pour trait. 300.000 F. Cab. CHAGNON, 198, av. Victor-Hugo, 75016 Paris. Tél. : 504-39-66.

automobiles

vente

divers

NOS VALEURS SURES DE JUILLET

MODELES 79
Superbes, état impeccable

280 SE	96.000
R 18 GTL	27.800
Fiesta 1100 L	19.500

MODELES 80
à faible kilométrage

Golf GLS	34.800
A 112 E	25.300
Horizon GL	30.200
1510 GLS	35.900
104 ZR	24.800
505 SR	39.500
504 Fam.	39.600
R 18 GTL	36.900
R 14 GTL	29.500
R 20 TS 5 vit.	47.500
R 5 Autom. 5 ptes	34.800
R 5 GTL	27.600
Fiesta 1100 L	22.900
BMW 3.18	45.500
BMW 7.28 Inj.	103.000

GARANTIE DEUX ANS OU 24.000 KM

(moteur, boîte, pont, pièces et main-d'œuvre). OPTIONS - CREDIT CENTRE OCCASIONS

HERTZ

111, rue Mont-Cenis (18e) **295-62-90** ouvert samedi

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

OPERA. Vaste pied-à-terre DECORATION INEDITE ET RAFFINEE, CALME ABSOLU. **A. 13 - 296-59-59**

Près place des Victoires cède bail neuf, appt 160 m2 mixte, commercial, profession libérale. Conviendrait parfaitement styliste, show-room, etc. Téléph. : 236-22-02.

3e arrdt.

PLACE DES VOSGES (près), 130 m2, grenier, aménagement *à terminer.* GARBI : 567-22-88.

4e arrdt.

HOTEL MANSART près PL. DES VOSGES luxueux pied-à-terre 65 m2 *DECORATION RAFFINEE.* Prix : 975.000 F. GARBI - 567-22-88.

RARE, r.-de-ch., GD 2 P. habitat. ou profess. Sur place, *5, rue des Tournelles.* 274-59-10.

5e arrdt.

CONTRESCARPE Immeuble 60, 5-6 P., tt cft, balcons, sur rue et jardin : 1.060.000 F. Téléphone 337-51-68.

NOTRE-DAME - MAUBERT Bel imm. VASTE living + 2 chambres. Tél. 329-84-59.

SORBONNE, studette 18 m2, charme, vue splendide. Tél. : 633-56-37 - 222-32-33.

Broca-Censier - 354-42-70 séj., 50 m2, 4 chbr., vue, ascens. **TERRASSE** 158 M2 SOLEIL

RUE MONGE : 4 P. *800.000 F, 4e ét. Tél. 575-23-75.*

CENSIER 4 Pièces + 5 Pièces, en duplex, 180 m2, ascenseur, bon état, profession libérale possible. Tél. 331-89-46.

6e arrdt.

ODEON, 70 m2 haut plafond, Gd living, chbre, gde cuisine, bains. Impec. Soleil. 296-58-88.

VANEAU-RENNES, 1er ét. stdg. tr. bel appt. Séj. S. à manger, 3 chb. 132 m2, état impec. calme tr. clair, Prof. poss. 1.260.000. « TAC » 329-33-38.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES ds hôtel partic., différentes surfaces. Exclusivité. 747-13-27.

CARREFOUR CROIX-ROUGE LIVING + CHAMBRE cuis., bains, r.-de-ch. sur cour. ENSOLEILLE. Téléph. 766-58-45.

7e arrdt.

EXCEPTIONNEL COGNACQ-JAY stdg, calme, ensoleillé, 5 p. cuis. s. de bns, w.-c., chf cent., asc. princ. et serv., 130 m2 + 2 ch. serv., 1.350.000 F. T. 265-64-00.

PRES VARENNES très bel appt 200 m2, tt cft, calme, chbres de service. caves. 336-33-62.

Près r. de Varennes, très gd stand., gd liv. + 2 chbres 1er ét. 1.550.000 F. 222-07-62.

8e arrdt.

FRIEDLAND IMM. RAVALE, 3 ETG., SOL., **BEAU STUDIO** + alcôve, luxe Salle de Bains petite cuisine équipée, chauff. centr., IMM. REFAIT A NEUF **PRIX 279.500 F** Jeudi, vendredi, de 14 à 18 h., **192 BD,** HAUSSMANN OU TEL. : 723-91-22.

MONCEAU 150 m2 BALCON Parking. Service. Bel immeuble. Poss. 90 m2 supplém., occupé même niveau. 563-30-40, ou jeudi 14 à 18 h. : 97, bd Malesherbes.

MIROMESNIL Luxueux 5/6 pièces moderne, 6e étage, grand confort. S/parc, état impeccable, parking. MICHEL & REYL. T. 265-90-05.

QUARTIER EUROPE Bel imm. p. de t., pptaire vend 2 p. r.-de-ch., entrée, cuisine, s. bns, w.-c., cave, chf. cent. ind. Tél., bien aménagé, confortable, calme. S/ place jeudi 10 de 14 à 19 h. 17, RUE CLAPEYRON.

9e arrdt.

SQUARE BERLIOZ, EXCEPTIONNEL 4 P. 115 m2, tt cft, caractère, 15 m. balc., vue. 750.000 F - 281-54-55.

12e arrdt.

Près BASTILLE, directement dans très bel imm. caractère, studio en duplex tt cft (vue sur cour dégagée fleurie), actuellement loué. 555-92-72.

14e arrdt.

DENFERT - Campagne à Paris **VILLA** 300 m2 - 9 PICES DANS PARC, calme. - 354-95-18. - Parking.

GAITE-MONTPARNASSE gds studios + loggia restaurés entièrement gd stand. (asc. V.O., interphone, poutres, vraie cheminée) LE PPTAIRE EUROVIM - 555-92-72.

Près av. GAL LECLERC je vends studio tout équipé (Loi 48) investissement d'avenir pour personne avisée, le Pptaire O.F.B.I. - 555-92-72.

Près MAIRIE, je vends directement dans immeuble rénové, studio et 2 P tt cft, balc. actuellement loués. 555-92-72.

RASPAIL, 4 P. cuis., 115 m2, asc., 3 ét., soleil, travaux à prévoir. 633-38-94.

16e arrdt.

BD SUCHET (dans voie privée) 85 m2 dble liv. + 2 chbres. GARBI. - 567-22-88.

HAMEAU DU RANELAGH plusieurs Appts 3-4-5 P. avec terrasse, sur jardin. PRIX ELEVE JUSTIFIE. Jean FEUILLADE. - 566-00-75.

PLACE DES ETATS-UNIS Imm. gd standg, 340 m2, gde réception, 4/5 chambres, 3 bns, 3 chambres de service. Prix : 3.900.000 F. **NEVEU** ET CIE 743-96-96

VILLA BEAUSÉJOUR Cadre de verdure. Splendide appt 140 m2 env., *belle récept.* + 3 chbres, 2 bains, beau jdin privatif. Rénovation luxueuse. Prix exceptionnel : 1.980.000 F. Possibilité adjoindre studio. PROMOTIC : 553-14-14.

PLACE BARCELONE RECENT STANDING splendide réception + chambre, 96 m2, 4e étage, vue, calme. Px 1.000.000 F. T. : 532-66-10.

MICHEL-ANGE très bel imm. p. de t., 1930, étage élevé, soleil, calme, dble LIVING, CHBRE, 2 ascenseurs. H. LE CLAIR. TEL. : 359-69-36.

17e arrdt.

PEREIRE *Moderne* 3 p. 70 m2 Parking, 6e étage, dégagé. MICHEL et REYL, 265-90-05.

18e arrdt.

ATELIER SUR BUTTE, BEAU VOLUME - 170 M2. A rénover. - Tél. : 532-93-29.

18e CHARMANTE MAISON : LIVING + 3 CHBRES tout confort, soleil. - 320-73-37.

19e arrdt.

PARC des BUTTES-CHAUMONT (près) studio tt conft, libre ou loc. garantie, b. rapp. 555-92-72.

BUTTES-CHAUMONT sur voie privée imm. récent, impeccable, séj., 2chbres, dressing, gd balcon, parking, 550.000 F. - 734-36-17.

Région parisienne

78 - Yvelines

PORT-MARLY. - DANS PARC. **3 P.** cuis., bns, 64 m2, balc., box. Vis. jeudi 10 juillet (13-16 h., RESIDENCE MARLY SOLEIL), bâtiment 2 - escalier C - 2e étage à droite, au 29, ROUTE DE VERSAILLES.

CHATOU - LE VÉSINET R.E.R. Part. vd. dans résid. de standg, environnem. boisé, calme, ds parc 1 ha, très beau duplex expos. S.E., aménagé et décoré, living double, 2 ch., *balcon, terrasse, cave, parking,* box. - 730 000 F + C.F. Tél. : 071-00-57.

Parc de MAISONS - LAFFITTE ds luxueuse résid. appt de 3 p. 83 m2, rez-de-jardin s/terrasse privative et pelouse, 630.000 F. Agence : 962-50-95 ou 962-79-85.

SAINT-GERMAIN 5 minutes R.E.R. Gd stand. 2 p. 59 m2 + 12 m2, balcon, soleil, vue exceptionnelle Parfait état. 690.000 F. Exclusivités Sovia, Téléphone 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY à SAISIR Stand., calme, ensol., 4e ét., asc., 4 pces, cuis., s. de bs, w.c. chauf. 85 m2 + ch. serv. 900 000. Tél. : 265-64-00.

appartements vente

NEUILLY-SUR-SEINE Petit studio, coin cuis., bains. Prix : 88.000 F. Tél : 379-86-35

94 Val-de-Marne

VINCENNES (MAIRIE) dans pavillon ravalé, appartement comprenant cuisine équipée, S. à M., salon, 4 chambres + bureau, 2 bains, cave + jardin. Prix : 675.000 francs POSSIBLE CREDIT. La Propriétaire : 265-11-66.

Province

NICE CIMIEZ Grand 2 pièces 72 m2, loggia profonde très ensoleillée, beau parc, calme, parking. 465 000 F. ABC, 29, rue Masséna, Nice. Tél. : (93) 87-86-97.

Près Saint-Etienne, part. vend 4 pces, cuis., 130 m2, jardin, *vue, dans belle maison XVIIIe.* Tél. : (77) 54-11-32.

DEAUVILLE Rénovation luxueuse **CASINO** dans un hôtel particulier 2 et 3 P., terrasse, livraison 1er août 1980, charges très faibles. Prix intéressant. Téléphonez pour rendez-vous 297-40-40.

HENDAYE, Gare Cause mutation, vends URGENT très bel APPT 3 P. = 72 M2 balc. vue sur Espagne et *Mer,* tt conft, ch. ind. gaz + grenier de 72 m2. Prix : 330.000 F. Visites *s. pl. samedi, dimanche* et lundi 14 juillet sur RENDEZ-VOUS : 950-14-60.

Etranger

U.S.A. FLORIDE appts prox. mer résidence secondaire 149.000 F. AG. DOUGLAS 562-14-15.

CANADA Investissez sur le continent américain, rendement 8,50 % net garanti, possibilité prêt à 12 %. COREPI, 5, rue du Helder, 75009 PARIS. Téléphone 247-13-41.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 5/7 p. tt conft 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

RECH. appts, 1 à 2 PCES Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 Pces Paris, bon quartier, avec ou sans conft, *Mme* LEULIER - 261-68-81. ou le soir : 900-56-51.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

J'ACHETE exclusivement *dans : 5e, 6e, 7, bon 14e,* R.-de-C. 200 m2, gd séj., 2 ch., 2 bns + jard. 200 m2 + appt de serv. + parking. - Ecrire à B.P. M. DU MAZET 186-75062 PARIS CEDEX 02 (service 42), QUI TRANSMETTRA.

l'agenda du Monde

Artisans

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travail peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

Astrologie

Madame Christine VOYANTE *Métro Exelmans. — T. 651-15-93.*

Beauté

SOINS A DOMICILE Une esthéticienne qualifiée CHEZ VOUS (clinique, hôtel), pour tous soins de beauté et maquillages. BEAUTY TOP. Tél. : 522-65-00 ou 259-13-05.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

ACHAT COMPTANT BIJOUX, brillants, argent., monnaies, or, or cassé, 136, r. Legendre (17e), Mo Brochant, ouv. lundi à vend.

Chasse

Cause double emploi vends fusil juxtaposé calibre 12. *(Robust 222 - 1/2 choke-choke).* Parfait état (tiré 250 cartouch.), 1.500 F. - 644-30-61, apr. 18 h.

Collections

Achat cartes postales avant 1920 et actions anciennes. Tél. : 540-72-39.

Maison d'Edition Américaine, ch. illustrations photographies anciennes de l'Indochine jusqu'en 1954. — Tél. : 543-52-62.

Cours

ANGLAIS INTENSIF Juillet, prof. Angl., Amér., Cent. Paris, prix modéré. T. 634-42-62.

PREPAREZ L'ENTREE **EN AP de SCIENCES PO** STAGES INTENSIFS EN AOUT **ECOGEX FORMATION** INSCRIPTIONS : 502-18-00.

Pers. de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseignemt, donn. cours anglais tous niveaux. Tél. : 354-44-48.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL Cave, grenier, appartement. Tous locaux. Tél. : 606-60-06.

Hôtes payants

Famille franç. résidant étranger ch. Paris personne confiance pouvant héberger et conseiller lycéenne 17 ans, demi-pensionnaire. Ecrire M. HOUDART, 24, avenue Jean-d'Avesnes, 7000 MONS (BELGIQUE).

Instruments de musique

Pianos Daniel MAGNE, Agence BOSENDORFER, 50, rue de Rome, 75008 PARIS.

Sélection des meilleures marques de pianos européens, droits et à queue *(avec mécaniques Renner)* : BOSENDORFER, GROTRIAN-STEINWEG, IBACH, EUTERPE, SEILER, SCHIMMEL-PLEYEL...

Occasions, reprises en l'état, px très intér. STEINWAY-Sons, BECHSTEIN, BLUTHNER, SCHIMMEL, RAMEAU, PLEYEL, ERARD...

Créd. livr. serv. et gar. assur. A saisir : surplus anc. stocks avant travaux août 1980.

Téléphone pour rendez-vous 522 - 30 - 90 et 522 - 21 - 74.

PIANOS LABROSSE 10, r. Vivienne. Tél. 260-06-39. PIANOS neufs et occasions. CLAVECINS. - CREDIT COURT et LONG TERME.

Mode

Costumes grandes marques A PRIX REDUITS arrivages permanents 5, avenue de Villiers, Paris-17e.

Moquette

A BRADER 40.000 m2 de moquette, laine et synthétique, pose assurée. TEL. : 757-19-19.

Péniches

PENICHE AMENAGEE 30 m., 7 cabines, séj. 35 m2 av. bibl., bar, pont-terr., 3 dches, 3 w.-c., Agréée pr le transp de passag. s/riv., can., estuaires. Mot. Baudouin DK6, gr. électrg. 24 et 220 V. Rés. ou hôtellerie fluviale. Tél. : (56) 44-58-50 de 17 à 20 h.

Perdu

Perdu 6 mai Willi cocker roux 1 testicule, 13e arrdt. récomp. Jeannette Berson. T. 548-40-95.

Photo

A vendre, cause double emploi, viseur Hasselblad N.C. 2. Valeur 2.200 F cédé 1.500 F. 858-85-81.

Répondeurs téléphoniques

DISCOPHONE 800 Sous garantie 5.000 F environ. Tél. 558-39-81.

Stages

STAGE DE SCULPT. ETE 80. Ecr. J.-P. Ruiz Maison-Rouge, 19350 CHABRIGNAC-JUILLAC. TEL. : (55) 25-65-81.

Soldes

FABRICANT SOLDE à prix d'usine. *STOCK LUSTRERIE* PETITS MEUBLES — Style, rustique, moderne, bois, bronze, fer, cristaux. GRAND CHOIX POUR RESIDENCE SECONDAIRE *Marchandise à emporter.* ELAN, 172, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 371-40-34, 9 h.-18 h., lundi au samedi.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Espagne, bd de mer, loue villas, appts. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours. T. (6) 428-41-52.

DROME, maison de campagne à partir 16-8, bungalows à p. 30-8 piscine, tennis. Wilkens 26400 Roche/Grâne. T. 62-60-25.

NYONS (26) appart. 4 pers., *juill. - septemb.* Téléphone : (92) 21-04-06.

Liaisons aériennes

VOLS SPÉCIAUX ATHENES : 1.000 F. TUNIS : 1.000 F. AGADIR - CASABLANCA MARRAKECH : 1.100 F. Prix mini aller et retour. J.S.F. Lic. A 804, 5, rue de la Banque. Téléph. : 261-53-21.

Tennis

TENNIS en **ANGLETERRE** côte sud STAGES DE 5 JOURS et...

10 min. PARIS COURS COLLECTIFS STAGES PAUL WAROQUIERS 61, boulevard Poniatowski, 75012 PARIS. T. 347-00-09.

[هكذا من الأصل]

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Le produit national brut diminuerait de 3 % en 1980

Dans des prévisions économiques révisées, qui seront présentées au *Congrès le 21 juillet, le* gouvernement américain prévoit une baisse du produit national brut de 3 % cette année, suivie d'une croissance de 3,5 %. l'an prochain. Cette estimation traduit la reconnaissance par la Maison Blanche que la récession a été plus accentuée que prévu. Le chômage devrait toucher 8,5 % *de la population active à la fin* de 1980, soit 8,9 millions de personnes sans emploi, alors qu'en mars l'administration s'attendait à un taux maximum de 7,25 % au début de 1981. En juin, le chômage a atteint 7,7 % de cette population.

En revanche, les prix devraient enregistrer une nette décélé*ration, augmentant de 11,9 % pour* l'ensemble de 1980 (contre un rythme de 18 % en début d'année) et de 9,8 % en 1981. Cependant, les prix de gros ont augmenté de 0,8 % en juin (contre 0,3 % en mai et 0,5 % en avril), ce qui porte leur hausse pour le deuxième trimestre à 6,3 % en taux annuel (18,9 % au premier trimestre). *Pour la première fois depuis* deux ans, les prix de l'énergie ont accusé une baisse de 0,6 % (— 1,2 % pour l'essence) ; mais les prix alimentaires ont augmenté de 0,7 %, la hausse la plus importante en trois mois. — *(A.F.P.)*

« LE RACHAT DES BANQUES AMÉRICAINES PAR DES ÉTRANGERS EST BÉNÉFIQUE » estime M. Volcker

Il n'y a pas lieu d'arrêter les acquisitions de banques américaines par des intérêts étrangers, celles-ci apportant des bénéfices certains aux Etats-Unis, estime le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, dans un rapport qu'il a fait tenir mardi 8 juillet à la commission bancaire du Sénat, et qui réfute indirectement les craintes qu'ont pu faire naître le rachat, ces dernières années, d'un nombre appréciable de banques américaines par des intérêts étrangers.

Suspendre les acquisitions de banques américaines par des intérêts étrangers, indique-t-il encore, *« pourrait jouer contre l'intérêt bien compris (des Etats-Unis) en supprimant une source potentielle de capitaux supplémentaires pour nos banques et en faisant craindre, à l'étranger, que les Etats-Unis ont renversé leur politique traditionnelle en ce qui concerne les investissements étrangers ».*

Selon le rapport, le nombre de banques américaines appartenant à des intérêts étrangers est passé de 32 en 1972 à 84 à la fin de 1979. Leurs avoirs totalisent actuellement 44,6 milliards de dollars, ce qui représente 4 % des avoirs de l'ensemble des banques américaines (contre 0,6 % en 1972). — *(A.F.P.)*

● *« Saoudisation »* de la filiale de la Citibank en Arabie Saoudite. — La filiale de la Citibank le 11 juillet prochain, la Saudi American Bank, détenue à 60 % par des actionnaires saoudiens. La Citibank conservera 40 % de la nouvelle société, qui restera affiliée à l'organisme financier central de New-York, et continuera de l'administrer.

La reprise quand ?

A quand la reprise ? Telle est la question qui — sans paradoxe — peut maintenant être posée à propos de l'économie américaine. La récessio navait, par son absence au rendez-vous, trompé, tout au long de l'an dernier, les attentes des experts. Elle est intervenue cette année avec une telle brutalité que du coup les analystes portés sur l'extrapolation s'attendent au pire. Or, du fait même de son intensité, la chute peut fort bien n'être que courte, compte tenu aussi des capacités de réaction d'une économie ludion.

L'économie américaine a plongé au cours du deuxième trimestre de cette année au poin tde retrouver les pires résultats de la précédente récession en 1974-1975. Sous la pression des mauvaises nouvelles publiées de façon quasi simultanée, il était logique qu'à la suite d'une sorte d'intoxication collective, les prévisions virent au noir. De fait, le produit national brut des Etats-Unis devrait, d'avril à juin, avoir reculé, en taux annuel, de 6 à 8 %.

Quelque distance ayant été prise à l'égard des événements, il est actuellement permis de tenir compte d'autres indications qui vont dans le sens d'un retournement de conjoncture. Ainsi, le taux d'intérêt accordé aux meilleurs clients (*« prime rate »*), qui avait atteint le sommet de 20 % début avril, est redescendu à 11,5 %. La baisse a été plus sensible encore pour les autres taux. En outre, le Système fédéral de réserve a levé pratiquement toutes les contraintes qui pesaient sur l'octroi des crédits. Ce double phénomène pourrait notamment entraîner une reprise des commandes de logements qui, avec le délai de réponse usuel, se traduirait par une progression des mises en chantier et des activités de l'industrie du bâtiment.

« Il n'est pas interdit de se demander si le deuxième trimestre ne représente pas, sinon la fin de la dégradation, du moins un point bas proche du minimum au-delà duquel l'économie ne pourrait que se redresser, même si ce redressement doit s'effectuer à un rythme lent », est-il souligné dans le dernier bulletin économique de la Banque de Paris et des Pays-Bas. En fait, l'économie américaine était entrée dans une phase de ralentissement au printemps de l'an dernier, masquée par une reprise de la consommation — grâce à une baisse du taux d'épargne — durant l'été, qui a elle-même entraîné, compte tenu de la hausse des prix, un durcissement de la politique du crédit à l'automne. Ce resserrement a eu d'abord l'effet « pervers » de redonner, durant l'hiver, un deuxième souffle à la demande — sans oublier l'ambiance de guerre froide — avant de renforcer le recul de l'activité.

Le bulletin souligne : *« La médecine de cheval de la Réserve fédérale a été appliqué à un coursier déjà bien mal en point »*, faisant allusion aux mesures restrictives prises en mars 1980 qui ont atteint de plein fouet les secteurs de l'automobile et du bâtiment et amené les entreprises à réduire leur production. Cette analyse fait ainsi ressortir les oscillations d'une économie encore très plastique qui s'adapte très vite aux conditions du marché. Dès lors, compte tenu d'un certain ralentissement de l'inflation et de l'abaissement du niveau des stocks, *« les éléments d'une récession courte paraissent réunis et devraient permettre un rétablissement dès la fin de l'année »*... à condition qu'il n'y ait pas de nouvelles et fortes hausses du pétrole.

Dans ce contexte, les projets gouvernementaux de réduction des impôts apparaissent surtout à finalité électorale. Le département du Trésor a esquissé un programme de 5 milliards de dollars, dans un premier temps, pour 1981, alors que du fait de la récession le budget pour l'année financière, qui commence le 1er octobre, pourrait enregistrer un déficit de l'ordre de 30 milliards.

En tout état de cause, même si les phases de récession — les Etats-Unis en ont connu six depuis la dernière guerre, le P.N.B. ayant au maximum baissé de 2,5 % en moyenne — ont des vertus curatives, la « dose » actuelle ne saurait suffire à réduire les germes de l'inflation qui se sont accumulés dans l'économie américaine. Pour ramener les hausses des prix à un niveau acceptable, il faudrait définir une rigoureuse politique à long terme sur le plan budgétaire et monétaire aussi bien qu'énergétique.

MICHEL BOYER.

En R.F.A.

La production industrielle a reculé de 1,5 % en mai

Bonn *(A.F.P.)*. — Le coût de la vie a augmenté de 0,5 % en juin, contre 0,4 % en mai. En douze mois (juin 1980 comparé à juin 1979), la hausse a été de 6 %, rigoureusement identique à celle qui avait été enregistrée en mai.

Les prix des services (+ 1,9 % en un mois) sont les principaux responsables du résultat de juin, alors que ceux des produits énergétiques, qui avaient été à l'origine de l'accélération du coût de la vie les mois précédents, ont relativement peu augmenté. Ainsi le prix du gaz est resté inchangé, celui du charbon n'a augmenté que de 0,2 %, celui des carburants a été en hausse de 0,6 %. Quant au prix du fuel domestique, il a même baissé de 3,4 %.

Cependant, le tassement de la conjoncture se confirme en R.F.A. : la production industrielle, qui avait reculé de 1,5 % en avril, a accusé en mai une nouvelle baisse de 1,5 % (après correction des variations saisonnières). De leur côté, les commandes de l'industrie de transformation ont diminué de 5,3 % en avril (et non de 4,5 % comme il avait été annoncé initialement). En mai, elles ont enregistré une reprise de près de 2 %, uniquement du fait de la demande étrangère (+ 4,5 %), tandis que les commandes intérieures ont pratiquement stagné.

En un an, sur une période de deux mois (avril-mai 1980 par rapport à avril-mai 1979), la production industrielle a augmenté de 3 %, alors que les commandes de l'industrie de transformation ont régressé de 3,5 %. La production de la seule industrie manufacturière a progressé de 3,5 %, celle du bâtiment de 2,5 %, tandis que celle des mines a régressé de 2,5 %.

Le gouvernement, quant à lui, mise toujours sur une croissance réelle de 2,5 %, une inflation moyenne de 5,5 % et un chômage de 3,5 % à 4 % en moyenne annuelle en 1980. Le chômage était légèrement remonté en juin, à 3,4 %, contre 3,3 % en mai. Dans une interview, à paraître jeudi 10 juillet, dans l'hebdomadaire *Stern*, le ministre des finances, M. Hans Matthoefer, confirme cet optimisme relatif, auquel, il est vrai, l'approche des élections nationales du 5 octobre n'est peut-être pas étrangère. *« A moins de coup dur imprévu sur le front pétrolier*, souligne-t-il, *l'inflation va se ralentir dans les prochains mois. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0320	4,0355	+ 110	+ 130	+ 205	+ 225	+ 520	+ 580
$ can.	3,5280	3,5320	+ 2	+ 37	+ 50	+ 84	+ 246	+ 310
Yen (100)	1,8410	1,8440	— 20	0	— 24	— 2	+ 63	+ 108
DM	2,3170	2,3210	+ 42	+ 59	+ 96	+ 112	+ 335	+ 377
Florin	2,1170	2,1210	+ 20	+ 37	+ 51	+ 68	+ 166	+ 208
F.B. (100)	14,4730	14,4920	— 199	— 60	— 349	— 155	— 664	— 205
F.S.	2,5350	2,5410	+ 140	+ 160	+ 288	+ 308	+ 808	+ 870
L. (1 000)	4,8560	4,8620	— 673	— 484	—1065	— 826	—2790	—2470
£	9,5660	9,5800	— 435	— 360	— 715	— 630	—1160	— 980

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	9 9/16	9 11/16	9 7/16	9 9/16	8 7/8	9 1/8
$ E.-U.	25 3/8	25 5/8	8 7/16	8 11/16	8 7/8	9	9 1/4	9 3/8
Florin	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16
F.B. (100)	12	13	13 3/4	14 1/4	13 5/8	13 7/8	12 3/4	13 1/4
F.S.	2 7/8	3 1/8	5 1/16	5 5/16	5 1/16	5 5/16	5 1/8	5 3/8
L. (1 000)	15	20	24	26	22	24	22 1/2	23 1/2
£	18 3/4	19 1/4	16 3/4	17 1/4	16 5/16	16 9/16	14 1/2	14 3/4
Fr. franç.	12	12 1/4	12	12 3/16	12	12 3/16	12	12 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le président Carter annonce un plan de soutien à l'industrie automobile américaine

En route pour le Japon, où il doit assister ce mercredi 9 juillet aux obsèques de M. Ohira, le président des Etats-Unis, M. Carter, a annoncé mardi soir à Detroit aux dirigeants patronaux et syndicaux de l'automobile les premières mesures d'un plan d'aide, dont le montant total frôle le milliard de dollars. Ce plan, destiné à aider l'industrie américaine à surmonter le cap difficile des trois prochaines années, comprend trois séries de décisions :

● Une aide financière de 250 à 450 millions de dollars sera accordée aux villes américaines touchées par la crise de l'automobile (Detroit surtout) ainsi qu'aux revendeurs spécialisés (concessionnaires, agents, etc.), durement affectés par la chute des ventes et dont une étude publique estimait récemment que la moitié environ frôlaient le dépôt de bilan.

● *Les nouvelles* normes fédérales sur la pollution et la sécurité, qui devaient entrer en vigueur d'ici 1983, seront partiellement abandonnées, ce qui prmettra aux *constructeurs, obligés* pour s'y conformer de modifier leurs équipements et leurs modèles de réaliser une économie estimée à 500 millions de dollars.

● Enfin, le président Carter a souhaité que la commission américaine sur le commerce international accélère l'étude de la requête *déposée par le syndicat* américain des travailleurs de l'automobile, qui, estimant que les importations de voitures étrangères — japonaises surtout — portent gravement atteinte à l'industrie nationale, demandent une augmentation des droits de douanes imposés sur les véhicules étrangers.

Le président Carter qui, jusqu'ici, s'était montré opposé à toute mesure protectionniste, a justifié sa nouvelle position par l'inquiétude croissante que provoque la situation de l'industrie américaine de l'automobile. Affectés à la fois par la chûte des ventes des modèles de grosse cylindrée, une concurrence étrangère accrue, et le coût considérable des investisesemnts nécessaires pour adapter leurs véhicules aux nouvelles normes, les quatre principaux constructeurs américains sont, en effet, fort mal en point. Avec les sous-traitants, ce *secteur compte, au total, sept cent* mille chômeurs, principalement dans la région de Detroit, où le taux de chômage atteint le double du taux national. Chrysler, au bord de *la faillite*, a dû sa survie qu'à une aide fédérale. Ford inquiète les analystes et General Motors — pourtant le moins touché — a enregistré des pertes au premier trimestre. Quant à American Motors Corporation, lié depuis deux ans au groupe français Renault — qui détient 20 % de son capital, — il suscite à nouveau de vives alarmes.

La semaine passée, le plus petit constructeur américain a annoncé qu'il allait enregistrer d'ici à l'automne, la plu grosse perte trimetrielle de son histoire et que le résultat de l'exercice fiscal se terminant le 30 septembre se solderaient par une perte record qui, selon les analystes pourrait atteindre 135 millions de dollars. Handicapé par une gamme vieillie, de « petites » *voitures néanmoins pas trop* gourmandes en carburant, et par les difficultés de sa division « jeep », American Motors aura du mal à attendre la sortie, prévue en 1982, d'un nouveau modèle conçu avec l'aide de Renault. Les créanciers du groupe, échaudés par l'expérience Chrysler, et alarmés par ces pronostics, ont d'ores et déjà décidé de réduire de 150 à 30 millions la ligne de crédit d'American Motors et refuse d'aller plus loin, ce qui a *conduit Renault à lui accorder* une aide financière. (*Le Monde* du 7 juillet.)

LE GROUPE RHONE-POULENC POURRAIT CÉDER UNE PARTIE IMPORTANTE DE SES ACTIFS DANS LA CHIMIE DE BASE

Le groupe Rhône-Poulenc, numéro un français de l'industrie chimique, serait sur le point de céder à la British Petroleum (BP) le contrôle de Naphtachimie (3,5 milliards de chiffre d'affaires), le plus important producteur national d'éthylène (620 000 t./an), matière de base essentielle à toute la chimie moderne, dont il possédait jusqu'ici 57 % du capital, la compagnie pétrolière britannique détenant, de son côté, le restant des actions.

M. Jean Gandois, président de Rhône-Poulenc, devrait annoncer la nouvelle mercredi 9 juillet.

Cette cession d'actif ne serait pas *toutefois la seule à laquelle* le groupe Rhône-Poulenc aurait décidé de procéder dans la pétrochimie. M. Gandois pourrait, en effet, également annoncer la vente à Elf-Aquitaine et à BP de tout ou partie des intérêts que son groupe possède dans la production de chlore et de P.V.C.

S'il en allait bien ainsi, le paysage de l'industrie chimique française s'en trouverait profondément modifié, avec, d'un côté, un groupe privé, Rhône-Poulenc, dont la chimie fine deviendrait la principale des vocations, de l'autre, un groupe pétrolier d'Etat, Elf-Aquitaine.

Cette rectification de frontière n'est pas invraisemblable dans la *mesure où elle s'inscrit* dans les desseins nourris par M. Jean Gandois depuis son arrivée dans le groupe Rhône-Poulenc, qui, soucieux de lui donner de sérieux atouts *pour l'avenir, vise à en faire* un grand de la chimie fine en le désengageant progressivement de la chimie de base (engrais exceptés). Elle vient également dans le sens de la diversification souhaitée par Elf Aquitaine et les pouvoirs publics, la chimie ne constituant pas, en l'occurrence, une pomme de discorde entre la compagnie pétrolière et l'Etat, son tuteur.

Cela étant, Rhône-Poulenc n'abandonnerait pas, dit-on, tous ses intérêts dans Naphtachimie e. *garderait ainsi un pied dans* la maison, ne serait-ce que pour assurer ses approvisionnements. — A. D.

FIRESTONE VA PROCÉDER A UN NOUVEL ET IMPORTANT RETRAIT DE PNEUS

Firestone, numéro trois mondial de l'industrie des pneumatiques, va procéder au retrait et au remplacement de un million huit cent mille pneus à carcasse radiale du modèle « 500 » jugés défectueux.

Ce n'est pas la première fois que la firme américaine effectue un tel retrait. *Elle y avait été obligée* à la fin de 1978 par le département du commerce des Etats-Unis. L'opération avait porté sur sept millions cinq cent mille pneus du même type frabriqués entre 1975 et 1976 et lui avait coûté 230 millions de dollars (970 millions de francs).

Ceux actuellement en cause sont sortis de ses usines entre 1976 et 1977. Sur la base des prix de 1978, le coût de ce nouveau retrait s'èlèverait à 56 millions de dollars (230 millions de francs).

Ce qui ne va pas arranger les affaires de Firestone, déficitaire de 65,8 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 1979-1980 et contrainte, en raison de la récession dans l'industrie automobile, de fermer prochainement sept usines et de supprimer sept mille trois cent quatre-vingt-dix emplois.

Marx et Jésus réconciliés ?

L'Union soviétique vient de signer, avec la société italienne Magnificio Calzificio Torinese (M.C.T.), un contrat de vente de licence pour la fabrication de sept millions et demi de jeans et blousons, sur les cinq années à venir Le jean gardera son nom de baptême « Jésus ». Le montant de l'opération est évalué à 100 millions de dollars.

Succès de taille pour M.C.T., lorsque l'on sait qu'il s'agit d'une société familiale relativement modeste. Elle a produit huit millions de pièces l'an dernier, réalisé un chiffre d'affaires de 42 millions de dollars et emploie actuellement 600 personnes dans ses deux établissements de Turin et de Capri.

On est en droit de se demander si le choix de l'U.R.S.S. a été guidé par des motifs technologiques ou, au contraire, davantage politiques, alors que les deux leaders américains du jean : Levi Strauss et Bluebell étaient dans la compétition. Accepter de répondre à une demande pressante — un « jean russe » valait jusqu'à 100 dollars sur le marché noir, — privilégier l'Europe plutôt que les États-Unis, deux raisons essentielles, semble-t-il, au choix des Soviétiques.

L'emploi du jean s'est brutalement développé à la fin des années 60, en même temps que le mouvement libertaire. Son introduction en U.R.S.S. aurait-elle une signification plus profonde que celle d'améliorer le confort des citoyens ? — V. L.

VIIIE PLAN

La réduction du chômage dépend d'une plus juste répartition du travail et des revenus

affirme le rapport Lesourne

La reconquête de l'emploi est un objectif national prioritaire dont chaque Français doit pouvoir prendre l'exacte mesure au-delà des perspectives actuelles — voire de l'accoutumance — qui se sont développées ces dernières années face à la montée du chômage.

Cette idée force est exprimée à maintes reprises *dans le rapport de* la commission de l'emploi et des relations du travail du commissariat général au Plan, présidée par M. Jacques Lesourne, professeur au conservatoire national des Arts et Métiers. Comme les pouvoirs publics, l'opinion prend trop aisément son parti de la persistance, de l'aggravation du chômage (sauf exlosion ponctuelle comme lors de la crise de la sidérurgie lorraine).

Après cette affirmation dynamique, vient une mise en garde : « Une plus juste répartition du travail et des revenus ne peut pas seulement être attendue d'une croissance générale profitant à tous, mais d'un effort délibéré et courageux de solidarité. »

Les employeurs doivent être plus ouverts à l'embauche et à la négociation, en particulier en ce qui *concerne l'emploi et le droit* d'expression des salariés. Ceux-ci doivent accepter de modérer leurs demandes sur le pouvoir d'achat, les conditions de travail et sa durée. Les travailleurs indépendants doivent consentir au freinage de leurs tarifs.

L'Etat enfin, doit créer les conditions d'une croissance plus riche et plus créatrice d'emplois. Le rapport ne cite pas de chiffres précis, l'essentiel étant, estime le président de la commission, de casser certaines des actuelles acceptations et de renverser la tendance.

Constatant l'étroitesse des voies qui s'offrent à lui, le groupe de travail de la rue Martignac reprend les thèmes traditionnels favorables à une croissance plus forte : équilibrer les échanges extérieurs, économiser l'énergie, améliorer la compétitivité, stimuler sélectivement la croissance, etc.

Pour que cette dernière apporte des emplois, il es t primordial d'améliorer le coût relatif du travail *par rapport aux autres facteurs* de production. Donc : modifier l'assiette des charges sociales, par exemple en prenant en compte la valeur ajoutée des entreprises, accroître l'efficacité des aides à l'emploi et de l'A.N.P.E., etc.

Les recommandatioins relatives à l'aménagement et à la réduction du l'aménagement *et* à la réduction de la durée du travail ne s'écartent guère du rapport Giraudet. Toutefois, elles marquent plus de réserve visà-vis de la cinquième semaine de congés, jugée peu créatrice d'emplois. En citant le chiffre de 39 heures pour la durée hebdomadaire, la commission ne propose même pas de date précise. En revanche, elle pose des conditions : maintenir le taux d'utilisation des équipements ; modérer les coûts salariaux ; éviter d'accentuer les *pénuries spécifiques de main-d'œuvre* ou susceptibles de constituer des goulets d'étranglement.

De la qualité de l'emploi, estime la commission, dépend la place que prendra l'économie française dans la compétition internationale. Il faut donc étendre l'éducation et la formation, l'expression des salariés dans l'entreprise et enrayer la « marginalisation » : formes précaires de l'emploi et chômage de longue durée.

Enfin, le rapport insiste sur le développement de la négociation à tous les niveaux. Si certaines des recommandations de la commission devront être mises en œuvre par la loi et les réglements, la plupart des questions posées par l'évolution de notre système productif ne pourra être résolue que par la voie conventionnelle. C'est elle qui peut résoudre les problèmes de notre temps. Le reconnaissance, par les pouvoirs publics, de l'autonomie des partenaires sociaux, est considérée, par certains, comme l'une des conditions *de l'amélioration du dialogue.*

En 1985, y aura-t-il 2,2 millions de chômeurs en plus ? La commission ne le pense pas, mais insiste à maintes reprises sur la priorité à donner à l'emploi.

Le rapport se termine par la publication de deux déclarations, celle du représentant de la C.G.T., M. J. Leroy, et celle de M. Bodin, représentant de la C.F.D.T., qui exprimait leurs désaccords sur les conclusions. Ils reprochent à la commission la timidité de ses pro*positions qui se placent dans* « la gestion de la pénurie ». — J. R.

● *Le projet du VIIIe Plan* sera soumis en septembre au Conseil économique et social, a indiqué mardi 8 juillet le président de celui-ci, M. Gabriel Ventejol, après l'entretien qu'il a eu à Matignon avec M. Raymond Barre. Le Conseil donnera son avis en octobre, avant que les textes soient soumis au Parlement.

SOCIAL

EN GRÈVE DEPUIS LE 30 JUIN

Des stagiaires algériens remettent en cause la formation dispensée chez Renault-Véhicules industriels

De notre correspondant régional

Lyon. — Depuis le 30 juin, un groupe de stagiaires algériens observent une grève de la formation dans des locaux loués par Renault - Véhicules industriels à Saint-Priest (Rhône). Par cette action qu'ils nomment « suspension du travail de formation », les trente-deux stagiaires veulent attirer l'attention sur l'inadaptation de leur formation professionnelle destinée, en principe, à permettre leur retour en Algérie avec un emploi garanti.

R.V.I. se défend d'être la cause du conflit et assure n'avoir qu'un rôle technique de formation dont la politique générale et la stratégie sont dessinées par deux gouvernements. C'est l'ONAMO (Office national de la main-d'œuvre, organisme algérien) et la Caisse centrale de coopération économique (qui dépend du ministère français des affaires étrangères) qui ont, ensemble, la responsabilité des stages.

La SONATRACH, société nationale algérienne, avait manifesté la volonté d'embaucher des mécaniciens réparateurs poids lourds pour son usine d'Hassi-Messaoud. L'ONAMO a sélectionné cinquante-cinq candidats. La formation a été confiée au département spécialisé de R.V.I. Sept mois après le début du stage, le bilan est *largement négatif* : trente-deux stagiaires persévèrent mais sont en grève, dix-sept ont abandonné volontairement, six ont été exclus pour « *raisons pédagogique* » (absences répétées, travail insuffisant). En fait, l'absentéisme — qui n'est pas nié par les stagiaires grévistes — n'est qu'une des manifestations du décalage ressenti entre la formation souhaitée et la formation effectivement accomplie.

« *On nous a proposé par le recrutement une formation de réparateur poids lourds, alors que le projet initial était de former des mécaniciens diésélistes. Il s'est avéré qu'en fait le profil du stage consiste plutôt à former des aides mécaniciens* », constatent en premier lieu les stagiaires. Mais leurs critiques sont plus précises encore : « *Rien n'est prévu pour nous apprendre à faire un diagnostic. Or un mécanicien ne sachant pas diagnostiquer une panne est un O.S. bon pour les boulons. (...) Nous nous contentons de travailler sur des moteurs datant de la préhistoire, ce qui convient sans doute à la formation de techniciens destinés à un pays sous-développé.* »

Au département emploi-formation de R.V.I., on réfute ces accusations : « *C'est le premier problème de ce type qui nous est posé, alors que de très nombreux pays accordent une confiance renouvelée à notre formation.* » De plus, le responsable du département, M. Stéphan Kossaro, se montre d'accord pour discuter de « *tous les problèmes de formation* » mais seulement « *après la reprise des cours* ». Et d'ajouter que le malaise des stagiaires a aussi d'autres raisons. Les grévistes avancent plusieurs revendications : *l'alignement des allocations*-formation sur le SMIC (celles qui sont allouées ne sont pas *indexées sur le coût de la vie*) ; l'uniformisation des prix pour *le logement* ; la garantie d'un emploi bien rémunéré au moment de leur retour en Algérie.

CLAUDE RÉGENT.

Elections professionnelles

PROGRÈS DE LA C.S.L. A L'USINE CITROËN DE SAINT-OUEN

Aux élections des délégués du personnel des usines Citroën de Saint-Ouen, qui se sont déroulées début juillet, la C.S.L. progresse d'un siège et de 4,73 % au détriment de la C.G.T., par rapport aux élections de *1979*. A Reims, elle maintient ses positions.

● *Saint-Ouen*, 1er et 2e collège. Inscrits : 1 513 ; votants : 1 238 (81,82 %) ; suffrages exprimés : 1 196 (79,05 %).

Ont obtenu : C.S.L., 810 voix, soit 67,73 % (63 % en 1979), 9 sièges (8 en 1979) ; C.G.T., 230 *voix, soit* 19,23 % (26,6 %), 2 sièges (3) ; F.O., 79 voix, soit 6,6 % (4,9 %) ; C.F.D.T., 77 voix, soit 6,44 % (5,5).

● *Reims*, 1er et 2e collège. Inscrits : 1 170 ; votants : 1 037 (88,63 %) ; suffrages exprimés : 970 (82,91 %).

Ont obtenu : C.S.L., 650 voix, soit 67,01 % (67,3 % en 1979), 7 sièges ; C.G.T., 253 voix, soit 26,08 % (26,21 %), 3 sièges ; F.O., 167 voix, soit 6,91 % (6,49).

LES NOUVEAUX HONORAIRES MÉDICAUX

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle convention médicale signée par les caisses d'assurance-maladie *et la Fédération des médecins de* France (F.M.F.), les honoraires médicaux suivants sont appliqués depuis le 1er juillet.

CONSULTATIONS : 46 F au lieu de 40 F par le généraliste ; 68 F au lieu de 60 F par le spécialiste ; 100 F au lieu de 92 F par le neuropsychiatre.

VISITES : *60 F au lieu de 58 F* par le généraliste ; 78 F au lieu de 76 F par le spécialiste ; 110 F au lieu de 108 F par le neuropsychiatre.

L'acte de chirurgie (lettre clé : K) passe de 8,70 F à 9,20 F ; les actes d'électrocardiologie (lettre clé : Z) passent de 5,40 F à 5,70 F chez l'omnipraticien ou le spécialiste ; *de 7 F à 7,30 F par l'électrocardio*logiste ou le gastroentérologiste ; de 6,40 F à 6,70 F par le rhumatologue ou le pneumophtisiologue.

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), opposée *à la* convention, recommande à ses adhérents des tarifs différents — dits tarifs syndicaux — moins remboursés par la Sécurité sociale quand ces tarifs sont plus élevés... à une exception puisque le tarif de la visite du généraliste, proposé par la C.S.M.F., est de 45 F.

TRÈS LÉGÈRE DIMINUTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 1978

La caisse nationale d'assurance-maladie vient d'indiquer que le nombre des accidents du travail a légèrement baissé en 1978 par rapport à 1977 : 1 014 051 contre 1 025 968 en 1977 pour un nombre de salariés de 13 708 109 contre 13 756 444 en 1977. Le taux de fréquence (nombre d'accidents par million d'heures) reste stabilisé à 37,4.

105 529 de ces accidents ont entraîné une incapacité permanente (contre 112 146 en 1977) et 1 567 ont été mortels (contre 1 706). En revanche, le nombre des journées perdues par incapacité temporaire est passé de 28,5 millions à 29 millions. Si le taux de gravité des incapacités temporaires augmente de 1,04 en 1977 à 1,07 en 1978, l'indice de gravité des incapacités permanentes diminue de 42,9 à 40,3.

La métallurgie vient en tête avec 278 312 accidents avec arrêt du travail (290 956 en 1977), suivi du bâtiment et des travaux publics (250 755 contre 259 902).

En ce qui concerne les maladies professionnelles, on enregistre une diminution des cas de silicose (617 contre 657) ainsi que des affections causées par les *ciments. Mais 209* personnes sont mortes de maladie professionnelle dont 145 de silicose.

DÉMOGRAPHIE

M. GEORGES MARCHAIS : certaines mesures d'austérité visent à avancer l'âge de la mort.

M. Georges Marchais consacre, dans *l'Humanité*, du mercredi 9 juillet, un long article à la crise de la démographie. « *La France*, estime-t-il, *est menacée, aujourd'hui, de déclin démographique* » alors que « *les Françaises et les Français désirent, en général, autant d'enfants aujourd'hui qu'hier* ». Dans le même temps, remarque le secrétaire général du P.C.F., « *les progrès de l'espérance de vie se font, actuellement, plus lents* », et « *des politiciens ou des technocrates giscardiens ne cachent pas aujourd'hui que certaines mesures d'austérité visent à avancer l'âge de la mort* ».

La crise démographique, selon lui, « *ne peut se concevoir indépendamment de la politique d'austérité et de surexploitation du capital* ». M. Marchais analyse une série d'obstacles à la progression démographique, parmi lesquels le chômage, la précarité de l'emploi, les conditions de travail, l'incertitude devant l'avenir.

Le secrétaire général du P.C.F. dénonce également les arguments qu'il attribue au parti socialiste et « *d'autres groupes se réclamant du* « *féminisme* ». Selon ces arguments, « *les choix spécifiques des femmes seraient un obstacle à leur égalité. Maternité et libération de la femme seraient inconciliables, antagonistes* ». « *Au nom de la liberté, on les appelle au renoncement* », écrit-il.

Pour le P.C.F., rappelle M. Marchais, « *libération de la femme et maternité ne sont pas inconciliables* ». Il estime qu'une politique « *définie en fonction des intérêts des travailleurs et des familles et non de ceux du profit capitaliste peut influer positivement* » sur l'évolution de la démographie. C'est pourquoi, souligne M. Marchais, le P.C.F. lutte pour l'amélioration des conditions de vie des familles populaires, pour le droit « *de chacun à un bon emploi et à des conditions de travail dignes de notre époque* », pour que « *chaque famille puisse décider de sa vie, choisir son style de vie* ».

[هكذا من الأصل]

L'élargissement de la C. E. E. en question

II. — Des paysans espagnols saisis par le doute

L'année a fort mal commencé pour les exploitants agricoles des Pyrénées-Orientales : mévente des salades, des artichauts et maintenant de la tomate, la production (sous serre notamment) augmentant alors que le mauvais temps en Europe a réduit la consommation. Du coup les agriculteurs mettent en cause à la fois les pratiques de commercialisation — dont certaines apparaissent effectivement irrégulières — et les concurrents espagnols, dont les ventes de légumes en France ont été multipliées par deux en huit ans et celles de fruits par trois (« le Monde du 9 juillet).

De notre envoyé spécial JACQUES GRALL

Barcelone. — A qui le crime profite-t-il ? La rumeur est tenace au-delà des Pyrénées, qui accrédite une thèse d'un commando de simili-paysans, envoyé par on ne sait qui pour brûler des camions espagnols et nuire ainsi aux relations entre Paris et Madrid. Le rôle des médias, qui montent en épingle les informations, est fustigé : *« Une année, c'est le choléra, une autre l'ETA, maintenant les camions que l'on brûle. »* Notre interlocuteur pourrait ajouter : *« Et l'ETA encore une fois. »* Paysan cultivé, militant syndical clandestin au temps du franquisme, il imagine que certaines forces ont intérêt à confiner l'Espagne dans son isolement. Et en tant que syndicaliste, c'est la raison essentielle qui le pousse à accepter l'idée de l'élargissement de la C.E.E. En tant que producteur agricole, le doute sur les bienfaits de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté s'insinue.

« Nous nous excusons auprès des journalistes présents, mais pour qu'il n'y ait pas de problèmes de traduction entre nous, nous tiendrons la réunion en catalan. » Le samedi 21 juin, à la chambre d'agriculture de Perpignan, les jeunes des Pyrénées-Orientales recevaient des responsables de l'*Unio de pagesos* (Union des paysans), syndicat agricole de Catalogne, le seul qui, parmi les organisations paysannes, s'est abstenu de crier avec les loups pour dénoncer l'attentat dont furent victimes quelques poids lourds. Le dialogue est engagé, mais on reste sourd de part et d'autre des Pyrénées, où l'on parle pourtant la même langue.

Du côté du Roussillon, on demande des prix minima à la frontière, des précisions sur les charges sociales et le coût de revient, sur le respect d'un calendrier. Du côté de la Catalogne, on s'étonne de l'infériorité des droits de douane des produits marocains ou israéliens par rapport à ceux d'Espagne, on insiste sur la nécessité de s'entendre entre paysans face aux *« multinationales des fruits et légumes »*.

Cette fois encore, le discours est double : le paysan de la région de Valence ne condamne pas l'action des Français, mais affirme qu'il a, lui et ses collègues, une véritable vocation d'exportateurs, et révèle que le blocage de la frontière consécutif à la destruction des camions a, en fait, totalement compromis la campagne des abricots. Un début de dialogue véritable s'amorce quand il s'agit d'affirmer que, des deux côtés de la frontière, l'objectif principal reste le contrôle de la commercialisation, et l'imposition de règles de production (par exemple, le retrait et l'interdiction de vendre des fruits et légumes de petits calibres).

On invoque aussi le passé historique commun, le « sang catalan », mais la vivacité de l'esprit autonomiste est inégale : violente au-delà des Pyrénées, quasi nulle en deçà.

D'où vient que le dialogue ait tant d'importance ? Pour l'*Unio de pagesos*, c'est une sorte de reconnaissance officielle, par un syndicalisme paysan français qu'elle admire pour ses réalisations, ses acquis, son unité. Du côté du Centre départemental, c'est la découverte que leurs interlocuteurs sont, contrairement à ce qu'ils imaginaient jusqu'alors, parfaitement représentatifs d'une grande partie de l'Espagne, la Catalogne, en dépit de leur opposition politique au pouvoir central. Situation inédite pour un militant syndical agricole en France.

Le patrimoine coopératif

La pente naturelle, pour des organisations officielles comme la F.N.S.E.A. ou le C.N.J.A., qui maintiennent contre vents et marées la religion de l'unité, serait soit de reconnaître et de discuter avec les organismes officiels de l'Espagne nouvelle, à savoir les chambres d'agriculture, soit d'attendre, sans s'engager auprès de l'une d'elles, que les tendances fort diverses qui ont éclos, avec l'avènement de la démocratie, se réunissent. Seulement le temps presse, le calendrier des tomates, des salades ou des pêches n'attend pas.

Selon l'*Unio de pagesos*, les forces du monde paysan espagnol sont divisées en quatre grands groupes : la Confédération nationale des agriculteurs et des éleveurs (C N A G), qui rassemble les grands propriétaires et arrive en tête par la surface des exploitations adhérentes : le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), dont *« on ne peut vérifier le nombre et qui ne sont pas toujours très jeunes »* ; l'Union des fédérations des agriculteurs de l'Etat espagnol (UFALE), *« courroie de transmission du pouvoir »* ; (COAG). Cette dernière ou Comité de coordination des organisations des agriculteurs et des éleveurs (COAG). Cette dernière revendique environ 200 000 adhérents, soit 12 à 15 % des paysans. L'Union des paysans de Catalogne, créée en 1974, qui compte 20 000 membres sur 100 000 exploitants environ, est l'une des composantes de cette *Coordinadora*.

Francisco Ribes, petit, râblé, d'une bonne quarantaine d'années, est l'un des membres de l'exécutif national de l'*Unio de pagesos* (national, c'est-à-dire de Catalogne). Il exploite avec sa femme et deux parents... deux hectares de légumes qu'il vend directement sur le marché de Barcelone : *« Le mal vient des multinationales qui ont des liens avec le gouvernement,* dit-il. *Détruire les marchandises, oui, mais brûler des camions est excessif. La concurrence syndicale ? Nous faisons face. Les autres se cachent dans les chambres d'agriculture. »*

L'Union a boycotté les élections aux chambres, organisées par le gouvernement. Son slogan : *« Contra el centralismo de las camaras agrarias. »* Ses préoccupations : récupérer, pour le confier à des hommes nouveaux, le patrimoine coopératif des vilages dévolu aujourd'hui aux chambres d'agriculture, et créer des coopératives nouvelles pour organiser l'offre et grouper la demande en produits nécessaires à la production. *« Pour cela, on est obligé de chercher les aides nationales à la loupe. Plusieurs circuits d'argent sont dans les mains des héritiers du franquisme, le Crédit agricole dans celles du frère d'un ancien ministre de Franco. »*

Du chemin de terre défoncé par le passage des tracteurs, on aperçoit les fumées des usines et les immeubles de la banlieue de Barcelone. Dans le « jardin » d'à côté, un semi-remorque, immatriculé au Danemark, charge des palmiers de deux ans pour une firme des Pays-Bas. *« Les paysans ne sont pas préparés pour entrer dans la C.E.E.,* poursuit Francisco Ribes, *les commerçants, eux, le sont. Sans structures coopératives, sans transparence des relations entre l'administration et les producteurs, on est foutu. Mais l'entrée dans la C.E.E. nous permettra d'avoir des règles qui aideront l'agriculture espagnole, et des aides pour éliminer les héritiers du franquisme. »*

Josep Riera pète le feu. Une crinière dorée, les mains et les yeux toujours en mouvement, un sourire à désarmer une compagnie de gardes mobiles, des livres, beaucoup de livres, dans son bureau couvert d'affiches syndicales et des portraits des anciens présidents de la généralité de Catalogne, qui tient lieu de resserre aux jouets de ses cinq enfants. Il est membre de l'exécutif de la *coordinadora*. Il critique la gestion des chambres d'agriculture, qui, par exemple, dans l'un des bâtiments qui leur a été confié par le marché de gros de Barcelone abritent des courtiers privés au lieu de favoriser les coopératives ; qui ne contrôlent plus que 35 % des exportations de pommes de terre à destination de la France et de la Grande-Bretagne, quand le magasin du syndicat agricole de la période franquiste en expédiait les quatre cinquièmes.

Est-ce à dire que, si les pouvoirs changeaient de main, Josep Riera et ses amis seraient plus agressifs à l'exportation ? La réponse n'est pas nette : *« On n'en est pas encore là... Les Français ont peur. Mais il nous faut d'abord restructurer le secteur des fruits et légumes. Dans le sud-est et l'ouest de l'Espagne, des entreprises hollandaises ont acquis des vergers extensifs ; des capitaux multinationaux vont contribuer à l'intensification des productions dans la vallée du Guadalquivir. D'où la nécessité d'une stratégie commune aux paysans de part et d'autre de la frontière. »*

Mais ce qui inquiète plus encore les paysans espagnols, c'est l'absence de relations entre la *coordinadora* et le gouvernement : *« Depuis mars 1979, où l'on avait réussi à imposer des mesures structurelles, où l'on avait réuni une "table ronde" par secteurs de produits sur le problème de l'élargissement, il n'y a plus eu de négociations sur les prix agricoles. »* Pourquoi ? En décembre dernier, la *coordinadora* a dénoncé des irrégularités dans les importations de viande. Face à elle, les grands propriétaires, le C.N.J.A., l'UFALE et aussi le syndicat socialiste des travailleurs agricoles créent un front agraire qui négocie avec le ministère de l'agriculture une réforme des assurances sociales, des aides pour les engrais et pour l'achat du gas-oil agricole : *« Madrid, Barcelone et Torremolinos ont eu droit aux plus forts contingents de carburant agricole ! »* s'exclame M. Riera. *« Le front a explosé en février et le gouvernement a décidé de ne pas négocier les prix garantis cette année. »*

Comment ne pas être inquiet, dans ces conditions, de voir s'engager le processus d'élargissement de la C.E.E. S'il se réalise dans les conditions politiques actuelles, les producteurs espagnols, du moins ceux qui défendent, comme en France, l'exploitation familiale, ont peur d'être oubliés. S'il ne se réalise pas, les dirigeants de l'*Unio de pagesos* et ceux de la *coordinadora* craignent un renforcement de l'emprise de l'extrême droite sur la paysannerie. Leur hésitation n'a d'égale que celle qu'ils prêtent aux dirigeants espagnols. Et cela ne les rassure pas.

FIN

DIX-HUIT PRIX GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL

Les agriculteurs espagnols bénéficient d'un système de prix garantis pour dix-huit produits. Les fruits et les légumes en sont exclus. En juin 1980, trois prix seulement ont été fixés pour la campagne en cours. Ce sont : le blé (17 pesetas par kilo ou 1,02 F), la betterave (4 500 pesetas la tonne ou 270 F, avec en supplément une subvention de stockage et de transport), le tournesol (28-29 pesetas par kilo ou 1,70 F). Pour les autres produits, les prix de la campagne précédente étaient les suivants, par kilo : huile d'olive, 116 pesetas (6,96 F) ; maïs, 15 pesetas (0,90 F) ; orge, 11-11,40 pesetas (0,66 F) ; avoine, 10,60 pesetas (0,63 F) ; seigle, 11,75 pesetas (0,70 F) ; sorgho, 13,25 pesetas (0,79 F) ; légumineuses, 20 pesetas (1,20 F) ; riz complet, 27,25 pesetas (1,63 F) ; coton, 58 pesetas (3,48 F) ; viande de veau, 220 pesetas (13,20 F) avec subvention de plus d'un an ; porc, 114 pesetas (6,84 F) ; poulet, 89 pesetas (5,34 F). Le lait (litre) est payé 19 pesetas (1,14 F) ; les œufs (douzaine) 50 pesetas (3 F) ; le vin, 120 pesetas le degré-hecto (7,20 F).

PRESSE

MENACES SUR « L'OBSERVER »

Les journaux britanniques en péril

Londres. — *La menace pesant sur « l'Observer » s'est éloignée* **avec la décision de la direction de prolonger de quelques jours le délai limite qu'elle avait fixé aux négociations engagées depuis novembre dernier avec les syndicats de l'imprimerie. La compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield (ARCO), propriétaire** *du journal dominical, impatiente de la lenteur des discus***sions, a fait savoir que faute d'un accord portant à la fois sur l'introduction de la photocomposition et, d'autre part, sur un changement du procédé d'impression, elle réduirait son soutien financier (20 millions de livres depuis quatre ans) avec, pour** *conséquence, le licenciement du personnel et la mise en vente* **de la publication.**

De notre correspondant

Au sujet de la photocomposition, l'accord s'est fait sur la base d'un salaire hebdomadaire garanti de 234 livres pour les cinquante-cinq ouvriers concernés. Mais les négociations butent sur les salaires des ouvriers employés à la production d'un journal de quarante-huit pages, exigeant une « pression » de travail continu de treize heures. En plus des 92 livres offertes par la direction, les syndicats demandent 7 livres de plus pour chaque cahier de huit pages supplémentaires. La direction affirme ne pouvoir aller au-delà de 3,25 livres, et indique que la demande des syndicats augmenterait de 500 000 livres par an les coûts de production. Des concessions ont été faites de part et d'autres : la direction a accepté de porter de vingt-huit à quarante-huit le nombre des ouvriers dans la salle des machines, et le syndicat a consenti à augmenter la vitesse des rotatives (capables de tirer quarante-huit mille exemplaires à l'heure, alors qu'il voulait initialement la limiter à quarante mille).

Un nouvel affrontement menace également le *Times*. La direction voulait discuter immédiatement de l'utilisation des ordinateurs par les journalistes et le personnel des petites annonces. Les syndicats font état du dernier accord sur la reprise du travail signé en octobre 1979 pour refuser toute discussion avant un délai de trois ans. De part et d'autre on s'accuse de « *mauvaise foi* » d' « *hypocrisie* », on s'attribue les plus mauvaises intentions. En fait, au désir évident de la direction d'utiliser au plus vite le nouvel équipement représentant 3 millions de livres d'investissement, s'oppose la volonté des syndicats de freiner l'application de la nouvelle technologie, en tout cas de la retarder jusqu'à la fusion projetée des divers syndicats ouvriers avec celui des journalistes.

D'autre part, le *Times* doit faire face à des revendications salariales de 35 % de la part des journalistes prêts à envisager une action de grève comme leurs confrères du *Financial Times*, qui, la semaine dernière, ont empêcher le parution du journal pendant vingt-quatre heures.

A dire vrai, les difficultés de *l'Observer* et du *Times* illustrent les faiblesses congénitales de l'industrie de la presse britannique : à la multiplicité des syndicats et à la rivalité de leurs dirigeants s'ajoute l'absence de solidarité des patrons de presse, chacun étant pressé de tirer avantage des problèmes d'un concurrent malheureux. Ainsi *l'Observer*, l'an dernier, acheta très cher la coopération des syndicats pour produire un plus large journal e nl'absence du *Sunday Times*, paralysé par une grève.

La résistance au changement est forte du côté des syndicats continuant d'employer un modèle périmé. D'autre part, les accords prévoyant une indemnité de compensation substantielle à ceux privés de leur emploi à la suite de l'introduction de la nouvelle technologie rendent ces changements encore plus aléatoires. Dans un éditorial, le *Times* rappelait récemment que les journaux britanniques employaient trois à quatre fois plus de personnel que les journaux américains, et souvent à un tarif supérieur à ceux pratiqués aux Etats-Unis. Ainsi le coût de production reste très élevé, affectant la position commerciale des entrepriess. Sur dix-huit journaux londoniens, huit seulement font des bénéfices, les autres sont en déficit, et la situa tion ne peut que s'aggraver avec l'accroissement de la récession. Les revenus de la publicité, et notamment des petites annonces, diminuent sensiblement, parallèlement à l'augmentation du chômage : le volume des annonces classées des quotidiens londoniens du soir était inférieur, la semaine passée, de 30 % à celui de l'an dernier, et les journaux prévoient de nouvelles difficultés à l'automne...

HENRI PIERRE.

FISCALITÉ

APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT DU CONSEIL NATIONAL DES IMPOTS

Les dirigeants agricoles se déclarent favorables à une réforme

Pas satisfaits, mais pas vraiment surpris, les dirigeants agricoles, après la publication du rapport du conseil des impôts consacré à la fiscalité des exploitants, se disent favorables à une réforme et font remarquer que l'évasion fiscale relevée par le conseil des impôts découle uniquement de la législation et non de la fraude.

Dans le détail, les réactions marquent les préoccupations de chacune des organisations : politique, la F.N.S.E.A. considère « *qu'il n'est pas admissible que ce rapport puisse servir de prétexte à une nouvelle campagne anti-agricole* » ; technique, l'assemblée permanente des chambres d'agriculture note que les chiffres qui servent de base au rapport remontent à plusieurs années et que, compte tenu de l'évolution du revenu agricole depuis 1976, « *les distorsions relevées ne sont certainement plus de la même ampleur* ». Dans le style « *on vous l'avait bien dit* », le Centre des jeunes agriculteurs rappelle qu'il a pris position à son dernier congrès des Sables-d'Olonne pour le développement de l'imposition au réel. Mais son président, M. Fau, s'inquiète de « *la publication de ce rapport au moment où le revenu des agriculteurs une fois encore va baisser* ».

Le parti communiste et M. Méhaignerie semblent avoir le même souci : disculper les paysans. Le premier considère qu' « *il s'agit d'une manœuvre du gouvernement pour essayer de cacher sa politique qui a conduit à la baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs depuis 1974* ». Le second estime qu'il ne faut pas « *tirer de conclusions hâtives d'une étude partielle* », rappelant qu'un groupe d'études paritaire (administration-profession) doit terminer un rapport en 1981 sur la fiscalité en agriculture.

Au Portugal

PLUSIEURS IMPOTS BAISSENT MAIS LES REVENUS DU CAPITAL SONT PLUS LOURDEMENT TAXÉS

Plusieurs impôts vont baisser au Portugal, indique le *Journal officiel*. Cette baisse, rétroactive au 1er janvier 1980, concerne les impôts sur le revenu (professionnel et complémentaire), ceux sur la construction, l'achat de terrain et les droits de succession. La vignette automobile baisse d'environ 10 % par rapport à 1979.

En revanche, les impôts sur les revenus du capital augmentent (ils passent de 22 à 30 %) ainsi que les taxes sur le tabac (+ 20 à 25 % sur les cigarettes *au 1er juillet*).

Les salaires égaux au minimum garanti (7 500 escudos = 625 F) sont totalement exonérées de l'impôt professionnel, prélevé chaque mois par l'employeur. Les plus hauts salaires (plus de 115 000 escudos = 10 000 FF) sont taxés à 22 % (impôt professionnel) et à 70 % au titre de l'impôt complémentaire. L'adoption de ces mesures a été pour l'opposition l'occasion d'accuser le gouvernement de « démagogie » et d'« électoralisme ». — *(A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● *Diminution de la part du gaz dans le plan énergétique néerlandais.* — Les Pays-Bas ont l'intention de ramener la part de leurs besoins énergétiques primaires couverte par le gaz naturel de 50 % actuellement à 30 % en l'an 2000, indique la société semi-étatique de distribution Gasunie dans son rapport annuel. Inspirée par la préoccupation de préserver les ressources, cette politique implique que pour une consommation énergétique *globale doublée* d'ici à l'an 2000 la part du charbon sera quadruplée et celle du pétrole doublée. Le rapport ne fait aucune allusion à l'objectif de réduction de la consommation pétrolière dont font état la plupart des pays industrialisés. Gasunie évalue à 2 600 milliards de mètres cubes la quantité de gaz dont elle disposait théoriquement au début de cette année, et indique que l'exécution du contrat conclu avec la SONATRACH algérienne, dont le début était prévu pour 1983, risque d'être retardée au moins d'un an. — *(A.F.P.)*

Etranger

BRESIL

● *La hausse du coût de la vie* a atteint 40,4 % au cours des six premiers mois de l'année et 99,4 % depuis un an, a annoncé à Brasilia le ministère de la planification. Pour le seul mois de juin, l'inflation a été de 5,8 %, indique-t-on de même source. L'inflation au cours des douze derniers mois est la plus forte qu'ait jamais enregistrée le Brésil pendant une pareille période. — *(A.F.P.)*

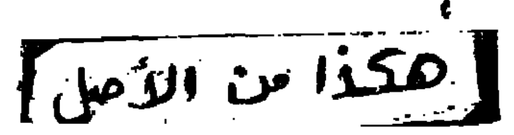
CHILI

● *Le taux d'inflation chilien* a atteint, au cours des six premiers mois, 14,5 % contre 15,2 % pendant la même période de 1979. En juin, la hausse des prix a été de 1,9 %. Au cours des douze derniers mois, l'augmentation du coût de la vie s'est élevée à 38 %, contre 38,3 % pour toute l'année 1979. —

Social

● *La société de tissage Dampierre* vient de déposer son bilan. Créée il y a deux ans par le personnel licencié des établissements Defrenne à Roubaix et à Leers, après le dépôt de bilan de Leers, après le dépôt de bilan de cette entreprise du group Schlumpf de Mulhouse, le tissage Dampierre employait une centaine de salariés. Son redémarrage avait été favorisé, après plusieurs mois d'occupation des locaux, par un engagement financier des villes de Roubaix et de Leers.





FAITS ET CHIFFRES

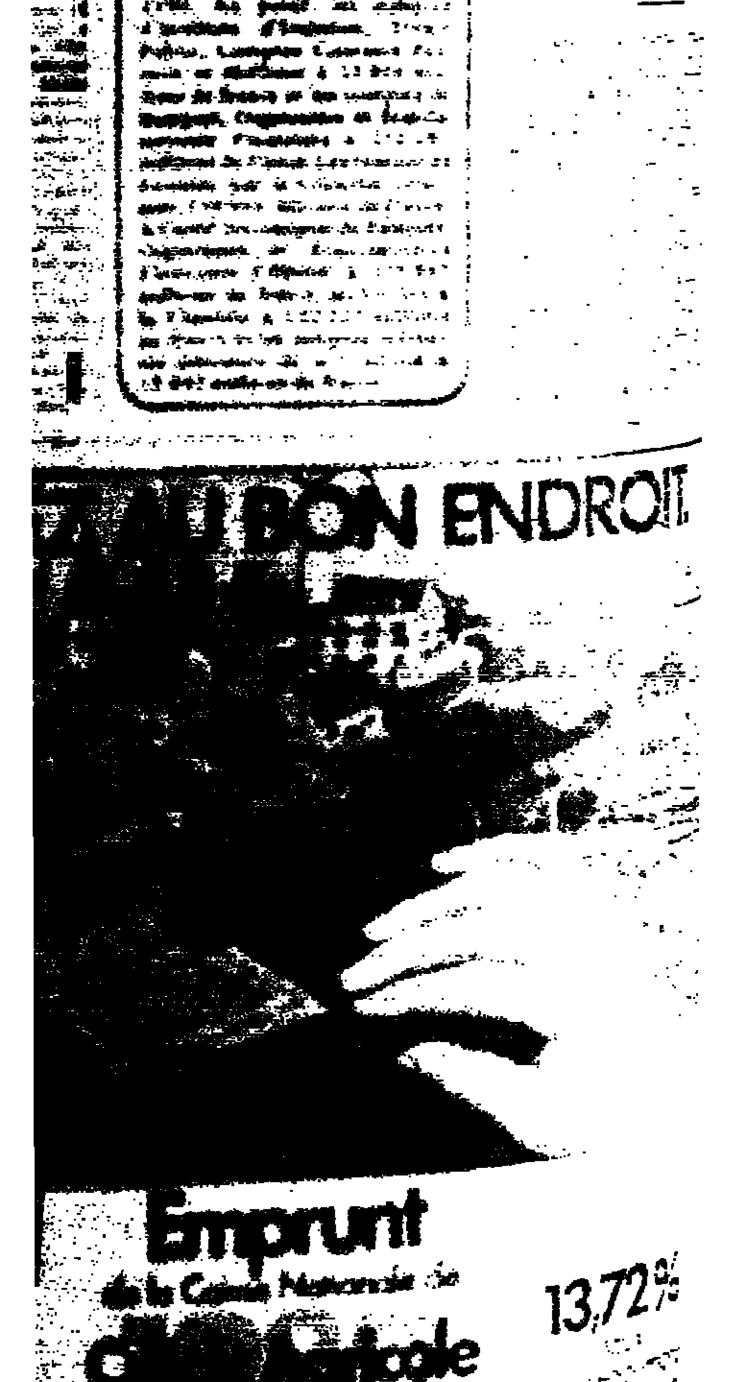
Energie

Etranger

…ANCIERS DES SOCIÉTÉ…

BANQUE NATIONALE DE PARIS
INTERCONTINENTALE
BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

CRÉDIT LYONNAIS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 JUILLET

L'or en vedette

La Bourse est sortie mardi de la torpeur qui l'avait gagnée depuis quelques jours. En effet, les valeurs françaises, dans un marché certes modérément actif, ont progressé de 0,5 % en moyenne.

Aux facteurs techniques qui, depuis plusieurs semaines, soutiennent la cote, se sont ajoutés mardi deux autres motifs de satisfaction pour les boursiers : d'une part, la hausse des cours observée lundi à Wall Street concomitamment à une baisse généralisée du prime rate (11,5 %) et, d'autre part, les perspectives de mesures fiscales destinées à soutenir l'investissement productif en France. En effet, le premier ministre a annoncé lundi soir à la télévision qu'il avait l'intention d'inclure de telles mesures dans le budget 1981.

La plupart des titres ont enregistré des gains se situant entre 1 et 2 %, toutefois certains ont progressé de plus de 3 %, notamment les Chargeurs Réunis (+ 8 %), CEM (+ 6 %), Imétal et Rhône-Poulenc à 130 F (+ 3,5 %). La Routière Colas, la Générale d'Entreprise et la Compagnie du Midi ont terminé la séance en hausse de 2,5 %.

Parmi les rares baisses on relevait Penhoët (— 2,7 %) et Paris-France (— 2,5 %).

L'or a poursuivi son ascension à Paris comme sur les autres places internationales. Le lingot de 1 kilo a gagné 1 570 francs à 88 400 francs et le napoléon 3,90 francs à 746,70 francs.

Dans un marché où le chiffre d'affaires a doublé en passant de 8,9 millions de francs à 16,4, la parité de l'once a atteint 683,36 dollars contre 666,49 la veille.

Cette nouvelle flambée des cours du métal jaune a provoqué une hausse appréciable de ses satellites, c'est-à-dire les emprunts d'Etat indexés : le 4,5 % 1973 a coté 2 429 francs (+ 3 %) et le 7 % 1973 8 577 francs contre 8 425 francs la veille.

LONDRES

La tendance redevient assez irrégulière. Après un repli initial, les industrielles se redressent partiellement, tandis que les pétroles et les fonds d'Etat fléchissent. Tassement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 672 .. contre 687 50

VALEURS	CLOTURE 8/7	COURS 9/7
Beecham	149 ..	148 ...
British Petroleum	352 ...	358 ...
Courtaulds	85 ...	85 ...
*De Beers	9 7/8	10 ...
Imperial Chemical	388 ..	386 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	472 ..	468 ...
Shell	418 ...	412 ...
Vickers	130 ...	131 .
War Loan 3 1/2 %	32 3/4	32 3/4
*West Driefontein	83 ...	82 1/2
*Western Holdings	.. ...	.. ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Résultats du premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 septembre prochain : chiffre d'affaires, environ 780 millions de francs (+ 25 %); marge brute avant impôts, amortissements et provisions (+ 66 %); bénéfice net 10,5 millions dont 2,8 millions de plus-values. Ce dernier résultat n'est pas comparable avec les données fournies en 1979 pour la même période.

MAISONS PHENIX. — Le groupe vient de prendre une participation de 60 % dans la Maison Occitane pour un coût évalué à 4 millions de francs, ce qui lui donne désormais une part de 6 % du marché français de la maison individuelle.

CREDIT NATIONAL. — Emission d'un emprunt de 2 100 millions de francs représenté par 1 050 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt de 14 % en quatorze ans.

CREDIT LYONNAIS. — Le bénéfice net du groupe pour 1979 s'établit à 423,4 millions de francs (+ 20,9 %).

Institut Mérieux. — Répartition, à partir du 7 juillet 1980, de 100 000 actions nouvelles de 50 F, jouissance 1er janvier 1979, créées en représentation de l'augmentation du capital de 45 millions à 50 millions de francs par incorporation de réserves (une pour neuf).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/7	9/7
1 dollar (en yens)	218 35	219 ..

NEW-YORK

Consolidation

Dans un marché très heurté, l'indice Dow Jones a perdu 0,86 point à 897,35, après en avoir gagné plus de 9 la veille. A deux reprises, en séance, il a buté sur le palier de 900 sans parvenir à le franchir, en raison des ventes bénéficiaires effectuées sur les hausses du jour dernier. Pour les analystes, si l'indice Dow Jones ne parvient pas à dépasser le niveau de 900, une « correction » du cours pourrait se produire. Dans le cas inverse, une ascension « forte et durable » pourrait se produire. Beaucoup de choses vont dépendre des résultats des sociétés pour le deuxième trimestre de 1980 : s'ils sont moins mauvais que prévus, cela voudrait dire que la récession pèsera plus longtemps, et le marché en sera déprimé. Par ailleurs, la faiblesse du dollar inquiète dans la mesure où elle pourrait freiner ou stopper la baisse du taux d'intérêt actuellement en cours. Les transactions se sont gonflées, avec 47 millions de titres échangés contre 42 millions la veille.

VALEURS	COURS 7/7	COURS 8/7
Alcoa	58 3/8	58 3/4
A.T.T.	56 3/4	53 1/8
Boeing	37 ..	37 7/8
Chase Manhattan Bank	45 7/8	46 1/8
Du Pont de Nemours	43 7/8	43 ...
Eastman Kodak	58 7/8	57 3/8
Exxon	69 ...	68 1/8
Ford	25 1/8	25 ...
General Electric	53 1/4	53 5/8
General Foods	31 1/4	30 5/8
General Motors	48 3/4	49 ...
Goodyear	14 ...	14 3/4
I.B.M.	62 ...	61 1/2
I.T.T.	28 1/2	28 5/8
Kennecott	27 1/8	27 5/8
Mobil Oil	76 ...	74 1/8
Pfizer	40 1/2	40 ...
Schlumberger	117 3/8	118 3/4
Texaco	38 1/2	38 ...
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 3/4
Union Carbide	44 1/8	43 7/8
U.S. Steel	19 ...	21 ...
Westinghouse	26 1/2	26 1/8
Xerox	57 ...	56 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	7 juil.	8 juil.
Valeurs françaises	106,7	107,2
Valeurs étrangères	108,9	109,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indices général	108,3	109,1

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 9/7 ... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 8 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 20	2 311
5 %	42 50	2 172
5 % 20-60	--	2 533
3 % amort. 45-54	71	2 311
4 1/4 % 1963	94 30	3 668
Emp. N. Eq.5½ 65	111 50	4 027
Emp. N. Eq.6%66	108 10	4 023
Emp. N. Eq.6%67	96 10	0 625
Emp. 7 % 1973	8585 .	. ...
Emp. 8,80 % 77	98 25	1 133
Emp. 9,80 % 78	85 35	9 728
EDF 5 % 60	. .	3 538
EDF 14,6%80-92	.. ..	1 466

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	212 ..	212 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	... ..	818
Ass. Gr. Paris-Vie	. . ..	-
Concorde	388 ..	388 ..
Epargne France	386 ..	385
Financ. Victoire	341	352
France I.A.R.D.	182 20	182 40
Gan (Sté) Centr.	740	740

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	216 .	214 ..
U.A.P.	568 .	556 ..
Alsacien. Banque	335 .	338 .
Banque Hervet	202 50	203 40
Bque Hypot. Eur.	308	310 .
Bque Nat. Paris	258 40	259 50
B.O.I.C.	22 5.	22 85
(Li) B. Scalb Dup.	112	113 9.
Banque Worms	196	198 .
C.G.I.B.	. ..	36 ..
C. Crédit Univ.	36) ..	369 ..
C.A.M.E.		.
Créditel	115 2)	115 80
Créd. Gén. Ind.	242 ..	242
Crédit Lyonnais	272 20	272 50
Electro-Banque	157 ..	157 10
Eurobail	145 ..	145 .
Financière Sofal	310 ..	318 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	... ..	112 ..
France-Bail	288 .	291 ..
Hydro-Energie	18 3)	18 20
Immobail B.I.P.	201 ..	201 50
Immobanque	290 ..	294 .
Immofice	278	272 .
Interbail	234 .	235 .
— (obl. conv.)	234	234 ..
Laffite-Bail	171 20	172 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	343 ..	358 ..
Loca-Expansion	133 ..	133 .
Locafinancière	165 ..	163 ..
(Ly) Lyon Dép. Ct.	134	134 ..
Marseille Créd.	272 50	272 5.
Paris-Réescompte	428 .	429 ..
Séquanaise Banq.	247 ..	245 ..
Sicotel	132	132 ..
SLIMINCO	289 50	291 50
Sté Cent. Banq.	68 90	68 90
Société Générale	242	242
SOFICOMI	236 10	236 20
Sovabail	321 ..	317
UCIP-Bail	128 ..	128 ..
— (obl. conv.)	... ..	... ..
Unibail	309	308 ..
Un. Ind. Crédit	240 10	245 ..
Cie Foncière	... ..	176 .
C.G.V.	220 ..	220 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	865 ..	865 ..
(M.) S.O.F.I.P.	..	.. ..
Fonc. Lyonnaise	1188 ..	1180 .
Immob. Marseille	188)	1872 ..
Louvre	24) 3.	238 .
SINVIM	145 60	149 ..
Cogifi	286 50	288 .
Foncina	... ..	180 ..
Gr. Fin. Constr.	19)	198 ..
Imminvest	177 50	179

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobanque	... .	155
Cie Lyon. Imm.	130 ..	13) 20
UFIMEG	116	117
U.G.I.M.O.	... ..	178 ..
Union Habit.	300	308
Un. Imm. France	232 10	233 10
Acier Investiss.	128 ..	121
Sofragi	260 ..	264 ..
Applic. Hydraul.	232 60	236 .
Artois	220 ..	215 ..
Canton. Blanzy	431 ..	448
(NY) Centrest	... ..	... ..
(NY) Champex	... ..	106 .
Char. Réun. (p.)	3750 ..	3745 .
Contadus	460 ..	469
Cie Industrielle	330 .	313
(LI) Dév. R. Nord	126 ..	126 30
Electro-Financ.	310	312
(M) Et. Particip.	71 65	73 ..
Fin. Bretagne	93 60	95
Fin. Ind. Gaz Eaux	611 ..	616
Fin. et Mar. Part.	85 ..	85 50
Fin. Senelle-Maub.	97 .	96 50
France (La)	630	615
La Mure	63 2)	65 70
Lebon et Cie	267 .	269 ..
(NY) Lordex	... ..	...
Cie Marocaine	.. ..	27 10

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2355	2424	2424	2418 .
3842	C.N.E. 3 %	3730	3715 90	3785	3789
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 148	4 127	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 220	232 200	224 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 485	14 479	14 ...	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	212 050	211 970	205 ..	216
Danemark (100 krd)	74 930	76 010	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 050	84 040	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 561	9 579	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 857	4 864	4 750	5 100
Suisse (100 fr.)	253 020	253 800	246 .	258
Suède (100 krs)	98 050	98 070	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 705	32 688	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 768	5 732	5 600	6 ...
Portugal (100 esc.)	8 330	8 320	8 100	9 .
Canada ($ can. 1)	3 547	3 527	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 854	1 840	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/7
Or fin (kilo en barre)	86600	88200 ..
Or fin (en lingot)	86830	88400 .
Pièce française (20 fr.)	742 80	746 70
Pièce française (10 fr.)	409 90	403 60
Pièce suisse (20 fr.)	580 10	600 10
Pièce latine (20 fr.)	608 90	615 .
Souverain	763	770 ..
Pièce de 20 dollars	3010 20	3100 ..
Pièce de 10 dollars	1550	1555 ..
Pièce de 5 dollars	937 60	... ..
Pièce de 50 pesos	3538	3612 ..
Pièce de 10 florins	670 ..	680 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

F.O. refuse le projet d'accord sur la durée du travail

«La balle est dans le camp du patronat», déclare M. Mourgues

La liste des syndicats opposés à la signature du projet d'accord *sur l'aménagement et la réduction des horaires s'est* allongée avec la prise de position hostile de F.O. La vague d'opposition des fédérations Force ouvrière a précipité la décision de la confédération qui, mardi matin encore, envisageait, après consultation de ses syndicats, de ne se prononcer définitivement que vendredi 11 juillet... après la C.F.D.T. Mais l'opposition unanime des fédérations a amené l'état-major confédéral à mettre rapidement les points sur les i : « en l'état actuel des choses, ce projet d'accord est inacceptable », F.O. demeurant prêt à reprendre les discussions à la condition qu'il ne s'agisse pas d'un simple replâtrage.

« *La balle est maintenant dans le camp du patronat* », déclare M. Mourgues, secrétaire général des métallurgistes. Pour F.O., qui avait apprécié le rapport Giraudet tout en notant plusieurs insuffisances, le C.N.P.F. a « *mis en musique tout ce que le rapport Giraudet contenait de satisfaisant pour les employeurs t il a fermé la porte aux propositions favorables aux salariés* ». Après des discussions « *bâclées, sur un texte insuffisamment élaboré*, déclare M. Mourgues, *on constate que le patronat disposerait d'une large latitude pour modeler les horaires sans donner au comité d'entreprise un contre-pouvoir, les délégués syndicaux étant en outre ignorés* ». Les quarante heures de repos supplémentaires ne constituent pas véritablement une cinquième semaine de congés, et ne seront accordées que très progressivement d'ici à 1983. Face à un système compliqué d'aménagement annuel des horaires, les syndicats F.O. — sans être totalement hostiles — estiment que les salariés n'ont pas de garantie suffisante et ils comprennent l'attitude des militants et des salariés qui « *craignent une telle aventure* ».

Vers un « non, mais... » de la C.F.D.T.

Les Confédérations C.G.T., C.F.T.C. et F.O ainsi que la CG.C. ayant refusé de signer le projet d'accord, il ne reste plus que la C.F.D.T. à devoir prendre une décision, prévue pour le jeudi 10 juillet. Les fédérations doivent auparavant se prononcer et, là aussi, l'hostilité gagne du terrain.

C'est ainsi qu'à Fédération générale de la métallurgie, où une décision doit être prise ce mercredi 9, on estimait, la veille, que pour de nombreuses sections syndicales, le texte négocié avec le C.N.P.F. « *n'est pas signable* ». Les critiques les plus vives portent sur le repos supplémentaire de quarante heures et la réduction des horaires pour les travaux pénibles. Tout en notant que la diminution des heures supplémentaires constitue un progrès, en réduisant les inégalités, et que les horaires souples sont souhaités par de nombreux salariés, les cédétistes de la métallurgie font les mêmes remarques que ceux de F.O. Ils insistent sur la faible portée de ce projet dans les grandes entreprises où déjà la cinquième semaine devient, sous des formes diverses, une réalité. Si un million de métallos (sur 3,7) pouvaient retirer des avantages de l'accord, ce serait précisément dans les P.M.E., là où la souplesse des horaires sera très difficilement contrôlée par les représentants du personnel.

A ces critiques déjà importantes s'ajoutent désormais le refus de F.O. et celui de la C.G.T. qui, en fin de négociation, qualifiait de « *consternant* » le comportement de la C.F.D.T. Aujourd'hui, on admet dans certains syndicats cédétistes que « *la hantise de la C.G.T. paraît insurmontable* ». En outre, au niveau national, les dirigeants eux-mêmes de la rue Cadet sont très divisés sur la réponseà donner, encore que le « *non mais... reprenons la discussion* » devrait prévaloir sur le « *oui si... nous rediscutons un peu* ». Sauf surprise à la C.F.D.T., la balle est donc désormais dans le camp du C.N.P.F. qui, jusqu'à présent, a davantage subi les pressions des P.M.E. que défini une politique audacieuse.

Les hésitations du patronat à se lancer dans une politique plus hardie de réduction et de souplesse des horaires ne sont d'ailleurs pas spécifiques au monde des employeurs. Les rapports que publie le Plan révèlent aussi les incertitudes et les divergences qui agitent le monde des grands spécialistes ou personnes qualifiées : les uns ne font que répéter avec parfois une extrême prudence les propos de M. Giraudet (c'est le cas du rapport Lesourne, voir page), alors que d'autres, tel celui de M. Lenoir sur la protection sociale, préconisent une action prioritaire pour réduire le chômage et éviter la ruine de la Sécurité sociale.

Ces incertitudes sont d'autant plus paradoxales que les uns et les autres semblent oublier les promesses contenues dans le « programme de Blois ». Un exemple : alors que le C.N.P.F. propose, comme classée normale — sans compter les heures supplémentaires — la semaine de 39 heures pour les salariés affectés à des travaux publics, M. Barre permettait de ramener cette semaine à 38 heures !

JEAN-PIERRE DUMONT.

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1980 a été tiré à *529 135* exemplaires.

DEVANT L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

M. Thorn se dit optimiste sur la question du Proche-Orient

L'Assemblée européenne arrête formellement, ce mercredi 9 juillet, le budget de la Communauté pour 1980. Par ailleurs, un débat qu'on prévoit houleux portera sur la modification du règlement de l'Assemblée : l'objectif de cette modification est de limiter les débats d'urgence, dont la multiplication gêne l'examen normal des questions inscrites à l'ordre du jour.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Gaston Thorn, le ministre des affaires étrangères de Luxembourg, a qui, depuis le 1er juillet il revient de conduire les travaux des Neuf, a présenté, le 8 juillet, à l'Assemblée le programme de travail de sa présidence. Deux thèmes, selon lui, doivent être traités de manière prioritaire : la mise en œuvre d'une politique pour une moindre dépendance énergétique, et la coopération avec les pays sous-développés. Toutefois, ce sont les propositions de M. Thorn concernant d'une part l'élargissement, d'autre part l'action de la Communauté au Proche-Orient qui ont le plus retenu l'attention. A propos de l'élargissement, M. Thorn a expliqué en substance qu'il n'était apparu ces derniers temps aucun élément nouveau de nature à retarder les négociations : « *L'effort de la présidence consistera, dans les mois à venir, à faire en sorte que le rythme des négociations ne soit pas perturbé, même s'il apparaît téméraire de vouloir fixer avant tout débat sur le fond un terme précis pour leur aboutissement.* »

« *La présidence et le président, personnellement, devront consacrer une attention particulière à la situatio au Proche-Orient.* » M. Thorn a rappelé la déclaration adoptée par le conseil européen à Venise et la décision des Neuf de prendre contact avec toutes les parties concernées afin de déterminer quelle initiative en faveur de la paix pourrait être prise. « *Faire le tour de toutes les parties concernées et essayer de voir s'il y a des ouvertures en direction de la paix me semble une tâche exaltante. Je suis déterminé à m'y engager personnellement et à lui consacrer le meilleur de mes efforts sans perdre plus de temps. (...) Lors d'une visite bilatérale que j'ai effectuée en Irak et en Jordanie avant le début de cette présidence, j'ai été amené à avoir des échanges de vues préliminaires sur les problèmes qui se présenteront dans le cadre de la mission de contacts que j'entreprendrai plus tard. Les premières impressions ainsi recueillies — et sans que je puisse entrer dans les détails des conversations hautement confidentielles — m'inclinent à l'optimisme dans la tâche qui m'attend.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les députés socialistes ouest-allemands critiquent M. Giscard d'Estaing à l'Assemblée européenne.* — Une dizaine de députés socialistes allemands à l'Assemblée européenne ont publié, le mardi 8 juillet, à Strasbourg, un communiqué dénonçant la contradiction existant entre les propos européens tenus par le président Giscard d'Estaing à Bonn et l'attitude «*peu européenne*» de la France au cours des derniers mois. Les députés du S.P.D., qui se félicitent de la déclaration du chef de l'Etat français selon laquelle l'unité européenne est la plus importante tâche politique de ce siècle, remarquent cependant « *qu'on ne rend pas service à l'Europe en tenant d'aimables propos au cours d'un voyage officiel* ».

En Angola

M. JOSÉ EDUARDO DOS SANTOS PROCÈDE A UN IMPORTANT REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le gouvernement angolais a annoncé, mardi 8 juillet, un important remaniement ministériel. Le président José Eduardo Dos Santos a nommé six nouveaux ministres et un secrétaire d'Etat. Le chef d'état-major des forces armées, M. Pedro Maria Tonha, devient ministre de la défense, poste vacant depuis que M. Henrique — « Iko » — Teles Carreira a été relevé de ses fonctions en février dernier.

Le lieutenant-colonel Alexandre Rodrigues est nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Kundi Payama, nommé à la tête du ministère de la sécurité, poste nouvellement créé. Le lieutenant-colonel Rodrigues est ancien vice-ministre chargé de l'ordre intérieur. Tous trois sont membres du bureau politique du parti unique (M.P.L.A.).

Le président Dos Santos a par ailleurs divisé le ministère de l'industrie et de l'énergie, à la tête duquel se trouvait M. Bento Ribeiro, en deux départements, que dirigent désormais M. Ribeiro et M. Pedro Van-Dunem, ancien ministre de la coordination des provinces. Le ministère de la construction et du logement a également été divisé en deux départements. — *(A.F.P., Reuter.)*

Le premier bilan officiel des départs en vacances

La saison d'été s'annonce comme « incertaine et médiocre »

Les vacances d'été ont-elles mal commencé ? Une étude de conjoncture express réalisée par la direction du tourisme auprès des responsables de communes touristiques traduit des appréciations contradictoires. Certes, 25,6 % des personnes interrogées jugent que le début de la saison a été « médiocre » ou « mauvais » ; mais 42,6 % qu'il doit être qualifié de « moyen », c'est-à-dire comparable à celui de l'année dernière et *31,8 %* qu'il mérite d'être classé comme « bon » ou « excellent ».

Cette enquête a été faite, au cours de la première semaine de juillet, auprès d'un échantillon de cent soixante maires, présidents de syndicats d'initiative et d'offices de tourisme. Les conclusions sont claires : « *Un début de saison incertain et médiocre.* » Mais la situation varie suivant les régions. Sur le littoral, 35 % des réponses font état d'une saison moyenne et 32 % d'une saison médiocre. En montagne, 44 % des personnes interrogées parlent de résultats « *moyens* », 13 % seulement de « *médiocres* ». Le tourisme rural est plus morose : 51 % pour l'appréciation de « *moyens* », 21 % de « *médiocre* » et de 15 % de « *mauvais* ». Le thermalisme voit le mois de juin en rose : 11 % d'« *excellents* », 17 % de « *bons* » et 55 % de « *moyens* ». Les villes ne sont pas mécontentes : 9 % d'« *excellents* », 33 % de « *bons* » et 28 % de « *moyens* ».

C'est à la montagne que le mois de juillet semble donner lieu au diagnostic le plus pessimiste (19 % des personnes interrogées le jugent médiocre). Sur le littoral, on est plus optimiste ; la fréquentation étrangère ne baissera pas en montagne, mais certainement dans les villes et en zone rurale.

La fin de l'été est jugée avec un optimisme prudent : 91,8 % des responsables pronostiquent une évolution « *bonne* » ou « *moyenne* ». L'état des réservations pour les mois d'août et de septembre fait apparaître un pourcentage de places disponibles comparable à celui des deux derniers étés.

Les fabricants de voyages à forfait, qui criaient à la crise ces dernières semaines, ont, eux aussi, été interrogés par la direction du tourisme. Vingt-huit entreprises, représentant 69 % du chiffre d'affaires de la profession, escomptent des baisses de vente de 7,5 % en juillet, de 2,4 % en août, et de 2,2 % en septembre. La quasi-totalité des personnes interrogées déclarent ressentir les effets de la crise. Elles notent aussi : une forte baisse des voyages les plus chers dans les « *gammes moyennes* », une progression des produits de luxe et une diminution de la durée des séjours. Enfin, tout prouve que, devant les augmentations répétées des tarifs aériens, la clientèle attend la dernière minute pour acheter ses places d'avion.

PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES L'AMBASSADEUR DE FRANCE SERA ABSENT DE MOSCOU

L'ambassadeur de France en U.R.S.S., M. Froment-Meurice, sera absent de Moscou pendant les Jeux olympiques, indique-t-on, à Paris, de source informée. M. Froment-Meurice quittera la capitale soviétique quelques jours après la fête nationale du 14 juillet pour prendre ses vacances.

Ni lors de la séance inaugurale ni pendant la suite des Jeux, qui se dérouleront du 19 juillet au 3 août, la France ne sera officiellement représentée dans les enceintes olympiques, précise-t-on.

● *M. Bassam Chakaa*, maire de Naplouse, qui a été amputé des deux jambes, est rentré chez lui, mercredi 9 juillet, où la population palestinienne lui a réservé un accueil triomphal. Les troupes israéliennes avaient renforcé leur dispositif de sécurité autour de la ville. M. Chakaa était hospitalisé depuis le 5 juin dans un hôpital d'Amman. — *(U.P.I.)*

[هكذا من الأصل]